

سنة 1972

THE UNIVERSITY OF JORDAN LIBRARY ACC. NO. 18912 CLASS NO. DATE 22 APR 1972

Remous au sein de la hiérarchie militaire au Portugal LIBRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, 5 0/10; Danemark, 3,60 kr.; Espagne, 33 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rials; Italie, 350 L.; Japon, 200 y.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,20 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,00 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; République, 13 dir. Tarif des abonnements page 14 5, RUE DES ITALIENS 75007 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4897-23 Paris Tél. Paris n° 68972 Tél. : 246.72.23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER Le dollar, le yen et l'OPEP

Alors qu'au début du mois d'avril entrent en vigueur les accords de la Jamaïque, qui légalisent le régime des changes flottants tout en faisant obligations aux pays membres du F.M.I. d'éviter les manipulations de change visant à améliorer leur balance concurrentielle...

Sur un autre « front » aussi sensible, celui du pétrole, l'instabilité du dollar est recherchée au centre des discussions. Souci de ne pas compliquer la tâche de ses amis américains, et sans doute aussi de ne pas compromettre encore un peu plus la conjoncture internationale...

A en croire cet expert, les revenus (à leur niveau actuel) de l'OPEP auraient perdu en cinq ans les deux tiers de leur valeur sous l'effet conjugué de l'érosion du dollar et de l'inflation dans les pays industrialisés qui aurait renchéri de... 300 % les produits importés par les pays membres de l'Organisation. L'Iran, autre allié des États-Unis, vient de faire savoir, par la bouche de son ministre des finances, que l'OPEP devra protéger ses intérêts financiers au cas où le dollar continuerait à s'affaiblir.

Tels sont les deux aspects que prend actuellement la nouvelle crise du dollar ouverte depuis la fin du premier semestre de l'année dernière. L'un et l'autre soulèvent de graves problèmes qui sont loin d'être résolus. A première vue, la montée du yen est évidemment propre à réjouir les Américains et les Européens dans la mesure où elle doit bien finir un jour par réduire la redoutable compétitivité de ses exportateurs nippons.

M. Giscard d'Estaing rend hommage au gouvernement démissionnaire

« Un exemple remarquable et sans doute unique d'unité et de solidarité dans l'action »

Le président de la République a accepté, vendredi 31 mars, en fin de matinée, la démission du premier ministre et du gouvernement, présentée au cours d'une réunion extraordinaire du conseil des ministres, qui n'a duré qu'un quart d'heure. M. Giscard d'Estaing a fait la déclaration suivante : « Au moment où le premier ministre me remet la démission du gouvernement, le vœux vous remercie pour le travail accompli depuis dix-neuf mois au service de la France. Dans des circonstances politiques et économiques difficiles, puisque marquées par la proximité de l'échéance électorale et la poursuite de la crise économique mondiale, le gouvernement a donné un exemple remarquable, et sans doute unique, d'unité et de solidarité dans l'action. Jamais il n'a pu être fait état de la moindre division en son sein. »

En dix-neuf mois, la situation économique a été, pour l'essentiel, redressée. Le franc a été stabilisé, l'inflation ralentie, l'équilibre extérieur restauré. Une action dynamique a été menée durement sur le terrain concernant l'emploi des jeunes. Ces résultats contredisent les prédictions pessimistes émises sur ce sujet il y a un an. Enfin et surtout l'effort de redressement économique n'a pas détourné l'attention du gouvernement de l'action à poursuivre pour améliorer le sort des moins favorisés : l'institution du complément familial, le vote de la loi d'indemnisation des rapatriés, l'amorce de la revalorisation du travail manuel, l'élévation régulière du minimum vieillesse en sont les témoignages.

Le troisième mandat de M. Giscard d'Estaing, le maître de Bordeaux a besoin de très sérieux soutiens au sein du groupe R.P.R. et place en posture délicate M. Chirac aussi bien que MM. Chaban-Delmas et Edgar Faure. A gauche, le secrétariat national du parti socialiste, qui a tenu un « séminaire de réflexion » jeudi 30 mars, a décidé d'accentuer l'autonomie des socialistes.

Le candidat officiel du R.P.R., mais le scrutin intervient n'a, en définitive, rien réglé ni satisfait personne : les « chiraquistes » n'étaient guère rassurés et les « chabanistes » ne l'étaient pas davantage. Si, pour l'empêcher d'être élu, le R.P.R. n'a pas tenu son unité ou s'il reçoit des appoints extérieurs.

Le candidat officiel du R.P.R., mais le scrutin intervient n'a, en définitive, rien réglé ni satisfait personne : les « chiraquistes » n'étaient guère rassurés et les « chabanistes » ne l'étaient pas davantage.

inédit ALFRED METRAUX Itinéraires 1 carnets de notes et journaux de voyage PAYOT

Le sort de M. Aldo Moro

Les partis italiens refusent de céder au chantage des Brigades rouges

Dans sa lettre manuscrite, diffusée le 28 mars, dont l'authenticité semble maintenant admise, M. Aldo Moro suggérait au gouvernement italien de négocier avec les Brigades rouges. Les dirigeants politiques, et notamment ceux de la démocratie chrétienne, sont unanimes à refuser de céder au chantage pour obtenir la libération de M. Moro.

Malgré tous les attentats et les enlèvements qu'a connus l'Italie depuis 1969, ses responsables se trouvent dans une situation inédite. Le drame actuel n'a aucune commune mesure avec l'enlèvement et le « procès » du juge Mario Sossi en 1971, compte tenu de l'importance respective des deux crimes et du fait que les Brigades rouges ont changé. Aucun pays voisin ne s'est trouvé dans une situation semblable.

Les Italiens sont aux prises avec un ennemi insaisissable aux deux sens du mot. Il a réussi à échapper à la plus formidable chasse à l'homme qu'ait connue depuis la guerre ce pays très peu policier. D'autre part, ses objectifs réels échappent à tous ceux qui y réfléchissent avec attention. Les Brigades rouges sont, en effet, complètement coupées de la réalité. Elles invoquent un « peuple » qui les ignore, s'identifient à un « prolétariat » qui les vomit. Mais elles se montrent extrêmement efficaces, aussi bien dans le manquement des armes que dans la stratégie de la tension.

« Le Monde » des 2-3 avril publiera un supplément de sept pages : SÉNÉGAL : l'ancrage de la démocratie Il comportera notamment une interview du président Léopold Sédar Senghor et une étude de la littérature sénégalaise, par Robert Cornevin.

UN FILM D'ETTORE SCOLA Entre Jules Verne et Tintin Du vivant apparemment impuissable de la production italienne surgissent les uns après les autres des films oubliés. On a redécouvert Risi, Monicelli, Comencini. Voici le tour d'Etторе Scola qu'on rendu célèbre en France « Nous nous sommes tant aimés » (1974), « Affreux sales et méchants » (1975), « Une journée particulière » (1977). « Nos héros résisteront-ils... » date de 1968. C'était alors la cinquième film d'un réalisateur de trente-sept ans qui, avant de passer à la mise en scène, avait signé une cinquantaine de scénarios. Expérience d'auteur qui ne l'empêcha pas de recourir à l'imagination de deux collaborateurs réputés, Agnè et Scarpelli, pour écrire son histoire.

« Folie lucide » Malgré tous les attentats et les enlèvements qu'a connus l'Italie depuis 1969, ses responsables se trouvent dans une situation inédite. Le drame actuel n'a aucune commune mesure avec l'enlèvement et le « procès » du juge Mario Sossi en 1971, compte tenu de l'importance respective des deux crimes et du fait que les Brigades rouges ont changé. Aucun pays voisin ne s'est trouvé dans une situation semblable.

La lassitude Il est significatif que M. Edmond Maire ait donné à M. Giscard d'Estaing une sorte de cours de trois mois — ce qui nous amènera bien près des grandes vacances. Que les résultats des dernières élections professionnelles fassent apparaître un recul de la C.G.T., voire de la C.F.D.T. Que M. Marchais ait choisi d'accepter l'invitation à l'Élysée, alors qu'il lui aurait été si facile de dire non et de dénoncer l'acceptation de M. Mitterrand comme une preuve de plus de sa collusion avec le grand capital. Que la parti communiste ait engagé un vaste débat sur les ral-

idées

CULTURE

Écrire ou l'art de se mettre en ligne

par ELIE ELMALEH (*)

ÉCRIRE, c'est entrer dans l'ordre d'un discours, comme entrer dans les ordres. Produire un discours pour effet de faire oublier le corps, joindre le geste à la parole, dit-on. Ne faut-il pas plutôt que le geste porte la parole ? Rude effort produisant un effet d'étrangeté dans nos sociétés politisées par cet ultime caveau de l'ordre qu'est le discours. Or il n'y a de parole vivante que si elle est projetée à corps et à cri.

Écrire est synonyme de bien écrire. Écrire de travers : imaginer le scandale ! Est-ce que je marche pour bottemer les gens ? On répliquerait : il est fou, malade, anormal... On m'apprend la langue pour son usage. On m'apprend toute chose pour son (bon) usage. Sinon où irait-on, je vous le demande, si tout est pris, mots et objets, comme projecti-

les ? On ne saurait plus où se mettre. Plus de refuge. Alors, pour mettre chaque chose à sa place, on organise le chaos, alors on partage le lieu entre école et État, où s'ordonnent les mots et les choses.

L'affaire est entendue, on l'apprend en faisant ses classes, écrit on parler suppose d'adopter le ton. Et tant mieux s'il est personnel : c'est ce qu'on appelle avoir du style. On exhibe celui-ci comme un stylo plaqué on l'imprime, n'est-ce pas, c'est imprimer sa griffe. La marque importe, ô combien ! puisqu'elle permet de donner prise au repérage. J'écris ; je ne mange. Les rayons de bibliothèque sont faits pour les numéros des pages aussi. J'écris pour gagner un titre.

biement... « J'écris, murmure Narcisse, parce que ça m'échappe. Ou plutôt je m'échappe dans l'écriture pour trouver la paix. Écrire, dit-il, c'est éprouver le besoin urgent de s'enfermer dans son cabinet. Dans Description d'un combat, de Kafka, le dévot tend péniblement vers sa pénit ; il se fait dire : « De la tête aux pieds, vous êtes une décapure » de papier de soie, de papier de soie jaune, exactement une silhouette ! Et quand vous marchez, on doit entendre un froissement de papier. » (Galimard, p. 46).

Extraordinaire, cette fonction qu'a l'écriture de chasser les vapeurs et les mauvaises odeurs ! L'écriture : ce mot abstrait qui en arrive à faire oublier l'encre, le papier et le porte-plume — l'écriture donc ouvre un espace délicieux de perfection dans le sublime, où je « s'incarne » dans la fiction des idées et des personnages. Merveilleux lapsus : le corps du texte, le corps de l'écriture, dit-on : mot où pointe la démarche italienne qui fait comme la peste le corps propre. Avez-vous observé la cantatrice ou l'historien sur le point de débiter son complot devant un parterre choqué ? Il ou elle se rengorge et prend la pose avant de produire le premier son en enl-

de poule. C'est beau ! Eh oui, toute parole se donne en spectacle. Et il n'est pas besoin d'une scène pour donner à voir et à entendre dans un mot qui fait aim d'œil. Le clinquant du bon mot, vous connaissez ? Et le langage des fleurs qui fait bouquet de toute parole ? Tout mot proféré ou couché sur le papier est ce lieu de spectacle. Tout mot est un volé qui se lève. Mais l'obscur n'étant pas de mise, on y met pudeur et honnêtes manières. Alors, rideau. C'est bon à consommer. Chapeau. Et là, on y est vraiment : je place mes mots au clou du spectacle, je les monte en épingle, et là, ma parole d'honneur, topé là ! marché conclut.

Quel recours a celui qui ne marche pas ? Celui qui refuse de produire un discours ? Se taire ? Se tasser dans son coin ? Ou alors faire une scène ? Le gros mot et le geste que vous savez. Est-il alors entendu ? Trop. Mais pas au sens convenu. Et on le lui fait entendre. Le fait qu'on le remet à sa place, puisqu'il a délaissé de prendre place dans le discours. Qui ce mot ? Le modérateur-président de séance - professeur - correcteur - lecteur - éditeur - censeur. Bref, celui qui veille sur l'ordre, et devant qui tout défile. Celui pour qui la faute d'orthographe et le hoquet sont premiers signes de dissidence.

Le lecteur, étage de l'écrit

« L'antre-lit » qualifie ce pouvoir des mots dans l'imagination, pouvoir de fascination exercé par l'auteur sur les foules ; maîtres penseurs ou martyrs, ces dieux de théâtre font autorité. Tout lecteur est sujet à caution, en lisant la séduction du verbe, l'emprise de la parole autoritaire, la griffe du mot d'auteur. Le lecteur est l'étage de l'écrit. Le nomadisme se fige dans la mar- que figurée. Et la parole d'écrit maintient dans un système de pensée et de production, dans un circuit intégré, dans le canon d'une beauté où dans l'écluse de la dernière vague.

Toute parole dit l'écrit entre buée et nue. L'écriture n'est qu'une assise de séduction, si elle n'est le lieu à traverser. Le métaphore, à moins d'en avoir, se mord la queue. Ventre mou. Imagines-tu l'écrite d'une parole archaïque ou anachronique ? L'écrite de l'écrit dans ta présence au temps ? L'écrite sus-pendu à tes lèvres ? Mais ce que tu imagines se déchire comme nuage au vent, car la rumeur submerge l'écrite. Et l'analyse est là qui te voue au silence — à moins qu'il ne te condamne à faire école.

(*) Docteur de lettres.

Être « philosophe » aujourd'hui

Pourtant, ne pas écrire, dirait-on, serait pire, puisqu'on laisserait au technocrate de l'action le monopole de la « parole ». Il y a bien des choses à dire sur le « philosophe » de la parole et de l'écriture. Notre société, fondée sur une technique massive de l'information, déposée de la créateur de son territoire propre, en s'appropriant l'imagination qu'elle module selon les exigences des mass media. Toute parole et toute écriture participent alors à cette économie de l'imagination qui suit les courbes du marché plutôt que celles du sujet. Le sondage d'opinion, par un effet rétroactif, permet à l'homme public de savoir dans quel sens corriger ses thèmes et ses accents. Le désir anarchique étant refusé et canalisé au profit d'un « besoin » collectif, la parole est réifiée, elle devient un objet d'échange, une marchandise comme une autre. Être « philosophe » aujourd'hui, ou savoir manipuler les mots.

Aussi bien, toute parole, fût-elle la plus scandaleuse, n'offre plus que le spectacle de son « scandale » : phénomène de récupération par l'image. Le mot fait image. Le domaine de la fiction s'étend en champ de fiction. L'affiche, l'audio-visuel, l'imprimé, me renvoient une image de moi ou de l'événement. Or, que sais-je dans l'image ? Rien. Ni odeur, ni humectation, ni bouffée d'air glacé ou chaleureux. Avec l'image, rien à prendre de ses mains, sinon le support. Et le corps ne retient nulle fatigue, n'étant de nul espace réel, puisqu'il ne peut échapper au cadre de l'image se forme.

Il n'y a pas seulement un écran entre l'homme et le monde, le monde est écran, et il n'est que cela. Four lire, écrire, prière de fouler la grille. De ce fait, qui veut honorer les choses, passe pour un Don Quichotte (« entre le rêve et la violence ») : on ne peut que déplacer l'ordre des choses. Par le discours, quelque chose se trame.

Pris dans le réseau de plus en plus serré du discours, je ne puis espérer ma liberté (toute relation à l'écrit n'est tirant sur les fils du discours. Tous, tirés sur les mots ! Il en restera toujours quelques chose. Nulle échappée et nulle rupture radicale, sinon sous la forme désolée de la marginalité. Car être en marge, ce n'est pas être dehors, c'est être encore dedans, sur la marge du dedans.

L'écriture prend en charge et organise la parole morcelée du « sauvé », de l'enfant, du fou, du schizophrène... Elle imprime ou délire l'ordre de son classement tissé de valeurs. Ou bien elle permet de repérer ce qui n'est pas elle, ce qui échappe à la possibilité d'une lecture ; ce que précède ou nomme délire. L'industrie du papier se nourrit du discours imprimé, et le discours est lui-même une industrie, une rationalité toujours mobile et malléable dont la fonction est de réintégrer ce qui dévie. Le discours fait rentrer dans le rang ce qui s'écarte du défilé de la mode. Fait mode ce qui défile. Fait texte ce qui se tisse dans un réseau de relations et de significations qui sont dans l'air. Et vraiment le mot faisait mal comme un coup, et la parole et l'écriture n'étaient, exil du geste dans la symphonie, et du plaisir dans la possession, alors des mots ne devaient pas la scène de la répétition et de la représentation.

L'ordre fait circuler ce qui est

en place et le demeure. Il n'y a pas plus de phrase sans règle syntaxique qu'il n'y a de fonction sociale sans hiérarchie. Écrire, c'est participer à sa manière à la condition des agents de l'ordre, vous au classement et à la (bonne) circulation. Circulation des signes ? Pliés de leur assignation. Devant la scène de l'écriture, l'auteur poseur de mots n'est qu'un placeur. Écrire se pratique aujourd'hui comme une façon de poser les mots, de leur faire prendre la pose, afin que le lecteur tombe en arrêt devant eux. Mais où placer son écot entre le mot-bijou et le mot-joujou ? La pratique collective de l'échange fait retrait au profit du plaisir solitaire d'un auteur aux prises avec son mot. L'écrit tient en haleine. Mais ne devrait-il pas être plutôt ce qui donne à lire ?

On ne gagne à écrire qu'à se faire connaître par une façon de se faire égarer. Or, il n'y a pas de doute, l'écrit pour être en forme. Dans toutes les oreilles résonne encore l'écho de ces confidences d'auteurs sur leur besoin vital d'écrire, et que c'est plus fort qu'eux, et tout le tram-

VUES ET REVUES par Yves FLORENNE

Poésie à vendre

LES poètes ont bien pu être « mandités », et même persécutés, ou bannis de la République ; cela prouve assez qu'ils existaient. Au point de dérangeant, scandaliser, effrayer ; de mettre l'ordre en question et en péril, ce qui est d'ailleurs leur nature et leur fonction. C'est depuis peu de temps, en somme, qu'on ne les voit même plus et qu'on les entend encore moins. Traitent-ils en processions d'hommes-sandwiches — mode publicitaire assez rétro pour retentir un instant — distribuer leur papier dans la rue, que les passants pressés ne feraient pas le geste de le prendre, sinon, les plus charitables, pour le laisser aussitôt tomber au ruisseau, sans y jeter les yeux ; sans avoir soupçonné, éperonné qu'ils avaient peut-être tenu dans leur main un message essentiel, jamais capté, jamais décodé, étouffé par la rumeur de tous les « bip-bip » de la terre et du ciel, ces cris et abochements des robots.

Et pourtant, les poètes continuent d'être, et par conséquent de parler dans nos déserts d'hommes. Beaucoup sont vrais, deux ou trois peut-être grands. Si cette grandeur-là aussi a encore un sens. Ou bien son ultime rayon viendrait-il de s'éteindre avec Saint-John Perse ? Mais enfin, combien de lecteurs pour Amers, face à ceux d'Emmanuelle ? C'est ce livre et ce critère que retient Gérard Noiret dans ses remarques, suivies d'un choix de quelques poètes nés à la poésie avec cette « crise » dont la poésie souffre elle aussi, encore qu'on en parle un peu moins. Première partie d'une vaste étude qu'Esprit vient d'imprimer (1). Gérard Noiret considère donc des poètes dont le nom, au moins, est connu de tout le monde — qui lit, — bref, célèbres. Il constate que leurs tirages atteignent difficilement deux mille ; et, de ces deux milliers de livres imprimés, combien sont vendus, et de ceux-là, combien sont lus ?

Certes, et Gérard Noiret s'en défend, il ne saurait être question de réduire la poésie et sa crise à des données économiques. Il est vrai qu'il y a bien d'autres directions à explorer. Par exemple, pour quelques-uns des poètes vivants (d'ailleurs, des prosateurs aussi, et des plus classiques, sont célébrés sans être jamais lus), mais non pas le mot « populaire ». Mais quel poète à vendre, acheter la poésie ; oui, si c'est pour l'habiter, pour y vivre.

Il reste, et Gérard Noiret redit des choses jamais trop dites, que la poésie n'est pas une exception commerciale et inexploitable ; qu'elle est seulement la création d'une immense reflux. Son sort « ne se sépare pas de celui de la lecture en général, et des autres secteurs de la création ». Encore

que ce soit beaucoup moins sûr pour ceux-ci. C'est que la spéculation, l'espoir d'un profit, ramment l'intérêt : une peinture, un bout de dessin, cela peut valoir quelque chose, cela se conserve. Un livre (ordinaire, de poche : ceux qu'on trouve dans les boulangeries, après usage ou non), cela ne vaut rien. On revient à l'économie, qu'on exprimera par une équation récente : Édition = Banque. Et dans laquelle la subvention et la valeur littéraires tendent vers zéro. Pour la poésie, c'est le signe moins. On passe d'une « production de culture à une production de profit » (2). Les banquiers finiront bien par laisser de ce qui est une mauvaise affaire. Car malgré tout l'attrait de la para-littérature et de la non-littérature — G. Noiret rappelle les chiffres, — 53 % des Français ne lisent jamais. Rien.

« Progressive asphyxie » poche notre Senancour (« on connaît pas »). Et pour tirer à un million d'exemplaires des revues de poésie. Nous y voilà, Gérard Noiret parle de la « progressive asphyxie des grandes revues de poésie ». Ce qu'on constate au contraire, avec une surprise ravie, c'est le prodige, dans un tel contexte, de leur floraison, de ce foisonnement, cette vitalité contre vents et marées. Certes, beaucoup sont de ces « petites revues » qui ont toujours été les messagères de la poésie. Je ne sais trop d'ailleurs ce que G. Noiret entend par « grandes revues » et celles qu'il a dans l'esprit. Je verrais volontiers de cette « grandeur », de cette hauteur — par le contenu et par une qualité, une beauté « physiques », qui sont aussi une nouveauté étonnante, — dans l'éphémère, d'Yves Bonnefoy ; arrêtée dans sa course, sans doute, mais volontairement, parce que ce qu'il y

La vie heureuse

par GABRIEL MATZNEFF

RUÉ de Vauplart, les passants ont longtemps pu lire, sur un mur situé en face du Sénat, cette inscription à la peinture rouge : « La culture est l'invasion de la vie. » Ce graffiti nihiliste, qui rappelle le mot fameux des nazis : « Quand on parle de culture, je sors mon revolver », m'a toujours fait hauser les épaules.

Certes, je comprends ce qu'a voulu exprimer son auteur : le refus d'une connaissance pour-draive, livresque, désincarnée ; mais cette connaissance-là n'est pas la culture, elle n'est que la grimace. La culture est, au contraire, le système de la platitude de vie et le ciel du bonheur.

Considérons, par exemple, l'étude de l'Antiquité grecque et romaine. Être un amoureux du monde antique ; ce n'est pas avoir beaucoup de choses sur les ancêtres, c'est appliquer dans le quotidien de sa propre vie leurs recettes et leurs leçons de vita beata. Être familier de l'œuvre d'Anacréon ou de celle de Tibulle a moins d'importance que la mise en pratique des règles enseignées par Anacréon et Tibulle.

Je n'ai en ce qui me regarde, jamais eu le goût de l'érudition abstraite, et ce n'est pas en avant, mais en eudémoniste, qu'adolescent je me livrais à la culture des lettres antiques ; c'était une conception de l'existence et un style de vie que je demandais à Horace ou à Marc-Aurèle. A seize ans, on s'exprime par le truchement des auteurs qu'on admire et qui nous aident à accoucher de nous-mêmes. Plus tard, ce sera la vie, et à nos propres livres, que nous confierons ce soin.

Dans Nous n'irons plus au Luxembourg, un de mes personnages, professeur de latin-grec dans un cours privé de filles, fait traduire à ses élèves les pages les plus libres de l'Anthologie et du Sotirion, afin expliquer, qu'elle ne soient pas trop étonnées avec leurs petits amis. C'est un usage de la cul-

ture qui en vaut bien un autre. En tout cas, c'est le mien. Je ne suis pas un esprit épicurien. Seuls dans la vie m'intéressent les travaux pratiques.

Je dirais volontiers de la culture ce que Sénèque dit de la philosophie : « quelle nous aide, non pas à savoir, mais à être. C'est un type qui n'y a pas plus de culture que l'âne de la bibliothèque idéale. Chaque âme a ses règles, et les vraies rencontres sont toujours singulières. L'adjectif cultivé est un mot que je n'emploie jamais (en garçon cultivé, « une fille cultivée »), parce qu'il nous renvoie à un prétendu monde étroit de la culture, qui n'existe pas.

J'aime Lucrèce à la folie, et je le tiens pour l'un des poètes les plus captivants de la littérature occidentale. Mais mon Parnasse ne veut que pour moi, et l'admettra fort bien que la De rerum natura laisse mes amis indifférents. Je n'oblige personne à partager mes passions. Les livres « qu'il faut avoir lus », les tableaux « qu'il faut avoir vus », les musiques « qu'il faut avoir entendues », tout cela est une baguette. Il n'y a de culture que particulière.

Aussi l'opposition entre culture et contre-culture ne signifie-t-elle rien à mes yeux. Chateaubriand fait partie de mon univers, mais Jannis Jôpin également. Un libre esprit s'abandonne à ses enthousiasmes sans s'occuper des catégories ni des étiquettes.

La culture nourrit notre vie, mais ne se substitue pas à elle. Je rafiole des Mémoires de Casanova, qui sont un de mes livres de chevet (1), mais je donne toutes les aventures de Voltaire pour une seule de mes propres aventures. Je veux bien m'intéresser au dessin d'Anatole, dès lors que cet autre est quelqu'un que j'admire, mais non point autrement : je préfère ma destinée à celle de tout le panthéon littéraire.

Et les autres, toutes les autres ; ne pas les nommer, ce n'est certes pas les oublier. Pour seulement tenter de parler convenablement de chacune d'elles, il faudrait que chaque mois cette chronique leur fût à elles seules consacrée. Alors, on doit se borner à les appeler, de loin en loin. Rappeler qu'elles sont là, afin que quelques lecteurs de plus, qu'elles attendent, qui les attendent, aillent à elles pour l'échange d'un don de vie. Ces quelques-uns par qui, sinon le monde, du moins la poésie continue d'être chaque jour sauvée ; un pain partagé dans une crypte. Quelques-uns qui se nourrissent d'un langage et veillent sur cet éternel nouveau-né.

Quelques-uns. Alors que, s'adressant, on s'empêche la bouche, plus ou moins traduit de l'allemand, de l'horrible mot de « masse ». Comme si le mot ne faisait plus assez scientifique. D'ordre de science. Ne nous égarons pas, et reviens tout de même, non certes d'une poésie de « masse » — la poésie mass media, — mais d'une poésie populaire.

(1) N° 1, daté janvier.

(2) Trésor des poètes, recueilli pour le vingt-cinquième anniversaire des éditions Seghers.

(3) Maaght, Saint-Paul-de-Vence.

(4) 78, boulevard Saint-Michel.

(5) 12, rue Fyrodorska, Bruxelles (30).

(6) 85000 Mâcon-sur-Saône.

(7) 48, boulevard Jourdan, 75000, Paris 14.

(8) 48, boulevard Jourdan, 75000, Paris 14.

(9) 18, place du Marché-Saint-Honoré (17^e) ; 5, place J.-Leroux, Villiers-Saint-Martin.

(10) R. Cohen, 18, rue G.-Orvièt, Agde ; R.F. 85, BP Grosbois — Béain edit., 8, rue Péron (6^e), 12, rue Casanovon (19^e) ; R.F. 86, 10000, Paris.

(11) 21, rue du 23-Août-1914, 56200, Brest.

سورة الاحزاب

صحة من الاموال

Le Monde

étranger

LA TOURNÉE DE M. CARTER

Le chef de la Maison Blanche compte rencontrer au Nigéria des nationalistes de Rhodésie et de Namibie

Le premier voyage officiel en Afrique noire d'un président américain

Rio-de-Janeiro. — Après avoir franchi l'Atlantique sud au cours d'un vol qui devait occuper toute sa journée, M. Carter commence ce vendredi à Lagos la seconde partie de son voyage, la plus importante aussi sans doute dans la mesure où l'un des problèmes chauds du moment — la situation en Afrique australe — retiendra son attention jusqu'à son retour à Washington lundi. On tient pour probable que le président américain cherchera à rencontrer à Lagos des interlocuteurs africains autres que nigériens, notamment du côté des mouvements nationalistes de Rhodésie et de Namibie, ne serait-ce que pour obtenir un début de réponse à la récente proposition des cinq Occidentaux sur ce dernier territoire.

Au cours de sa conférence de presse, jeudi à Brasilia, M. Carter avait dit ce qu'il proposait : « Nous espérons que si cette proposition n'est pas complètement acceptable par les deux parties (les nationalistes de la SWAPO et le gouvernement sud-africain), elle sera au moins assez pour empêcher l'Afrique du Sud d'organiser unilatéralement des élections qui constitueraient une violation flagrante des résolutions de l'ONU et du principe de la restitution du pouvoir à la majorité en Namibie. »

La visite au Brésil s'est terminée comme elle avait commencé, dans un climat de politesse froide et d'allusions grinçantes. M. Carter a certes trouvé à Rio jeudi un accueil plus chaleureux qu'à Brasilia, mais son cortège a traversé la ville à si

De notre envoyé spécial

vive allure, tout au long des magnifiques plages qui bordent la baie, que le foule, assez mince au demeurant, n'a guère eu le temps de l'apercevoir. Contrairement à ce qui s'était passé à Caracas, aucune banderole n'a été déployée ni aucun portrait du couple présidentiel apposé dans les rues, tandis que les discours du président Geisel étaient réduits au strict minimum protocolaire.

Aussi, comme l'écrivait un journaliste brésilien, la situation est inversée par rapport à ce qu'elle était il y a dix ans, lorsque les visiteurs nord-américains de marque étaient fêtés par les gouvernants et chahutés par la gauche. Aujourd'hui, les étudiants contestataires sont restés chez eux (l'itinéraire du président dans les rues de Rio n'avait d'ailleurs été annoncé que quelques heures avant son arrivée), mais, s'ils avaient manifesté, c'eût été probablement pour encourager M. Carter dans sa campagne pour les droits de l'homme.

« Complet soutien » de l'opposition brésilienne

La pression interne dans ce pays n'est pas moins restée montrée par les questions des journalistes brésiliens pendant la conférence de presse de M. Carter, questions qui ont presque toutes porté sur ce thème, même, le chef du parti officiel

d'opposition, le Mouvement démocratique, au Parlement. M. Erasmo Martins, a assuré le président américain de son « complet soutien dans cet effort, lequel, a-t-il ajouté, ne contraste pas les impératifs des souverainetés nationales ».

Le long communiqué commun publié jeudi relève la « complexité » à laquelle sont parvenues les relations des deux pays et appelle à « réexaminer les inadéquates différences qui en découlent ». Sur les deux points controversés — politique nucléaire et droits de l'homme — ce texte se borne à citer séparément les vues des deux parties. Le général Geisel y déclare notamment que la « coopération internationale pour le développement économique, social et culturel de tous les peuples est l'un des tâches les plus nobles des Nations unies », mais il souligne « le rôle essentiel que joue le développement économique, social et culturel de tous les peuples dans le progrès dans ce domaine ». Le président brésilien rappelle d'autre part que son programme nucléaire « poursuit des objectifs strictement pacifiques et vise à satisfaire ses besoins en énergie ».

M. Carter pour sa part a redit dans sa conférence de presse qu'il « se réserverait le droit d'exprimer les soucis » que lui cause l'accord nucléaire germano-brésilien. Il a paré aussi d'une « divergence aiguë » sur la question des droits de l'homme et regretté le refus du Brésil de recevoir une mission d'enquête de l'ONU sur l'Organisation des États américains. — M. T.

Une grande première : le voyage de M. Carter en Afrique, c'est d'abord cela, puisque aucun président américain n'est jamais rendu au sud du Sahara en visite d'Etat. Franklin Roosevelt, au retour de sa rencontre avec Churchill à Casablanca, en janvier 1943, fit une simple escale technique à Monrovia (Libéria). Comme lui, M. Carter ne pouvait négliger cette capitale d'un très fidèle allié, où les États-Unis occupent de solides positions depuis le milieu du siècle dernier. Il doit y passer quatre heures, lundi 3 avril, après sa visite officielle au Nigéria.

Pourquoi ce long séjour à Lagos, à l'exclusion de toute autre capitale plus directement engagée dans les grands événements de l'actualité africaine ? Du côté américain, on explique que la Nigéria est le plus riche des pays d'Afrique, l'un des plus riches aussi grâce au pétrole. Le plan prévu par l'équipe en place pour passer le pouvoir à un gouvernement civil en 1979 est considéré comme un « modèle » dont pourraient s'inspirer les trop nombreux gouvernements militaires du continent. En outre, le Nigéria est le pays d'Afrique noire qui a le plus nettement amélioré ses relations avec Washington depuis l'arrivée de M. Carter au pouvoir. Alors que M. Kissinger avait été déclaré indésirable à Lagos au cours de sa tournée africaine de 1976, le président Obasanjo a été, en octobre dernier, le premier dirigeant nigérian qui ait jamais visité les États-Unis.

Le gouvernement américain doit agir avec prudence. Longtemps considérée comme le symbole de l'impérialisme mondial, mais sans bénéficié comme la France ou la Grande-Bretagne des affinités créées par une longue présence coloniale, les États-Unis ont eu à partir du soutien plus ou moins ouvert, mais bien réel, qu'ils ont accordé trop longtemps à l'Afrique du Sud et de leur appétit pour le chrome rhodésien.

Le rôle de M. Young

Le changement a commencé avec M. Carter, sous l'effet de deux facteurs complémentaires :

1) La personnalité dynamique et charmante de M. Andrew Young, ancien militant pour les droits civiques et premier ambassadeur noir des États-Unis à l'ONU. Depuis un an qu'il occupe ce poste, M. Young a fait grincer à maintes reprises les dents des diplomates traditionnels, et ses propos — en flèche — ont été parfois rectifiés discrètement par l'administration. Pourtant ses excellentes relations avec le président, le rôle d'« écolier » qu'il se donne lui-même, lui ont attiré des sympathies parmi les diplomates africains de l'ONU et les nombreux chefs d'Etat qu'il a rencontrés au cours de ses tournées sur le continent noir. M. Garba, ministre nigérian des affaires étrangères, a émis en lui, en octobre dernier, « la nouvelle conscience noire qui nous vient d'Amérique » et « un symbole de la politique nouvelle et constructive d'Amérique envers l'Afrique ». M. Young, s'il n'est pas suivi en tout par les hauts responsables, contribue à « gauchir » la politique officielle. A propos de la Rhodésie notamment, il a poissé dans le sens

de la réserve vis-à-vis du règlement interne négocié par M. Smith, aidant ainsi à maintenir le contact avec les nationalistes de l'extérieur.

2) Sur le fond, la nouvelle politique s'est surtout traduite par un changement de ton envers la République sud-africaine. M. Kissinger, qui avait estimé, bien à tort, en arrivant à la Maison Blanche en 1969, que rien ne bougerait en Afrique australe au cours des dix années à venir, avait lui-même amorcé une évolution. Au printemps dernier, le vice-président Mondale, rencontrant M. Vorster à Zurich, lui a fait la leçon sur un ton d'une vigueur jusque-là inconnue. Depuis lors, les États-Unis ont voté à l'ONU des sanctions contre l'Afrique du Sud et étendu l'embargo sur les livraisons d'armes aux divers armées pouvant être utilisées à des tâches de maintien de l'ordre.

L'attitude a été plus prudente sur le plan économique. Officiellement, Washington « n'encourage ni ne décourage » les investissements privés américains en Afrique du Sud. Selon une récente étude du Congrès, ceux-ci ont tendance actuellement à diminuer. Ils n'ont resté pas moins pratiqués par deux cent cinquante compagnies américaines, employant cent mille personnes sur place, pour une valeur totale de 1,7 milliard de dollars (40 % des investissements américains dans l'ensemble de l'Afrique).

La fait accompli soviétique

L'Amérique est donc loin d'être encore totalement « dégauchie », ce qui ne l'empêche pas de faire, plus ou moins discrètement, des affaires profitables avec un certain nombre de pays « révolutionnaires », tels que la Guinée ou l'Algérie. Ses ouvertures en direction d'autres pays du continent ont encore plus de chances d'être bien accueillies aujourd'hui, alors que l'Union soviétique et Cuba ont pris pied de la manière que l'on sait en Angola et en Ethiopie, inquiétant des voisins africains qui ne se rangent pas tous dans le camp des « modérés ». Toutefois, la

Sept ministres de la défense de l'OTAN vont se prononcer le 18 avril sur le déploiement de la bombe à neutrons

Les ministres de la défense des sept pays de l'OTAN (États-Unis, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Italie, Danemark, Turquie et Belgique) se rencontreront le 18 avril à Frederikshavn (Danemark), annonce de Bruxelles l'agence Reuter. A l'ordre du jour, figure la modernisation de l'arsenal nucléaire tactique dans les années 1980. Le sujet englobe le déploiement de la bombe à neutrons sur lequel les alliés atlantiques n'ont pu jusqu'à présent se mettre d'accord.

De notre correspondant

Bonn. — La visite imprévue du numéro deux de la diplomatie américaine, M. Warren Christopher, qui, après deux heures d'entretiens, a Bonn, avec le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, rencontre le chancelier Schmidt à Hambourg, ce vendredi 31 mars, a pour objet essentiel le délicat sujet de la bombe à neutrons.

On laisse entendre, dans les milieux allemands, que M. Carter ne voudrait pas se trouver seul en butte aux critiques des pays de l'Est, lors de la session spéciale des Nations unies sur le désarmement, fin mai. La visite de M. Christopher est donc destinée à obtenir du gouvernement allemand une attitude plus claire et plus positive à l'égard de la nouvelle arme.

Il y a quelques semaines, cette question était encore très discutée en R.F.A. De violentes critiques se sont élevées dans les rangs mêmes du S.P.D., par exemple, de la part du secrétaire général du parti, H. Eber, mais cette hostilité a perdu de son intensité et a fait place à des opinions plus nuancées. Le chancelier Schmidt est tiraillé entre les positions de son parti et celles de son allié, le parti libéral, moins opposé au projet. Quant à l'opposition chrétienne-démocrate, elle a cru bon d'adresser au gouvernement une motion favorable à la présence de bombes à neutrons sur le territoire de la R.F.A.

Jusqu'à présent, Bonn avait suggéré aux États-Unis de procéder à la fabrication de bombes à neutron sans que les pays européens prennent position à son égard. Au cas où aucune contrepartie n'aurait été offerte par Moscou en échange du renoncement à cette arme, mais alors seulement, dans un délai de deux ans par exemple, les Européens pourraient se prononcer (favorablement sans doute) sur sa présence en Europe. Il semble que cette position, par trop prudente, ne satisfasse pas les États-Unis. (Inf.É.M.)

M. Kamuran Gurun, ancien ambassadeur de Turquie à Athènes, a été nommé secrétaire général de la Central Treaty Organisation (CENTO), prolongement au Proche-Orient de l'OTAN, a-t-on annoncé jeudi 30 mars à Ankara. Sont membres du CENTO : les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Iran, le Pakistan et l'Iraq. — (A.F.P.)

Au Brésil Le « petit juge » contre le « grand flic »

Il est toujours émouvant le moment où un homme dit non à l'ordre établi, à « l'esprit de corps » — au confort, intellectuel et matériel aussi, — par souci de la justice et du devoir. C'est ce qui est arrivé, au début des années 70, à un magistrat brésilien, M. Helio Bicudo.

Alors avocat général du parquet de Sao-Paulo, il fut chargé de coordonner les enquêtes sur les agissements de l'Escadron de la mort. Cette organisation, née à Rio-de-Janeiro il y a une vingtaine d'années et transplacée, avec succès, en 1968, à Sao-Paulo, s'est fait une spécialité d'exécuter sommairement des délinquants ou des « suspects ».

Bien que les autorités affirment, aujourd'hui encore, que les victimes de l'Escadron de la mort ne font que succomber à des règlements de compte entre bandes rivales, les Brésiliens, eux, connaissent l'identité des « justiciers » : ce sont des policiers. Cette connaissance certaine, ils la doivent, en grande partie, au travail patient que M. Helio Bicudo a mené en 1970-1971 et qu'il a relaté dans un ouvrage devenu un best-seller au Brésil, aujourd'hui publié en français sous le titre volontairement neutre de *Mon témoignage sur l'Escadron de la mort* (1).

M. Helio Bicudo aurait pu, comme trop de ses confrères, « attendre que cela se passe ». Mais non : chargé du dossier, il s'informe, il interroge, il « s'accroche ». Bien qu'il y ait beaucoup de questions de la police, son ouvrage, cependant, n'appartient pas au genre « roman policier » : le coupable est connu dès les premières pages !

Les coupables, plutôt. Car si le commissaire Sergio Fleury, leur chef, a acquis une douteuse réputation mondiale, M. Helio Bicudo a, au cours de son enquête, « épinglé » plusieurs dizaines de policiers criminels... Sergio Fleury, rendons-lui cette

justice, est un « grand flic », comme nous dirions en France. C'est parce qu'il avait prouvé que les autorités lui ont, vers la fin des années 60, confié la mission de traquer les dirigeants révolutionnaires. Il s'acquitta à merveille de sa tâche, et plusieurs chefs de la guérilla urbaine tombèrent sous ses coups, dont le célèbre Carlos Marighella. Le régime lui en a su gré : il a, récemment, été promu chef du service des enquêtes de l'Etat de Sao-Paulo, c'est-à-dire premier policier du plus important Etat de la Fédération.

Le « petit juge » s'attaquait donc à torts parties. Son enquête fut assez rapidement interrompue par ordre supérieur. M. Bicudo fut même, plus tard, sanctionné pour avoir violé le secret de l'instruction. Et aucun des nombreux procès dans lesquels le commissaire Fleury était impliqué n'a, jusqu'à présent, abouti à une condamnation, en dépit de preuves souvent accablantes. Soit parce qu'on a, au Brésil, le sens de la reconnaissance, soit parce que l'homme en sait trop pour qu'on puisse impunément le « lâcher ». « Je » commissaire est donc un homme « au-dessus de tout soupçon ».

« La loi de la jungle »

De passage il y a quelques jours à Paris, M. Helio Bicudo nous a expliqué comment M. Fleury s'était « tiré » d'un récent épisode « difficile ». Mis en accusation par un juge de Guarulhos (dans la région de Sao-Paulo), pour sa participation supposée à l'assassinat de trois malfaiteurs, il est placé en état d'arrestation à son retour d'un déplacement professionnel. « Dans les quelques heures qui ont suivi, explique M. Bicudo, le juge a été, très régulièrement, promu à un autre poste. Il a été remplacé par un collègue, qui, avant même toute intervention des avocats de l'accusé, a annulé la décision d'arrestation.

La peine avait, de toute façon, été très supportable. La camarade Fleury n'avait pas été suspendu et, en tant que fonctionnaire, il avait pu demeurer « en état d'arrestation » — soixante-douze heures, — dans son bureau, c'est-à-dire dans les... vingt étages de l'édifice de la Direction des enquêtes de l'Etat de Sao-Paulo. Il a su tout loisir de donner à ses subordonnés les ordres qu'il entendait, et même de réunir une conférence de presse... »

Le régime militaire avait pourtant, s'il l'avait vraiment souhaité, l'occasion de démontrer qu'il entendait, fidèlement, revenir à l'état de droit. Il ne l'a pas voulu, ou n'a pas su trouver en lui les ressorts nécessaires pour ce faire. « Peut-être vaut-il mieux en rester là », déclare M. Bicudo. Car chaque procès avorté (2) démontre un peu plus la justice... Pessimiste ? « Non, réaliste », conclut-il.

Que faire alors ? « Fêter », répond ce magistrat qui a déjà écrit, transformant en un livre ce qui, dans des circonstances ordinaires, aurait dû demeurer un dossier confié du tribunal de Sao-Paulo. Membre influent de la commission Justice et Paix du diocèse de Sao-Paulo, l'auteur de « Mon témoignage... » a donc pris son bâton de pèlerin. L'avertissement qu'il lance porte au-delà de son pays : « Gardons-nous de croire que ces méthodes policières expéditives sont « rentables », même si elles conduisent, dans un premier temps, à une baisse de la criminalité, et donc à une certaine sensation de sécurité dans les classes moyennes. Car elles aboutissent à gangréner le corps social tout entier. On n'introduit pas impunément la loi de la jungle dans une société. » — J.-P. C.

(1) Aux éditions Gamma, 204 pages. Préface de Louis Jolivet. Au Brésil, l'ouvrage a été traduit par la commission Justice et Paix de Sao-Paulo, 38 F.
(2) Le commissaire Fleury a déjà été acquitté à deux reprises, par les tribunaux.

Le sort des religieuses françaises disparues en Argentine. — Mercredi 29 mars, l'ambassadeur d'Argentine, M. Toma de Anchorena, a été convoqué par M. Cuvillier, directeur d'Amérique au Quai d'Orsay. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré à ce sujet, jeudi : « M. Cuvillier a demandé de nouveau à l'ambassadeur, de façon pressante, de fournir des précisions sur le sort des deux religieuses françaises disparues en décembre, à la lumière des informations de source suédoise ja-

sant état de leur assassinat. » Le ministère des affaires étrangères, a poursuivi le porte-parole, a de nouveau donné instruction à l'ambassadeur de France à Buenos-Aires d'effectuer de nouvelles démarches au sujet des deux religieuses auprès des autorités argentines et de renouveler l'ensemble des démarches effectuées à de nombreuses reprises en faveur des Françaises disparues ou détenues dans ce pays. »

Une tournée de solidarité avec la culture uruguayenne en lutte est organisée le mercredi 5 avril à Paris. Une conférence-

débat aura lieu, à 16 heures, à l'université Paris-III (centre Censier) sur « Les problèmes de la culture et de l'université en Uruguay », à 20 h. 30, dans un grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, sera donné un récital de chansons uruguayennes.

« Peuples d'Amérique latine », revue éditée par l'Association France-Amérique latine, consacre son quatrième numéro à l'Amérique centrale. Il est disponible au siège de l'organisation, 11, rue du Caire, à Paris (2^e), au prix de 5 F.

hollington
9 rue Racine 75006 Paris
depuis peu la rue est à prononcer
tel. 325 54 79

Gilet à 18 poches : toile de lin, velours à côtes, 6 tailles. 295 francs. Egalement en vente chez : Charlatan 70, avenue Louise Bruxelles.

PROCHE-ORIENT

L'ÉCHEC DE LA MISSION DU GÉNÉRAL WEIZMAN EN ÉGYPTÉ

Alors que M. Ezer Weizman, ministre israélien de la défense, regagnait Israël ce vendredi 31 mars, venant du Caire, où il s'était rendu la veille, le président Carter a commenté pour la première fois en public, en s'appliquant à en minimiser l'ampleur, la tension apparue lors de la visite de M. Begin à Washington. Au cours de sa conférence de presse, le 30 mars à Brasilia (voir par ailleurs l'article de notre envoyé spécial), M. Carter a déclaré que le premier ministre israélien et son gouvernement lui semblaient « tout à fait capables de négocier d'une manière suffisamment souple pour parvenir à un règlement avec l'Égypte et ultérieurement la Jordanie et les autres pays ». Il a démenté les informations selon lesquelles l'un de ses proches collaborateurs aurait suggéré un retrait du premier ministre israélien au profit de l'actuel ministre de la défense. « Je peux dire sans équivoque », a précisé le président Carter, « qu'aucun titulaire d'une responsabilité dans l'administration des États-Unis n'a jamais insinué que M. Begin n'était pas qualifié

pour être premier ministre ou qu'il devrait être remplacé. » Cependant, M. Carter a confirmé qu'il subsistait des désaccords entre Washington et Jérusalem et qu'il n'entrevoit aucune solution claire actuellement. Il a fait état de sujets de « grande inquiétude », tel le refus d'Israël d'admettre que la résolution 242 des Nations unies prévoit le retrait israélien de Cisjordanie. A propos de la situation au Sud-Liban, l'ambassadeur des États-Unis à Beyrouth a déclaré le 30 mars, selon l'agence UPI, que le gouvernement israélien avait fait part au gouvernement américain de son intention d'évacuer les zones occupées « dans un délai d'un mois ». Pour sa part, M. Pinhas Ellav, représentant permanent adjoint d'Israël aux Nations unies, a déclaré que les troupes israéliennes resteraient vraisemblablement « encore longtemps » au Sud-Liban. Il a précisé qu'il lui semblait improbable que les « casques bleus » puissent empêcher les fedayin de mener des attaques contre Israël.

Pour la deuxième journée consécutive, aucun incident majeur n'a été signalé au Sud-Liban. A Beyrouth, M. Georges Habache, dirigeant du Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.), a adressé le 30 mars une mise en garde aux forces de l'ONU, comme l'avaient fait les partis progressistes libanais la veille (« le Monde » du 31 mars). M. Habache a déclaré qu'il était du « droit des Palestiniens de se défendre si les « casques bleus » se détournent de leur mission fondamentale, qui est — a-t-il précisé — de se substituer aux forces israéliennes au Sud-Liban ». Dans une interview publiée par « l'Humanité » de ce vendredi, M. Yasser Arafat a déclaré, notamment, que les « casques bleus » français — mis en cause par les progressistes libanais — seraient traités comme les autres contingents des Nations unies — tant qu'ils poursuivront les objectifs prévus par l'ONU et qu'ils n'interviendront pas dans l'action et la présence de la résistance palestinienne.

LE CAIRE : tant qu'Israël n'aura pas modifié sa position...

Le Caire. — Les entretiens Sadate-Weizman du jeudi 30 mars ne sont pas parvenus à faire redémarrer le dialogue direct égypto-israélien amorcé lors du voyage du raïs à Jérusalem, en novembre dernier. Les deux parties ne sont pas arrivées à se mettre d'accord sur la reprise de la négociation. Les commissions politique et militaire mises en place n'ont pas de nouvelles tant qu'Israël n'aura pas modifié sa position », a annoncé la présidence de la République égyptienne. Malgré consolation, Radio-Le Caire a annoncé que le ministre israélien des Affaires étrangères, au président Sadate que les troupes israéliennes se retireraient du Sud-Liban dès que les forces des Nations unies s'y seraient entièrement déployées. A son arrivée, le général Weizman, accueilli sans tambour ni trompette par son collègue égyptien, le général Kamassi, avait aussitôt été ammené par celui-ci en hélicoptère au Vieux-Barrage, zone interdite aux étrangers, située à une vingtaine de kilomètres au nord de la capitale et où se trouve la résidence favorite du raïs. Ce dernier, entouré du général Moubarak, vice-président de la République, et du général Kamassi, s'est entretenu pendant environ deux heures avec le ministre israélien, qui n'a eu aucun contact avec la presse égyptienne ou étrangère. L'emploi du temps du général Weizman dans la soirée et son lieu de résidence n'ont pas été révélés. Un morne silence a entouré la visite d'un homme qui, il y a quelques semaines, était presque sacré en Égypte comme un vieil ami. Même aujourd'hui, le général Weizman reste la personnalité gouvernementale israélienne la plus sympathique aux yeux des dirigeants égyptiens. Étais-ce une raison suffisante pour l'inviter à revenir au Caire alors que l'on savait, par ailleurs, que M. Begin, restant sur ses positions dures au sujet des colonies de peuplement et des aéroports mili-

JÉRUSALEM : une certaine anxiété

Jérusalem. — Les Israéliens attendent avec une certaine anxiété les résultats définitifs de la visite en Égypte de leur ministre de la défense, M. Ezer Weizman. Les informations en provenance du Caire sont peu encourageantes mais le mot d'ordre n'est pas pour l'instant prononcé officiellement en Israël, bien qu'il revienne souvent ce vendredi 31 mars dans les comptes rendus du Caire et de Washington diffusés par la radio. Le ministre de la défense a eu une conversation téléphonique jeudi soir avec le chef du gou-

vernement, M. Begin. La presse croit savoir que M. Weizman n'était pas pessimiste ; il aurait parlé d'entretiens « très intéressants ». Une base existe pour la poursuite des entretiens, aurait-il affirmé. M. Begin lui a-t-il donné de nouvelles directives au cours de cette conversation téléphonique ? On ignore pour l'instant. Le quotidien Maariv écrivait jeudi : « Nos commentaires pas fervents de nousrir trop d'espoir, pour éviter ensuite une trop grande déception. » Cette prudence n'empêche pas cependant de se préoccuper déjà en Israël contre les accusations d'être responsable d'un échec. Plusieurs journaux tiennent ce vendredi le même raisonnement que le *Jérusalem Post* : « Au-delà des divergences entre l'opposition et la coalition, les Égyptiens doivent savoir qu'Israël ne peut renoncer à ses intérêts vitaux. Les concessions ne peuvent être unilatérales. Même le président Carter ne pourra rien pour les Égyptiens tant qu'ils ne se seront pas départis de leur intransigeance. »



(Dessin de KONE.)

Peu d'incidents se sont produits durant la « Journée de la terre » en Israël, à l'occasion du deuxième anniversaire des sanglants affrontements qui avaient marqué, le 30 mars 1976, une manifestation de protestation contre des expropriations dans des villages arabes de Galilée. Dans le village de Dir-Hannah, des jeunes gens ont jeté des pierres sur deux véhicules militaires israéliens, blessant légèrement un soldat. Dans la localité d'Oum-El-Famm, des lycéens arabes se sont affrontés, les uns étant favorables, les autres opposés à l'organisation de manifestations. Dans le bourg de Sakhnin, des barricades ont été dressées. Dans aucun des cas, la police n'est intervenue. — (A.F.P.)

A l'occasion du troisième anniversaire de la Journée de la terre en Palestine, l'Union générale des étudiants de Palestine organise un meeting de soutien à la lutte des peuples palestiniens et libanais contre l'invasion du Sud-Liban, à la Mutualité, le vendredi 31 mars, à 20 h. 30. L'attaque lancée le 11 mars par un commando palestinien contre un autobus au nord de Tel-Aviv a fait au total trente-deux morts israéliens, à la suite du décès, jeudi 30 mars, d'une passagère, Mme Mathilde Benknessel, âgée de soixante-cinq ans, qui a succombé à ses blessures.

Syrie

Le gouvernement de M. Halabi ne compte que trois nouveaux ministres

Damas. — Le nouveau gouvernement syrien a été constitué jeudi 30 mars. À l'exception de la présidence du conseil et de trois portefeuilles, il est composé des mêmes ministres que le précédent (*le Monde* du 29 mars). À l'issue de longues tractations, le cabinet comporte les changements suivants : M. Moustafé Ali Halabi remplace M. Abdel Rahman Khleifou à la présidence du conseil, M. Zouheir Macharka devient ministre de l'Éducation, M. Selim Yassin, ministre des transports, et M. Safouan Koudai, ministre d'État. Les trois ministres sortants sont MM. Mohamed Ali Hachem (enseignement supérieur), Nassim Zaïr (Industrie) et Foussia Koudier (ministre d'État, sans portefeuille). La répartition des ministères entre les différentes composantes du Front national est maintenue : sur 38 ministères, 18 sont basistes, 8 indépendants, 4 socialistes arabes, 4 socialistes unionistes et 2 communistes. En réalité, le changement principal au sein de l'équipe dirigeante et qui retient toute l'attention à Damas concerne la mise à l'écart d'un homme qui n'était qu'un vice-ministre, le général Najj Jamil (*le Monde* du 29 mars 1978), mais qui était en même temps commandant de l'aviation et chef du Conseil national de sécurité. Officiellement, il doit se consacrer aux problèmes politiques au sein du parti. En fait, on estime à Damas que le général Jamil a perdu son poste pour n'avoir pas su empêcher les attentats en Syrie, dont trois au cours des derniers mois ont atteint des parais par alliance du président Assad et de son frère Rifaat : le premier à Damas même (le président de l'ordre des dentistes), le deuxième à Alep (un professeur d'université) et le troisième à Lattaquié.

Iran TROIS MORTS AU COURS DE NOUVELLES ÉMEUTES

Téhéran (A.F.P., Reuter). — Une courte mais violente émeute a éclaté mercredi 29 mars, à Yazd, capitale provinciale de 400 000 habitants dans le centre de l'Iran, tandis que des incidents antigouvernementaux étaient signalés dans plusieurs autres grandes villes. L'agitation, qui se poursuit depuis plusieurs jours, alors que la communauté musulmane observe le deuil rituel, quarante jours après les sanglantes émeutes de Tabriz, a pris le plus souvent la forme d'attaques contre des banques, le siège du parti unique Rastakhiz et des cinémas. À Yazd, l'émeute a fait « au moins deux morts » et la police, après avoir vainement tenté de disperser les manifestants avec des grenades lacrymogènes, a dû se résoudre à tirer, a annoncé jeudi l'agence iranienne Pars. D'autre part, un homme a été tué et un autre blessé, mercredi, à Qazvin, ville située à 150 kilomètres au nord-ouest de Téhéran, au cours d'une fusillade avec la police, apprend-on de source proche du gouvernement. Jeudi, à Téhéran, deux inconnus circulant à bord de motocyclettes ont lancé des engins explosifs contre deux magasins. Il n'y a pas eu de blessés. À Khorramabad, quelque quatre cents personnes ont pris part à une manifestation. À Kasran, localité située à 600 km au sud de Téhéran, la police a dispersé des manifestants qui s'attaquaient à coups de pierres aux vitrines de banques.

collections printemps

GRIFFSOLDE: LE PRET-A-PORTER DEGRIFFE

POUR ELLE
3, rue de Lagry/Nation
1, rue de la Plaine/Nation
2, rue du Renard/Hôtel de Ville

POUR LUI
3, rue de la Plaine/Nation
3, bd Montmartre/Montmartre

Les boutiques Griffsolde



CONCORDE AMELIORE VOS PERFORMANCES.

De rêve à la réalité.
La chance de notre époque est de vivre une révolution dans le domaine de l'aéronautique. Et du coup l'enthousiasme des pionniers recule subitement. Le projet Concorde, son obsolescence et sa réussite ont cessé fait parler deux pour le prouver. Bien sûr, au début ce fut la curiosité qui primo, il fallait participer à l'événement; le premier vol super-sonique sur une ligne commerciale. Très vite les passagers ont pris goût au confort de la stratosphère (Concorde vole entre 16 et 19.000 m), à la rapidité du vol (moins de 4 heures pour aller de New York à la destination au cabin de Concorde (pressurisation entre 1.500 et 1.800 m). La première surprise posée, ils se sont accoutumés à ne plus penser au décollage, à ne plus être fatigués à l'arrivée. Aujourd'hui, certains ont du mal à s'en passer. Concorde vole depuis 26 mois et ce n'est plus par curiosité qu'il est choisi.

De la réalité au réalisme.
Les hommes d'affaires sont des gens réalistes, pour lesquels la productivité prime le plaisir personnel. Or ils sont chaque jour plus nombreux à choisir Concorde. C'est qu'ils se sont aperçus que gain de temps, horaires privilégiés, services personnalisés signifient aussi gain tout court. Moins de 4 heures pour aller New York, cela permet beaucoup.

Ces hommes d'affaires ont vite fait quelques constatations simples : partant de Paris à 11 heures du matin, ils sont à New York à 8 h. 45 et à 9 h. 30 à Manchester. L'intérêt est évident : toute une journée gagnée pour régler leurs affaires à New York, une journée fructueuse pour leur entreprise, car ils arrivent reposés et dispos.

Pour tous ceux dont le temps est compté, le calcul est vite fait. Concorde est réellement un outil de travail rentable pour l'entreprise.

De réalisme à la nécessité.
Que les entreprises dynamiques aient très vite trouvé leur compte à utiliser Concorde, il n'y a là rien d'étonnant. Il a été conçu pour elles. Mais le propre des pionniers est d'entraîner à leur suite les plus avisés. Concorde a non seulement ouvert une ère nouvelle dans le domaine du transport aérien, mais il a également instauré de nouvelles méthodes de travail. Pour toutes les entreprises soucieuses d'être efficaces, Concorde représente l'outil le plus performant et le plus performant. Nul doute qu'il permettra à ses utilisateurs réguliers de prendre une avance.

Déjà beaucoup d'hommes d'affaires ont compris et ont adopté Concorde. Certains hésitent encore... Il y a bien des gens qui ne croient toujours pas à l'ordinateur.

AIR FRANCE
Concorde

سكنا من الامم

Le de

LES-UNIS

TI
E
SI

CAPEL

سكنا من الاصل

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Le deuxième âge de l'intégration des Noirs

IV. — ÊTRE QUELQU'UN

De notre envoyé spécial
ALAIN-MARIE CARRON

Le chômage touche davantage les Noirs que les Blancs et attend des proportions catastrophiques chez les jeunes Noirs. La faillite actuelle du système d'éducation ne permet guère d'espérer de belles améliorations (« le Monde » des 30 et 31 mars). D'une façon générale, les rapports entre les Noirs et les Blancs se sont considérablement améliorés dans la forme, sans changer au fond.

New-Orléans. — « Généralement les Blancs pensent que les « non-Blancs » ne sont pas des êtres humains et qu'ils ont, par conséquent, un droit à la domination. C'est vrai en France, regardés comme vous l'avez vu chez vous. Les Arabes ou les Noirs de nos anciennes colonies, il n'y a rien, dans la mentalité de la classe dirigeante américaine, qui ne retourne dans le même sens. »

Mr. Elle, avocat, nous regarde avec lassitude, sous l'œil amusé de son

associée, une jeune femme chinoise. Depuis si longtemps que le « problème noir » est à la mode en Europe, les Noirs sont fatigués de répondre aux questions des Blancs prétendant à de bonnes volontés. Nous avons senti souvent nos interlocuteurs agacés d'avoir à tenir, pour la millième fois, les mêmes propos pour un public qui n'est pas le leur.

Mr. Elle est tenté de renvoyer les étrangers curieux à leurs propres problèmes. C'est un petit homme à la barbe poivre et sel aux lunettes rondes, un vieux militant qui dit des choses dures sans agressivité. Il nous a paru à l'image du « mouvement noir » d'aujourd'hui. Elle est bien passée, cette divine surprise qui saisissait les marcheurs d'Alabama : la révélation de leur propre force. Les espoirs de solutions rapides, la lutte ouverte, avec ses affrontements, ses morts, tout cela s'est évanoui. Les héros n'ont pas démissionné, mais ils sont fatigués.

Black Folk (« l'Âme des Noirs »), de William Dubois, ont clairement montré combien le Noir avait dû mal à se mêler en paix avec lui-même et comment des conditions sociales et économiques humiliantes inculquaient en lui une véritable maladie de l'amour-propre. Le sentiment d'impuissance qu'ont engendré l'esclavage, puis le statut d'ouvrier agricole, a trouvé ses prolongements, jusqu'à l'obtention des droits civiques, dans les vexations permanentes de la ségrégation. Comment un père de famille pouvait-il conserver ou retrouver fierté et dignité ? Ces deux mois se trouvent à toutes les pages des écrits des leaders noirs. On peut dire que pendant tout le temps où le Noir est resté sans droits il n'a cessé de trouver le moyen de se faire respecter et dont il n'a gardé le souvenir.

Il fallait inventer des compensations à cet état de subordination. Ainsi se crée un univers psychologique particulier. On trouve à quelques explications au fonctionnement — jugé bien mystérieux par des observateurs blancs — de l'univers familial chez les Noirs. La prédominance apparente de la mère, garante de la stabilité, a fait conclure un peu vite au patriarcat. En fait, le mari voyage, souvent absent, participe à une sorte de théâtre intime, qui doit nier aux yeux du monde cette déchéance dans laquelle on le maintient. Il faut qu'il manifeste une surabondance de panache et de liberté, puisqu'il n'a pas d'argent, pas de responsabilités sociales, pas de pouvoir.

Une journaliste noire originaire du Texas, Rebecca Wade, nous a fait la réflexion suivante qui laisse deviner à quel point les « mythes » et leurs usages ne peuvent fonctionner chez les Noirs comme chez les Blancs : « Dans le Sud, le prêtre apparaît au Noir comme une sorte de castro. L'idée de virilité est extrêmement importante pour les Noirs, elle prouve l'indépendance de l'homme. Jusqu'à une date récente, dans le Sud en tout cas, être policier avait quelque chose d'humiliant pour un Noir. Un peu comme être prêtre. Parce que cela impliquait une soumission à une discipline imposée de l'extérieur. »

La peur travestie en arrogance

Comment ont évolué les rapports entre Noirs et Blancs depuis les années 60 ? Pour autant qu'on puisse en juger, ils se sont considérablement améliorés dans la forme, sans changer au fond. Cette relation s'articule autour de deux constantes : conviction chez les Noirs d'être tenus volontairement en marge de la société, conviction chez les Blancs qu'il y a, malgré tout, chez les Noirs quelque chose d'« étranger », au sens le plus fort du terme, qui rend un rapprochement véritable impossible. Sur tout, chacun est persuadé qu'il peut avoir confiance en l'autre.

Le Blanc a perdu beaucoup de cette peur, travestie en arrogance, qu'il avait jadis du Noir. Un livre comme *Dans le pays d'un Noir*, de J. H. Griffin, a montré quelle angoisse sourde animait il y a une quinzaine d'années la conscience blanche à l'égard du Noir. Cette conscience était faite de malaise

devant un être venu d'un autre monde, d'un remords de ce qu'on lui avait fait subir, d'une curiosité maladroite pour sa vie sexuelle. Cet amalgame pouvait se transformer en haine lorsque le Blanc — le « petit Blanc » surtout — se sentait menacé.

Il fallait inventer des compensations à cet état de subordination. Ainsi se crée un univers psychologique particulier. On trouve à quelques explications au fonctionnement — jugé bien mystérieux par des observateurs blancs — de l'univers familial chez les Noirs. La prédominance apparente de la mère, garante de la stabilité, a fait conclure un peu vite au patriarcat. En fait, le mari voyage, souvent absent, participe à une sorte de théâtre intime, qui doit nier aux yeux du monde cette déchéance dans laquelle on le maintient. Il faut qu'il manifeste une surabondance de panache et de liberté, puisqu'il n'a pas d'argent, pas de responsabilités sociales, pas de pouvoir.

Négritude et fierté

Pour faire la paix avec lui-même, le Noir a progressivement valorisé son image. Ce fut le *Black is beautiful* (« le Noir est beau ») de la fin des années 60, slogan plus ou moins bien compris et réduit souvent à la coiffure « afro ». Le révérend Jesse Jackson, chef du mouvement Push, avait été un des propagandistes de cette humilité affirmée. Il a continué dans cette voie, mais de façon plus élaborée. Aujourd'hui, il anime un programme qu'il a nommé « Excell » ou encore « *power for excellence* » (« avancer vers l'excellence »). Il s'agit par la discipline et l'effort, de se montrer en tout les meilleurs. Dans les réunions de son mouvement, les militants orientent le poing tendu : « I am » (« Je suis » sous-entendu « Je suis quelqu'un ») est une expérience que le Blanc n'a pas connue. Se battre pour simplement « être quelqu'un ».

Dans le nord et l'est du pays, si nous n'avons pas trouvé le racisme flagrant du Sud, nous n'avons pas davantage rencontré de Noirs qui parussent « bien dans leur peau ». Dans cette partie des États-Unis, les Noirs qui veulent affirmer leur négritude n'ont pas eu, semble-t-il, trouvé le moyen de le faire sans provocations ou agressivité. Nous avons rencontré à La Nouvelle-Orléans des Noirs, qui, non seulement revendiquaient leur race, mais aussi se « différencient », sans crainte d'entendre des voix qui ne seraient pas amies suggérant : « différence ou infériorité ? » N'est-ce pas parce qu'il existe une douceur de vivre, une tranquillité d'esprit dans le Sud, que l'on ne trouve pas dans le Nord. « Chaque fois que je reviens

Des tabous disparus

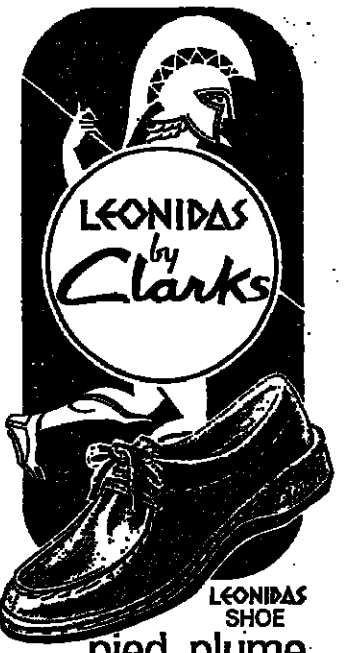
La coïtation dans les relations de travail a permis une certaine familiarité. Bien des tabous sont tombés dans le coude à coude du maître, de l'enseignant, du bureau. On ne reçoit pas un Noir chez soi, mais on se désengage éventuellement avec lui au snack le plus proche. La fréquentation des Noirs sur le lieu de travail est dédramatisée, licite. Mais, dans son ghetto, chacun contient d'être une autosurveillance permanente. Marshall McLuhan a bien expliqué que, lorsqu'un américain dans sa voiture le matin pour aller travailler, il part au combat. Il est doux et pacifique chez lui, dur et inaccusable quand il arrive à son bureau. Une collaboration sur le terrain de la lutte pour la vie ne peut aller très loin.

reproche mnet : « Pourquoi venez-vous nous mettre mal à l'aise ? »

La gamme des rapports entre Blancs et Noirs oscille entre les efforts un peu idéalistes et le racisme, tel qu'on le trouve toujours dans le Sud. Nous sommes entrés par hasard chez un coiffeur de La Nouvelle-Orléans. Le coiffeur questionne, bavarde, avant de prendre tout le salon à témoin : « Non mais, écoutez ça, un reportage sur les Noirs ! Vous ne pouvez pas m'expliquer mon vieux, on va tout vous expliquer. » Quand tout le monde a fini de rire, avec cette mise en scène spontanée que facilite un bignou ramené par ce coiffeur, un garçon coiffeur vient vers nous et « explique » : « Tout d'abord, quand vous écrivez le mot noir, écrivez-le correctement, c'est-à-dire (nègre). » Et le patron d'enchâsser : « On vous a dit qu'ici nous avions des préventions contre les Noirs. C'est faux. Nous sommes d'accord pour que chacun en possède deux ou trois. »

La conversation se poursuit sur ce ton un moment, puis viennent les vraies confidences : « Les Noirs sont désormais mieux traités que les Blancs. Si vous songez à créer un petit commerce, le Noir le fera avant vous, parce qu'il recouvre l'aide du gouvernement fédéral. » Son propos nous rappelle une réflexion de Mr. Elle : « Les progrès économiques se sont retournés contre les Blancs, parce que ceux qui se trouvent au contact des Noirs. C'est à eux qu'on a demandé de partager leur emploi avec les Noirs. » Et, concluant l'avocat Klux Klan. « Il y a eu davantage, dit-il, de rassemblements du Klan dans les années 70 que dans les années 60. » C'est vrai, mais si le Klan a gardé son vrai, du décorum et des mises en scène macabres, il poursuit de plus en plus ses objectifs par des moyens judiciaires.

Si les Noirs et les Blancs entretiennent aux États-Unis des rapports qui sont généralement d'incompréhension mutuelle, il faut aussi mentionner certains aspects de la psychologie de l'homme noir, que le Blanc ne perçoit pas toujours. Les ouvrages écrits par des Noirs, comme *l'Homme insoumis* de Ralph Ellison, ou *Up from Slavery* (« Emergence de l'esclavage »), de Booker T. Washington. *The Soul of the*



LEONIDAS by Clarks
pied plume
PRODUCTION CLARKS SHOES FRANCE
A lire en priorité...
ANNE PONS
Le Tour de France
par Camille et Paul
deux enfants
d'aujourd'hui
60 000 exemplaires
vendus
TCHOU

LA MANCHE PAR HOVERLLOYD : DE MARS A MAI, C'EST ENCORE MOINS CHER.

Cette année, au printemps, vous pouvez profiter d'un tarif encore moins cher que celui de l'année dernière à la même époque : jusqu'au 17 Mai, à partir de 205 F pour la voiture et jusqu'à 5 passagers gratuits (dont le chauffeur). Vous partez de Calais et vous arrivez à Ramsgate, 40 minutes plus tard, à deux pas de l'autoroute A 299/M2 qui vous conduit jusqu'à Londres.

VOUS PAYEZ POUR LA VOITURE, LES 5 PASSAGERS SONT GRATUITS.

HOVERLLOYD
24, RUE DE SAINT-QUENTIN
75010 PARIS TEL. : 278.75.05 - CALAIS : 34.67.10
OU DANS LES AGENCES DE VOYAGES.

LOTO c'est pas cher

LO 88

MATELAS et SOMMIERS et ENSEMBLES

TRECA EPEDA SIMMONS

EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI

CAPELOU

Seule adresse de vente
27, AVENUE DE LA REPUBLIQUE PARIS XI^e M^{étro} Parmentier TEL. 557.66.35

Cet été, venez où les autres ne seront pas. Loin de tout et seulement à quelques heures d'autoroute de Paris. Venez écouter le silence de notre forêt. Regarder les couleurs d'un lac au petit matin, respirer, marcher des heures, seul avec vous-même. Loin du monde et près du ciel : en AUTRICHE.

Pour recevoir une documentation complète sur l'Autriche, retournez-nous le bon ci-dessous et parlez-en à votre agent de voyages.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____

Office National Autrichien du Tourisme
12, Rue Auber, 75009 PARIS

AUSTRIAN AIRLINES

EUROPE

Italie

Les partis refusent de céder au chantage des Brigades rouges

(Suite de la première page.)

Mais beaucoup d'Italiens ont été choqués par la mort des cinq membres de l'escorte d'État, et par l'enlèvement du président de la D.C. « Moro est vieux », s'exclame une habitante de la Borghate de Labaro, à la périphérie de Rome, « Mais ces cinq pauvres jeunes gens... »

Le matin de l'attentat, de nombreux ouvriers n'avaient pas attendu la consigne de grève générale pour sortir de leurs usines. A l'extrême gauche, seuls, quelques groupes minuscules ont appuyé les « brigadistes », et aucune voix n'a osé officiellement s'élever en leur faveur. On est donc très loin de « soulèvement populaire » auquel ils rêvent en se prenant pour « l'unité-garde armée du prolétariat ».

Le gouvernement a d'ailleurs résisté, jusqu'à présent, à l'engrenage violente de répression qui peut permettre aux terroristes d'approcher un peu de leur objectif à moyen terme : l'installation d'un pouvoir fort et la rupture au sein du parti communiste. Cette modération est d'autant plus louable qu'une majorité d'Italiens seraient prêts à accepter une législation plus sévère.

En enlevant M. Moro, les Brigades rouges ont cependant démontré qu'aucun Italien n'était à l'abri du terrorisme. Depuis deux semaines, on entend d'inquiétantes remarques : « Les gardes du corps sont inutiles... même les voitures blindées ne servent à rien... »

Les terroristes sont parvenus, d'autre part, à discréditer l'État ou, pour le moins, à souligner sa faiblesse et sa désorganisation. Que trois voitures employées par

le commando aient été successivement retrouvées dans la même rue en dit long sur l'ineffectivité des forces de l'ordre. Le magistrat ne se distingue pas non plus en s'interrogeant, une semaine après l'attentat, sur l'authenticité de la photographie de l'otage. On comprend que la libération du baron Empain et tous les cocoricos qui l'ont accompagnés en France, provoquent ici un certain désarroi.

Tant que le « procès » de M. Moro se poursuivra, la politique italienne sera plus ou moins paralysée. On verra, après le déroulement de ce drame, si les démocrates-chrétiens et les communistes se rapprocheront un peu plus les uns des autres ou, au contraire, s'opposent. Une chose est sûre : la prochaine élection présidentielle, prévue en décembre 1978, aura une importance accrue. Il faut s'attendre à de grandes manœuvres et de nombreux rebondissements, même si on avance déjà dans les milieux communistes, nom d'un « thème propre ». M. Benigno Zaccagnini, actuel secrétaire général de la démocratie chrétienne.

ROBERT SOLÉ

● Répondant à une accusation formulée par l'hebdomadaire soviétique *Pravda* selon lequel la Chine aurait « aidé » à l'enlèvement de M. Aldo Moro, le *Quotidien du peuple* écrit, vendredi 31 mars, que « le peuple chinois ne peut pas être accusé de terrorisme » et estime que l'accusation prouve seulement « la dégradation de l'appareil de propagande de l'U.R.S.S. ».

Portugal

DISSENSIONS DANS LA HIÉRARCHIE MILITAIRE

Le chef d'état-major de l'armée de terre est démis de ses fonctions

Lisbonne (A.F.P.). — Le chef d'état-major de l'armée de terre portugaise, le général Rocha Vieira, a été démis de ses fonctions, le jeudi 30 mars, par le président de la République, le général Antonio Ramalho Eanes. Celui-ci a d'autre part invité le gouverneur militaire de Lisbonne, le général Vasco Lourenço, à démissionner. Ces mesures traduisent un profond malaise au sein des forces armées, et pourraient annoncer un remaniement de plus vaste ampleur.

De sérieuses divergences étaient apparues entre le général Rocha Vieira et Vasco Lourenço. Le général Lourenço était le dernier officier de gauche à détenir encore à la fois un poste politique — il est membre du Conseil de la Révolution — et un commandement opérationnel. Simple capitaine en 1974, il joua un rôle important dans la « Révolution des œufs », et, ensuite, au sein du Conseil de la Révolution. Il fut nommé général de brigade à titre temporaire lorsqu'il prit le commandement militaire de la région de Lisbonne, en novembre 1975.

Mais cette ascension rapide provoqua l'opposition des éléments militaires de droite, dont l'hostilité ne s'est pas démentie depuis. Il devait être par la suite le cible

de plusieurs campagnes de la presse conservatrice. La dernière, tout récemment, a été d'une promotion militaire dont il avait bénéficié. De capitaine, le grade réel qu'il conserva malgré sa nomination temporaire comme général, il venait d'être promu commandant. Une décision qui aurait été également désapprouvée par le général Rocha Vieira, proche des secteurs militaires de droite.

Il s'agit là d'une épreuve difficile pour le chef de l'État, le général Eanes, qui est chef d'état-major général des forces armées et président du Conseil de la Révolution. Le président de la République a toujours tenté de maintenir un équilibre entre les tendances à l'assouplissement et à l'instauration militaire.

A TRAVERS LE MONDE

Haute-Volta

● LE GENERAL SANGOULE IAMZANA, chef de l'État voltaïque, a officiellement annoncé, jeudi 30 mars, qu'il serait candidat à l'élection présidentielle du 14 mai. — (A.F.P.)

Mozambique

● LE GENERAL SERGUEI BOLOKOV, vice-ministre soviétique de la défense, a commencé, le 29 mars, une visite au Mozambique, sur l'invitation

« Le Monde » tient à la disposition de ses lecteurs les pages « Evénements » parues depuis octobre 1977.

Ces pages, extraites de numéros maintenant épuisés, sont susceptibles de compléter une documentation personnelle sur les sujets les plus divers (la liste en sera adressée sur demande écrite exclusivement).

Prix de l'exemplaire : 1 F + 0,30 F de frais d'envoi

Le Monde, 10, rue de Valenciennes, 75013 Paris.

tion de M. Alberto Chipanda, ministre de la défense. — (A.F.P.)

Tunisie

● M. FRANK JUDD, secrétaire d'État britannique aux affaires étrangères, a fait, les 29 et 30 mars à Tunis, une visite officielle de deux jours au cours de laquelle il a été reçu par le président Bourguiba et s'est entretenu avec M. Abdallah Fehat, ministre de la défense nationale et M. Ibrahim Turki, son homologue tunisien, « des meilleurs moyens de renforcer la coopération entre les deux pays ». — (U.P.I.)

Turquie

● LE SOUS-SECRETARIE D'ÉTAT AMÉRICAIN M. WARREN CHRISTOPHER a passé, le 29 mars, vingt-quatre heures à Ankara, il a remis à M. Ecevit, un message du président Carter affirmant son intention d'améliorer les relations entre les deux pays et de reprendre l'aide militaire et économique à la Turquie. Le message contenait, selon un communiqué officiel, « des propositions concrètes qui respectent un caractère plus définitif après le retour de M. Carter à Washington ».

A la suite de cette visite, deux chasseurs Phantom étaient attendus, le 31 mars, à la base aérienne d'Eski-Sehir. Il s'agit du début de la livraison des quarante appareils promis par les États-Unis. — (A.F.P.)

Espagne

La préparation du congrès provoque de sérieux remous au parti communiste

De sérieux remous agitent le parti communiste espagnol dans l'actuelle phase de préparation de son congrès, prévu du 19 au 23 avril à Madrid. Le projet de M. Santiago Carrillo, son secrétaire général, d'abandonner la référence « léniniste » dans les statuts est, en particulier, vivement contesté à la base, ainsi que l'insuffisance de la concentration à ce propos. M. Carrillo vient, d'autre part, de déclarer à l'hebdomadaire « Cambio 16 » que le président Adolfo Suarez constitue « la seule garantie que l'Espagne ne sera pas de nouveau divisée en deux camps irréconciliables ».

De notre correspondant

Madrid. — De sérieuses tensions sont en train de se produire à l'intérieur du P.C. espagnol, à quelques semaines de son neuvième congrès national — le premier dans la légalité depuis plus de quarante ans — et de la tenue de la conférence démocratique interne qui a caractérisé, selon eux, les assemblées locales du parti réunies pour discuter les thèses du prochain congrès. Les signataires se présentent comme des défenseurs du léninisme, dont la direction du P.C.E. affirme qu'il ne peut pas être le mariage de raison de l'Union et l'irresponsabilité de M. Carrillo, « à ses critiques excessives à l'égard de l'Union soviétique et à son mépris pour le mouvement ouvrier », et de la « démolition » perceptible « chez beaucoup de camarades ». Après avoir indiqué qu'ils ne se sentent pas liés par les conclusions de l'assemblée provinciale du parti, ils affirment qu'ils dénonceront le prochain congrès « si continuent les méthodes autoritaires et répressives ».

D'autres remous se sont produits chez les communistes asturiens à la fin de la semaine dernière. Au cours de l'assemblée régionale du parti, les onze députés régionaux ont abandonné la séance pour protester contre la façon peu démocratique à leur gré, dont les débats avaient été préparés. Deux membres du comité régional et du comité central, MM. Vicente Alvarez Areces et José Ramon Herrero Merediz, se trouvèrent parmi eux. Ce dernier a démissionné de son poste au comité central, après avoir expliqué ses positions au cours du prochain congrès.

Deux autres députés régionaux, d'Orvedo, de Gilon, d'Aviles, c'est-à-dire des trois principales villes des Asturies, avaient déjà manifesté leur opposition à l'égard de la référence léniniste dans les statuts du parti. L'incident de la semaine dernière n'a pas été provoqué directement par la discussion de ce point litigieux, mais plutôt de la part des protestataires, par le caractère monolithique que la direction régionale a voulu donner à la réunion. Ils ont affirmé qu'ils n'ont pas voulu rompre avec le parti, mais qu'ils ne voulaient pas non plus se taire. « Afin de ne pas être complétement procédés incorrects et préjudiciables pour le parti ».

Depuis plusieurs mois, une bonne partie de l'organisation asturienne (elle compte dix mille adhérents) est en état de fronde permanente contre la direction du parti. Car, premièrement, le désaccord est apparu à propos du rôle de la Fasionaria au Parlement. Mme Dolores Ibarruri, présidente

CORRESPONDANCE

La réunion du tribunal Russell à Francfort

A la suite de l'article publié dans le numéro du 27 mars de la rubrique du tribunal Russell à Francfort, MM. Claude Bourdet et Jean-Pierre Faye, membres du tribunal, nous ont fait parvenir les précisions suivantes.

Les « jeunes socialistes » continuent à soutenir le tribunal et l'ont fait savoir, et leur président, qui n'est autre que moi-même, ne retirait pas son soutien.

Les jeunes libéraux ont soutenu qu'ils avaient été obligés de retirer leur soutien à cause des pressions exercées sur eux, mais ils ont ajouté que cela même démontrait l'extrême utilité du tribunal.

Les très nombreux comités de soutien constitués dans toute l'Allemagne fédérale appartiennent aux orientations les plus diverses ; personne ne s'étonne, par conséquent, de leurs problèmes intérieurs et leurs divisions, d'ailleurs relatives, n'influençant en rien le tribunal, qui a été créé et qui fonctionne tout à fait indépendamment de ces mouvements.

La présence de toute la presse et de la radio et télévision, à des fins exceptionnelles, à la session du tribunal, les nombreux comptes rendus aux orientations les plus diverses, montrent l'importance du tribunal et ne sauraient être sous-estimés.

Beaucoup de libéraux et progressistes ont récemment présenté l'événement que le Monde a donné de l'événement une version allant dans le sens des attaques des autorités de Bonn et de la presse réactionnaire allemande.

ASIE

Japon

Paysans et « gauchistes » continuent à harceler la police à l'aéroport de Narita

De notre correspondant

Narita. — Tandis que commence la réparation de la tour de contrôle de l'aéroport de Narita, dont les installations ont été détruites, dimanche 26 mars, par des étudiants, et que le gouvernement demande à la Diète l'appui des partis d'opposition pour renforcer les lois contre la subversion, sur le terrain, le harcèlement continue.

Après la destruction par la police d'une « forteresse » sur terrain parfaitement équipée (dortoirs, salles de douches, réfrigérateurs, machines à laver et cinq lignes de téléphone), où habitait un « cinquantaine » d'étudiants, ces derniers ont attaqué mercredi dans la nuit un des hôtels de l'aéroport, le Nihko, géré par Japan Airlines. Une vingtaine de cocktails Molotov ont causé des dégâts dans le hall et le gardien a dû être hospitalisé.

Il y a actuellement autour de Narita une trentaine de camps militaires surmontés de drapeaux de différentes factions gauchistes soutenant la ligne d'opposition à l'aéroport (Sanal Do-mo). La police ne peut les déloger car ils sont sur des terrains privés. En cas d'affrontement, des renforts arrivent en quelques heures de Tokyo et des environs. Les paysans affirment qu'ils peuvent lutter pendant « trente ans ».

Devant cette détermination, la police envisage d'autoriser ses hommes à utiliser leurs armes à feu (jusqu'à présent, ils n'ont officiellement le droit qu'aux gaz lacrymogènes et aux canons à eau). Pour tenter de trouver une solution au conflit de Narita, des fonctionnaires du ministère des transports ont rencontré mardi à Tokyo, pour la première fois en dix ans, des représentants de la Sanal Do-mo.

Chine

PLUSIEURS EXECUTIONS SONT ANNONCÉES OFFICIELLEMENT

Pékin (A.F.P.). — Un Chinois âgé de 23 ans, Hsu Kwai-chang, a été condamné à mort par un cour populaire de justice et exécuté « sur-le-champ », afin, que un avis officiel en date du 31 janvier 1978 observé à Kunming, capitale de la province méridionale du Yunnan. Il était accusé de viol de propagation de rumeurs nuisibles au président Hsu Kuo-feng et de vols.

Quatre autres personnes ont été condamnées à mort avec des « relations illégales entre hommes et femmes » sur le champ », afin, selon l'avis officiel, que cela serve d'avertissement.

Enfin, treize « groupes contre-révolutionnaires » ont été démantelés et huit de leurs chefs exécutés fin janvier à Hangchow (Chekiang). A Canton, un autre « contre-révolutionnaire » a été passé par les armes à la mi-février.

Philippines

LE PRÉSIDENT MARCOS ANNONCE QUE DEUX MILLE MILITAIRES ONT ÉTÉ SANCTIONNÉS POUR AVOIR TORTURÉ DES DÉTENUS

Manille (A.F.P.). — Le président Marcos a révélé jeudi 30 mars que plus de 2 000 militaires avaient été excusés de l'armée et que 300 d'entre eux avaient été emprisonnés, pour avoir torturé ou maltraité des détenus.

Répondant aux accusations de l'opposition, M. Marcos a rappelé une nouvelle fois que son gouvernement condamnait l'usage de la torture, et que les autorités militaires continueraient de sanctionner tous les coupables. Les partis de l'opposition ont reproché la question des droits de l'homme à l'occasion de la campagne pour les élections législatives du 7 avril.

« Une distinction entre les « droits politiques » et les « droits économiques », M. Marcos a déclaré que son gouvernement méritait l'accueil en prononçant la question des droits de l'homme, mais qu'il ne s'agit pas de sanctions, mais seulement que l'inspection du gouvernement serait portée « sur ce qui est nécessaire dans l'immédiat ».

Le président philippin a ajouté toutefois que cela ne signifiait pas que les droits politiques ne seraient pas respectés, mais seulement que l'inspection du gouvernement serait portée « sur ce qui est nécessaire dans l'immédiat ».

D'autres ministères veulent leurs ressources augmentées : celui de la police, des prisons et de la justice et celui des mines. Le fonds secret servant à tous les ministères, qui peuvent y puiser sans justification, passe de 14 à 24 millions de rands.

Le ministre des finances espère que son budget, fixé à 9 milliards 411 millions de rands (9 milliards 785 millions en 1977), permettra une légère relance de l'économie philippine. Il compte sur la bonne tenue de l'ordre des cours qui nettement repris ces derniers temps, sur des importations prudentes et une stimulation des exportations. Il a annoncé le maintien de la parité officielle du rand par rapport au dollar (1:15 dollars).

CHRISTIANE CHOMBEAU.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS QUATRE ANS

Le budget de la défense est en légère diminution

De notre correspondant

Johannesburg. — Les menaces économiques extérieures ont conduit, selon le secrétaire Owen, exécutif du ministère des finances, la principale préoccupation du gouvernement lors de la préparation du budget sud-africain 1978-1979. Il s'expliquait aux députés du parlement le mercredi 29 mars qu'il avait mis l'accent sur le secteur civil au détriment des dépenses militaires.

Pour la première fois depuis quatre ans, le budget de la défense est en légère diminution, 6,04 %, puisqu'il doit passer de 1 654 000 000 de rands (1) à 1 554 375 000 rands. Raison essentielle de cette réduction : l'accent sera mis davantage sur une

économie de guerre « globale », incluant donc le secteur civil, et pas seulement sur le renforcement des capacités militaires. L'intervent déjà lors des budgets précédents.

Le ministre a aussitôt ajouté qu'un crédit supplémentaire de 123 millions de rands est à la disposition de la défense si le besoin s'en faisait sentir. Cette somme, selon le ministre, provient des réservations de certains programmes militaires (très vraisemblablement de l'annulation de la vente par la France de deux corvettes et de deux sous-marins de la classe Agosta. Si ce crédit était utilisé, le budget de la défense se trouverait, en réalité, augmenté de 15,4 %.

En préparant son budget, M. Horwood a apparemment essayé de faire plaisir à tout le monde : les impôts directs ont en effet substantiellement réduits et compensés par les impôts indirects. De même, certaines taxes indirectes ont été supprimées. L'objectif est de stimuler les investissements intérieurs, mais le résultat sera, pratiquement, un élargissement du fossé entre les riches et les pauvres.

Certes, le gouvernement a décidé de supprimer une taxe spéciale de 2,50 rands que chaque Africain de dix-huit à soixante-cinq ans devait payer, mais cela ne compensera pas la taxe de 4 % qui sera perçue sur tous les revenus à partir de juillet prochain. Les habitants des îles africaines, qui consacrent l'essentiel de leur budget à l'alimentation, faisaient triste figure jeudi devant le parlement. Les pensions (325 rands pour les Noirs, 525 rands pour les Indiens et métis, 9 rands pour les Blancs), l'augmentation du budget de l'éducation pour les Noirs (passant à près de 144 millions de rands) n'est pas parvenue à leur faire oublier que les Blancs, qui représentent 20 % de la population, se voient allouer un budget trois fois supérieur (328 millions) pour l'éducation de leurs enfants. Le secrétaire général de l'Association des professeurs africains, M. E. Dlamane, notait jeudi cette différence. De son côté, le directeur de l'Institut des relations raciales, M. Fred Van Wyk, a assuré que les 165 millions de rands accordés pour la construction de logements pour Noirs étaient insuffisants.

D'autres ministères veulent leurs ressources augmentées : celui de la police, des prisons et de la justice et celui des mines. Le fonds secret servant à tous les ministères, qui peuvent y puiser sans justification, passe de 14 à 24 millions de rands.

Le ministre des finances espère que son budget, fixé à 9 milliards 411 millions de rands (9 milliards 785 millions en 1977), permettra une légère relance de l'économie philippine. Il compte sur la bonne tenue de l'ordre des cours qui nettement repris ces derniers temps, sur des importations prudentes et une stimulation des exportations. Il a annoncé le maintien de la parité officielle du rand par rapport au dollar (1:15 dollars).

LES AUTORITÉS DU BOTSWANA RENVOIENT EN RHODÉSIE PLUSIEURS CENTAINES D'ÉLÈVES ENLEVÉS PAR LES GUERRILLEROS

Quatre cent vingt élèves noirs et blancs responsables de la crise rhodésienne ont été renvoyés en Rhodésie et le Botswana, ont été enlevés mercredi soir 29 mars par des guérilleros nationalistes noirs et conduits dans un village botswanaise, a annoncé jeudi un porte-parole du ministère des affaires étrangères de Rhodésie.

Le chef de la police botswanaise a annoncé que les élèves seraient renvoyés chez eux dès ce vendredi, à l'exception de quarante-huit d'entre eux qui ont exprimé le désir de demeurer au Botswana. Il a précisé que le gouvernement de Gaborone accueille les réfugiés, mais ne veut pas garder de force les personnes contraintes de se rendre sur son territoire.

La décision du Botswana a créé une certaine surprise parmi les observateurs de Gaborone, car ce pays fait partie du groupe des cinq pays « de première ligne », qui soutiennent les dirigeants du mouvement nationaliste et, auparavant, aidés des Rhodésiens conduits au Botswana à gagner la Zambie où sont basés les guérilleros de ce front.

Cette affaire survient au moment où la région frontalière entre la Rhodésie et le Botswana est le théâtre d'une vaste campagne de recrutement menée par les guérilleros favorables à M. Nkomo, dirigeant du ZAPU. — (A.F.P.)

En 1975, des nationalistes noirs avaient enlevé trois cent cinquante étudiants et employés d'une mission catholique du nord-ouest de la Rhodésie et tenté de les conduire de force au Mozambique. La grande majorité avait réussi à s'enfuir. En janvier 1977, quatre cents écoliers blancs avaient été enlevés dans le territoire rhodésien. Au février 1978, cent dix-neuf écoliers avaient été enlevés au Zimbabwe par des maquisards de la SWAPO.

سكوتس الاصل

ENTRE LA

purge

Haute forme de

LES PLUS SOMMES TAPISSE

pour créer sur v un décor de lux

Bon retour

Jocelyn PARIS

134, bd de la Chapelle 75018 Paris

سنة ١٩٧٨

ASIE

LE CONFLIT ENTRE LE VIETNAM ET LE CAMBODGE

Phnom-Penh « purge » les éléments pro-vietnamiens Hanoi forme de nouveaux cadres khmers

Après avoir décrit les ravages que provoquent à la frontière les combats entre Khmers et Vietnamiens, et analysé les thèses de Hanoi sur les causes anciennes et contemporaines de la guerre (1. le Monde des 30 et 31 mars), notre envoyé spécial R.-P. Paringaux s'interroge

sur les raisons profondes d'un conflit et sur l'avenir de la région, alors que les Cambodgiens - purgent - les éléments pro-vietnamiens de leur population. Hanoi ne forme-t-il pas des cadres khmers éventuellement destinés à prendre la relève à Phnom-Penh ?

Hanoi. — Pourquoi les Cambodgiens attaquent-ils ? Cette question nous la sommes posée pendant notre voyage, sans jamais avoir trouvé de réponse convaincante. En effet, dès que l'on quitte les hauteurs officielles où s'élaborent la politique et l'histoire pour descendre le long de la frontière vers la vie quotidienne des gens, les jugements se font plus nuancés. D'autre part, les arguments développés depuis des mois par Phnom-Penh modifient sensiblement certaines perspectives.

Les Vietnamiens expliquent le conflit en parlant de la situation intérieure du Cambodge — difficulté du régime et division classique à la frontière contre l'« ennemi héréditaire » — de la situation internationale — volonté de Pékin de prévenir sur son flanc sud l'émergence d'un Vietnam fort et détenteur de la « ligne révolutionnaire juste ».

Sans doute peut-on entrevoir, à travers cette dernière affirmation, les prémices d'une lutte d'influence durable dans la région entre les deux grandes puissances communistes rivales et leurs alliés, et prévoir les répercussions qu'elle ne manquera pas d'avoir, non seulement sur les nations non communistes d'Asie du Sud-Est, mais aussi sur les mouvements révolutionnaires locaux. On n'en est pas encore tout à fait là et ces projections n'apportent guère de réponse à des interrogatoires beaucoup plus terre à terre sur le conflit.

Jusqu'à présent, exception faite des accusations indirectes du Vietnam, on ignore quasiment tout de l'étendue de l'engagement chinois aux côtés de Phnom-Penh. Pékin paraît être officiellement gardé, depuis le début du conflit, de jeter de l'huile sur le feu ; les seules « manœuvres » chinoises notables pour lutter contre l'influence du Vietnam et de l'Union soviétique dans la région ont surtout été d'ordre diplomatique, depuis le retour au pouvoir de M. Teng Hsiao-ping.

L'aide chinoise est-elle « massive » ?

Selon Hanoi, la poursuite des agressions cambodgiennes aurait notamment pour but d'entraîner la Chine de plus en plus profondément dans la guerre. Peut-il en être ainsi ? Pékin s'est montré et n'approuve peut-être pas systématiquement les initiatives ou les méthodes des dirigeants khmers, dont les Chinois se sont efforcés d'arrêter l'expansion. Finage de marque depuis 1977 ? Quant aux livraisons d'armes, quel pays n'en fournirait pas à un allié en difficulté ? Cette aide est-elle à ce point « massive » que l'armée qui avait pris Phnom-Penh « avec quelques régiments » soit aujourd'hui forte de dix-sept divisions ? Les Vietnamiens l'affirment.

Les Khmers attaquent-ils parce que leurs difficultés internes sont grandes et parce qu'un coup d'état fut fomenté à Phnom-Penh en avril 1977 ?

Selon Hanoi, « Les liquidations des éléments favorables à Lon Nol et à Sihanouk, après 1975, n'avaient pas supprimé toute l'opposition intérieure ». Il appa-

rait que les irréductibles étaient essentiellement ces éléments qui, à travers guerres et purges, sont restés fidèles à la politique de solidarité avec le Vietnam. On nous a même dit à Hanoi que « cinq membres du comité central ont été éliminés », sans nous préciser de qui il s'agissait. « Depuis 1977, dit-on à Hanoi, les purges ont été terribles. Pour les dirigeants de Phnom-Penh, seule l'élimination du dernier des cadres favorables à la solidarité avec le Vietnam permettra d'éliminer tout danger d'une influence vietnamienne ». Il semble qu'à cette époque déjà la rupture était consommée de facto bien que tenue secrète.

Cette volonté des communistes cambodgiens de liquider radicalement toute influence de Hanoi a été affichée avec encore plus d'éclat le 27 septembre 1977, quand M. Pol Pot a révélé l'existence d'un P.C. cambodgien fondé en septembre 1960, soit neuf ans après la naissance du parti issu de l'éclatement du parti communiste indochinois. Pas une seule fois le dirigeant cambodgien n'a mentionné le Vietnam, ni cette solidarité « stratégique et sacrée » dont il parlait encore un an plus tôt. Sans être nommés, les Vietnamiens y étaient violemment accusés de pousseurs des visées annexionnistes et de complices dans l'est du Cambodge des agressions répétées (le Monde des 2 et 3 octobre).

Le Vietnam s'élève contre cette « falsification de l'histoire ». Mais on comprend mieux aujourd'hui les raisons qui ont conduit l'équipe de M. Pol Pot à dissimuler l'existence du P.C. sous le masque anonyme et terrifiant de l'« Angkar » (l'Organisation). Toutefois, cette volonté obsessionnelle de se dissocier du Vietnam, cette nécessité absolue, pour empêcher toute ingérence extérieure, de fermer ses frontières et de se consacrer à la poursuite d'une collectivisation forcée. Toujours, semble-t-il, cette psychose de l'expansionnisme d'un voisin qui compte plus de cinquante millions d'habitants, alors que le Cambodge en a tout au plus huit millions.

À la fin de septembre 1977, M. Pol Pot est allé à Pékin où il a reçu un accueil chaleureux. Devant les dirigeants chinois, il a répété les mêmes accusations. Il est remarquable qu'à ces deux époques charnières — avril et septembre 1977 — aient correspondu les deux grandes vagues de combats frontalières dont nous avons constaté les dégâts au sud du Vietnam. Des responsables locaux vietnamiens civils ou militaires ont, à plusieurs reprises, estimé que les attaques étaient motivées par le désir des Cambodgiens de récupérer par la force des territoires annexés à la Cochinchine du temps des Français.

On nous a parlé de tracts et de déclarations par haut-parleur allant dans ce sens. Mais, ici encore — à moins d'admettre, comme certains ici, que les dirigeants de Phnom-Penh « sont complètement fous », ou que la Chine est prête à s'engager à fond dans le conflit, — comment expliquer ces attaques, étant donné le rapport de forces inégal et les

De notre envoyé spécial

risques d'un retour de bâton vietnamien qui pourrait réduire le Cambodge à merci si les responsables de Hanoi ne voient qu'ils en avaient, politiquement, la possibilité ?

Devant ce tableau complexe où tant d'éléments s'enchevêtrent, on se perd en conjectures. Ce que l'on peut constater, à l'issue de ce voyage, c'est l'éventail de solutions que les Vietnamiens ont mis en place avec leur efficacité habituelle :

— Sur le plan militaire, l'armée vietnamienne, reprise en main après les revers initiaux d'avril 1977, pèse sur la frontière. Elle crée sans doute autant de difficultés aux Cambodgiens que ceux-ci posent de problèmes au Vietnam par leurs raids dévastateurs. « Nous pourrions, si nécessaire, nous accommoder d'une tension prolongée sur la frontière et tenir les Khmers à bonne distance », dit un officier. En outre, l'hypothèse d'une solution militaire du différend ne peut être exclue a priori.

— Sur le plan diplomatique, les Vietnamiens ont pris les devants en proposant sur Nations unies et aux pays non alignés un projet de règlement négocié qu'ils estiment inattaquable. C'est d'ailleurs la première fois qu'un pays communiste requiert la présence d'observateurs étrangers à ses frontières. L'obstination de Phnom-Penh, qui, jusqu'à présent, n'a pas répondu à cette proposition, ne peut qu'alimenter l'argumentation vietnamienne d'une « guerre-prétexte ». Car, dit-on à Hanoi, quelle meilleure garantie les Khmers pourraient-ils obtenir de l'intégrité de leurs frontières ? Il conviendrait toutefois de s'entendre au préalable sur leur tracé exact. D'autre part, les Vietnamiens ne pensent pas que la voie de la négociation n'est pas complètement fermée ; mais ils ont parfois, comme ce haut fonctionnaire, une façon particulière de former leur pensée : « Des négociations devraient avoir lieu bientôt. Cette situation ne peut plus durer. Or bien les dirigeants cambodgiens changent de politique, ou bien les membres du P.C. poursuivent leur politique de division des peuples indochinois, le peuple cambodgien saura choisir, nous en sommes convaincus ! »

— Sur le plan de la propagande, on l'a vu, Hanoi n'est pas en reste. Tout a été mis en œuvre pour discréditer l'adversaire. Le meilleur about du Vietnam est peut-être actuellement l'imagerie sanglante que le Cambodge, à travers les récits de réfugiés, a donnée de lui-même depuis trois ans. Chaque jour, la presse et le radio vietnamiennes dénoncent les horreurs du régime de Phnom-Penh, qui ne s'est jamais défendu.

Une ligne rouge à ne pas franchir

Enfin, toujours soucieux de ménager l'avenir, les Vietnamiens se sont efforcés, contrairement à ce que leurs adversaires, à ne pas inciter les deux peuples à la haine raciale et à ne pas renouer le passé. Bien au contraire, tout est fait pour dissocier le peuple khmer de ses dirigeants « réactionnaires » et sanguinaires. Les prisonniers de guerre sont considérés comme des victimes, et l'on prend grand soin de leur « éducation politique » par les Vietnamiens. On ne laisse pas penser que ceux-ci disposent déjà d'une carte maîtresse. Une fois « réformés », ces Khmers iront-ils demain susciter et incendier, dans quelque maquis cambodgien, une nouvelle « guerre de libération populaire » ?

C'est la question que se posent bien des diplomates à Hanoi, et chacun de rappeler le précédent des « Khmers-Vietnams ». « Ce pourrait être là, ajoute-t-on de même source, l'occasion de réagir, moins rapidement mais plus discrètement et sans trop se « mouiller », ce que l'on ne veut pas faire exciter trop ostensiblement par l'armée vietnamienne. » Mais une telle manœuvre serait-elle tolérée par les amis du Cambodge ?

On le voit, le Vietnam est bien installé sur des positions de force. Il peut attendre la suite des événements. Il pourrait aussi les précipiter. « Il existe quelque part une frontière invisible, une ligne rouge à ne pas franchir si l'on veut éviter que le conflit ne prenne des proportions internationales, nous dit un ambassadeur à Hanoi, en faisant allusion à la Chine. Le Vietnam en est conscient et il lui reste, sur son propre territoire, bien des problèmes à résoudre après toutes ces guerres. Il n'en veut pas d'autre, mais il est probable que son dynamisme en toutes choses n'a pas fini de susciter dans la région autant d'admiration que d'appréhensions. »

R.P. PARINGAUX.



DES PRIX FANTASTIQUES DANS TOUS LES RAYONS

CREDIT GRATUIT* 9 MOIS

ET PARTICIPEZ AU GRAND JEU SEMAINE FANTASTIQUE

AVEC CHRISTIAN MORIN MARYSE, VIVIANE, ROBERT WILLAR D'EUROPE 1.

Galeries Lafayette

* A partir de 1000 f d'achats, dès acceptation du dossier et à l'exception de quelques articles marqués d'un point rouge.

LES PLUS SOMPTUEUSES TAPISSERIES



pour créer sur vos murs un décor de luxe raffiné

Si vous désirez enrichir le décor de votre intérieur, choisissez une magnifique tapisserie de style, peinte à l'aquarelle, réalisée dans l'esprit même des traditions occidentales ou une autre moderne, élégante et signée à la main par l'artiste, livrée toute prête à être tendue. L'équilibre des motifs et la symphonie de leurs couleurs apporteront cette chaleur humaine qui donne une atmosphère à votre intérieur.

Bon à retourner à : CHRISTAL GALLERIE 11, rue Comte F. Gastaldi - MC MONACO

Veuillez m'envoyer, sans engagement, votre catalogue en couleurs sur vos splendides collections de tapisseries. Ci-joint 3,40 F en timbres pour participer aux frais.

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____

حکومتی اخبار

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

L'U.D.F. et le R.P.R. se concertent pour ouvrir à l'opposition les bureaux de certaines commissions

Réunis le jeudi après-midi 30 mars à l'Assemblée nationale, les députés du parti républicain, du Centre des démocrates-sociaux et du parti radical ont officialisé la constitution du groupe parlementaire de l'Union pour la démocratie française, dont les trois formations avaient décidé la création après les élections législatives.

« de manière plus vigoureuse et plus dynamique » de la lutte contre les inégalités sociales, la redéfinition d'un statut de la famille, le renforcement de la sécurité des citoyens et d'une façon générale, la pratique « tous concernés et dans tous les domaines d'une politique plus ouverte de décentralisation des décisions ».

à ce sujet. Nous laissons les commentateurs à qui veut les faire. Peu nous importe ! Le président du conseil de l'U.D.F., M. Jean Lecanuet, et les trois vice-présidents, Mme Françoise Giroud, MM. Jean-Pierre Fourcade et Jean-Pierre Soisson, ont participé à la réunion. A propos de la formation du nouveau gouvernement, M. Lecanuet a évoqué l'éventualité de la reconduction de M. Barre dans sa charge de premier ministre en disant : « M. Raymond Barre est parfaitement capable de concilier — et il est peut-être un des rares hommes à pouvoir le faire dans les circonstances présentes — la nécessité d'assurer la continuité de la politique de lutte contre l'inflation et celle d'assurer sur des bases solides de nouvelles étapes sociales dont le calendrier sera à fixer par le gouvernement ».

M. Ballanger est réélu président du groupe communiste...

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale, qui compte quatre-vingt-six députés, a tenu le jeudi 30 mars au Palais-Bourbon une journée d'étude pour préparer la rentrée parlementaire. Il a reconduit à sa présidence M. Robert Ballanger (Seine-Saint-Denis) et élu quatre vice-présidents : M. André Lajoine (Ailier), membre du bureau politique ; M. Guy Ducloux (Hauts-de-Seine), M. Marcel Rigout et Mme Hélène Constans (Saut-Vienne) ; M. Maurice Andrieux, député du Pas-de-Calais, vice-président de l'Assemblée sortante, sera candidat à la présidence de l'Assemblée ; Mme Marie-Thérèse Goumard (Seine-Saint-Denis), qui présidait le groupe communiste du Sénat, briguera l'une des vice-présidences.

présidence à son groupe constituerait à l'égard de ce dernier « une mesure discriminatoire, en contradiction avec l'affirmation de M. Chaban-Delmas selon laquelle celles et ceux qui ont voté communiste sont des Français et des Français comme les autres, membres égaux de la communauté nationale ».

... ET M. LABBÉ DU GROUPE R.P.R.

M. Claude Labbé, député des Hauts-de-Seine, a été réélu par acclamation, jeudi 30 mars au Palais-Bourbon, à la présidence du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale. Après avoir approuvé les statuts du groupe et la déclaration politique constitutive, les députés R.P.R. ont désigné leur bureau composé, outre le président, de cinq vice-présidents, de douze membres élus et des membres de droit, qui sont le président et le secrétaire du mouvement, M. Chaban-Delmas, ex-président ministériel, ont été élus vice-présidents ; MM. Jean Falala (Marne), Robert-André Vivien (Val-de-Marne), Vincent Anquet (Vendée), Gérard Marie Gaudin (Atlantiques) et Guy Guernier (Finistère). Le groupe R.P.R. compterait d'ores et déjà cent cinquante-deux membres.

de l'Assemblée nationale

prenant que l'ancien ministre venait de partir en vacances dans la mer des Caraïbes. La réunion du groupe n'a pas permis de convaincre M. Chaban-Delmas de revenir sur sa décision, alors que M. Edgar Faure souhaitait qu'un vote ait lieu aussitôt, comme cela était prévu par le règlement, et rappelait qu'il se soumettrait au verdict. M. Chaban, qui s'était peut-être engagé trop vite et trop inopinément en faveur de M. Edgar Faure — beaucoup de ses amis regrettaient qu'aucun « troisième homme » ne puisse se présenter — ne pouvait plus se dérober. M. Labbé, espérant malgré tout aboutir à une solution, convoquait alors le bureau du groupe. M. Camille Desrosiers, député de Bouche-du-Rhône, regrettait que l'on n'ait pas voté à chaud, car, selon lui, « les députés étaient tellement choqués du comportement de Chaban qu'il n'aurait pas recueilli une voix ». Un jeune élu semblait tout déçu que l'ancien premier ministre n'acceptât pas de courir sa chance devant son groupe, demandant : « Il n'était donc pas si sûr que cela de gagner ? », et ajoutant : « Ce n'est pas républicain ». Les plus chevronnés tentaient de démontrer : « Chaban groupe enfin l'Assemblée de se composer de Chaban qui l'a fait battre à l'Élysée en 1974. »

« même par téléphone », que sa candidature n'était « télévisée par personne », et rappela les arguments contenus dans sa lettre aux députés (le Monde du 11 mars), il s'en est pris avec violence « aux instances et aux dirigeants du Mouvement qu'il faut punir de leur malhonnêteté politique ».

Delmas ne fera aucune déclaration, sauf si cela est nécessaire sur le plan de la morale politique. Dix jours après le second tour des élections, le groupe R.P.R. sort de cette nouvelle épreuve sérieusement secoué, bien qu'il s'agisse cette fois-ci d'une question d'homme et d'un accord doctrinal. Personne au cours de cette journée n'a en effet sérieusement contesté l'orientation politique donnée par M. Chaban-Delmas, et le groupe a même rendu hommage à son action, « qui a consacré l'échec du groupe socialiste dont l'ambition était de dépasser le groupe gaulliste ». M. Chaban-Delmas en portant son offensive sur le terrain parlementaire, pouvait penser que les positions de M. Chaban et étaient moins assurées que sur le terrain du mouvement lui-même. En se plaçant en définitive, hors du « compagnonnage » et en ne devant son éventuelle élection qu'à l'appartenance de voix non gaullistes, M. Chaban-Delmas ne peut conserver au sein du R.P.R. qu'une audience restreinte et contestée, à moins de transformer son essai et de provoquer une cassure aux conditions plus profondes mais encore imprévisibles.

Vaines tentatives

An sein du bureau du groupe, l'atmosphère était particulièrement tendue et nerveuse. Toutes les interventions ont été faites sur le ton d'une grande émotion pour tenter de faire revenir M. Chaban-Delmas sur sa décision. Tour à tour, MM. Michel Debré, Pierre Messmer et Couve de Murville ont insisté sur la nécessité de préserver l'unité des gaullistes. MM. Marçhte et Vivien, naguère « chabanistes » et membres du gouvernement de l'ancien premier ministre, ont évoqué leurs combats communs et même le compagnonnage et la Résistance. Mme de Flahaut a rappelé qu'elle était son délégué à Paris pendant sa campagne présidentielle. Tous l'ont admiré, parfois avec des accents pathétiques, de renoncer à se présenter hors du mouvement gaulliste, et certains lui ont fait remarquer que dans de telles conditions, il serait à dix contre les gaullistes ou battu par les gaullistes. Rien n'a pu ébranler sa résolution. La vivacité s'est accrue lorsque M. Chaban-Delmas a proclamé : « Le gaullisme, la tradition, c'est moi. Je suis un homme poursuivi par la calomnie et vous n'êtes pas contents. » Mais après avoir affirmé qu'il n'avait aucun contact avec l'Ély-

« même par téléphone », que sa candidature n'était « télévisée par personne », et rappela les arguments contenus dans sa lettre aux députés (le Monde du 11 mars), il s'en est pris avec violence « aux instances et aux dirigeants du Mouvement qu'il faut punir de leur malhonnêteté politique ».

LE PRÉSIDENT DU GROUPE R.P.R. : pas de concertation dans l'irresponsabilité.

A l'issue de la réunion du groupe R.P.R., M. Claude Labbé a rappelé que les députés gaullistes, dans leur majorité, n'acceptent pas l'idée de confier la présidence de certaines commissions à l'opposition. Il a notamment déclaré : « Nous tiendrons dans la majorité toute notre place, mais rien que notre place, et nous aurons la volonté de représenter plus volontiers que nos électeurs. Cette volonté, c'est le refus du programme commun et un désir d'ouverture que nous ne voulons pas reconnaître. »

Advertisement for 'BRADERIE MONSTRE AUX FOURRURES DU NORD' on 'VENDREDI 31 MARS et jours suivants'. It features a large list of fur items and prices, such as 'Rat d'Amérique ranch pastel dark' for 4150 F and 'Lapin naturel' for 750 F. The ad also includes a 'Collection VISON' and 'Collection PRESTIGE' section. The store is located at 115, 117, 119, r. La Fayette and 100, Av. Paul Doumer, Paris 10e and 16e.

POLITIQUE

Le vote des électrices a été déterminant pour le succès de la majorité

Depuis que les femmes votent, on se demande quelles modifications peut introduire leur participation à la vie politique. En prenant l'excellente initiative pour la sociologie électorale de faire voter les femmes et les hommes dans des bureaux différents, la ville de Vienne (Isère) permet de préciser l'originalité du comportement électoral des femmes.

Pour quantifier cette originalité, nous avons élaboré des indices de disparité de vote féminin. Ces indices, établis en ajoutant 100 aux pourcentages obtenus par les électrices et en retranchant les pourcentages recueillis par les électeurs, mesurent d'une manière précise les différences de comportement électoral (1).

Indice :
100 + % femmes — % hommes

(1) Les pourcentages sont calculés en fonction des inscrits pour leur compte de toutes les composantes du corps électoral. Autrement dit, 1 point représente 1 % du corps électoral.
(2) Indice d'orientation = 100 + % gauche — % droite.

Le tableau I met en évidence les caractéristiques suivantes :

a) Les électrices sont plus nombreuses que les électeurs.

A Vienne, les électrices représentent 54,7 % du corps électoral. Pour

PREMIERE TOUR						Indice
F + E	%	F	%	E	%	
Inscrits	17 138	9 378	54,7	7 760	45,3	100
Suffr. exprimés	13 804	7 453	53,9	6 351	46,1	100
Abstentions	3 334	1 925	57,7	1 409	42,3	100
Blancs et nuls	264	147	55,7	117	44,3	100
L.O.	218	123	56,4	95	43,6	100
P.C.	1 653	930	56,3	723	43,7	97
P.S.	4 853	2 541	52,3	2 312	47,7	97
Ecologistes	863	462	53,4	401	46,6	100
F.S.D.	156	83	53,2	73	46,8	100
M.D.S.F.	232	123	53,0	109	47,0	100
P.R.	3 211	1 749	54,5	1 462	45,5	100
R.P.R.	2 389	1 257	52,7	1 132	47,3	100

DEUXIEME TOUR						Indice
F + E	%	F	%	E	%	
Inscrits	17 138	9 378	54,7	7 760	45,3	100
Suffr. exprimés	14 039	7 630	54,3	6 409	45,7	100
Abstentions	3 099	1 748	56,4	1 351	43,6	100
Blancs et nuls	277	147	53,1	130	46,9	100
P.S.	7 361	3 715	50,5	3 646	49,5	94
P.R.	6 678	3 555	53,2	3 123	46,8	105

l'ensemble de la France, cette proportion est de 52,8 % ;

b) Les électrices s'abstiennent un peu plus que les électeurs.

Les indices I = 102 et I = 101 expriment cette légère disparité. Au premier tour de scrutin, les taux d'abstention s'élevaient respectivement à 18,9 % contre 18,7 % et s'abaissent à 16,3 % contre 15,4 % au scrutin de ballottage. Autrement dit, l'augmentation de la participation électorale entre les deux tours de scrutin s'explique par une mobilisation plus importante chez les femmes (+ 2,1 %) que chez les hommes (+ 1,3 %).

En s'abstenant plus que les électeurs, les électrices affaiblissent légèrement leur prépondérance numérique. Mais elles restent nettement majoritaires dans le décompte des suffrages exprimés. (I = 106 et I = 109).

c) Les électrices défavorisent les partis de gauche (I = 97).

(*) Chargé d'enseignement à l'I.N.E.P. de Grenoble.

Le parti communiste (I = 97) et le parti socialiste (I = 97) sont défavorisés de trois points par le vote des électrices. Les indices 100 relatifs aux listes L.O. et Ecologie 78 s'expliquent dans une certaine mesure par le fait que les candidats de ces listes étaient des femmes ;

d) Les électrices avantagent le parti du président de la République (I = 109).

A Vienne, les électrices ont avantagé le parti républicain de trois points. Sous la présidence du général de Gaulle et de Georges Pompidou, elles favorisaient les candidats gaullistes ;

e) Les électrices modifient de six points l'orientation en faveur de la droite (2).

Avec un corps électoral exclusivement masculin, l'orientation de la ville de Vienne s'établirait à I = 110. La participation des femmes à la vie politique abaisse cet indice à I = 104, soit une différence de six points.

Les statistiques du tableau I permettent aussi de préciser la proportion des électrices par tendance

politique, en fonction des suffrages exprimés. Ces proportions figurent au tableau II.

	Femmes	Hommes
L.O.	55 %	45 %
P.C.	44 %	36 %
P.S.	48 %	53 %
Ecologistes	59 %	59 %
F.S.D.	49 %	51 %
M.D.S.F.	53 %	47 %
P.R.	55 %	49 %
R.P.R.	51 %	49 %

Pour les quatre grandes tendances politiques, la proportion des électrices varie en fonction de l'orientation. Pour les partis de gauche, les électrices sont minoritaires (44 % pour le P.C. et 48 % pour le P.S.). Pour les partis de droite, elles sont majoritaires — légèrement pour le R.P.R. (51 %) et nettement pour le parti du président (55 %).

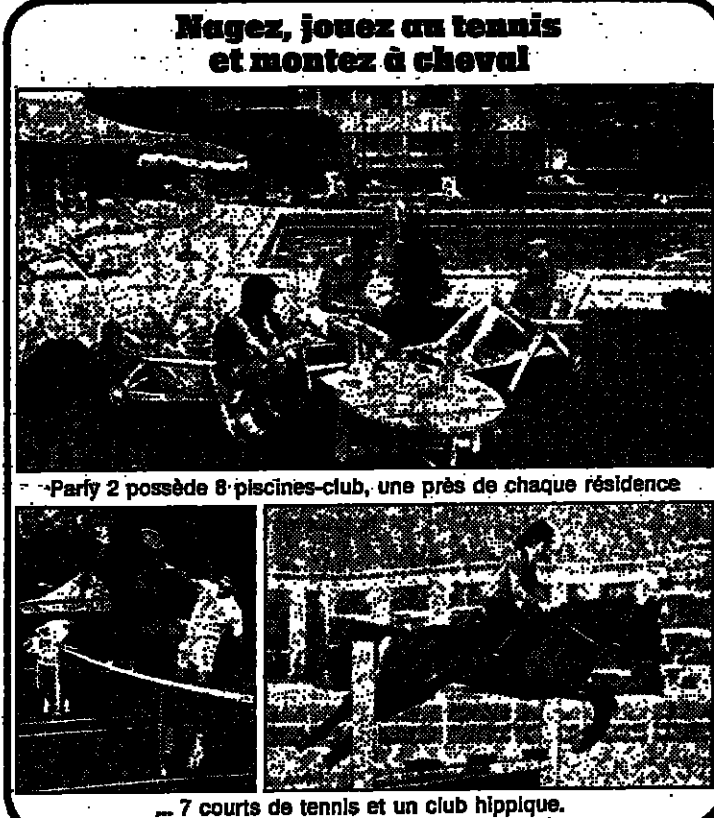
Ainsi, le comportement électoral des électrices s'est révélé déterminant pour assurer le succès de la majorité ; il confirme les expériences faites précédemment, notamment sous la IV^e République.

Choisissez la résidence Louvre à Rocquencourt parce qu'elle vous offre l'art de vivre et toute l'organisation de PARLY 2



Retrouvez le plaisir de vivre près de la nature

Parly 2 est une ville-jardin de 100 hectares où les petits immeubles sont construits au milieu d'espaces verts plantés d'arbres et de rosiers.



Nagez, jouez au tennis et montez à cheval

Parly 2 possède 8 piscines-club, une près de chaque résidence

7 courts de tennis et un club hippique.



Promenez-vous, en voisin, dans le parc de Versailles et le Musée de l'Arbre

L'Arboretum est aux portes de la résidence Louvre (visites commentées tous les samedis à 10 h et 14 h).



Laissez vos enfants s'épanouir

Les écoles et collèges (classes maternelles et primaires C.E.S. et C.E.G.) sont sur place. Les enfants peuvent suivre des cours de danse, de dessin, d'artisanat, de langues, de musique, d'art dramatique et disposent aussi d'une bibliothèque.



Faites vos courses juste en face, dans le centre commercial.

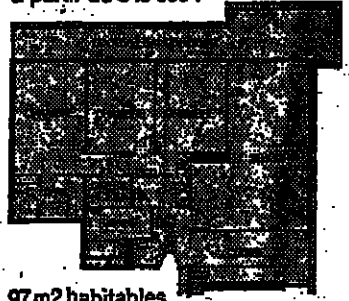
Centre commercial Parly 2 : le Printemps, le B.H.V., 108 boutiques et 5 salles de cinéma.

La résidence Louvre, dernière tranche de Parly 2

Pour ses deux dernières résidences, Concorde et Louvre, Parly 2 propose des petits immeubles de 2-3 étages avec encore plus de confort.

- Toutes les pièces ouvrent sur un balcon filant qui s'élargit en terrasse devant le séjour.
- Nouveau séjour et toujours une double orientation.
- Nouvelle tenture murale dans le séjour et l'entrée.
- Nouveaux papiers peints dans les chambres et les dégagements.
- Nouveau carrelage en grès émaillé pour les cuisines.
- Nouveaux coloris pour les éléments de rangement dans les cuisines entièrement équipées.
- Moquette dans toutes les pièces et les dégagements.

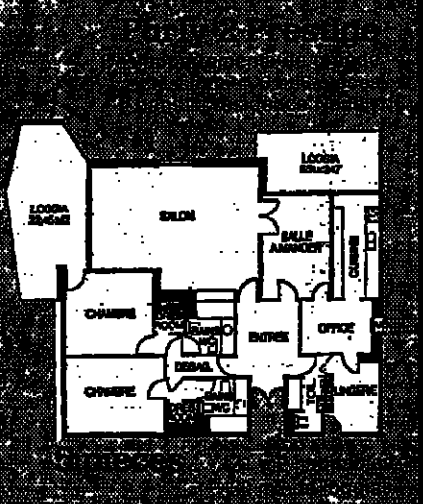
5 pièces : à partir de 549 000 F*



97 m² habitables + 21 m² de loggia et balcon (avec cave et parking)

Egalement appartements de 3, 4 et 6 pièces, chambres individuelles avec salle de bains.

* Tarif en vigueur en avril 78.



Prix fermes et définitifs 80 % de crédit

Pour quelques appartements, vous pouvez encore profiter des nouveaux prêts conventionnés du Crédit Agricole* à 11,35 % sur 15 ans et 11,80 % sur 20 ans (taux actualisé hors assurance) Sans plafond de ressources. * selon les conditions fixées par l'organisme prêteur.

Possibilité de bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (A.P.L.)

Appartements modèles ouverts

tous les jours de 10 à 20 h Renseignements et vente

C.P.E. Avenue Charles de Gaulle, Parly 2, 78150 Le Chesnay

Tel. 954.54.54

Accès facile grâce au doublement du tunnel de Saint-Cloud, Autoroute de l'Ouest, 2^e sortie, puis à gauche sur la N 184

CHRISTIAN CHABRIN

POLITIQUE

APRÈS L'ÉCHEC DE L'OPPOSITION

La direction du P.S. souhaite renforcer l'autonomie des socialistes

Le « séminaire » du secrétariat national du parti socialiste, qui avait été organisé jeudi 30 mars au centre aéré de Suresnes, a été l'occasion pour les membres de la direction du P.S. de dégager une appréciation commune de la situation politique. Des hommes comme M. Jean Popereau et Michel Rocard, qui avaient souvent eu l'occasion de s'affronter, se sont retrouvés sur des analyses très proches. Le député du Rhône a par exemple expliqué que si le programme commun a été jusqu'à présent le levier de l'union de la gauche, c'est désormais la capacité d'initiative du P.S. qui doit remplir cette fonction.

L'objectif des dirigeants du P.S. est de maintenir et si possible d'accroître l'avance électorale qu'ils ont prise sur le P.C.F. Ils sont en effet tombés d'accord pour penser que les responsables communistes ont eu un effort démesuré pour estimer qu'il convient d'éviter tout processus de cette nature. Pour mobiliser et renforcer leur parti, les socialistes comptent notamment sur les municipalités qu'ils ont conquises, et ils se sont donné comme objectif prioritaire l'implantation de groupes et de sections dans les secteurs. Il s'agit en effet d'un terrain sur lequel le P.C.F. reste nettement dominant au sein de la gauche.

Une nouvelle plateforme

L'ensemble des militants du P.S. seront en outre appelés à discuter soit d'un « projet de plateforme » soit d'une « plate-forme qui complèterait le programme P.S. adopté en 1972 ou s'y substituerait. Ce point n'est pas tranché.

En revanche, les dirigeants du P.S. ont abandonné l'idée de faire discuter un tel document par le congrès de 1979. Une instance particulière sera convoquée pour réaliser la synthèse de la discussion qui se sera déroulée dans les sections. Les responsables socialistes craignent que si le débat débouche sur un congrès il ne se trouve faussé par le phénomène anormal présent dans la discussion. Plusieurs secrétaires nationaux ont souligné que le CERES ne constitue plus un ensemble homogène.

Le socialisme est-il notament de la part de M. Mitterrand, de renforcer l'action de la majorité du P.S. en se montrant vigilant sur les risques de dérapage qui tendent parfois à se manifester au sein de la gauche et dont profiteraient les communistes. La ligne choisie par le secrétariat du P.S. revient donc à renforcer systématiquement l'originalité et l'autonomie de la formation socialiste indépendamment de tout accord sur un programme avec ses partenaires communistes. Si la stratégie d'union de la gauche est réalisée, elle tend à se réduire de plus en plus nettement à une simple alliance électorale.

L'importance du 31 mars note d'ailleurs :
« Les dirigeants socialistes considèrent que le contrat du programme commun est caduc » et ils se préoccupent désormais de donner un « nouveau contenu » à leur stratégie...
« Dans tous les cas le but de la direction du P.S. demeure de »

A Lyon

CONFLIT AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE

Dans une lettre adressée au premier secrétaire de la fédération départementale du parti socialiste, le bureau de la section du huitième arrondissement de Lyon demande « que soit prononcée enfin une sanction exemplaire dans l'intérêt du parti » à l'encontre de son ancien secrétaire, M. Antoine Amiral, conseiller municipal.

Ce dernier, dans une lettre rendue publique jeudi 20 mars et signée par vingt-cinq des cent dix membres que compte la section, écrit : « Pour être exemplaire [la sanction] ne peut être que l'exclusion du parti de nous autres des généraux à cause d'une analyse politique privilégiant l'attention aux problèmes des travailleurs et à l'action des organisations syndicales et populaires de base contre le carriérisme de certains. Les mauvais fonctionnements internes du P.S., l'absence d'analyse sérieuse, les batailles incessantes de clans ont conduit le parti à la déroute que nous connaissons. Nous sommes de ceux qui considèrent que, dans la ville de Lyon, ces raisons expliquent l'échec dans les 1^{re} et 2^{es} circonscriptions [où étaient respectivement candidats M. Gaudillère, conseiller municipal du huitième arrondissement, et Mme Roudy, membre du secrétariat national du P.S.], immanquables pour le P.S. sur les bases d'une bonne analyse politique, de candidatures adaptées au terrain et d'un minimum d'organisation collective de coordination ».

« creuser l'écart en sa faveur gauche et le P.S. atteignent son objectif ? »
Au cours du séminaire du secrétariat national du P.S. deux autres sujets ont été brièvement évoqués indépendamment des perspectives d'avenir. Il s'agit, en premier lieu, de la prochaine élection présidentielle. Bien que chacun soit convenu que cette question n'est pas d'actualité, M. Mitterrand a indiqué que deux candidatures étaient possibles, celles de M. Pierre Mauroy et Michel Rocard, mais il n'a pas exclu la sienne. Le mot de M. Mitterrand est le député des Yvelines ont précisé qu'ils ne sont pas candidats, manifestant ainsi leur volonté de laisser tout autre prendre la décision le moment venu, en fonction de ce que sera alors le contexte politique.

« Où serait la victoire de la gauche et le P.S. atteignent son objectif ? »
Le second sujet évoqué par le secrétariat national concerne l'application de la nouvelle règle statutaire limitant à 20 % le nombre des parlementaires au sein de la direction du parti. Sur les dix-neuf secrétaires et secrétaires nationaux adjoints ou délégués, MM. Mitterrand, Mauroy, Mermas, Popereau, Rocard et Tardieu (les deux derniers ayant consacré leur siège cette année) et un sénateur, M. Fontillon. Ce chiffre doit être ramené à quatre, et cet ajustement sera pris en compte lors du comité directeur du 28 avril, qui précèdera la convention nationale.

THIERRY PFISTER.

CORRESPONDANCE

La dimension internationale

M. Yves Tavernier, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, membre du comité directeur du parti socialiste, qui a été candidat dans la 4^e circonscription de l'Essonne, nous écrit :
Pendant six mois, ayant mené campagne électorale dans une région de dialogue avec tous les milieux sociaux, je veux témoigner du très grand intérêt que suscite la dimension internationale des problèmes qui préoccupent nos concitoyens. Toutes les questions, toutes les interrogations, ouvrent grand la fenêtre sur l'ensemble du monde et révèlent une large connaissance des faits dans la sphère d'activité professionnelle de chacun.

L'inquiétude majeure porte sur les relations avec les pays en voie de développement. L'emploi et le niveau de vie des Français sont-ils irrémédiablement menacés par l'industrialisation de tiers-monde ? L'absence de matières premières nous condamne-t-elle à la récession économique ? Le protectionnisme offre-t-il une solution satisfaisante ? Le plus souvent, la question est posée à partir d'un fait précis : la fermeture d'une usine ou la perte d'un produit. L'interlocuteur ne se satisfait pas d'un discours vague ou général. Il veut une analyse précise, des propositions concrètes. Et ainsi, pendant des heures, j'ai parlé de balance des paiements et de la nécessité d'une nouvelle division internationale du travail.

Une expérience de type socialiste en France est-elle possible dans un environnement européen qui lui serait défavorable ? L'interdépendance des économies française et allemande obligera-t-elle nos partenaires d'outre-Rhin à respecter notre choix politique ? Pour les maraichers de Maroussis ou de Noyat, l'interrogation européenne se cristallise autour de l'entrée de produits de l'Espagne et de la Grèce dans le Marché commun. Comment garantir l'égalité des chances entre tous les producteurs pour assurer la survie des derniers témoins de

Trois conditions

M. Nicolas Duprenon, de Paris, militant, nous écrit :
L'union doit-elle se concrétiser par un programme commun ? Rappelons d'abord que le programme commun n'a pas été signé dans un accès d'enthousiasme (c'est le moins qu'on puisse dire), mais au terme d'une analyse attentive de la réalité politique française, analyse qui nous avait conduits à constater qu'une politique de renouveau ne pouvait être menée que par un gouvernement d'union de la gauche autour d'un programme. On voit mal en quoi la crise rendrait moins nécessaire l'unité de la gauche, que seul un gouvernement d'union peut assurer, ce la cohésion d'un gouvernement d'union, que seul un programme commun peut garantir l'efficacité de la gauche.

Pour n'être ni un fétiche ni un carcan, ce programme devra être actualisé en permanence, de façon que chaque parti concerné puisse y concrétiser les aspirations de sa propre base.
Pour que l'union renaisse, se renforce et emporte la victoire, trois conditions sont en définitive nécessaires : la volonté du P.C.F. et l'accord du peuple français.

Pour les communistes, il est très important que le programme commun constitue une nouvelle stratégie. Il s'agit vraisemblablement d'un incident tactique lié à la discussion du 2^e congrès, ainsi qu'il ressort de l'analyse que fait le bureau politique du P.C.F. En toute hypothèse, il nous apparaît de faire en sorte que nos camarades ne se retirent pas sans nous retirer, et de ne pas nous retirer sans porter clairement la responsabilité.
Chez nous, socialistes, trois ans de rapport, tendus entre le P.C.F. et l'union de la gauche ont entraînés de nombreux et durs traumatismes de la déroute ont entraînés des déceptions qui ne se effacent que lentement, prodigés des années hors de nos frontières. Voilà pour quelles raisons la politique étrangère sera au cœur des débats et des enjeux, lors des prochaines échéances électorales.

Le courage ne demande qu'à renaitre

M. Jean-Pierre Galavieille, militant socialiste, maître-assistant à l'université de Paris, nous écrit :
Que de combats assumés au nom de la dynamique unitaire ! Combats quotidiens menés face à l'agressivité d'une droite qui, acceptant de discuter avec les socialistes en profitant pour éliminer au communisme. Combien d'heures passées à expliquer que les communistes « ont changé », quelle soit respectueux des institutions.

Oui, camarade Marchais, les socialistes ont consacré une énergie considérable, dans le combat de tous les jours, à défendre les communistes, à lutter contre l'anticommunisme bête et vicieux ; à expliquer qu'on ne pouvait exclure indéfiniment du pouvoir 20 % de la population du pays, etc., etc.
Au soir du deuxième tour, j'ai vu pleurer des militants communistes qui réalisaient enfin que la méthode Comolli n'est qu'une duperie inqualifiable et que le « bon accord » du lundi soir n'était qu'une vulgaire et triste pantalonnade au cours de laquelle vous riez et parlez des « socialistes ».

Quel contraste avec la débordante jovialité de votre prestation au studio de M. Mitterrand ! Mais laissons cela ! Le passé est le passé ! Oui, l'espoir renait parce que les militants communistes commencent à s'interroger sérieusement sur la façon dont leurs dirigeants ont mené le combat. (...) Certes, le chemin sera long et le travail au sein même du parti socialiste sera difficile, mais le courage ne demande qu'à renaitre lorsque s'est levé le sentiment qu'enfin nos camarades communistes réagissent à la base et ne se contentent plus des affirmations et des arguments des dirigeants de classe. Surtout, ne les exalte pas, car ils sont votre chance !

Toutes les voix du P.S. n'étaient pas de gauche

M. Michel Vasseur, avocat à la cour de Paris, nous écrit :
Dix-sept, quatorze millions ou plus, hors de nos frontières. Voilà pour quelles raisons la politique étrangère sera au cœur des débats et des enjeux, lors des prochaines échéances électorales.

En effet, dans le partage des circonscriptions où le balance était certain, 57 ont la balance des deux tendances de l'électorat, soit penché en faveur du programme commun, un grand nombre de voix d'électeurs de la majorité se sont portées, au premier tour, sur le candidat socialiste, dans le seul but d'éliminer le candidat communiste au second tour.
Ces électeurs n'étaient pas pour autant socialistes ni socialisants, et leurs voix sont normalement revenues se porter sur le candidat unique de la majorité, qui a ainsi totalisé un nombre de voix supérieur à la somme des voix P.F.R. + U.D.R. du premier tour.
D'aucuns qualifieront cette « combinaison » d'immorale, et il est certain qu'elle ne pourra avoir lieu avec un scrutin proportionnel à un tour, mais il n'est pas la question.

Ce qui importe, c'est que les Français, quelles que soient leurs opinions, ne s'y précipitent pas sur des chiffres ou des pourcentages du premier tour qui sont pour le parti communiste, de représenter absolument pas la réalité des opinions des électeurs.

LE MONDE
meil chaque jour à la disposition de nos lecteurs abonnés
Circulaires trimestrielles
Vous y trouverez peut-être L'APPARENT
que vous recherchez.

Libres opinions

Reconstruire le P.S.

par CHRISTIAN ALAIN (*)

AINS est fini : le grand espoir né en 1972 et constamment nourri depuis 1974, quoi qu'il en ait été, est trahi. Pour plusieurs années encore, les voyageurs des multinationales vont pouvoir continuer à exercer leur autorité sur le peuple français et son avenir.
La crise entre le P.C.F. et le P.S. a porté ses fruits amers, et les attaques constantes du P.C.F. contre le P.S. depuis six mois, sans oublier les aigre débats de fin 1974 et début 1975, ont découragé une part du nouvel électorat de la gauche. A partir du moment où l'humanité s'en prenait quotidiennement au P.S., la volonté d'union n'était plus crédible. Il est significatif que les nouveaux élus du P.S. de 1974/1975 n'ont pas été reconduits en général en 1978, comme Eyraud, dans la Haute-Loire, battu dès le premier tour par son rival de droite.

Qu'a donc fait la direction du P.S. depuis septembre 1977, date de la rupture ? Rappelons que cette rupture est intervenue sur le nombre de filiales des neuf groupes à nationaliser. Le P.C.F. présentait une liste de dix cent cinquante filiales à nationaliser que la P.S. a refusé sans vraiment connaître le dossier. La liste du P.C.F. était aberrante par bien des côtés, puisqu'elle comportait des masses de sociétés fantômes, de sociétés immobilisées sans intérêt, ou même de sociétés disparues, alors qu'elle ne comprenait pas des sociétés d'un intérêt majeur.

Puis ce fut l'intense pilonnage du P.C.F., repris avec joie par la droite (« Marchais, Chirac, même combat », disaient les humoristes). La direction socialiste prit une attitude attentiste, alors qu'elle avait de belles cartes à jouer. Puisque le P.C.F. publiait à tort et à cri, la direction socialiste aurait pu en appeler à l'opinion. En novembre 1977, elle aurait pu publier une liste opérationnelle des filiales à nationaliser pour avoir complètement le pouvoir économique dans les neuf groupes. On aurait pu alors avoir un grand débat public qui aurait fait voler en éclats la fameuse liste des dix cent cinquante sociétés, avancée à la légère par le P.C.F. Peu importe que les holdings aient eu 20 % ou 99 % de participation dans les sociétés à nationaliser ; ce qui importait, c'était de nationaliser 90 % du pouvoir économique des groupes en France, et pour cela il n'y avait pas six cent cinquante sociétés à nationaliser. Ces échecs vécus, les négociations auraient pu reprendre et, pourquoi pas, aboutir.

Les dirigeants de la minorité du CERES, qui déclarent souhaiter une reprise rapide des négociations, n'ont pas été plus capables que la direction de faire des propositions sur les nationalisations, où il n'y avait qu'un malentendu dû à une mauvaise préparation des dossiers par tous.
Il y a plus grave, et cela a peut-être tout compromis. Le P.S. depuis cinq ans a raté les virages du combat social. La lutte des femmes, le combat écologique, l'espoir des jeunes, toutes ces luttes sociales n'ont pas été prises en charge par la direction du P.S. Le nombre de candidatures féminines du parti a été ridiculement faible. Sans même parler de quotas impératifs, la direction aurait dû jeter tout son poids dans la bataille pour que les militants des sections accomplissent une nécessaire reconversion idéologique. Saint-Maurice s'était donné une excellente candidate, bien implantée localement, et la direction a imposé son élimination au profit d'une « parachutée ».

Il est inadmissible que le P.S. ait encore eu recours aux « parachutés » en 1978. Les résultats sont là : un poste de député perdu dans les Ardennes au profit du P.C.F., deux circonscriptions gagnables dans l'Orne passées au P.C.F. ou à la droite, une circonscription dans l'Ardeche, une autre dans le Nord, etc.
Dans le domaine de l'écologie, les travaux antérieurs n'ont pas débouchés. Certes, il y a eu le moratoire nucléaire. Rappelons que en 1974, les Américains du P.S. avaient publié un plan nucléaire digne de celui de Messmer. En 1977, la direction a opté pour un moratoire, sans que cet effroyable problème de l'énergie ait été traité au fond.

Il y a une lutte internationale pour l'énergie à mener, et tous les efforts doivent tendre à y voir plus clair. Il n'y a pas que le solaire ou la géothermie comme énergie nouvelles. La pile à hydrogène existe, et peut-être pourrait-on en équiper la majeure partie des automobiles dans quinze ans si on voulait enfin se mettre au travail.
Le P.S. ne brille ni par son organisation ni par sa gestion. Et nous ne parlons pas d'auto-gestion. Une cinquantaine de leaders « historiques » dominent la direction. Ce sont les éléments maîtres de la commission des résolutions des congrès et des conventions, qui, de majorité ou de minorité, se partagent des bribes de pouvoir. La nébuleuse des « chefs historiques » coiffe le secrétariat national, le bureau politique et le comité directeur alors que des milliers d'hommes et de femmes aspirent à proclamer le renouveau de la gauche socialiste dans la vraie démocratie.

La leçon de ce scrutin, c'est que le P.C.F. progresse considérablement dans cent trente des premières circonscriptions de la gauche, alors que le P.S. est souvent laminé, même sur son terrain propre. La campagne communiste a payé à court terme. Le P.S. a gagné dans tout l'Hexagone les fermiers du renouveau du peuple français. A court terme, cela n'est pas payant, mais à long terme, si la flamme est ravivée, cela pourrait signifier l'essor de la gauche socialiste. Il y a tout à faire.

En bref, l'actuelle direction du parti socialiste n'a pas su saisir les opportunités parce qu'elle était entièrement occupée de sa base. Un fait significatif a été l'affaire Klaus-Croissant. Tout le jeunesse socialiste s'est antipathisée contre la volonté du gouvernement qui a pris les décisions que l'on sait. La direction du P.S. n'a pas su...

Au-delà de ce que nous offre cette direction, le P.S. comporte en soi les forces de demain. Depuis 1968, des dizaines de milliers de novateurs ont choisi le P.S. comme centre d'action. Ils sont là, présents dans quatre-vingt-dix fédérations, prêts à assumer le défi profond du renouveau, d'égalité, de liberté, de progression et de responsabilité de nos concitoyens. L'avenir du P.S., c'est une véritable décentralisation des pouvoirs qui permettra l'instauration de l'auto-gestion au sein même du parti et partout ailleurs.
Il faudra reprendre le dialogue avec le P.C.F., qui a gagné à court terme, du moins pour ce parti sinon pour les Français, mais continuer à perdre à plus long terme et les forces du renouveau ne le traverseront pas. Marchais nous a montré quels étaient les droits du P.C.F., mais nous disons que sous cette direction le P.C.F. est conscience de ses devoirs. Le P.C.F. est porteur de l'espoir de près de six millions de femmes et d'hommes, et à ce titre infiniment respectable. La P.S. décentralisée et renouvelée se devra de maintenir le dialogue imperturbablement ouvert avec ses démons propres.
Après l'échec de 1978, la désapprobation peut s'emparer des Françaises et des Français. Il y a lieu de lutter pour une prompte renaissance des partis et de l'union de la gauche en vue de présenter aux Français pour les années 80 le vrai visage de la gauche démocratique, assumant tous les combats sociaux, par une construction authentiquement socialiste.
Pour cela, il y a lieu, au sein du P.S., d'en appeler aux sections, qui sont souveraines. Avec les fédérations, elles imprimeront une nouvelle oration — qui ne saurait attendre — qui sera décentralisée, auto-gestionnaire et véritablement adaptée aux besoins de la société française et internationale.

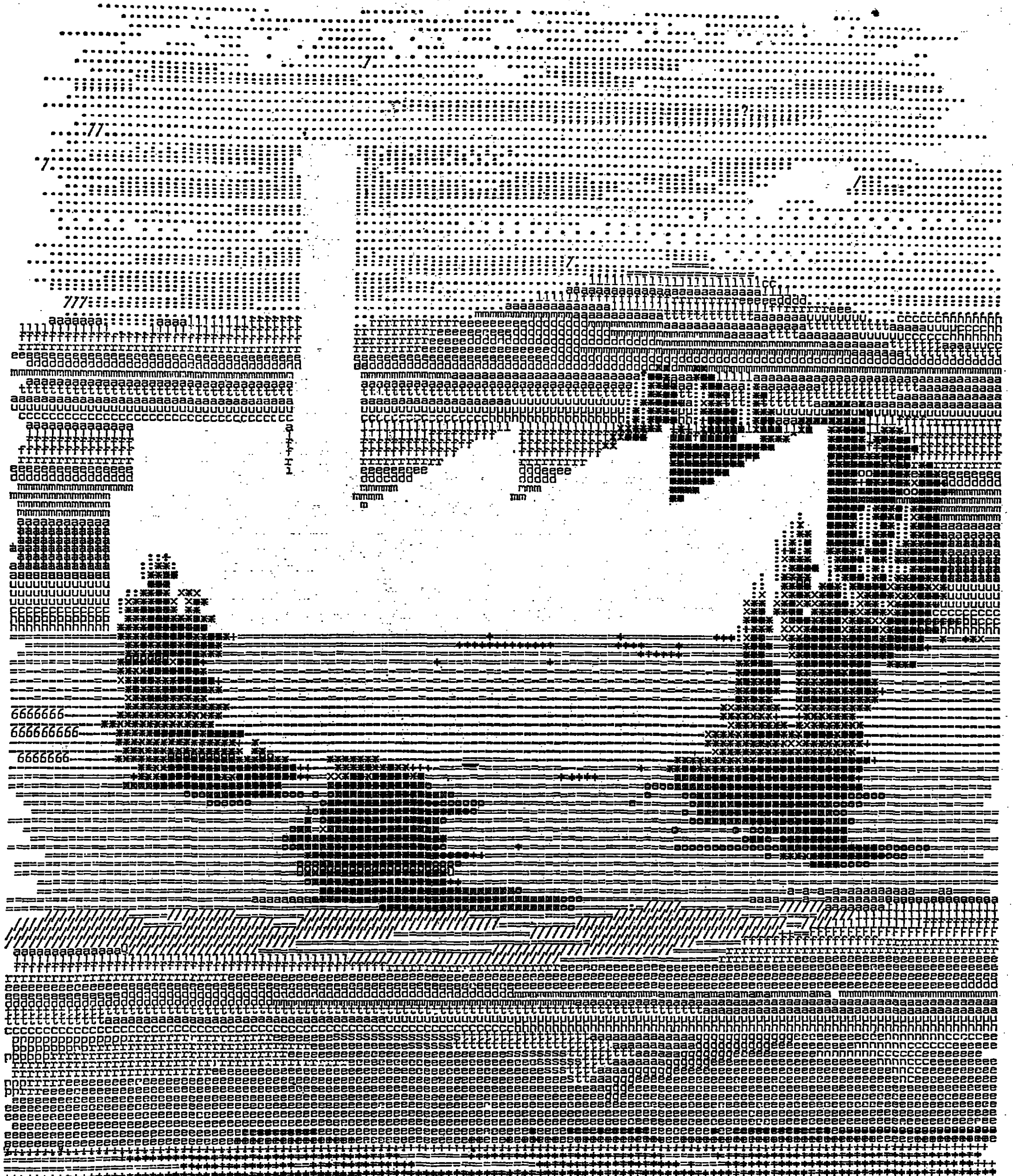
(*) Membre du parti socialiste.

مكتبة الامم المتحدة

Avec Cii Ho
Cii Ho

صكنا من الاموال

unions
e le D.S.
ALAN

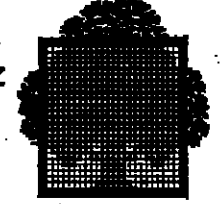


Avec Cii Honeywell Bull, vous verrez se dessiner l'avenir de votre entreprise.

Les 12 et 19 mars à 20 h 00 dès la fermeture des bureaux de vote, Cii Honeywell Bull a donné avec précision des estimations qui se sont révélées exactes. A travers cette application exceptionnelle, l'informatique a participé à la vie des Français et a contribué à leur information.

Chaque jour les dirigeants d'entreprises ont besoin d'être les premiers à disposer d'informations précises, exactes, élaborées. Intégrer les variables du marché : évolution des niveaux de commandes, des charges d'atelier, des coûts de main-d'œuvre, etc.

c'est la vocation de l'informatique Cii Honeywell Bull. Proche de vos préoccupations, la grande compagnie d'informatique française Cii Honeywell Bull vous aide à dégaier les solutions dont vous avez besoin et contribue ainsi à dessiner l'avenir de votre entreprise. Jour après jour.



Cii Honeywell Bull

Cii Honeywell Bull participe à la vie des entreprises.

Tudomano Conzed

Le Monde

Société

Une remise en cause de l'image de la mère

Épreuves et revendications des pères divorcés

Le Mouvement de la condition paternelle organique, ce vendredi 31 mars et samedi 1^{er} avril, au centre hospitalier universitaire de la Pitié-Salpêtrière à Paris (1), un colloque sur « l'enfant du divorce et son père », auquel participent notamment Mmes Françoise Dolto, psychanalyste ; Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris ; le docteur Bertolus, animateur de l'association Cotxet, et le professeur Didier-Jacques Duché, professeur de pédiatrie-psychiatrie. Ce mouvement estime qu'une autorité parentale conjointe et une garde alternée amèneraient le sort des pères divorcés et de leurs enfants.

1 000 kilomètres pour le voir en étant tout le temps obligé de me chamailler avec ma femme qui essaie de me rouler sur le portage des vacances scolaires et les heures de visite. » M. Claude L., trente-quatre ans, conducteur offset, a choisi l'épreuve de force pour éviter ces discussions. Depuis près d'un an il cache ses enfants de quatre et six ans dans une famille. Pour que la police ne le retrouve pas, il change d'employeur tous les mois et ne s'occupe pas ses enfants. Il ne sortira de sa clandestinité que si le juge des enfants accepte de placer temporairement dans une famille « saine » ses deux filles avec des droits égaux de visite pour leur mère et pour lui avant d'adopter une garde alternée.

« Si l'on se place sur un terrain de stricte équité, il paraît normal de confier les enfants à leur père. Cependant, il semble que pour des enfants de sept à trois ans et dans le contexte de la mère est nécessaire pour assurer une évolution affective normale. » Pour M. Lionel R., cadre supérieur dans une entreprise, cet extrait du rapport d'enquête sociale attribuant à la mère le droit de garde de ses enfants est la pièce la plus absurde et injuste de son dossier de divorce dont l'épaisseur frôle, après cinq ans de procédure, le mètre.

« Depuis février 1973, je suis dans la bouillie. Mon épouse n'a, à cette époque, rien écrit d'elle avec un homme qu'elle avait connu dans un des séminaires de formation continue qu'elle organisait. Après le divorce et diverses péripéties, elle a essayé de gêner mon droit de visite. Par exemple, en faisant passer mes enfants pour malades, puis en incitant ma fille à faire de la grève le week-end. Mais les enfants ont été attachés à moi parce que je me suis occupé beaucoup plus d'eux que ma femme. Ma fille, par exemple, était toujours le dimanche pour que ce soit moi qui lui lise ses cahiers. » Le professeur Duché a d'ailleurs certifié que si ses enfants viennent, comme le souhaitent avec moi, ils n'en souffriraient affectivement en aucune façon. Mon ancienne épouse n'a besoin que de réagir, consciemment, de manière à ce que je sois insatisfait, je suis plus sensible. Malgré cela, malgré les mauvais résultats scolaires de mon fils, alors que je serais davantage disponible pour lui, elle a refusé de leur mère qui les confie à une bonne, je ne parviens pas à en obtenir la garde. J'ai vécu des semaines de fois le scénario atroce des enfants qui s'accrochent et hurlent quand on les ramène chez leur mère, et qui suivent du regard leur père derrière la fenêtre. »

Dans la clandestinité

M. Jean-Pierre D., trente-trois ans, photographe militaire, bénéficiaire, lui aussi, d'une enquête sociale favorable et d'un divorce prononcé aux termes desquels sa femme, C'est pourtant elle qui a obtenu la garde de leur fils de cinq ans, ce qui l'indigne. « Elle n'est pas proche de l'enfant. Elle veut d'ailleurs refuser de l'aller voir à sa naissance. Son plaisir égoïste passe avant tout. Au contraire, mon fils a une confiance totale en moi, je suis le guide, lui-même, le maître, la nature, des jeux. On le sent angoissé par sa mère. Il n'ose pas m'embrasser devant elle et attend le tournant de la route pour me sauter au cou. Dans cette situation, on est condamné au rôle de « papa-pâté », on ne peut plus être autoritaire. J'ai demandé au tribunal un changement de la garde. Si je ne l'obtiens pas, c'est tout un comportement qui va passer dans cet enfant. Je suis sûr que je peux le modifier. Dès à présent, sa chambre est prête. En attendant, tous les quinze jours je fais près de

SPORTS

FOOTBALL. — Des supporters de l'équipe de Liverpool qui renouaient de Dusseldorf ont succédé, dans la nuit du 29 au 30 mars, le ferry boat qui reliait Ostende à Folkestone, causant pour plus de 12 500 livres sterling de dégâts (environ 112 500 francs). Ils arraisèrent, d'autre part, dérobé pour plus de 10 000 livres de boissons, de cigarettes et de bijoux à la boutique nor-texas. Vingt-trois adolescents ont été interpellés par la police anglaise à leur arrivée à Folkestone.

BASKET-BALL. — L'équipe féminine de Sarre-Clochemin a gagné jeudi 30 mars à Wetzlar, le coupe d'Europe des clubs champions en battant le Spartak de Prague par 74 à 66. A Milan, une autre équipe italienne, celle de Cantù, a remporté pour la deuxième année consécutive la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupes en battant de justesse Bologne par 84 à 82.

RELIGION

UN SOUCI PRIORITAIRE DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

La relance des vocations sacerdotales

Prêtre : le plus beau métier du monde. Il vise plus haut et plus loin que celui de médecin ou de psychologue. Et pourtant il n'a jamais été aussi déprécié qu'aujourd'hui. Après avoir été longtemps mise au placet et avoir bénéficié de privilèges de toutes sortes, la fonction sacerdotale traverse maintenant un purgatoire fait moins de dédain que d'indifférence. Jadis considéré comme le garant des bonnes mœurs et même de l'éducation tout court, le vocat suspect d'incertitude et d'arbitraire. En un sens, l'Église a recueilli ce qu'elle a semé : une formation élitiste des clercs, des structures parasitaires surannées, une foi naïve.

A l'heure actuelle, pour la grande majorité des Français, il faut une naissance, un mariage ou un décès pour prendre le chemin de l'église. Le célibat du prêtre a perdu son aura et sous l'influence des sciences humaines et du brassage des sexes. Tant et si bien que fort peu de jeunes songent à entrer au séminaire et à accepter les modalités d'un ministère paroissial. Ceux qui le font passent pour être héroïques ou inconséquents. Les congrégations missionnaires recrutent de moins en moins et les jeunes qui, malgré tout, vont jusqu'à l'ordination, aspirent surtout à des fonctions séculières que les assimilent plus ou moins à des laïcs.

L'Église institutionnelle est réduite à la portion congrue : six prêtres seulement sur dix travaillent en paroisse (dont la moitié dans les campagnes). La pyramide des âges est alarmante : les deux tiers des prêtres ont plus de cinquante ans. Dans ces conditions, il est normal que l'épiscopat cherche comment remonter la pente. C'est une question de survie. Il a décidé, cette année de donner un relief particulier à la journée mondiale des vocations (18 avril). Il entend réagir contre une tendance courante qui consiste à renverser unilatéralement le statut du laïc jusqu'à faire douter de l'utilité des prêtres dans une Église qui est pourtant constitutionnellement fondée sur le sacrement de l'ordination. Le prêtre, en effet, n'est pas le délégué de l'assemblée. Il est chargé d'une mission particulière. L'Église ne saurait être source point une démocratie.

Le moyen dans la rose

S'il n'est plus guère du pouvoir sacerdotal d'absoudre les péchés et pour cause, les évêques insistent sur la célébration eucharistique dont le prêtre est le ministre « nécessaire » et qui constitue « le témoignage où la communauté prend sa source et sa dimension » (Mgr Frétille). Le prêtre est toujours défini comme « le père de la communauté » encore qu'il en soit aussi « le fils » et « le frère », selon la définition de Mgr Robert Coffy. Le Père Yves Congar, théologien, le voit chargé « d'un instrument de communion » et « le moyen dans la rose ». Le cardinal Marty ajoute qu'il est le « responsable de la responsabilité des laïcs ». Il a « une vocation de fondateur, de rassembleur, d'éducateur, de garant ». En cette année 1978, les évêques

de France ont décidé de susciter un effort massif dans tous les diocèses en vue de « relancer une pastorale de l'appel au ministère sacerdotal ». La prochaine assemblée plénière de Lourdes a pour thème la « prière de l'ordre du jour. Une équipe d'évêques et de prêtres a été spécialement constituée à cet effet. Il s'agit de dresser à la fois un bilan et un projet. Chaque évêque est invité à élaborer un plan d'action diocésain pour les vocations, qui sera transmis à la congrégation romaine compétente.

Mgr Roger Etchegorry, archevêque de Marseille et président de la Conférence épiscopale de France, a rédigé une lettre qui a été envoyée à tous les prêtres de France. Pour

comprendre le slogan qu'il a lancé récemment devant cinq cents jeunes de Paris : « J'embarque ! », ainsi que ce mot d'ordre : « Si vous voulez être prêtres, ne vous occupez pas des branches mortes, elles tomberont toutes seules. L'Esprit est vivant. Il est créateur tous les matins, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. »

L'Église de France a, certes, fort à faire pour créer une dynamique favorable aux vocations. Elle n'ignore pas les obstacles à vaincre : théologiquement ces obstacles ne sont pas insurmontables. L'image de marque de l'Église institutionnelle s'améliore peu à peu dans la mesure où les propos tenus et les projets élaborés se trouvent accordés au meilleur de la sensibilité moderne ; dans la mesure aussi où la présentation de la foi et de la doctrine sera en harmonie avec les exigences intellectuelles du jour. Il ne s'agit nullement de faire des concessions aux modes passagères. Les jeunes doivent trouver dans l'Église de quoi satisfaire leur besoin d'idéal et d'abolu ainsi qu'une antidote à ce qu'il peut y avoir de court et de sectaire dans l'engagement politique.

Une des difficultés les plus immédiates réside dans le maintien de la loi du célibat dont la hiérarchie

n'ose guère parler en public tant est profond le traumatisme provoqué par les nombreux « abandons » enregistrés ces dernières années. Les vocations authentiques de célibat sont rares chez les jeunes qui présentent un équilibre affectif normal. C'est un fait de civilisation contre lequel il n'est guère possible de lutter. Les congrégations religieuses fondées sur le célibat devraient largement suffire à honorer l'idéal de chasteté lorsqu'il est solide. Le prêtre séculier, lui, devrait avoir le libéré de se marier ou non ainsi que le souhaitent, sous le manteau, un nombre grandissant d'évêques. Le caractère facultatif du mariage est, en l'occurrence, le meilleur moyen de relever l'état de célibataire, à décider par le seul intéressé.

HENRI FEQUET.

Le Centre national des vocations (108, rue du Bac, 75341 Paris, Cedex 17) a édité notamment Des prêtres de nos années 70, par Mgr Robert Coffy, le Père Yves Congar, Mgr Raymond Bouchex et l'abbé Claude Cugnasse (Éditions du Cerf) et Des prêtres de Dieu aujourd'hui, par Claude Cugnasse (Éditions ouvrières).

QUATRE-VINGT-DIX-NEUF NOUVEAUX PRÊTRES ONT ÉTÉ ORDONNÉS L'AN DERNIER EN FRANCE

En 1977 il y avait 36 018 prêtres séculiers en France contre 40 594 en 1965. En 1974 on comptait 1 prêtre pour 740 habitants. En 1977, 1 pour 1 480. Les situations sont très disparates selon les régions : 1 prêtre pour 287 habitants à Metz (Moselle) ; 1 pour 1 832 à Paris ; 1 pour 6 008 à Pontivy.

Le diocèse de Haute et basse Normandie comptait en 1977, 13 prêtres de moins que l'année précédente. En 1977, il y avait 13 prêtres de soixante-dix à quatre-vingts ans ; 48 de soixante à soixante-cinq ans ; 59 de cinquante à soixante ans ; 25 de quarante à cinquante ans ; 7 de trente à quarante ans ; 1 de vingt à trente ans.

Depuis 1970 les prêtres touchés par le séminaire équivalent au S.M.I.C.

Depuis 1973 les trois quarts des catholiques interrogés estiment qu'un homme marié pourrait être ordonné prêtre.

Les ordinations en France s'élevaient à 136 en 1976 et à 99 en 1977.

Les candidats au sacerdoce sont actuellement 773. 200 entrés en 1977 contre 215 l'année précédente.

A Paris, il y aura cette année 5 ordinations ; il en entrera 15 à 20 pour satisfaire aux besoins.

ÉDUCATION

L'AGITATION DANS LES ÉCOLES NORMALES

Les élèves maîtres manifestent dans la rue

Les deux journées de grève et d'action des 29 et 30 mars, décidées par la coordination nationale des élèves maîtres réunie à l'école normale de Boulogne (Le Monde du 29 mars), ont débouché sur une série de manifestations organisées dans les chefs-lieux d'académie.

Les élèves maîtres, soutenus localement par le S.G.R.N., C.F.D.T. et localement par le Syndicat national des instituteurs (S.N.I.-P.E.G.C.) et le Syndicat national des professeurs d'école normale (S.N.P.E.N.), exigent à leur sortie de l'école des postes fixes et complets, et refusent d'être nommés sur des postes spéciaux (enfants handicapés) ou sur des postes de titulaires remplaçants.

Les normaliens demandent en outre la suppression du texte de l'article 13 de la loi relative à l'éducation nationale des élèves ayant échoué deux fois aux épreuves du certificat d'aptitude professionnelle. Enfin, beaucoup exigent la suppression du certificat de fin d'études normales (C.F.E.N.), « au moins sous sa forme actuelle ».

A Paris, quelque quatre cents normaliens en grève ont organisé un sit-in sur l'esplanade de Beaubourg, cependant que leurs camarades de Rouen occupent le centre piétonnier en distribuant des tracts. A Nancy, une centaine de normaliens ont défilé dans les rues et, à Rennes, les manifestants ont occupé le recto.

Mais c'est à Aix-en-Provence qu'il y a eu le plus de manifestations (le 25 février) que la manifest-

tation a dégénéré en bagarre avec les forces de l'ordre, nous indique notre correspondant. Le bureau départemental de la FEN avait appelé à une manifestation au recto contre les projets de suppression de postes. Lorsque les normaliens ont rejoint les enseignants et parents d'élèves, la police a appréhendé un jeune maître, M. Eric Cartier, et l'a emmené de force dans un fourgon. En voulant s'opposer à cette arrestation, un de ses camarades, M. Philippe Blanche, a été frappé à la tête par un policier et a dû être hospitalisé pour traumatisme crânien.

M. Eric Cartier a été relâché après avoir été présenté au parquet. Il risque d'être poursuivi pour « violences à agent ».

La situation à l'école Decroly occupée au Conseil de Paris.

M. François Collet, adjoint au maire chargé de l'enseignement, a déclaré, au cours de la séance du jeudi 30 mars, que la Ville de Paris a resté disposée à faire faire les travaux nécessaires qui permettraient à l'école de fonctionner normalement jusqu'à la fin de l'année scolaire. Quant à la reconstruction de l'école rendue nécessaire par la vétusté des bâtiments, aucune décision n'est prise. L'école Decroly ne compte que cent vingt-cinq enfants. Selon l'accord de principe signé par les partenaires, deux cents avions d'entraînement Alpha-Jet pourraient être construits sous licence. On pense aussi que l'armée de l'air égyptienne pourrait être bientôt dotée du Mirage-2000, le nouvel avion de combat français. — L. P.

DÉFENSE

Des ingénieurs et techniciens arabes en stage de formation en France

De notre correspondant régional

Toulouse. — Deux cents spécialistes arabes vont venir, à tour de rôle, en stage préparatoire de quatre mois dans des usines aéronautiques de Toulouse et au lycée technique Dédal-de-Séverac. Dès le lundi 3 avril, quarante-cinq Égyptiens sont attendus à Toulouse. Ils seront immédiatement pris en charge par les ingénieurs de l'usine Dregout-Dassault à Colomiers (Haute-Garonne).

Ces stages résultent d'accords passés entre l'Organisation arabe pour une industrie militaire, groupement de l'Égypte, l'Arabie Saoudite, les Émirats unis et le Qatar, d'une part, et la France, de l'autre, pour fournir aux pays membres de l'O.A.I. les moyens de lancer les bases d'une industrie aéronautique moderne (le 15 mars). L'affaire avait été évoquée lors des entretiens de Paris entre M. Giscard d'Estaing et le président Anouar el Sadat.

Les firmes françaises intéressées par ce projet sont Marcel Dassault-Breguet Aviation pour les cellules, la SNECMA pour les moteurs, Thomson-C.S.F. pour l'électronique, Matra et la S.A.S. pour l'armement. La principale usine arabe sera implantée près de Calta, à Helwan. C'est là que seront montées les cellules. Les

Égyptiens attendus à Toulouse font partie du personnel de cette usine. Semblés dans leur pays, ils pourront à leur tour devenir instructeurs d'une main-d'œuvre nationale.

Selon l'accord de principe signé par les partenaires, deux cents avions d'entraînement Alpha-Jet pourraient être construits sous licence. On pense aussi que l'armée de l'air égyptienne pourrait être bientôt dotée du Mirage-2000, le nouvel avion de combat français. — L. P.

(PUBLICITE) FORMATION PERMANENTE Université Sorbonne Nouvelle (PARIS) Stage d'expression orale et écrite du 24 au 28 avril (une semaine à temps complet). Renseignements et inscriptions avant le 6 avril : Centre de Formation Permanente de PARIS-III 18, rue de Santeuil, PARIS (93) Bureau 215 - 75 191 - 47-66-28.

LOTO Vous pouvez jouer toute la semaine jusqu'au mardi après-midi précédant le tirage du mercredi.

pour connaître toutes les religions la collection dirigée par Georges Richard-Molard VIENT DE PARAITRE: L'ISLAM Hier, Demain MOHAMMED ARKOUN LOUIS GARDET Dans la même collection: LE PROTESTANTISME • LE CATHOLICISME CROYANTS HORS FRONTIÈRES • LE JUDAÏSME BUCHET/CHASTEL 18, rue de Condé - 75006 Paris

Le Monde Service des Abonnements 1547 PARIS CEDEX 05 C.C.P. 0997-23 A B O N N E M E N T S 3 mois 4 mois 6 mois 12 mois FRANCE D.O.M. T.O.M. 115 F 125 F 150 F 300 F TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 205 F 250 F 315 F 700 F ÉTRANGERS (par mandat) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE 145 F 205 F 255 F 515 F II. — TUNISIE 185 F 245 F 305 F 605 F Par voie aérienne Tarif sur demande. Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) reçoivent bien entendu un chèque à leur départ. Changements d'adresse: Affiliés ou provinciaux (à 0,20 francs en plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre le dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les mandats en espèces d'impression.

سكوتس الاصل

JUSTICE

Peines d'emprisonnement avec sursis pour les responsables des conséquences de l'incendie du C.E.S. Édouard Pailleron

La seizième chambre correctionnelle de Paris a rendu son jugement le 30 mars, au sujet des fautes retenues par le parquet à l'encontre des responsables de la construction du C.E.S. Édouard Pailleron dont l'incendie, allumé le 6 février 1973 par deux adolescents, Patrick et Marc — condamnés le 10 novembre dernier par le tribunal pour enfants, — a causé la mort de vingt personnes, dont seize élèves.

Pour homicides involontaires et blessures involontaires, ont été condamnés à des peines d'emprisonnement avec sursis : M. Hubert Lefèvre, président-directeur général de la société Constructions modulaires, à dix-huit mois ; M. Michel Keyte, architecte-conseil de cette société, à quinze mois ; M. Jean Raynaud, directeur à l'époque de l'équipement scolaire, universitaire et sportif au ministère de l'éducation, à un an ; M. Albert Bouzard, son adjoint en qualité de chef du service constructeur de l'académie de Paris, à huit mois ; M. Claude Duffaut, ingénieur des travaux publics de l'Etat, chargé de s'occuper de l'opération C.E.S. Édouard-Pailleron, à quatre mois.

Ont été relaxés : M. Alain Roget, assistant technique des travaux publics de l'Etat ; M. Jean Ibar, président-directeur général de la société SEMIP ; M. René Poitrier, architecte coordonnateur, et M. Claude May, représentant industriel de Gaz de France.

collectif du groupement que ces organismes représentent. L'association des parents d'élèves du C.E.S. Édouard-Pailleron et le conseil des parents d'élèves de cet établissement obtiennent le franc de dommages et intérêts qu'ils demandaient.

Les sommes allouées aux parties civiles sont sensiblement les mêmes que celles des dommages-intérêts alloués par le tribunal pour enfants. Les parents des enfants morts obtiennent chacun 30 000 F en réparation de leur préjudice moral. Les grands-parents 10 000 F chacun, les frères ou sœurs 15 000 F. Tous jours pour le préjudice moral, les conjoints des adultes morts obtiennent 30 000 F. Le préjudice matériel des parents des morts est réparé le plus souvent à raison de 5 000 F. Les réparations des préjudices subis par les blessés sont variables : de 1 500 F à 138 000 F.

En ce qui concerne les actions des parties civiles, le tribunal ne s'estime pas compétent pour statuer sur celles qui ont été dirigées contre des fonctionnaires et refuse de rendre les préjudices solidaires de Patrick et Marc, jugés le 10 novembre 1977 par le tribunal pour enfants, puisque ceux-ci ne sont pas parties à la présente instance. Il ne prononce pas l'excution provisoire demandée par les parties civiles car elle ne justifie pas d'une urgence particulière, et il déboute les conseils de parents d'élèves de l'enseignement public de divers départements, la Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public, la Fédération des parents d'élèves du lycée mixte Debüt, 37, rue Édouard-Pailleron, qui n'ont pas justifié d'un préjudice direct à l'intérêt

En revanche, M. Roget n'a été mis au courant que des questions d'ordre administratif. Le tribunal s'est montré sévère au contraire à l'égard de M. Keyte, architecte britannique ayant participé pour le compte d'une société anglaise à la mise au point d'une version du système Clap appliqué en l'espèce. « Il a présidé toutes les réunions de coordination des études. Il a eu des contacts réguliers avec des fonctionnaires du service constructeur de l'académie de Paris avec les responsables de la société Constructions modulaires. »

Il est certain qu'il connaissait les nombreux défauts de la construction, considérés par les experts comme étant à l'origine de la propagation foudroyante de l'incendie et de ses conséquences tragiques. « Il a soutenu que l'incendie, les flammes, les fumées et les gaz se sont propagés par la porte de la salle de mise à feu vers les salles voisines, la préau et les couloirs, et a atteint les vitrages asphaltes parce qu'immobilisés par les fumées et les gaz. »

Il suffit de rappeler ce qui a été exposé au sujet du déroulement de l'incendie, en fonction des multiples témoignages recueillis, ce qui a été constaté par les experts et ce qu'il est, par des raisonnements rigoureux, déduit de leurs constatations et des éléments de la procédure, pour pouvoir considérer comme certain que le cheminement extraordinaire rapide des gaz et des flammes par les vides de la construction vers tous ses niveaux et dans toutes les directions a contribué à empêcher la descente des victimes, à les immobiliser dans les lieux et à les condamner à mourir dans l'effondrement du bâtiment directement causé par le roulement et l'effacement de ses structures. »

Après avoir constaté l'absence de fautes personnelles de M. Poitrier, qui s'est séparé de M. Keyte avant d'avoir participé à la réalisation du C.E.S., le tribunal estime l'attitude de M. Lefèvre, le patron de la société qui faisait office de bureau d'études : « Il considère que l'absence de protection contre le feu de l'ossature métallique dans l'intervalle entre le faux plafond et le plancher ne présentait aucun danger (...). Cette affirmation est singulièrement téméraire et à la limite du cynisme, si l'on rappelle que des sauteurs ont été très rapidement arrêtés dans leur remontée dans le bâtiment par la chute de gros gravats dus à la dislocation intérieure, conséquence de la propagation foudroyante du feu. »

Enfin, M. Ibar n'a pris part à aucune travail de conception, mais a exécuté strictement, conformément à la conception qui lui a été remise, les plans et instructions divers élaborés par le bureau d'études et au respect le plus strict de ce que M. Lefèvre détaillait (...). Et la preuve n'est pas rapportée que M. May a donné

son accord pour le passage des canalisations de gaz dans les vides. M. May a été relaxé. Le tribunal ne s'estime pas compétent pour statuer sur celles qui ont été dirigées contre des fonctionnaires et refuse de rendre les préjudices solidaires de Patrick et Marc, jugés le 10 novembre 1977 par le tribunal pour enfants, puisque ceux-ci ne sont pas parties à la présente instance. Il ne prononce pas l'excution provisoire demandée par les parties civiles car elle ne justifie pas d'une urgence particulière, et il déboute les conseils de parents d'élèves de l'enseignement public de divers départements, la Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public, la Fédération des parents d'élèves du lycée mixte Debüt, 37, rue Édouard-Pailleron, qui n'ont pas justifié d'un préjudice direct à l'intérêt

collectif du groupement que ces organismes représentent. L'association des parents d'élèves du C.E.S. Édouard-Pailleron et le conseil des parents d'élèves de cet établissement obtiennent le franc de dommages et intérêts qu'ils demandaient.

Les sommes allouées aux parties civiles sont sensiblement les mêmes que celles des dommages-intérêts alloués par le tribunal pour enfants. Les parents des enfants morts obtiennent chacun 30 000 F en réparation de leur préjudice moral. Les grands-parents 10 000 F chacun, les frères ou sœurs 15 000 F. Tous jours pour le préjudice moral, les conjoints des adultes morts obtiennent 30 000 F. Le préjudice matériel des parents des morts est réparé le plus souvent à raison de 5 000 F. Les réparations des préjudices subis par les blessés sont variables : de 1 500 F à 138 000 F.

En ce qui concerne les actions des parties civiles, le tribunal ne s'estime pas compétent pour statuer sur celles qui ont été dirigées contre des fonctionnaires et refuse de rendre les préjudices solidaires de Patrick et Marc, jugés le 10 novembre 1977 par le tribunal pour enfants, puisque ceux-ci ne sont pas parties à la présente instance. Il ne prononce pas l'excution provisoire demandée par les parties civiles car elle ne justifie pas d'une urgence particulière, et il déboute les conseils de parents d'élèves de l'enseignement public de divers départements, la Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public, la Fédération des parents d'élèves du lycée mixte Debüt, 37, rue Édouard-Pailleron, qui n'ont pas justifié d'un préjudice direct à l'intérêt

En revanche, M. Roget n'a été mis au courant que des questions d'ordre administratif. Le tribunal s'est montré sévère au contraire à l'égard de M. Keyte, architecte britannique ayant participé pour le compte d'une société anglaise à la mise au point d'une version du système Clap appliqué en l'espèce. « Il a présidé toutes les réunions de coordination des études. Il a eu des contacts réguliers avec des fonctionnaires du service constructeur de l'académie de Paris avec les responsables de la société Constructions modulaires. »

Il est certain qu'il connaissait les nombreux défauts de la construction, considérés par les experts comme étant à l'origine de la propagation foudroyante de l'incendie et de ses conséquences tragiques. « Il a soutenu que l'incendie, les flammes, les fumées et les gaz se sont propagés par la porte de la salle de mise à feu vers les salles voisines, la préau et les couloirs, et a atteint les vitrages asphaltes parce qu'immobilisés par les fumées et les gaz. »

Il suffit de rappeler ce qui a été exposé au sujet du déroulement de l'incendie, en fonction des multiples témoignages recueillis, ce qui a été constaté par les experts et ce qu'il est, par des raisonnements rigoureux, déduit de leurs constatations et des éléments de la procédure, pour pouvoir considérer comme certain que le cheminement extraordinaire rapide des gaz et des flammes par les vides de la construction vers tous ses niveaux et dans toutes les directions a contribué à empêcher la descente des victimes, à les immobiliser dans les lieux et à les condamner à mourir dans l'effondrement du bâtiment directement causé par le roulement et l'effacement de ses structures. »

Après avoir constaté l'absence de fautes personnelles de M. Poitrier, qui s'est séparé de M. Keyte avant d'avoir participé à la réalisation du C.E.S., le tribunal estime l'attitude de M. Lefèvre, le patron de la société qui faisait office de bureau d'études : « Il considère que l'absence de protection contre le feu de l'ossature métallique dans l'intervalle entre le faux plafond et le plancher ne présentait aucun danger (...). Cette affirmation est singulièrement téméraire et à la limite du cynisme, si l'on rappelle que des sauteurs ont été très rapidement arrêtés dans leur remontée dans le bâtiment par la chute de gros gravats dus à la dislocation intérieure, conséquence de la propagation foudroyante du feu. »

Enfin, M. Ibar n'a pris part à aucune travail de conception, mais a exécuté strictement, conformément à la conception qui lui a été remise, les plans et instructions divers élaborés par le bureau d'études et au respect le plus strict de ce que M. Lefèvre détaillait (...). Et la preuve n'est pas rapportée que M. May a donné

son accord pour le passage des canalisations de gaz dans les vides. M. May a été relaxé. Le tribunal ne s'estime pas compétent pour statuer sur celles qui ont été dirigées contre des fonctionnaires et refuse de rendre les préjudices solidaires de Patrick et Marc, jugés le 10 novembre 1977 par le tribunal pour enfants, puisque ceux-ci ne sont pas parties à la présente instance. Il ne prononce pas l'excution provisoire demandée par les parties civiles car elle ne justifie pas d'une urgence particulière, et il déboute les conseils de parents d'élèves de l'enseignement public de divers départements, la Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public, la Fédération des parents d'élèves du lycée mixte Debüt, 37, rue Édouard-Pailleron, qui n'ont pas justifié d'un préjudice direct à l'intérêt

collectif du groupement que ces organismes représentent. L'association des parents d'élèves du C.E.S. Édouard-Pailleron et le conseil des parents d'élèves de cet établissement obtiennent le franc de dommages et intérêts qu'ils demandaient.

Les sommes allouées aux parties civiles sont sensiblement les mêmes que celles des dommages-intérêts alloués par le tribunal pour enfants. Les parents des enfants morts obtiennent chacun 30 000 F en réparation de leur préjudice moral. Les grands-parents 10 000 F chacun, les frères ou sœurs 15 000 F. Tous jours pour le préjudice moral, les conjoints des adultes morts obtiennent 30 000 F. Le préjudice matériel des parents des morts est réparé le plus souvent à raison de 5 000 F. Les réparations des préjudices subis par les blessés sont variables : de 1 500 F à 138 000 F.

En ce qui concerne les actions des parties civiles, le tribunal ne s'estime pas compétent pour statuer sur celles qui ont été dirigées contre des fonctionnaires et refuse de rendre les préjudices solidaires de Patrick et Marc, jugés le 10 novembre 1977 par le tribunal pour enfants, puisque ceux-ci ne sont pas parties à la présente instance. Il ne prononce pas l'excution provisoire demandée par les parties civiles car elle ne justifie pas d'une urgence particulière, et il déboute les conseils de parents d'élèves de l'enseignement public de divers départements, la Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public, la Fédération des parents d'élèves du lycée mixte Debüt, 37, rue Édouard-Pailleron, qui n'ont pas justifié d'un préjudice direct à l'intérêt

En revanche, M. Roget n'a été mis au courant que des questions d'ordre administratif. Le tribunal s'est montré sévère au contraire à l'égard de M. Keyte, architecte britannique ayant participé pour le compte d'une société anglaise à la mise au point d'une version du système Clap appliqué en l'espèce. « Il a présidé toutes les réunions de coordination des études. Il a eu des contacts réguliers avec des fonctionnaires du service constructeur de l'académie de Paris avec les responsables de la société Constructions modulaires. »

Il est certain qu'il connaissait les nombreux défauts de la construction, considérés par les experts comme étant à l'origine de la propagation foudroyante de l'incendie et de ses conséquences tragiques. « Il a soutenu que l'incendie, les flammes, les fumées et les gaz se sont propagés par la porte de la salle de mise à feu vers les salles voisines, la préau et les couloirs, et a atteint les vitrages asphaltes parce qu'immobilisés par les fumées et les gaz. »

Il suffit de rappeler ce qui a été exposé au sujet du déroulement de l'incendie, en fonction des multiples témoignages recueillis, ce qui a été constaté par les experts et ce qu'il est, par des raisonnements rigoureux, déduit de leurs constatations et des éléments de la procédure, pour pouvoir considérer comme certain que le cheminement extraordinaire rapide des gaz et des flammes par les vides de la construction vers tous ses niveaux et dans toutes les directions a contribué à empêcher la descente des victimes, à les immobiliser dans les lieux et à les condamner à mourir dans l'effondrement du bâtiment directement causé par le roulement et l'effacement de ses structures. »

Polémique autour du transfert d'une jeune femme à l'hôpital par « Police-secours »

Une violente polémique vient de se déclencher autour des circonstances mal élucidées dans lesquelles une jeune allemande, Mlle Heidi Kempe Botcher, a été transportée, le 21 mars, de son domicile par Police-Secours à l'hôpital Claude-Bernard, où elle est parvenue dans un état de grande excitation et présentait les traces de graves brûlures, vraisemblablement provoquées par un acide, puis de là, par les soins de l'assistance publique à l'hôpital Sainte-Anne, et enfin à l'hôpital Cochin.

Mlle Botcher est incapable de préciser le déroulement des faits mais persuadée de s'être trouvée seulement en état d'ébriété au moment de l'intervention de la police appelée par les soins de la concubine du 30, qui de la Loire (19^e arrondissement) que ses oris dans l'interphone de l'immeuble avaient alertée. Aussitôt elle a été conduite à deux avocats de déposer plainte contre X pour coups et blessures volontaires, arrestation illégale, séquestration arbitraire et violation de domicile.

Pour sa part, l'un de ses amis, présent dans l'appartement au moment de l'arrivée de la police, mais qui n'a pu l'accompagner jusqu'à l'hôpital Claude-Bernard, affirme qu'elle ne présentait aucune trace de brûlure à ce moment.

Aucun élément de l'enquête, confiée à la brigade judiciaire territoriale, n'est encore connu. Il est impossible de reconstituer avec précision le déroulement et l'exacte chronologie des faits qui ont conduit en peu de temps une grande brûlée, d'autre part en

état d'ébriété, dans trois hôpitaux. Ce qui éventuellement a pu se passer dans l'appartement de Mlle Kempe Botcher avant l'arrivée de la police n'est pas plus connu.

La police ayant été implicitement mise en cause dans certains des récits fragmentaires qui ont été publiés, la préfecture de police a diffusé jeudi 30 mars un communiqué pour rejeter ces « insinuations inadmissibles ». Selon les termes de ce communiqué, Mlle Kempe Botcher est arrivée à 18 h 5 à l'hôpital Claude-Bernard, après une intervention banale dont la chronologie cohérente ne laisse place à aucun doute. Le communiqué s'achève par une mise en garde : « Toute affirmation diffamatoire qui mettrait en cause l'action des services de police dans cette affaire serait immédiatement suivie d'un dépôt de plainte. » Un démenti a d'autre part été apporté jeudi 30 mars, en fin de journée, aux affirmations selon lesquelles l'inspection générale des services de la police des sapeurs-pompiers aurait été chargée d'une enquête.

Le démenti de la police prendrait encore plus de poids s'il était suivi d'une publication de documents relatifs à cette affaire. Le fermeté du communiqué sous-entend que la police détient les preuves de ce qu'elle affirme.

FAITS ET JUGEMENTS

Plusieurs jurés de l'affaire Willoquet sont inculpés.

M. Emile Cahé, premier juge d'instruction à Paris, a inculpé, le 30 mars, de violation du secret des délibérations deux des jurés qui avaient siégé en juin dernier aux assises de Paris pour juger Jean-Charles Willoquet, sa femme et plusieurs autres malfaiteurs, et qui ont rendu publique une lettre ouverte adressée par eux à la fin du mois de février, cinquante et un ans, mère de six enfants, et de Mme Claude Toel, vingt-cinq ans, employée de banque, qui ont été désignés l'une et l'autre comme témoins à charge. Le procureur M. Chantal Héran, deux autres jurés impliqués dans les mêmes poursuites, MM. Claude Becart et Jacques Longuet, ont été convoqués par le magistrat instructeur pour ce 31 mars.

L'affaire du « Pouf » de Galvi.

Le tribunal correctionnel de Marseille a rendu ce vendredi 31 mars son jugement dans l'affaire dite du « Pouf » de Galvi, examinée les 16 et 17 mars dernier (Le Monde du 18 et 19-20 mars). Jean-François Marichet s'est vu infliger six ans de prison, dont deux avec sursis et cinq ans d'interdiction de séjour ; Ari Kyriacos a été condamné à quatre ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour ; M. Dumas Sezzad s'est vu infliger deux ans de prison et deux ans d'interdiction de séjour ; Pauline Delbar, grande du « Pouf », ce foyer culturel de la région, qui était en réalité une maison de tolérance, a été condamnée à six mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende. Ces quatre personnes ont été condamnées en prison avec sursis. Cinq autres se sont vu infliger des peines pour délit de recel et complaisance de proxénète. Ce sont : Roger Mercier (quatorze mois de prison) ; François Orson (un an de prison) ; Pierre Simon (trois ans de prison avec sursis et deux ans d'interdiction de séjour) ; Thérese Hembrow (six mois de prison avec sursis) ; Rose Fortuna (deux mois de prison avec sursis).

Le relâche du délit de proxénétisme a été prononcé en faveur de Xavier Casadieu, Jeanne Chastel, Suzanne Paris, Daniel Allé, Osmle Musko, Gérard Paduano et Bruno Anjard. (Corresp.)

Après trois jours de débats, la cour d'assises de la Réunion a condamné le 20 mars William Welmar, accusé d'avoir assassiné un comptable, à la réclusion criminelle à perpétuité. En avril dernier, devant cette même cour, William Welmar avait été condamné à mort (Le Monde daté 24-25 avril 1977). Son procès avait ensuite été cassé le 11 juillet suivant par la Cour de cassation (Le Monde du 13 juillet).

Le 9 novembre 1977, William Welmar, alors âgé de vingt-quatre ans, avait été arrêté au cours d'une manifestation à Paris et Pierre Lemart, comptable de la société Tomi. Ce jour-là, ce dernier transportait avec lui 4 200 millions de F.C.F.A. (84 000 F.F.) destinés à la paie des ouvriers des chantiers de Saint-André et de Saint-Benoit.

UN GARDIEN DE LA PAIX RECONNAIT AVOIR ABUSÉ D'UNE TOURISTE

Confronté le 28 mars, dans le cabinet de M. Claude Hanouen, juge d'instruction à Paris, avec l'inspectrice allemande dont il était accusé d'avoir abusé, en compagnie de son collègue, Jean-François Marichet, d'une jeune femme, en septembre, le gardien de la paix Antoine Carpane, vingt-sept ans, a reconnu les faits qu'il avait niés depuis qu'il a été condamné le 12 janvier, et placé sous mandat de dépôt (Le Monde du 14 janvier).

Partie civile, assistée de M. Yves Stiering, du barreau de Paris, la victime avait expliqué qu'elle avait été interpellée vers 5 heures du matin et emmenée dans un véhicule de police sans prétexte d'une vérification d'identité. Puis les deux policiers, dans une rue déserte, lui avaient imposé leur volonté. Le gardien Remard avait prétendu que la touriste allemande n'était qu'une jeune femme de M. Sardi et Ceccaldi, a reconnu sa participation active à la scène, après avoir été mis en présence de la plaignante venue tout exprès d'Allemagne.

Mise en liberté d'un inculpé dans l'affaire des Finades. — Mme Jeanne Guibé-Bouquet, cinquante-huit ans, inculpée après le scandale financier des Finades, à Barcelles (Val-d'Oise) (Le Monde du 31 septembre 1977) a été mise en liberté, le vendredi 17 mars, après six mois de détention, conformément aux nouvelles dispositions du code de procédure pénale sur les limites de certaines détentions provisoires. Dans cette affaire, qui a entraîné l'inculpation d'une dizaine de personnes, elle était la seule à être encore inculpée. Mme Guibé-Bouquet, conseiller municipal (U.D.R.) à Barcelles de 1959 à 1965, est accusée d'avoir utilisé frauduleusement des prêts consentis à un hôtel du centre commercial des Finades.

MÉDECINE

La lutte contre le tabagisme

PRÈS DE LA MOITIÉ DES JEUNES DE DOUZE A DIX-HUIT ANS SONT DÉJÀ FUMEURS

Quarante-six pour cent des jeunes âgés de douze à dix-huit ans fument déjà, alors que seulement 42 pour cent des adultes sont des fumeurs ; l'habitude du tabac se contracte de plus en plus jeune ; on estime qu'elle apparaît généralement vers quatorze ans et demi, qu'il y a seulement six ans elle était la fait des adolescents de dix-sept ans ou plus. Ces jeunes consommateurs sont quinquante fois de plus fumeurs ; à seize ans et demi, 15 % des garçons fument quotidiennement plus de quinze cigarettes, et un an plus tard, cette proportion a doublé. Pour les filles, le phénomène est le même, mais légèrement atténué.

De tels chiffres, recueillis par la SOPRES à la fin de 1977, expliquent l'ampleur de la campagne entreprise du 1^{er} avril au 15 octobre prochain, sur le thème « Le tabac et les jeunes » sur l'initiative du comité français pour la santé qui dépend du ministère de la santé et de la Sécurité sociale.

Cette campagne ne sera pas seulement conduite à la télévision et par voie d'affiches, mais comprendra aussi une vaste opération de relations publiques dans les régions, en collaboration avec le ministère de l'éducation. Ainsi, dans chaque académie, sera choisis un établissement scolaire où un enseignant « particulièrement motivé par la lutte contre le tabagisme », et auquel sera fourni un dossier guide d'animation, pour organiser une table ronde sur ce sujet.

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'avocat de Mme Duprat

Invoquant son droit de réponse, M. Georges de Malville, avocat au barreau de Paris, nous écrit : « Mis en cause, dans des conditions que les tribunaux auront à apprécier, par une déclaration de l'éditeur Alain Moreau, à la suite de l'assassinat de mon client François Duprat, je tiens à déclarer que, contrairement aux alléguations de cet éditeur :

- 1) J'étais jusqu'au 18 mars 1978, et depuis plusieurs années, le seul avocat de François et de Jeanine Duprat. Je demeure l'avocat de Mme Duprat.
2) Je n'ai jamais eu le moindre lien, quelle qu'en soit la nature, avec M. Georges Albertini, qui ne n'a jamais remanié.
3) Je n'ai jamais manipulé de fonds électoraux pour qui que ce fût.

Interrogé au moment où il avait été mis en cause par l'éditeur Alain Moreau (Le Monde du 23 mars), M. Georges Albertini, qui n'a pas refusé à toute déclaration, en se retranchant derrière le secret professionnel. Nous donnons acte à M. de Malville, contrairement à ce qu'écrivait M. Moreau, qu'il a été à plusieurs reprises l'avocat de François Duprat.

ALFETTA GT 1,6. 4 places. 5 vitesses. 9 CV fiscaux. 109 CV din. 8,5 l à 90 km/h. 10,5 l à 120 km/h. 12,7 l essai type urbain (normes U.T.A.C.) ALFETTA GTV 2000. 4 places. 5 vitesses. 11 CV fiscaux. 122 CV din. 8 l à 90 km/h. 9,9 l à 120 km/h. 14,5 l essai type urbain (normes U.T.A.C.) ALFA ROMEO. QUATRE FAUTEUILS POUR UN COUPÉ. Agip

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

Un programme d'études écologiques va être mis au point pour une durée de trois ans

Alors que l'épave de l'Amoco-Cadiz semble désormais s'être complètement vidée de son pétrole, et tandis que des manifestations de jeunes, surtout, se multiplient à Brest, à Rennes, à Palmpol, visant soit la Shell, soit les pouvoirs publics et la préfecture maritime, les autorités s'emploient à organiser l'encadrement des volontaires participant aux opérations de nettoyage des plages. Rappelons que pour pouvoir participer efficacement aux travaux, les volontaires doivent être âgés de plus de dix-sept ans, organisés en groupes de trente, encadrés par des responsables d'associations et de mouvements de jeunesse, et être prêts à intervenir pour une période minimum d'une semaine.

Pour mesurer les effets de la pollution due à l'Amoco-Cadiz, un programme de suivi scientifique et écologique va être élaboré par le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO). Des prélèvements de poissons, de plancton et de sédiments marins permettront de tenir « un tableau de bord » de la pollution. Ce programme s'étendra sur trois ans.

De leur côté, les milieux pétroliers français mettent l'accent sur la solidarité de toutes les compagnies pétrolières maritimes dans l'indemnisation des victimes des dommages provoqués par des accidents en mer. L'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole considère

comme « dénuée de tout fondement et parfaitement hors de propos » la mise en cause d'une société pétrolière française. Cette marque de solidarité fait référence à la campagne de boycottage des produits de Shell en France, lancée notamment par l'Union fédérale des consommateurs (ce n'est pas la Shell française mais le groupe Shell International qui avait affrété l'Amoco-Cadiz).

La solidarité — en faveur des victimes — continue de se manifester de divers côtés, puisque des collectivités locales ou des entreprises privées envoient des dons en argent ou en nature aux sinistrés du Finistère et des Côtes-du-Nord.

M. Louis Le Pen, député P.S. du Finistère, dénonçant le « scandale » des pavillons de complaisance, suggère dans une question écrite au premier ministre d'intéresser aux pétroliers libériens et panaméens d'entrer, dans les ports français. Au reste, un cargo chypriote est bloqué au Havre par une partie de son équipage qui n'a pas été payé depuis le mois de décembre. Un pétrolier britannique, qui avait des avaries, a été consigné à Donges (Loire-Atlantique) sur ordre du préfet maritime de Brest. Enfin, un pétrolier soviétique surpris à décharger au large de Calais devra payer une amende fixée à 30 000 F par le parquet de Dieppe.

Les manifestations se multiplient dans la région sinistrée

De Brest, Jean de Rosière, de Saint-Brieuc, Jean Videau et de Quimper, Jean Le Naour, nos correspondants, font ci-dessous le point sur les différentes manifestations qui se sont déroulées en Bretagne durant ces dernières vingt-quatre heures.

L'eau était redevenue bleue, jeudi 30 mars, en fin d'après-midi autour de l'Amoco-Cadiz. Mais des plages, qui avaient été sommairement nettoyées, étaient à nouveau fortement souillées. C'est la preuve, soulignent-on à la préfecture maritime à Brest, que le pétrolier était désormais vide. Le grenadier de l'épave, entré vers la veille avait donc réussi. Toutefois, afin d'être la certitude que l'Amoco-Cadiz puisse se vider complètement, les autorités ont fait procéder à un second grenadage. À 17 heures, deux grenades ont été à nouveau lancées sur le pétrolier par trois hélicoptères.

Pendant ce temps, le centre de Brest était le théâtre d'une nouvelle manifestation. Quelque quatre mille étudiants et lycéens ont défilé dans les rues principales et au port de commerce. Ils avaient placé leur manifestation sous le signe de la non-violence. L'inscription « O violence, suspendis ton vol », tracée sur la bannière qui ouvrait le défilé, annonçait le ton. Un affrontement avec les forces de l'ordre fut évité de justesse au port de commerce.

La manifestation avait un double but : affirmer la solidarité

des participants avec les victimes de la marée noire et dénoncer, d'autre part, « les carences de l'Etat, qui se pite sous la coiffure des sociétés pétrolières ». Les organisateurs avaient convié lycéens et étudiants à un piquetage devant la préfecture maritime. Leur appel n'eut pas le résultat escompté. Néanmoins, après le déjeuner, les rangs des manifestants devaient rapidement grossir. Le défilé s'éleva en direction de l'Agence nationale pour l'emploi où, au passage, l'un des organisateurs prit brièvement la parole. Il déclara : « Non au nettoyage des plages par des bénévoles, mais emploi des chômeurs à 2 400 F par mois pour nettoyer les plages mazonnées. »

Ensuite, les étudiants se dirigèrent vers la préfecture maritime, solidement gardée par des gendarmes retranchés derrière les murs d'enceinte, puis gagnèrent le port de commerce. Leur intention était d'occuper un dépôt d'essence de la Shell, mais l'opération fut déjouée par la présence d'une compagnie de G.R.E. à l'entrée de l'établissement. Les deux camps s'observèrent pendant un certain temps. Finalement, les étudiants firent demi-tour à nouveau en direction du port de commerce. Ils avaient subitement décidé d'occuper le pétrolier libérien de l'armement Goulandria, qui était en réparation ; leur projet fut cette fois mis en échec par l'équipage et des ouvriers. En définitive, la manifestation se termina sans incident.

Une nouvelle manifestation est prévue ce vendredi 31 mars.

Dans les Côtes-du-Nord, passé le premier choc et le grand élan

De nos correspondants.

de solidarité qui a porté les bonnes volontés à la côte, des voix s'élevèrent, de plus en plus nombreuses, qui trouvaient que la solidarité à bon dos. A Palmpol, sept cents manifestants, élus communaux en tête, ont applaudi, mercredi 29 mars, le maire de Lézardrieux, qui réclamait la démission du préfet maritime de Brest. Le conseil municipal de Lannion, réuni en séance plénière, mardi soir, a décidé de se porter partie civile. M. Jagoret (P.S.), député et maire, dénonçant « le chiffon de papier qu'est le plan Polmar », a annoncé que sa ville ne prêterait pas l'initiative de recruter des volontaires et n'engagerait aucun frais contre la marée noire : « Les pollueurs doivent être les payeurs. »

Remise en cause du principe du bénévolat

Les lycéens de Tréguier, les élèves du C.R.T. de Palmpol (en grève mercredi), ont refusé d'aller nettoyer les plages tant que des moyens suffisants pour pomper le mazout n'auront pas été mis en œuvre par le gouvernement.

A Saint-Brieuc, après la manifestation d'un millier de jeunes, mercredi soir, contre le « plan Polmar », « bobarr », quelques dizaines d'entre eux ont investi les bureaux de la direction départementale de la jeunesse et des sports, brisant une porte et éparpillant des dossiers, qu'ils croyaient être ceux des groupes de volontaires, remanant, en cause,

eux aussi, le principe du bénévolat.

Nombre de maires du Trégor s'interrogent sur les lendemains de cette flambée de volontaires. Après une opération de solidarité qui fut vaine, un camion de matériel en provenance de Brest, le maire de Trébeurden s'est ainsi demandé ce qu'il allait faire de trois cents paires de gants qu'il a reçus. Un peu partout, les bénévoles isolés se heurtent aux problèmes de l'hébergement et de la nourriture, qui n'ont pas été prévus pour eux. « Que vont-ils penser des Bretons ? » se désolent-ils.

Deux chiffres illustrent les besoins : la direction départementale de la jeunesse et des sports, qui organise l'hébergement de volontaires, a recensé neuf mille six cents places possibles sur l'ensemble des Côtes-du-Nord, mais seulement huit cent soixante-dix dans le secteur de Lannion, seul touché actuellement.

Autre chiffre : 50 tonnes à lier ont été recensées officiellement sur le terrain, jeudi, alors qu'il y avait eu, en réalité, deux jours auparavant. Une vingtaine d'agriculteurs ont déposé une motion à la sous-préfecture de Lannion pour protester contre l'insuffisance de l'indemnité journalière de 350 francs qui leur est allouée par rapport aux 1 300 francs ou plus attribués aux entrepreneurs de vidange.

L'association du pétrole recueilli provoque de nouvelles difficultés. Devant un manque évident de

wagons-citerne, les responsables de la lutte contre la marée noire dans les Côtes-du-Nord vont devoir faire appel à un pétrolier suédois de 2 500 tonnes qui viendra charger les résidus à Lézardrieux.

En signe de deuil

A Quimper, deux mille cinq cents lycéens cornouaillais ont manifesté durant plusieurs heures, jeudi après-midi. Les responsables de ce rassemblement avaient voulu « un violent et silencieux en signe de deuil ». Il n'y eut donc pas un cri, pas un slogan. Sur un bandeau, on remarquait toutefois cette inscription : « C'est aujourd'hui, radio-actifs demain. »

Dans la soirée, une deuxième manifestation réunissait deux cents militants en majeure partie d'extrême gauche. Portant une pancarte sur laquelle on pouvait lire : « La Bretagne indispensée », ils traversèrent la ville avant de faire un sit-in face à la préfecture. Les forces de l'ordre dégagèrent l'endroit en utilisant des grenades, au grand dam des spectateurs, presque aussi nombreux que les manifestants. Quelques minutes plus tard, un cocktail Molotov fut jeté dans le bureau du sous-préfet chargé des affaires économiques. Seule la moquette devint en souffrance.

En Ile-et-Vilaine, quatre mille personnes ont manifesté, jeudi soir à Rennes. Les manifestants, en majorité des jeunes, ont, à l'appel d'organisations d'extrême gauche et de mouvements écologiques, défilé pendant deux heures dans le centre de la ville.



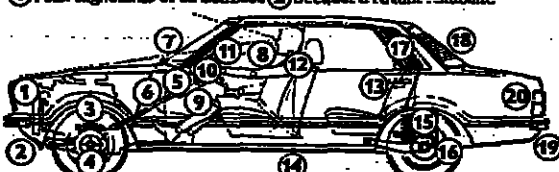
(Dessin de PLANTU.)



Pour vous assurer toute la sécurité possible, pour vous et votre famille, la Ford Taurus dispose d'un équipement de sécurité avancé dans une voiture de sa catégorie : regardez donc le tableau ci-dessous.

Une famille doit être sûre

① Deux cigaretes et de débrayage ② Becquet à l'avant : stabilité



renforcés. ③ Voies AV et AR les plus larges de sa catégorie. ④ Freins à double circuit, assistés par servo, à disque à l'avant. ⑤ Voyant lumineux de contrôle des freins. ⑥ Essais-glace à 2 vitesses et blocage électrique. ⑦ Pare-brise en verre renforcé. ⑧ Habitacle passagers renforcé avec zones déformables à l'avant et à l'arrière. ⑨ Colonne de direction à absorption d'énergie. ⑩ Volant de sécurité. ⑪ Tableau de bord antichocs et antiréflex. ⑫ Ceintures de sécurité à enrouleur. ⑬ Stockage de sécurité des portes AR pour les enfants. ⑭ Centre de gravité très bas. ⑮ Nouvelle suspension AR à ressorts à flexibilité progressive. ⑯ Barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière. ⑰ Chauffage/ventilation à 2 vitesses, réglable et extensible pour desservir les vitres latérales. ⑱ Démontage/débrayage de la lunette arrière. ⑲ Phares de recul. ⑳ Feux arrière enveloppants.

Une famille pour être sûre

La Ford Taurus est une belle voiture. Regardez ses lignes tendues, très

pires. Si surface vitrée. Sa carrosserie de caisse étagée. L'impression de face qui se dégage de la Ford Taurus n'est pas une illusion.

Une famille doit être confortable

La Ford Taurus offre cinq places spacieuses. Ses sièges sont enveloppants, moelleux. Le tableau de bord, clair et complet, est d'une finition luxueuse.

Dans son coffre (481 dm³), les bagages tiennent à l'aube. La suspension (à flexibilité progressive à l'arrière) assure une conduite souple et précise quelle que soit la charge. Et pour la tenue de route vous pouvez avoir confiance : empattement optimal, voies avant et arrière extra-larges (1,422 m). Tout en silence.

Il existe 5 modèles de Ford Taurus : Spéciale, L, GL, S et Ghia. En 3 versions possibles : coupé 2 portes, berline 4 portes, break 5 portes. Vous pouvez choisir entre 3 moteurs à 4 cylindres à arbre à came en tête 7 CV, 9 CV et 11 CV ou un 13 CV à 6 cylindres en V. Entretien tous les 20 000 km seulement (à l'exception de la vidange et des contrôles de routine. Et convenez toutes les Ford, elle est garantie 1 an (pièces et main-d'œuvre) kilométrage illimité. Une sécurité de plus.

modèle présenté : Ford Taurus 1300 GL 4 portes
28 880 F
Taurus 1300 Spéciale 2 portes : 24 490 F
Taurus 1500 L 4 portes : 27 480 F
Taurus 1500 GL 4 portes : 29 750 F
Taurus 1600 Ghia 4 portes : 35 210 F
Prix clés en main conseillés au 22.2.78 (hors frais d'immatriculation).

Demandez vite un essai à l'un des 610 concessionnaires agents et points de vente Ford en France.

Légendaire robustesse et sécurité.



RÉACTIONS

● La C.G.T., dans une résolution adoptée par son comité confédéral national, déclare notamment : « Cet accident n'est pas dû à la fatalité. Une fois de plus, c'est un navire battant pavillon de nationalité qui est responsable. » Après avoir noté que « la route que doivent emprunter les pétroliers aurait dû être modifiée depuis des années », la C.G.T. ajoute : « Si les armateurs sont coupables d'avoir fait passer des questions financières avant l'intérêt des populations côtières, le gouvernement, lui, est responsable pour avoir permis que de tels faits puissent se produire. »

● Une délégation du parti communiste conduite par M. Roland Leroy, secrétaire du comité central, devait se rendre ce vendredi à l'hôtel Matignon. Elle entend « demander audience au premier ministre afin de lui soumettre les propositions communistes en vue de la lutte contre la pollution des côtes à la suite de la marée noire ».

● La Fédération mondiale des villes jumelées (F.M.V.J.), envoyée au secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, un télégramme demandant aux instances internationales compétentes de se saisir du dossier de la marée noire. Elle demande à ces instances : l'application stricte des sanctions prévues dans les conventions internationales ; le réexamen urgent du droit maritime pour prévenir le retour de pareilles catastrophes ; la réparation au profit des victimes causées aux générations actuelles et à venir.

● La Commission des Communautés européennes a tiré « une solidarité plus grande entre les Neuf accrochant l'efficacité des interventions en cas de marée noire, la fragilité des moyens techniques disponibles étant encore une fois démontrée par l'accident de ces derniers jours ».

● Le conseil régional de Bretagne a demandé la création, quel qu'en soit le coût, d'une station d'assistance technique et de remorquage à la pointe de Bretagne, ainsi que la création d'un centre de lutte contre la pollution et d'étude de l'ensemble des moyens à mettre en œuvre pour cette lutte.

● L'Association des journalistes et écrivains pour la protection de la nature et de l'environnement (A.J.E.P.N.E.) réclame la constitution d'une commission d'enquête parlementaire pour déterminer toutes les responsabilités en cause dans la marée noire. Elle stigmatise « les carences administratives » et le caractère « désastreux » des moyens de lutte. Elle propose la création d'un « collectif européen » pour la prévention, et la lutte contre la pollution marine.

● « Radio-Hague », une radio privée écologiste et anti-nucléaire, a émis le mercredi 29 mars, à 13 heures, pendant vingt-cinq minutes sur Coutances (Manche) et ses environs. L'émission, qui n'a pas été brouillée, était consacrée aux conséquences de la marée noire due à l'échouage du pétrolier Amoco-Cadiz et à l'activité de l'usine de retraitement de la Hague.

VENTE EN SUISSE

GENÈVE - HOTEL RICHMOND sous l'égide de GALLERIE D'OROLOGERIE ANG. Vente aux enchères publiques DIMANCHE 3 AVRIL à 14 heures. Importation COLLEZIONE D'OROLOGERIE Catalognes couleurs française-angl. 20 F. Suisse, 40 F. français s/y.d.m. J.-P. LEBLANC et J. COUETIER à 1 bis, place du Général-de-Gaulle 28000 CHARENTAIS, T. (97) 24-04-33 GALLERIE D'OROLOGERIE ANG. 4, rue de la Corvée, CH 1204 GENÈVE - (22) 21-31-74.

actualité de la mode masculine

Pour la saison nouvelle, des revers plus étroits. Des épaules plus larges. Un bonnetage descendu, une taille décentrée, la veste moins longue. Avec donc une silhouette nouvelle avec...

le fameux costume en mesure rapide 1.250 F

en mesure rapide prix exceptionnels de printemps

Monsieur Neuville

100 rue Saint-Hippolyte - Paris (1^{er})

صحة من الامن

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

LES HOTELIERS

PARIS

GENÈVE

VENTE EN SUISSE

GENÈVE - HOTEL RICHMOND

GENÈVE - (22) 21-31-74

franck boutique f

سكز حوالا اصل

Le Monde des loisirs et du tourisme

LA MARÉE NOIRE ATTEINDRA-T-ELLE L'ÉTÉ ?

Les hôteliers bretons s'installent dans l'attente

« **P**OUR choisir votre lieu de vacances, cherchez-vous des informations sur la pollution ? » Cette question, posée à mille trois cents personnes, en 1977, par le Centre d'études et d'informations régionales, Institut rennais de sondages (1), avait obtenu des réponses surprenantes : 31 % seulement des personnes interrogées déclaraient se préoccuper de la qualité de l'environnement de leur choix pour leurs vacances, et 67 % affirmaient ne pas s'en préoccuper.

Les résultats de cette enquête ne suffisent pas à rassurer les responsables bretons du tourisme, non plus que les professionnels. Cette fois, le pétrole de l'Amoco-Cadix a pollué la Bretagne aux yeux du monde entier. Les manifestants le crient dans la rue : « La faune, la flore, les côtes bretonnes sont perdues ». La colère ne s'embarrasse pas de nuances et la solidarité de tous les Bretons a tendance à étendre les méfaits de la marée noire plutôt qu'à les localiser.

Une prudence élémentaire a conduit, d'autre part, à déclencher le plan Polmar dans les zones qui ne sont pas touchées par le flot de pétrole. L'ensemble de la Bretagne est en état d'alerte alors que le littoral breton n'est pas pollué dans sa totalité.

Globalement, le pétrole de l'Amoco-Cadix affecte la côte de Forcalut à Brénat. Mis à part Perros-Guirec et la côte de granit rose, le littoral pollué n'est pas une zone de tourisme intense. La côte des abers, du Conquet à Brignogan, ne repré-

sente que 4,3 % de la capacité touristique du littoral breton. Le Léon-Gregoir (de Locquirec à Kerlouan) représente 62 % de cette capacité d'accueil. Le Gregoir-Goelo, de Pliestin-les-Grèves à Palmol, englobant la côte de granit rose, atteint en revanche près de 10 % de la capacité d'hébergement touristique du littoral. En termes de capacité d'accueil touristique, c'est donc un peu plus de 20 % du littoral breton qui risquent actuellement de souffrir du naufrage de l'Amoco-Cadix.

Les résidences secondaires représentent plus de 30 % de cette capacité d'accueil du littoral pollué. Des Bretons, mais aussi des Rennais et des Parisiens ont choisi cette côte, et notamment la côte des abers, pour la beauté du paysage plus que pour la pratique des sports nautiques, rendus difficiles par l'insécurité naturelle du littoral, où se mêlent les vents et les courants, les rochers et la hume.

Les membres regroupent, de Brest à Palmol, près de 40 % des lits offerts aux touristes. Paradoxalement, ce sont les habitants non professionnels du tourisme qui risquent le plus de souffrir, au premier chef, de la pollution des côtes. Les « petits revenus » qui s'écoulaient dans une seule pièce, le temps d'un été, pour louer deux ou trois « chambres à bas prix » ne seront pas épargnés.

Les hôtels ne représentent que 6,5 % de la capacité d'accueil du littoral pollué. C'est peu. Mais pour la plupart des hôteliers, la marée noire risque de prendre des allures de catastrophe. « J'ai été contre nous, dit un hôtelier de Trébeurden. C'est la pleine période de réservations. Les gens téléphonent pour se renseigner sur l'état des plages. On ne peut pas leur dire que c'est « brillant » quand ils en ont vu les images à la télévision. On ne peut que les rassurer, leur promettre qu'il n'y aura plus rien cet été. Mais... »

Ceux qui ne téléphonent pas se déplacent parfois. Le week-end passé à amener beaucoup de curieux sur la côte bretonne, plus soucieux souvent de constater l'état des lieux de leurs prochaines vacances que d'évaluer le nouveau problème économique posé à la Bretagne.

Pour les hôteliers bretons — le phénomène s'étend à tout le littoral nord — une longue période d'attente commence. « Pour le moment, les gens s'informent », explique Mme Leroux, secrétaire générale du comité départemental du tourisme du Finistère. On enregistre peu de réservations, mais surtout le courrier diminue très nettement. Les gens tardent à confirmer par lettre les réservations passées par téléphone. Tout le

monde se interroge. C'est une situation entièrement nouvelle. En 1967, cependant, les Bretons connaissent leur première marée noire. Le Torrey Canyon déversait des milliers de tonnes de pétrole, à mi-chemin entre les côtes françaises et anglaises. La catastrophe était sans commune mesure avec celle que l'on connaît aujourd'hui. Mais la côte de granit rose avait été sérieusement touchée.

M. Pierre Yvoncourt, adjoint au maire de Perros-Guirec et président de l'office de tourisme de la côte de granit rose, se souvient : « Le côté attraitif avait beaucoup joué, précise-t-il. Les gens venaient voir en curieux. Mais ils ne restaient pas. Cela tournait beaucoup. » Beaucoup d'amis de la Bretagne, poursuit M. Yvoncourt, avaient tenu à manifester leur solidarité en confirmant leurs réservations. Cette année, nous espérons que le même phénomène se produira. Pour 30 %, les touristes qui passent l'été

ici sont des fidèles qui restent tout les ans. Nous espérons qu'ils aiment assez la Bretagne pour ne pas désertir, cette année. »

Si les anciens partagent dans leur ensemble l'optimisme de M. Yvoncourt, les jeunes hôteliers, en revanche, sont inquiets. Ils attendent avec impatience des mesures du secrétariat d'Etat au tourisme. Actuellement le tourisme passe au second plan dans les préoccupations des responsables chargés de dresser le bilan de la marée noire. Il est vrai que, malgré la « vocation touristique » qu'on lui prête volontiers, la Bretagne ne vit pas exclusivement du tourisme. Les emplois liés de près ou de loin à cette activité ne représentent — sur le littoral — que 12,5 % des emplois régionaux. La part des dépenses touristiques ne représente guère plus de 11 % du chiffre d'affaires de la Bretagne sur le littoral, soit très en deçà des activités agricoles, de la pêche, du bâtiment et des commerces.

Redécouvrir la Bretagne intérieure

Enfin, si l'on ramène ce que représente la consommation touristique en équivalent de population bretonne permanente, on s'aperçoit que l'activité touristique sur le littoral correspond aux dépenses d'une population « fictive » supplémentaire de deux cent dix mille personnes, soit 17,5 % de la population permanente.

Ce n'est pas négligeable, mais ce n'est pas tout. Les responsables régionaux se sont soucités davantage jusqu'à présent des populations vivant de la mer, notamment les pêcheurs et les goémoniers. Et peu de mesures

ont encore été annoncées. L'activité touristique viendra après. « Il est beaucoup trop tôt pour annoncer quelques mesures que ce soit », précise M. Paul Coté, délégué régional au tourisme. Il faut d'abord dresser le bilan exact de la pollution et mesurer les effets qu'elle pourra avoir sur l'activité touristique. Il faut aussi préciser les zones atteintes et calculer combien de temps réclamera un nettoyage. Si la situation le nécessite, il y aura des actions particulières d'urgence, mais pour le moment il est encore trop tôt pour en parler. » Plusieurs hôteliers affirment

que la solidarité jouera et rapportent ainsi les propos de leurs clients : « Nous logerons sur le littoral, et, faute de plages, nous visiterons le cas échéant la Bretagne intérieure. »

Si la solidarité se manifeste globalement en faveur de la Bretagne, il n'y a guère d'autres solutions. Quatre secteurs (la presqu'île granitaise, le littoral morbihannais, la Cornouaille pour le sud et la côte Émeraude pour le nord) représentent à eux seuls 60 % des capacités touristiques, mais ces secteurs sont saturés. Ils ne peuvent guère accueillir davantage de touristes, faute d'appartements supplémentaires. Dans ces quatre secteurs, la capacité d'hébergement est stagnante.

L'occasion peut en revanche être saisie pour rééquilibrer le tourisme entre le littoral et la Bretagne intérieure. Tous souhaitent un rééquilibrage. Actuellement 82 % des touristes venant en Bretagne se dirigent vers le littoral et 18 % vers l'intérieur. Le schéma d'aménagement du littoral breton, approuvé en novembre 1977 par le comité interministériel d'aménagement du territoire, prévoit que cette répartition restera la même jusqu'en 1985. Les efforts de rééquilibrage ne seront tentés qu'entre 1985 et 2010.

Il faudra beaucoup d'imagination aux responsables régionaux pour mettre au point en trois mois des solutions acceptables. Cette fois, encore, on n'avait pas prévu.

ANDRÉ MEURY.

(1) Cette enquête du CERIA avait été réalisée pour le compte du quotidien régional Ouest-France, qui l'avait publiée en août 1977.

Croissance - loisirs

par FRANÇOIS ASHER (*)

Plusieurs articles récemment parus dans les colonnes ont évoqué les questions de loisirs en France aujourd'hui. Sans proposer une analyse globale, je voudrais juste faire quelques remarques pour faire rebondir les débats.

Le temps quotidien et hebdomadaire est au travail n'a pas diminué. En 1936, les salariés obtenaient la semaine de quarante heures.

En 1978, dans la plupart des secteurs d'activité, les tentatives de réduction de temps de travail ont échoué. En fait, la productivité du travail a plus que doublé depuis 1936. D'où il résulte que les salariés ont travaillé 25 heures de plus en 1978, alors que la productivité du travail a plus que doublé depuis 1936. D'où il résulte que les salariés ont travaillé 25 heures de plus en 1978, alors que la productivité du travail a plus que doublé depuis 1936.

chances de loisirs avec l'augmentation des loisirs. Le temps libre, disponible individuellement, n'ayant pas tendance à augmenter, la croissance des dépenses de loisirs signifie plus leur transposition, l'usage grandissant du bien-être et services marchands, la réduction de l'usage des équipements collectifs (par leur insuffisance et leur inadéquation) et des pratiques d'auto-production de loisirs. Je ne veux pas dire par là que la belote ou la pétanque sont préférables à l'achat d'un poste de télévision, ce qui serait tomber dans le piège des discours sur l'austérité nécessaire, mais je veux simplement souligner que ce phénomène de transformation des loisirs — en marchandises — pour conséquence dans une société où l'échelle des revenus est particulièrement large, d'accroître les inégalités sociales dans ce domaine.

La solution, ce n'est certainement pas, pour de multiples raisons, un illusoire retour en arrière, qui remplacerait la pauvreté d'aujourd'hui par celle d'hier. Mais c'est probablement par une transformation des objectifs de la croissance, qui n'aurait pas pour but de multiplier les quantités d'objets de consommation, mais de satisfaire pour eux-mêmes (c'est-à-dire pour le profit), mais de satisfaire au mieux, c'est-à-dire diversifier, les besoins existants et non satisfaits, et de permettre à tous les besoins réprimés de s'exprimer. Probablement assisterait-on alors à une véritable croissance des loisirs. D'ailleurs, une enquête Humanité-IFOP, en janvier 1977, faisait apparaître l'importance que les travailleurs accordent aux loisirs, activité indispensable et non pas superflue, puisque, pour 29 % des ouvriers et employés, c'est sur les loisirs que l'on est le plus pénible de se priver (pour 49 % d'entre eux c'est sur l'alimentation et pour 13 %, sur le logement).

Quels moyens se donner pour cette autre croissance ? La réponse est peut-être dans le débat politique général actuel.

Belote, pétanque et télévision

Quelle croissance, quelle société des loisirs ? — La part des dépenses de « culture et loisirs » est passée de 7,8 % de la consommation totale des ménages en 1969 à 8,8 % en 1974. Et cela, même avant l'accélération de la crise de 1974, l'indice de l'émergence d'une « société des loisirs » dont le développement pourrait se résumer par la reprise de la croissance ? Il me semble qu'il ne faut pas confondre l'augmentation des consommations mar-

par FRANÇOIS ASHER (*)

chances de loisirs avec l'augmentation des loisirs. Le temps libre, disponible individuellement, n'ayant pas tendance à augmenter, la croissance des dépenses de loisirs signifie plus leur transposition, l'usage grandissant du bien-être et services marchands, la réduction de l'usage des équipements collectifs (par leur insuffisance et leur inadéquation) et des pratiques d'auto-production de loisirs. Je ne veux pas dire par là que la belote ou la pétanque sont préférables à l'achat d'un poste de télévision, ce qui serait tomber dans le piège des discours sur l'austérité nécessaire, mais je veux simplement souligner que ce phénomène de transformation des loisirs — en marchandises — pour conséquence dans une société où l'échelle des revenus est particulièrement large, d'accroître les inégalités sociales dans ce domaine.

La solution, ce n'est certainement pas, pour de multiples raisons, un illusoire retour en arrière, qui remplacerait la pauvreté d'aujourd'hui par celle d'hier. Mais c'est probablement par une transformation des objectifs de la croissance, qui n'aurait pas pour but de multiplier les quantités d'objets de consommation, mais de satisfaire pour eux-mêmes (c'est-à-dire pour le profit), mais de satisfaire au mieux, c'est-à-dire diversifier, les besoins existants et non satisfaits, et de permettre à tous les besoins réprimés de s'exprimer. Probablement assisterait-on alors à une véritable croissance des loisirs. D'ailleurs, une enquête Humanité-IFOP, en janvier 1977, faisait apparaître l'importance que les travailleurs accordent aux loisirs, activité indispensable et non pas superflue, puisque, pour 29 % des ouvriers et employés, c'est sur les loisirs que l'on est le plus pénible de se priver (pour 49 % d'entre eux c'est sur l'alimentation et pour 13 %, sur le logement).

Quels moyens se donner pour cette autre croissance ? La réponse est peut-être dans le débat politique général actuel.

(*) Maître-assistant à l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris-VIII, Vincennes.

PROMOTEURS CONTRE PHARAONS (suite)

Autour des Pyramides les travaux ont été suspendus

LES remous suscités notamment au Parlement égyptien et dans le milieu des égyptologues par le projet de construction d'un vaste complexe touristique à 1,5 kilomètre des Pyramides et du Sphinx de Gizeh par un promoteur canadien de Hongkong (le Monde du 25 mars) ont, semble-t-il, suffisamment ému les autorités égyptiennes pour qu'elles ordonnent la suspension des travaux d'infrastructure engagés depuis l'automne dernier sur le plateau des Pyramides.

C'est M. Mohab Ramsès Stino, ministre du tourisme et de l'aviation civile, qui a récemment annoncé devant les députés égyptiens les avantages économiques et sociaux qu'apporterait la cité touristique des Pyramides, — qui vient d'annoncer lui-même l'arrêt provisoire des travaux. Un comité d'experts a été chargé d'examiner de plus près, en tenant compte des cartes dressées par le service des antiquités, les conséquences que pourrait avoir, sur un site archéologique aussi prestigieux que celui de Gizeh, l'implantation de vingt-quatre villages touristiques. Une étude approfondie des implications économiques du projet devra d'autre part être soumise à la Chambre égyptienne d'ici à trois semaines.

Bien que l'on pense généralement, au Caire, que les experts occidentaux n'auront pas d'autres soucis que d'approuver quelques détails près, le contrat passé entre l'Etat égyptien et la compagnie de Hongkong, la fermeture du chantier des Pyramides a provoqué une certaine inquiétude dans les milieux d'affaires internationaux, notamment américains, qui sont en train de se disputer l'honneur de construire des hôtels ou des gratte-ciel à usage de bureaux partout où il y a encore un peu de place libre aux abords des sites historiques du Caire et de ses environs.

Cependant, le terrain espace vert important subsistant à proximité du centre de la capitale égyptienne, à la pointe méridionale de l'île de Zamalek (Jardins et palais de l'ancienne capitale royale, plus tard siège du Conseil de la révolution), est en train d'être assésé pour faire place à un nouveau palace international.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Paris Delhi 2350^f

Départ Paris aller-retour

LISBONNE	695 F
ATHÈNES	700 F
ALGER	830 F
ISTANBUL	850 F
MONTEAL	1 390 F
NEW YORK	1 485 F
SANAA	1 850 F
LOS ANGELES	2 350 F

Départ Zurich aller-retour

LIMA	2 480 F
------	---------

Pérou 4800^f

Circuit 4 semaines du 4-7 au 2-8 du 1-8 au 30-8 du 5-9 au 4-10

NOUVELLES FRONTIÈRES

TOURAVENTURE

63, avenue Dentfert-Rochereau 75014 PARIS

Tel. 329.12.14

2, rue Auguste-Brizeux 44000 NANTES

Tel. 71.09.07

15, rue des Sœurs-Noires 34000 MONTPELLIER

Tel. 72.23.83

LE « QUEEN-MARY » EST DE NOUVEAU A VENDRE

Le transatlantique Queen-Mary, rebâti du service depuis onze ans et transformé en hôtel flottant mouillé à Long-Beach, en Californie, est de nouveau à vendre.

La municipalité de Long-Beach avait acheté le navire 3 millions de dollars (15 millions de francs environ) à la compagnie Cunard en 1967. Elle dépense 61 millions de dollars pour en faire une attraction touristique, mais le déficit d'exploitation atteint 2 millions de dollars par an.

Selon le Los Angeles Times, trois acheteurs éventuels auraient été présentés pour une somme d'environ 30 millions de dollars : une chaîne hôtelière, une chaîne de radio-télévision et une chaîne de radio. — (U.P.J.)

VOLS SPECIAUX

TUNIS	790 F
NEW YORK	1.500 F
BANGKOK	1.980 F
KABUL	2.300 F

CIRCUITS CHOCS

LA TRANS-AFGHANE 22 j. 4.190 F

JAVA-BALI 17 j. 4.990 F

LE PETIT TIBET (LADAKH) 17 j. 5.550 F

ALLIANCE EUROPEENNE DE L'AIR

4, rue de Valenciennes 75001 PARIS

Tel. 589.74.99 & 44.83

3 bis, rue Valenciennes 75001 PARIS

Tel. 325.76.13 & 82.03

franck olivier inaugure au palais des congrès

boutique franck olivier palais des congrès (niveau 01) porte Maillot - Paris XVII^e.

uline
me
OF
lle

Société Générale

(PUBLICITE)
**MOTORHOMES
 A VENDRE**
 Neufs ou d'occasion. Volant à gauche ou à droite. Essence ou Diesel. Toit surélevé ou carrosserie spéciale. Plusieurs centaines de véhicules constamment exposés.
 Ouvert 7 jours sur 7.
 A 10 km de London Heathrow. Slavers Garage, 94 High Street, Hampton Hill, Middlesex.
 Tél. : Londres 977 2117.
 Télex : 92881.

DEUX HEURES A PERDRE

Jean Rolin poursuit sa promenade dans le sélecte arrondissement dont la première partie figurait dans « Le Monde des loisirs et du tourisme » du 5 novembre.

ENTRE l'avenue de Versailles, la rue Willem et la rue Chardon-Lagache s'étend un vaste espace largement pourvu d'arbres, pour l'essentiel dévolu au groupe hospitalier Sainte-Périne, et qui recouvre en partie le domaine des abbés de Sainte-Genève, seigneurs d'Autueil de 1110 à la Révolution.

Principal vestige de cet ancien domaine, le parc de Sainte-Périne est partiellement ouvert au public, bien que la recherche de ses accès s'apparente à un jeu de piste. A force de persévérance, nous en avons déniché un rue Mirabeau, sur la gauche, au-delà de l'immeuble moderne heureusement seul de son espèce dans les parages. Du moins est-on payé de sa peine : car le désordre rustique qui règne dans ce valon, aux antipodes des conceptions contemporaines en matière d'espaces verts, en fait — plus particulièrement à l'heure où le soleil se couche derrière les bâtiments désuets, un lieu agréable, de l'inspiration Sainte-Périne allongé sur leur ombre sur la prairie en pente qui vient battre leurs murs — un des rares lieux à Paris où le jeune Werther pourrait encore s'abîmer dans la lecture d'Ossian, et « boire, nous le citons, à la coupe écumante de l'infini ».

Puis vient du Guimard, encore, et comme s'il en pleuvait : au numéro 1 ter, rue Molitor, l'hôtel Delfau (1896) ; au 41, rue Chardon-Lagache, l'hôtel Jassé (1893) ; au 8, villa de la Réunion, l'hôtel Deron-Levent (1894-1907). L'accès principal de

cette villa étant, comme il se doit, interdit aux visiteurs, nous signalons à tout hasard, sans nous faire trop d'illusions sur la longévité de cette supercherie, que l'on a oublié de réitérer cette interdiction au 5, rue Victorien-Sardou. Quand bien même ce mouvement tournant se solderait finalement par un échec, il nous aura permis d'observer, au coin de la rue Laugier et de l'avenue de Versailles, un bel immeuble de Guimard (1903-1905), dont nous avons décliné beaucoup de mal à nous ne pouvons nous résoudre à passer sous silence l'école du Sacré-Cœur (9, avenue de la Prillière), même si ses colonnes en V, empruntées au répertoire de Viollet-le-Duc, sont aujourd'hui obitérées par divers

ses finitures destinées sur commande des cadres supérieurs. Admirez en passant la fantaisie du propriétaire de cette villa, qui a concocté une interdiction inédite frappant le « stationnement des chiens », et révenons sur nos pas pour découvrir le petit hameau formé par les villas Chaysson, Emile-Meyer et Diez-Maurin. Il règne sur ces façades de briques peintes, ces porches vitrés et ces marquises, un air de fête banlieusarde propre à la croissance des roses trémières, des lilas ou des glycines, et, si l'on n'était pas dans les beaux quartiers, on ne serait pas outre mesure étonné de rencontrer la Babé Toffroy, Marceau et Poissou ou, tel autre héros de la geste sarbatine de Quénau.

Les fantaisies mauresques de Joachim Richard

An 57 de la rue Claude-Lorrain s'ouvre le cimetière d'Autueil, qui compte parmi ses hôtes de r. r. Gouzou, Carpeaux et Hubert Robert. De ce dernier, on sera heureux d'apprendre, à la lecture de sa pierre tombale, qu'il fut « fils respectueux, époux tendre, bon père et ami fidèle », et qu'au bout du compte « la réputation d'homme de bien le flatta plus que celle d'artiste célèbre ».

De ces deux réputations également enviées, on ne sait laquelle laissera derrière lui l'architecte qui conçut la nouvelle ambassade du Vietnam (80, rue Boileau) dont l'esthétique, empruntant à la pagode et à la balustrade-sabot, évoque irrésistiblement ces peintures d'Iéro où d'innombrables bo-dofs, la casque de camouflage sur la tête et l'arme au point, campent à la lisière de

salles de bains ou de cuisines dernier cri. Dans le genre exotique, nous préférons nettement les fantaisies mauresques de l'immeuble dit à Joachim Richard (1908), qui, un peu plus loin, au numéro 40, garde l'entrée du hameau Boileau. Parmi les villas du hameau, on remarquera notamment celle qui, au coin de l'impasse Cornelle et de l'avenue Despreaux, dresse ses toits pointus et sa tourelle d'angle au-dessus d'un jardin où l'ambade une Diane chasseresse, et, au 34 de la rue Boileau, l'hôtel Rossé, un Guimard, encore, mais, cette fois, nous jurons que c'est le dernier ! De retour rue d'Autueil, nous machinons les tyrons en passant devant la pharmacie (n° 42) où Victor Noir vint expirer après que le prince Borjarské l'eût traité d'« homme crié » de balles de décor a changé), et nous honorerons les

LE SEIZIÈME AVEC GUIMARD POUR GUIDE

lettres en retournant au numéro 80, l'auberge du Montan-Blanc, où dînèrent autrefois Ha-dine et la Champmeslé, Boileau, Chapelle, Ninon de Lenclos, La Fontaine, et, bien sûr, Molière, qui lut ici le *Misanthrope* à ses amis, comme le rappelle, dans la salle du restaurant, un tableau d'époque indéterminée mais lointaine.

Aux numéros 43, 45, 47, l'hôtel des demoiselles de Verrières fait assez triste figure, et l'on a quelque peine à imaginer que Geneviève et Marie de Verrières, toutes deux comédiennes et de la plus agréable tournure, y donnaient au dix-huitième siècle des fêtes galantes, lors desquelles on représentait volontiers des pièces scandaleuses ou inédites. Le parc de l'hôtel, aujourd'hui grignoté par des immeubles neufs, reste théoriquement accessible par le numéro 5 de la rue Michel-Ange, sur lequel veille un cerbère particulièrement malgracieux.

Au coin de la rue Michel-Ange et de la rue d'Autueil, la librairie de M. Guy Balleul offre un vaste

choix d'ouvrages sur le vieux Paris à commencer par ce nostalgique « *Autueil-Point-de-Jour en cartes postales anciennes* » dont le libraire partage la responsabilité avec Georges Renoy. On pourra, notamment, s'y reporter pour se faire une idée de l'aspect intérieur de la toute proche villa Monkmorancy, car ce livre de qu'il étudie bourgeois étant mieux gardé que l'ouvrage de la Mystérieuse il faut, pour s'y introduire, toute la patience d'un René Caillié. En dépit de cause, on en découvrira fort heureusement quelques aspects à hauteur des numéros 96 et 71, boulevard de Montmorancy.

Chemin faisant, on aura remarqué, au 72, l'atelier du sculpteur Quillière, sorte de Borel du ciseau, qui manifestait une certaine prédilection pour les monuments aux morts, et, à peine moins funèbres, les quatre marabouts transis qui, du haut du numéro 79, regardent passer le chemin de fer de ceinture.

JEAN ROLIN.

AMÉRIQUE VOYAGES

Centre d'information Touristique
 Exemples de charters Aller-retour, à partir de

NEW YORK	1.300 F
MONTREAL	1.500 F
LOS ANGELES	2.680 F
MEXICO	2.650 F
LIMA	2.575 F

PACIFIC HOLIDAYS
 Galerie marchande
 28, av. Gal-Lecterc
 Tél. : 539.46.71
 75014 PARIS Rocheserain
 Veuillez m'envoyer vos brochures

Chartes Amérique
 Voyages à la carte
 U.S.A.-Canada
 Amérique latine
 à M. _____
 Adresse _____
 Ville _____
 Code postal _____

Des amis pour les oiseaux A L'HOTEL DES TROIS RAPACES

DURANT leurs heures de loisirs, les membres du G.N.R.S. employés à Gif-sur-Yvette (Essonne) ont mis sur pied un certain nombre de clubs. Ils s'y consacrent au sport, à la philatélie, etc. L'un d'eux, qui se préoccupe de protection de la nature, s'est ouvert à une vocation toute particulière, puisqu'il s'est agi de concevoir, d'aménager et d'entretenir un véritable hôtel pour rapaces.

C'est ainsi que, dans plusieurs cabanes de bois qui servaient jusqu'alors d'annexes avicoles, à l'abri des curieux et des bruits, et grâce aux soins d'une demi-douzaine d'intervieurs bénévoles — il y a, entre autres, un ébéniste, un électronicien, un chimiste, un souffleur de verre, — une vingtaine d'oiseaux blessés retrouvent goût à la vie.

Savoir rester farouche

« Jusqu'en 1974, explique l'un des responsables du club, ils furent considérés comme nuisibles. Tous ceux qui étaient classés comme rapaces étaient systématiquement tués. Depuis ils sont protégés, tous, sans distinction. Et maintenant, les chasseurs continuent de penser que ce sont des concurrents pour eux. Ce qui n'est vrai que pour trois espèces sur les vingt-sept qui existent en France. Et comme les rapaces récupèrent en fin de chasse les oiseaux blessés ou tués, cela ne fait qu'accroître le malentendu. Une autre cause majeure de leur destruction sont les pesticides employés en agriculture, qui stérilisent les œufs. Ainsi, dans la mesure où ils sont en haut de chaîne alimentaire, les rapaces concentrent et récupèrent toutes les intoxications. »

L'hôpital de Gif-sur-Yvette est en contact permanent avec le


fonds d'intervention des rapaces (FIR). Mais nombre de blessés sont envoyés ici par des personnes privées les ayant trouvés par hasard. L'oiseau qui arrive blessé en observation et nourri de proies fraîchement tuées. Une fois rétabli, il sera remis en contact avec d'autres oiseaux, dans des volières plus grandes où il peut se refaire les ailes. Sa nourriture se compose alors de rongeurs fraîchement tués et de têtes de volailles. Quelque temps avant sa libération — c'est-à-dire entre quinze jours et trois semaines — il est enfin isolé dans une dernière volière. A lui alors de pouvoir lui-même se débrouiller et prouver ainsi qu'il a retrouvé forces et instinct, et qu'il peut être replacé dans son milieu d'origine.

Ces tâches sont assurées par des spécialistes qui font parfois spécialement le voyage. Durant toute la durée de son séjour, le rapace n'aura donc pas vu les personnes chargées de son entretien plus de vingt minutes par jour. Car il importe d'abord qu'il reste au maximum farouche. A Gif, il y a deux périodes de pointe : le printemps, époque où les gens récupèrent au cours de leurs promenades des poussins qu'ils croient abandonnés et dont ils ne savent plus que faire lorsqu'ils ont grandi et l'automne, avec l'ouverture de la chasse. Mais durant le reste de l'année des expositions (quatre mille visiteurs en 1977), des conférences ou des visites d'œuvres sont organisées pour expliquer ce que sont et comment vivent les rapaces. « Pour les sauver, estime en effet, un membre du club, le bien connaître est devenu plus important que les soigner. »

STÉPHANE BUGAT.

Sur Paris-Londres, rien ne vous oblige à choisir British Caledonian.


Sauf peut-être le service.



Retrouvez le vrai plaisir du voyage aérien, avec British Caledonian, sur Paris-Londres. Même sur un trajet aussi court, vous serez choyé comme un passager long-courrier. Nos hôtesses vous serviront une agréable collation et en quarante minutes vous serez à Londres-Gatwick, d'où vous pourrez rejoindre rapidement, par le train, Victoria Station, au cœur de Londres; ou bien prendre, dans la même

aérogare, votre correspondance vers l'une de nos 36 destinations dans le monde.

Pour redécouvrir le charme et l'efficacité d'une compagnie aérienne privée, appelez votre Agent de Voyages ou British Caledonian Airways, 5 rue de la Paix, 75002 Paris. TEL. 261.50.21.



Nous n'oublions jamais que vous avez le choix.

Leonardo Da Vinci 6 nouvelles formules Vacances à Abano

① Cure du 26/2 au 12/11	② Esthétique médicale semaines spéciales du 16/6 au 15/8 et du 20/10 au 12/11
③ Gymnastique semaines spéciales du 16/6 au 15/8 et du 20/10 au 12/11	④ Musique du 1/7 au 15/8
⑤ Excursions du 26/2 au 12/11	⑥ Tennis et Golf semaines spéciales du 14/6 au 15/8

Hotel Leonardo Da Vinci Terme
 1-38190 Montecatone - Abano Terme
 TEL. 152449-524057
 Télex 43390 Vinctel
 (12 km Padoue - 42 km Venise)

Envoyez à l'hôtel. Veuillez m'adresser votre documentation. Intéressé particulier pour: ① ② ③ ④ ⑤ ⑥ (Mettre une croix)

Nom _____
 Adresse _____
 Code Postal _____ Ville _____

سكن في القاهرة

سكنا من الامل

A Toulon, chapelle du musée de Balaguier

Voyage au pays du baigneur

S ULYEZ le mur. C'est le droit chemin pour aller au « baigneur » (1). Pour peu que la ciel soit gris, ce mur qui n'a fini plus - celui des Chantiers navals - pourrait faire croire à une grosse erreur de navigation : Dunkerque au lieu de La Seyne-sur-Méditerranée. Là, derrière, huit bateaux à la fois, des grands méthaniers surtout, sont en cours de construction. Mais il ne faut pas en croire ses yeux : après ces huit, plus de commandes. C'est la crise...

Au sortir du mur, entre route et rade retrouvée, un vieux petit chantier, où pourrait un bateau de bois, offre la meilleure préface à la visite du baigneur. Ici, le gardien de chantier s'appelle Jusseau Emile. Il a passé vingt-quatre ans à Cayenne - pour, à l'origine, une vulgaire bagarre de matelots. Il a raconté son histoire sur trois cent quarante pages (2) qui ne papillonnent pas. C'est nu, c'est cru. Parfois, l'ancien bagnard se laisse interviewer.

Avant le plat de résistance, d'autres hors-d'œuvre « valent le détour » : dans un monchoir de pêche, voit d'abord un beau voilier - un ancien langoustier de Douarnenez - et son Musée de la pêche, et puis l'ancien avant George Sand. C'est ici, du « Petit Gibraltar », que le capitaine Bonaparte chassa les Anglais installés à Toulon en 1793. Et c'est ici, à Tamaris, qu'Aurore Dupin écrivit Tamaris (3) et ne désigna pas, la soixantaine passée, les hommages vigoureux du bel amoureux qui venait de Toulon à force de rames. On va retrouver la baronne et l'empereur, outre un musée naval, dans le fort non moins historique de Balaguier, où se tient l'exposition « Les galères et le baigneur ». Changement de site. Après le long mur gris des Chantiers, voici l'abondante verdure exotique importée au siècle dernier, et la rade grande ouverte : vingt kilomètres de pourtour, la marine française à quel, l'arsenal où fut le baigneur, Toulon au fond, cerné par ses « collines » qui

grimpent tout de suite jusqu'à 800 mètres. Mais le spectacle est à l'intérieur, et l'histoire, regardée par les commentaires des visiteurs valent souvent les documents présentés - ou jamais - présentés au public. On n'est jamais seul, ici, depuis l'inauguration, en janvier. Le baigneur, qui fascina Hugo et Balzac, a suscité des tomes de littérature, bonne ou mauvaise, et des controverses passionnées, n'a pas cessé d'exercer son attraction, peut-être trouble. Chacun, sur pièces, réagit selon tempérament ou opinion préalable. Devant les motifs des punitions - cachot ou « bastonnade » qui envoyait son homme à l'hôpital ou au cimetière, - on s'exclame, on actualise. On compare violence et justice d'hier et d'aujourd'hui. Quand l'un le finit à dix ans de « chaîne » pour un « vol de poulet avec effraction », l'autre estime qu'en ce bon temps-là « les juges ne connaissent pas le laxisme » (toutefois, la violence d'époque ne manquait pas d'événements, dépeçures, violences, agresseurs de diligences et autres « chausseurs de pieds » à domicile).

« Au chapitre des « politiques », rien n'est actuellement exposé (mais une part des documents est renouvelée chaque mois). Hier, un visiteur-conférencier palliait cette carence, sans doute provisoire. On entendait parler de prisonniers « renouvelés » selon le régime de l'heure : protestants-galiciens sous Louis XIV, Chouans sous la Révolution, royalistes sous l'Empire, républicains sous la Restauration, républicains provençaux sous la République (insurgés contre le coup d'État du Prince-Président), Communistes parisiens de 1871. Belle leçon de tolérance au pays « qui enseigna la liberté au monde » !

Qu'étaient ces « athlètes terribles », ces « génies du mal » ?, demande un historien du baigneur. La chronique sur le « système pénal » ne date pas d'aujourd'hui : à un publiciste du dix-neuvième siècle pour qui les baigneurs « sont des maisons de charité offertes aux criminels », l'un de ses confrères rappela que « la mortalité y est quatre fois supérieure à celle de la population normale ».

JEAN RAMBAUD.

DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Les créneaux du littoral

L A Côte d'Opale chante le tourisme de Dunkerque à Calais, on glorifie plutôt l'industrie. Sur ce littoral de quelque 140 kilomètres, qui va de la baie de la Somme à la frontière belge, y aurait-il le camp des verts et celui des non-verts (2) qui ne papillonnent pas. C'est nu, c'est cru. Parfois, l'ancien bagnard se laisse interviewer.

Le problème d'aménagement se pose donc de toute évidence à un niveau international. C'est sans doute pourquoi le service de l'environnement des Communautés européennes a participé activement au colloque de Dunkerque et de Boulogne-sur-Mer, organisé à l'initiative de la région Nord-Pas-de-Calais.

grandes régions urbaines des alentours vont vers les ports, il n'en est pas une qui permette au million d'habitants de la métropole nord de gagner facilement le littoral de la Manche ! En fait, on se prendrait à rêver ce qu'aurait pu être l'aménagement du littoral si on avait une concertation efficace il y a une vingtaine d'années.

Le complexe de Dunkerque, au lieu de s'étendre sur dix-huit kilomètres de dunes, se serait peut-être développé perpendiculairement à la côte, et on aurait évité ainsi quelques dizaines de kilomètres de routes et de rapides concentration urbaine en utilisant mieux l'arrière-pays. Pour la Côte d'Opale, on aurait de même évité un développement anarchique. Vains regrets ! Aujourd'hui, toutes les difficultés s'accumulent dans un climat de « non qui sonne » mais le port de pêche de Boulogne, l'industrie calaisienne ou dunkerquoise. Les mêmes constatations en Belgique, aux Pays-Bas, en Angleterre font prendre conscience aux riverains du littoral de pas de Calais qu'il est peut-être temps de ne plus tout sacrifier à la concurrence, mais de tenter de travailler ensemble.

Naguère, la même contradiction était apparue lorsqu'il s'était agi de l'extension de l'usine Thionie à Calais. Il est vrai que sur cette bande étroite posée en bordure de mer, la sidérurgie, la chimie, la centrale nucléaire, la pêche, l'agriculture et le tourisme se disputent un terrain d'autant plus précieux qu'il est exigu. Et il en est de même au-delà des frontières : en Belgique, par exemple, on prépare la construction d'un grand port méthanier, à Zeebrugge ; aux Pays-Bas (où la zone de Rotterdam est déjà super-industrialisée), on s'apprête à reloger des aciéries allemandes.

En fait, le développement de Dunkerque s'est poursuivi sans véritable contrainte d'aménagement. La Côte d'Opale n'a pas non plus trouvé les moyens d'harmoniser des volontés diverses - et parfois même contradictoires - pour faire valoir ses sites pittoresques. Il est frappant de constater que, si du cœur des

grandes régions urbaines des alentours vont vers les ports, il n'en est pas une qui permette au million d'habitants de la métropole nord de gagner facilement le littoral de la Manche ! En fait, on se prendrait à rêver ce qu'aurait pu être l'aménagement du littoral si on avait une concertation efficace il y a une vingtaine d'années.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets. La course de l'industrie vers la mer se double d'une concurrence implacable des ports par des équipements de plus en plus coûteux. Les autoroutes parallèles courent vers la mer du Nord, de Dunkerque à Anvers, en attendant celle de Calais sur la Manche. Mais on se pose aujourd'hui quelques questions : l'industrie des pays producteurs de matières premières ne laisse-t-elle pas apparaître une redoutable menace ? Faut-il maintenir à un rythme forcé le développement industriel sur les rives de la mer la plus fréquentée du monde ? Un responsable économique du Nord n'affirmerait-il pas récemment : « Si le projet de développement de Dunkerque nous était présenté aujourd'hui, nous refuserions de nous lancer dans une telle opération. »

Sur le littoral Nord-Pas-de-Calais, la course industrielle-tourisme, selon que l'on se situe au nord ou au sud du cap Gris-Nez, apparaît très artificielle, et le développement économique s'empale - d'urgence partant, de même que s'impose la nécessité de créer et d'aménager des lieux de détente qui soient d'abord accessibles aux habitants de la région. Sans écarter l'aspect touristique au sens le plus habituel du terme, le rapport du conseil régional sur le tourisme local insiste fortement sur cet aspect.

Le projet d'une concurrence grandissante dans de multiples activités économiques, sociales et touristiques. Des mesures communautaires dans la lutte contre la pollution de la mer ont été prises et marquent un grand succès, mais il faut encore élaborer une cartographie écologique qui permettrait une certaine sélectivité d'activités économiques. La C.E.E. va lancer des études dans ce sens. Parmi les intentions avancées, on peut noter : « Priorité à l'aménagement en profondeur et à l'éloignement de l'implantation possible à la côte ; spécialiser des ports actuellement concurrents ; collaborer dans un système international d'énergie et de pollution ; concevoir l'élimination des usines polluantes et des méthodes d'épuration ; coordonner la protection des oiseaux migrateurs, etc., etc. »

Mais une constatation s'impose. Ce littoral est plus que menacé ; il est déjà déserté en grande partie, le milieu marin est lui aussi touché, et la pollution ignore les frontières : le

probleme d'aménagement se pose donc de toute évidence à un niveau international. C'est sans doute pourquoi le service de l'environnement des Communautés européennes a participé activement au colloque de Dunkerque et de Boulogne-sur-Mer, organisé à l'initiative de la région Nord-Pas-de-Calais.

Le projet d'une concurrence grandissante dans de multiples activités économiques, sociales et touristiques. Des mesures communautaires dans la lutte contre la pollution de la mer ont été prises et marquent un grand succès, mais il faut encore élaborer une cartographie écologique qui permettrait une certaine sélectivité d'activités économiques. La C.E.E. va lancer des études dans ce sens. Parmi les intentions avancées, on peut noter : « Priorité à l'aménagement en profondeur et à l'éloignement de l'implantation possible à la côte ; spécialiser des ports actuellement concurrents ; collaborer dans un système international d'énergie et de pollution ; concevoir l'élimination des usines polluantes et des méthodes d'épuration ; coordonner la protection des oiseaux migrateurs, etc., etc. »

trois petits tours au pays des 7 merveilles: les Ardennes belges. Un coup de baguette magique (ou presque, la France est toute proche) vous transportent dans le mystère de ses sombres forêts, dans la fraîcheur de ses torrents, dans le charme pittoresque de ses villes : Namur, la Citadelle, Liège la Cité ardente, avec leurs trésors d'art, leurs musées plus particulièrement mis en valeur ces années. C'est l'été ! n'est pas loin, un week-end suffit ! Pour en être sûr d'y aller, demandez toute la documentation dont les Ardennes, les Villes d'Art, les 7 Merveilles, etc., et des suggestions de séjours avec forfait.

« A temps » ou « à vie »

Les manuscrits amoureuxment calligraphiés, qui désignent Vidocq ou un fretin anonyme, tout juste justiciable aujourd'hui de la correctionnelle, transforment ici une histoire légendaire et lointaine en une réalité quotidienne, d'hier à peine : après tout, le baigneur de Toulon n'a fermé ou ouvert - ses portes qu'il y a cent ans, en 1878.

Les lithographies reproduisant des dessins pris sur le vif (les reportages-photos de nos grands-pères) font entrer dans la vie de ces hommes en bonnets rouges (forçats « à temps »), en bonnets verts (« à vie »), le plus souvent monstrueusement accouplés « par une chaîne de 7 kg. Ils furent jusqu'à quatre

la Tunisie. Nous y sommes nés. Nous vous y invitons et vous proposons, en mai : Départ PARIS aller-retour. 2 jours, 695 F. 5 jours, 955 F. 11 jours, 1295 F. la Tunisie du Nord au Sud, 1995 F. TUNISIE CONTACT. Documentation gratuite sur demande. 30, rue de Valenciennes - 75001 Paris - Tél. 236.02.25

VOLS AMÉRIQUE LATINE. BOGOTA 2 850 FA/R. QUITO 2 980 FA/R. LA PAZ 3 750 FA/R. MONTEVIDEO 3 980 FA/R. LIMA 2 750 FA/R. CIRCUITS ILES GALAPAGOS, 5 180 FA/R. NOUVEAU MONDE, 8, rue Mobilier, 75006 PARIS 329-40-40

pour vos safaris Kenya Airways. The International Airline of Kenya. PARIS (Orly) - NAIROBI le jeudi soir et le samedi midi. Consultez votre Agent de Voyages ou (1) 261.82.93.

KENYA L'aventure ou la détente? LA DÉTENTE: climat idéal, soleil, hôtels ultra-modernes au cœur des réserves de grands fauves. L'AVENTURE: safari-photos, alpinisme, pêche au gros, plongée parmi les récifs de corail. DIFFÉRENT, PASSIONNANT ET INOUBLIABLE. Le Kenya vous offre aventure et détente, selon vos goûts, selon vos rêves. Les hôtels sont moins chers d'avril à octobre. Demandez dès maintenant une documentation en couleurs à l'Office du Tourisme du Kenya ou à votre Agent de Voyages habituel. OFFICE DU TOURISME DU KENYA, 3, rue Voltaire, 75002 Paris, téléphone: (1) 260.66.88-1.

profitez mieux de l'Angleterre partez en voiture avec les car-ferries TOWNSEND THORESEN. Vos vacances en Grande-Bretagne commencent avec TOWNSEND THORESEN qui vous propose le choix entre 5 ports au départ du continent et 4 ports d'arrivée en Angleterre. TOWNSEND THORESEN : 8 LIGNES DONT 5 AU DÉPART DE LA FRANCE. Nous assurons jusqu'à 64 traversées par jour du continent vers l'Angleterre. Avec nos lignes ROTTERDAM/FELIXSTOWE et ZEEBRUGGE/FELIXSTOWE, l'Ecosse et ses paysages grandioses sont plus proches. LES CAR-FERRIES TOWNSEND THORESEN : UNE FORMULE AGREABLE ET PRATIQUE. L'ambiance à bord est chaleureuse grâce à la prévenance de l'équipage. L'équipement raffiné de nos navires permet de vous rafraîchir au bar, de prendre un repas rapide au self-service ou un bon soir dans l'élegant restaurant du bord. Vous vous reposez dans de confortables salons; vous changez votre argent en livres sterling pour payer moins cher dans les boutiques « hors taxes » du bord. TOWNSEND THORESEN : UNE EXPERIENCE INEGALEE. Depuis 50 ans, nous avons transporté des dizaines de millions de passagers. C'est pour vous la sécurité et l'assurance d'un service de qualité. REPUBLIQUE IRLANDAISE VIA TOWNSEND THORESEN, agent général de la Compagnie B+F LINE, réserve directement votre traversée vers l'IRLANDE sur les lignes : LIVERPOOL/DUBLIN et SWANSEA/CORK. TOWNSEND THORESEN. Documentation couleur et tarifs sur simple demande. TOWNSEND THORESEN CAR-FERRIES, 41, bd des Capucines 75002 PARIS. Tél. : 261.51.75. Nom, Adresse.

DES LOISIRS. IR GUIDE. DES DISQUES. DES RAPACES.

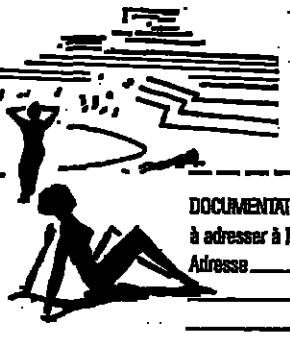
en toute saison, la Roumanie vous attend.



Pour vos vacances, vous avez le choix. A tout âge et pour tous les budgets, individuellement ou en groupe, partez à la rencontre d'un peuple latin gai et hospitalier.

- Plage exclusive de la Mer Noire : 1 semaine, à partir de... 1290 F
- 2 semaines + la 3^e gratuite, à partir de... 1750 F
- Séjours-santé à Bucarest, à la mer ou à la montagne : 14 jours (cure de gélatinose comprise), à partir de... 2700 F
- Circuits dans des sites enchanteurs (Delta du Danube, Carpates, Monastères, etc.), à la découverte d'un folklore authentique : 1 semaine (voyage non compris), à partir de... 835 F
- Itinéraires au volant de votre voiture, avec 5 litres d'essence gratuits : coupons-hôtel, à partir de... 87 F
- Coupons-camping-caravaning, à partir de... 37 F

Vois directs au départ de Paris et des principales villes de province. Renseignements : OFFICE DU TOURISME ROUMAIN et Cie Adrienne TARDON 38, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS Tél. : 073.79.06.



DOCUMENTATION "Vacances en Roumanie" à adresser à M. Adresse

PARADIS CARAIRES

LA BELLE MOUSTIQUE

MOUSTIQUE est l'une des plus belles de ces fameuses Caraïbes qui s'étendent avec nonchalance sur la mer des Caraïbes. Trois milles de long, à peine deux de large, de petites vallées où poussent le mangrier, l'arbre à pain et tous les fruits tropicaux, des collines boisées dont les arbres pendent sous les allées, des plages colorées, des eaux aux vagues turquoise et ce soleil qui donne aux corps les tons du miel...

Des bungalows

Des bungalows sous les bungalovilles. En 1969 lorsque l'honorable Colin Tennant racheta l'île, ce petit coin de paradis à une hauteur déjà longue et mouvementée depuis que les Indiens caribes l'ont abandonnée. On y cultivait le célèbre Sea Island Cotton, mais, avec la fin du dix-neuvième siècle et l'effacement des coutures, cette activité fut abandonnée et l'île dépeuplée. En s'y installant, Colin Tennant ne trouva qu'une poignée de descendants d'esclaves qui n'ont pas encore rejoint Saint-Vincent, l'île voisine, qui, avec ses quelques 80 kilomètres de long, fait figure de « capitale ». Moustique va connaître ainsi un second essor. Une route est tracée, une piste d'atterrissage construite, les premiers terrains sont vendus, mais des clauses

très strictes définissent les conditions de la construction. On ne veut en aucun cas « bétonner », et on ira jusqu'à imposer un architecte en chef. Résultat : l'ensemble est en parfaite harmonie avec les paysages, bien adaptés au climat et safeguarde le caractère pastoral du lieu.

Le visiteur que n'attend pas quelque personnalité figurant au Boivin mondain pourra descendre au Cotton House, le petit hôtel conçu par Olivier Messel dans le style d'une ancienne habitation de planteur, et qui vient de faire son entrée dans le guide 78 des « Hôtels de campagne ». Il est remarquablement meublé de style rococo, ce qui lui confère le charme d'une atmosphère typiquement britannique et coloniale. Comme souvent aux Caraïbes, l'hôtel est fait de bungalows à verandas disséminés sous les bungalovilles. Les paradis (surtout quand il est britannique) ayant peu affaire avec les nourritures terrestres, la gastronomie fut pendant longtemps des plus désastreuses à Moustique. Mais les nouveaux responsables de l'hôtel ont fait appel à un excellent chef fran-

çais, et dit-on, l'un des frères Minckel du restaurant « Le Duc » viendrait bientôt lui apprendre tous les secrets de tous les poissons. La cuisine créole n'est pourtant jamais oubliée ici... Peu à peu, l'île a retrouvé une petite activité agricole, et elle exporte désormais des citrons verts, des oranges, des ananas et des pampelmousses ; la population a trouvé du travail, le village a été reconstruit, une petite école a été ouverte. Quant à l'église, elle a retrouvé un curé, quelle partance avec Mayrau, l'île voisine, restée, elle, très désertée et... à vendre. Les pêcheurs des îles viennent souvent tirer leurs bateaux à voile sur les sables de Britannia Bay où viennent mourir les poissons des résidences. On y voit avec le plus grand naturel. Si l'on a envie d'aller pêcher avec eux, il suffit de leur demander, mais sans leur les sables, en toute simplicité. Enfin, il convient de préciser qu'à Moustique l'eau est si rare qu'elle coûte aussi cher que le rhum ! Mais qui a jamais eu l'idée de mettre de l'eau dans son punch ? F.-J. DAHM.

CARNET DE VOYAGES

• Les belles raquettes de Bédou. — Apprendre à bien jouer au tennis, et, qui plus est, au bord de la « Grande Bleue », à

Bardol, la jolie petite station du Var, c'est ce que propose l'OCCM. On arrive un dimanche matin, on troque ses souliers pour des... tennis, et, toute une semaine durant, on manie la raquette — de mieux en mieux — par petits groupes de huit à dix élèves sous l'autorité d'un moniteur.

Il y a trente courts : chacun pourra taper des balles à volonté ! Une piscine, pour se détacher, des promenades en mer et dans l'arrière-pays, le soleil du Midi en prime.

• OCCM : 5, rue de Vienna, 75008 Paris, tél. 296-15-02, ou Lille (84, rue de Valenciennes) et Lyon (11, rue de la République). Prix du stage complet : 1100 F par personne, comprenant l'hébergement en chambre à deux lits, la pension complète, etc. Du 2 avril au 9 septembre.

• Chez les artisans sages de La Salle. — A la frontière entre Guyenne et Périgord, non loin de Bergerac — la ville de Cyrano, — un hameau, La Salle, où vit, depuis quelques années, une petite communauté de quatorze personnes, sept « grands » et sept « petits ». Lorsqu'ils ne sont pas occupés à partager, dans les vignes ou les bois, les sages de La Salle initient quelques aspirants artisans à des disciplines diverses : gravure, ciselure, sculpture, tapisserie et tissage.

Le nombre des stagiaires ne dépasse jamais sept personnes en tout, qui prendront leurs repas avec les habitants du lieu et auront le choix, pour dormir, entre une maison d'hôtes (deux chambres de deux personnes, une individuelle) ou la grande tente qu'on plantera spécialement pour eux sous les arbres.

André Bonhomme sait tout de la gravure, de la sculpture et de la ciselure. Françoise Moudouillet, elle, initie à la tapisserie et au tissage, assistée ici de Nicole Jouenne. Les stages débutent un lundi matin (on arrive le dimanche soir) et durent deux semaines. Et il y a mille promenades à faire alentour, quand les doigts crient grâce et qu'on se sent des fourmis dans les mollets... Du 19 juin au 10 septembre.

• Ateliers d'été de La Salle : Cernées, 34300 Sigoulas. Tél. (33) 52-42-22. (Prix du stage, sans nourriture, à l'exception des matériaux : 1500 F en tente, 1800 F en chambre.)

• Sauter le Rhin ? — Comme chaque année, la brochure « Allemagne, séjours et circuits » contient cent propositions qui vont des simples week-ends, en passant par des croisières sur le Rhin, des vacances à la ferme, des locations de meublés et des circuits

en chemin de fer. Pour tous les goûts et tous les budgets...

• Office allemand de tourisme : 4, place de l'Opéra, 75009 Paris, tél. : 073-10-39, et agences de voyages.

• Choisir son motel. — Le guide « Motels en poche » a sa place toute trouvée dans la boîte à gants de l'automobiliste avisé : grâce à ce petit annuaire, il aura vite fait de découvrir le motel bienvenu à la tombée du jour... 240 pages de renseignements et des cartes permettent de s'y retrouver. Outre la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne figurent dans le guide.

• Motels en poche. Pöhlitz, éditeur, 13, rue d'Annam, 75008 Paris, tél. : 026-00-88. (Prix : 2 F en 30 F français.)

• Cent vingt façons de prendre l'estivage. — La brochure « Excursions 1978 » de la R.A.T.P. compte cent vingt propositions de promenades en autocar, commençant tôt le matin pour s'achever le soir même, ou seulement d'un après-midi. Des châteaux, des sites, des hauts lieux historiques ou archéologiques, des pèlerinages littéraires, et, en tout cas, des découvertes enrichissantes...

• Services touristiques de la R.A.T.P. : places de la Madeleine, 265-21-18. Bureau ouvert du lundi au samedi, de 9 h. 30 à 18 h. 45 ; le dimanche, de 9 h. 30 à 18 h. On trouve : 53, quai des Grands-Augustins, tél. : 396-82-83.

Pour le même prix prolongez vos vacances en consultant Havas Voyages

Nos 230 agences sont prêtes à vous y aider

Parce que Havas Voyages vous offre ces tarifs qui vous seraient impossibles d'obtenir individuellement, en vous évitant toute perte de temps, d'erreur de choix...

parce que notre sélection vous propose un rapport qualité/prix de nos formules vacances, rigoureusement contrôlé par nos spécialistes du tourisme,

parce que nos conseillers sont capables de vous présenter la meilleure sélection de vacances au moment pour le budget dont vous disposez, et répondant le plus fidèlement à vos désirs personnels,

vous serez surpris de constater que dans la plupart des cas le budget que vous avez prévu vous permet de prolonger vos vacances.

Avant de vous décider, consultez donc l'agence Havas Voyages la plus proche de votre domicile. Vos vacances ne s'en parleront que mieux.

4 exemples de prix

- CANARIES** Hôtel 1^{er} cat. à Puerto de la Cruz une semaine en demi-pension prix par pers. de Paris à Paris de 1680 F à 1900 F
- CORSE** Hôtel*** à Ajaccio une semaine en demi-pension prix par pers. de Paris à Paris de 1390 F à 1890 F
- TUNISIE** Hôtel standard à Bizerte une semaine en pension complète prix par pers. de Paris à Paris de 1350 F à 1730 F
- ISRAËL** Hôtel 1^{er} cat. à Netanya une semaine en demi-pension prix par pers. de Paris à Paris de 2470 F à 2950 F

Possibilité de crédit de 6, 9 et 12 mois. **HAVAS VOYAGES** 26, avenue de l'Opéra 75001 PARIS - 073.56.41 et plus de 230 agences à Paris, banlieue et province.

JURA
SKI DE FOND
Séjours et Raids 6 et 1 semaine
Guides Européenne du Raid
15, Quai de Conti, Paris 6e
033 52 53

ANGLETERRE
OFFICE FRANÇAIS DE SERVICES CULTURELS ET LINGUISTIQUES dirigé par des membres de l'enseignement.
3 SEMAINES 875 F
de la 6^e à la Faculté PARIS-PARIS T.T.C. 1.1990 F
Régime - Hébergement - Cours - Excursions - Activités sportives
ETUDES ET LOISIRS
7, rue Saint-Benoit, 75006 PARIS
Téléphone : 477-39-65 - 546-52-59 - 094-13-65

Enrichissez vos vacances Riviera Adriatique d'Emilie Romagne
Quelques bonnes raisons pour nous connaître
Visites aux monuments étrusques, byzantins, romans, médiévaux. Pêche en mer - Shopping - Concerts dans la basilique - Excursions en colline aux châteaux - Vins typiques - Théâtre sur la place - Bois, pinèdes et parcs - navigation sur le fleuve Po - artisanat traditionnel (céramiques, toiles imprimées, fer forgé, etc.) - centres historiques (Ravenna, Ferrare, etc.)
Voilà autant de motifs, joints à une mer calme et sûre, à 100 km de plages sableuses et ensoleillées, pour découvrir et aimer les localités de la Côte Adriatique.
STATIONS BALNEAIRES - Lido de Comacchio, Ravenna et ses plages, Cervia-Milano Marittimo, Cesenatico, Gatteo Mare, San Mauro Mare, Ballaria-Igea Marina, Rimini, Riccione, Miseno, Cattolica.
STATIONS THERMALES - Brisighella, Riolo Terme, Bagno di Romagna, Castrocaro, Cervia.
Renseignements : E.N.I.T. (Office National Italien de Tourisme) - Paris : 23, rue de la Paix - Nice : 14, av. de Verdun - Consorzio propaganda, Collettiva Emilia-Romagna piazzale C. Battisti, Rimini.

La Colombie
découverte archéologique
de 5990F à 6790F
circuit 12 jours Paris-Paris
Jet tours à Montparnasse
Gemini Voyages
80 av. du Maine 75014 Paris centre Gâté-Montparnasse tél. 296.06.07
à Boulogne
Santier Voyages
1 av. André-Morvan 92100 Boulogne (métro Marcel-Sembat) tél. 609.91.96
sur vols **AIR FRANCE**

CHANGEZ DE VACANCES
Revenez de vos vacances avec des souvenirs qui ne soient pas ceux de tout le monde... Voici 6 suggestions... Il y en a beaucoup d'autres qui vous seront proposées par votre agent de voyages.
Pour recevoir gratuitement la brochure détaillée, écrivez à : S.A.S. - 30, bd des Capucines - 75009 PARIS - ou à toutes agences Air France.
Scandinavie, l'Europe au naturel.

SAS AIR FRANCE

- Capitales scandinaves à la carte.
- Explorations en auto-camper.
- Express côtier.
- Bonus passeport.
- Groenland du Sud.
- Découverte du Danemark.

ESU TOURISME
IRLANDE
voyage dans les îles
JUNGO
Chass
Fou st
vos
déc
du
En Bulgarie,
la trace des T
mais aussi celle de
des Romains, des

سكينة من الأهل

Numismatique

Les vrais monnayeurs

Si la rareté reste toujours un facteur très motivant pour le collectionneur, le numismate d'aujourd'hui semble accorder autant sinon plus d'importance à la qualité des monnaies. Comme pour tout objet d'art, cette qualité elle-même peut être décomposée en trois éléments distincts : qualité de la conservation, qualité de l'exécution, qualité de la création.

Depuis l'invention de la frappe mécanique au balancier vers 1550, ou, plutôt, depuis la généralisation de l'emploi de cette technique en Europe au dix-septième siècle, on peut dire que la qualité d'exécution est d'un niveau constant et satisfaisant ; qu'elle n'intervient donc plus dans l'estimation d'une monnaie. Il n'en va pas de même pour les monnaies antiques et celles antérieures au dix-septième siècle qui étaient fabriquées à la main par le procédé de la frappe au marteau (1) ; on obtenait alors des monnaies d'aspect très différent suivant l'expérience et l'habileté des ouvriers monnayeurs. L'auteur recherchera, bien sûr, les exemplaires présentant la meilleure qualité d'exécution, c'est-à-

dire ceux ne représentant aucun défaut de frappe (tels que bavure ou, au contraire, manque de métal, éclatements du flan particulièrement à sa périphérie, frappe molle présentant un faible relief, frappe avec un coin usé ou rouillé donnant des défauts de surface, etc.). Il recherchera également les flans les plus larges et les plus réguliers. Cette recommandation peut surprendre le néophyte habitué à la régularité d'épaisseur et de dimensions de nos pièces modernes, mais il ne faut pas oublier que si avant le dix-septième siècle la frappe était artisanale, la préparation des flans monétaires l'était aussi. Le principal souci du monnayeur n'était pas d'avoir un beau flan, mais plutôt un flan de poids convenable, puisque, à l'époque, c'était bien la quantité de métal qui faisait la valeur de la monnaie.

La patine, un cadeau du passé

La qualité de la conservation est peut-être celle à laquelle on pense en premier quand on parle de qualité en numismatique, puis qu'elle est fonction d'un facteur qui saute aux yeux, l'état d'usure de la pièce. Cet état d'usure ayant une grosse influence sur les prix, il est normal que les marchands aient tenté de le codifier afin de pouvoir décrire les pièces avec les qualificatifs standards répondant à des critères de jugement les plus objectifs possibles. Malgré quelques imperfections encore regrettables, un système de notation (voir encadré) ayant des normes à peu près semblables dans tous les pays permet au numismate d'évaluer les états de conservation depuis le rarissime exemplaire « fleur de coin » jusqu'à la rondelette métallique à la légende quasi indéchiffrable, dont l'état est pudiquement qualifié de « beau ».

tendance à abandonner la rude technique de la taille directe des coins monétaires au profit de la confection beaucoup plus aisée des maquettes de grande taille. Toutefois, ce n'est qu'à la fin du dix-neuvième que cette technique se généralisera et imposera au monnayage un style définitivement froid et uniforme. La recherche des exemplaires de bon style est particulièrement passionnante pour les numismates amateurs. L'amateur apprendra vite à différencier les styles archaïques classiques ou hellénistiques pour les monnaies grecques ; il éduquera son œil et son goût pour discerner le portrait de bonne facture du portrait stéréotypé et pour apprécier le génie du graveur de coins qu'il soit anonyme ou que, conscient de la grandeur de son art, il ait laissé son nom à la postérité en signant ses chefs-d'œuvre. Beaucoup de tendances de l'art contemporain sont redevables aux artistes celtes et gaulois dont la forte originalité conduira l'évolution stylistique des monnaies de la simple imitation de types monétaires grecs à la création de types presque totalement abstraits. Là encore le collectionneur averti pourra former un ensemble de qualité en choisissant des monnaies au style fortement affirmé.

de la patine, merveilleux cadeau du temps passé qui permet aux monnaies enfouies d'acquiescer des couleurs et un éclat particuliers et spécifiques du lieu d'enfouissement. Il est pratiquement impossible de chiffrer la qualité d'une patine car elle dépend essentiellement des goûts subjectifs du numismate ; on s'accorde cependant à apprécier les patines bien uniformes, veloutées ou luisantes, aux couleurs franches et profondes. On parle rarement de la patine des monnaies d'argent car il s'agit d'une patine noire, relativement terne, et actuellement peu goûtée des amateurs qui auraient plutôt tendance à faire nettoyer les pièces de ce type. Quant aux monnaies d'or, l'inertie chimique du métal les constituant fait qu'elles ne peuvent acquiescer de patine.

Pour conclure, nous dirons que les pièces parfaitement frappées, parfaitement conservées et du meilleur style sont (si elles ne relèvent pas du royaume d'utopie) celles qui valent le plus cher et celles qui procureront le plus de plaisir à l'acquéreur qui a la chance de posséder à la fois temps et argent sans tout intérêt à les rechercher et à les acquiescer. Et ce à dire que les autres monnaies sont quantités négligeables ? Certes pas ! Une pièce usée mais rare, ou de beau style, conserve une valeur et peut de toute façon procurer de grandes satisfactions à son propriétaire. Une pièce usée et mal frappée conserve encore assez de pouvoir émotif, par l'histoire dont elle est chargée, pour retenir l'intérêt. De toute façon, le problème du prix, pour un vrai collectionneur, est-il vraiment un problème de fond ? Peut-être pas. À entendre les meilleurs d'entre eux qui oublient vite l'instant fugitif du chèque abandonné pour la joie durable de posséder l'objet convoité. En numismatique comme en tout domaine de collection la sagesse est de ne jamais résister à la tentation ! ALAIN WEIL.

FLEUR DE COIN

« Fleur de coin » : état d'une pièce parfaite, telle qu'elle a dû sortir du coin monétaire. Cet état suppose qu'elle n'a pas circulé ; elle ne doit présenter ni rayures, ni usure aussi minime soit-elle, ni trace de choc. « Superbe » : état d'une pièce presque parfaite, ayant peu circulé et dont les défauts, peu visibles à l'œil nu, peuvent apparaître plus clairement à la loupe (légers stries, légères usures des parties les plus en relief comme les charnières...). « Très beau » ou « T.B. » : état d'une pièce dont l'usure montre clairement qu'elle a circulé, mais qui garde encore un très bel aspect, des reliefs très peu fatigués et qui ne présente pas d'accidents majeurs. « T.B. » : état d'une pièce ayant beaucoup circulé ; certains détails de la gravure commencent à s'estomper, la surface métallique est ternie, et quelques petites stries, des accidents peuvent être visibles (chocs sur tranche, rayure importante, etc.). « Beau » : exemplaire pour designer l'état d'une pièce exceptionnellement usée aux légendes et aux reliefs quasi effacés.

TOURISME HOTELS RECOMMANDÉS

- Campagne ST-PARDOUX-LA-CROISILLE (19320 Corréze) HOTEL BEAU SITE... Côte d'Azur NICE-VILLEFRANCHE HOTEL WELCOME... Montagne 05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes) Les chalets du Villard... Paris INVALIDES HOTEL DE LONDRES... Station thermale 65190 LE BOULOU LA STATION DU FOIR ET DE LA VESICULE... Allemagne FRANKFURT PARKHOTEL... Angleterre KENSINGTON LONDON Une station exceptionnelle... Suisse AROSA HOTEL VALSANA... HOTEL DU PARC...

- CHATEAUX HOTELS INDEPENDANTS Yvelines 78270 ROLLEBOISE CHATEAU DE LA CORNICHE... Essonne 91690 FONTAINE-LE-RIVIERE AUBERGE DE COURPAIN... Val-de-Loire 45140 ORLEANS Ouest (Loiret) AUBERGE DE LA MONTAGNE... 37400 AMBOISE (Indre-et-Loire) CHATEAU DE PRAY... JOUE-LES-TOURS 37300 TOURS (Indre-et-Loire) CHATEAU DE BEAULIEU... Berry 18800 SANCOINS (Cher) LE DONJON DE JOUY... Normandie 61280 GACE (Orne) HÔTELLERIE LES CHAMPS... Bretagne 56410 ERDEVEN (Morbihan) CHATEAU DE KERAVOIN...

GRAND VIN DE BORDEAUX CHATEAU DE BARBE BLANCHE

Atelier de poterie LE CRU ET LE CUIT

CARETTE SALON DE THE PATISSERIE petits déjeuners déjeuners terrasse couverte

ASIE VOYAGES Centre d'Information Touristique L'ASIE A LA CARTE

Rive gauche LE PETIT ZINC

l'Epicurien

Le Galant Verre

Rive droite « La côte de bœuf »

Retrouvez la cuisine à la broche.

Plaisirs de la table

GOUTÉ

Trop de sucre dans le chocolat

LES chocolats dits « de couverture » dont se servent les cuisiniers sont de plus en plus sucrés. On ne le répètera jamais assez, l'abus de sucre est un fléau, son habitude drogoue ! Au restaurant, dans la mousse au chocolat, la sauce au profiteroles, le crème du milk, ce n'est plus du chocolat sucré que l'on sert mais du sucre chocolaté. J'ai voulu savoir, j'ai demandé au cher M. Bernachon qui, à Lyon, prépare les meilleurs chocolats de France (et d'ailleurs, puisqu'il en expédie même en Suisse). D'abord, intervient l'origine de la graine de cacao. Les plus gros producteurs sont en Afrique, au Ghana et en Côte-d'Ivoire. Mais pour bénéficier de la même chaleur et de la même humidité qu'en Amérique du Sud, le terroir joue son rôle, et ce ne sont pas les meilleurs loin de là ! Le cacao est né en Amérique du Sud et les meilleurs viennent du Brésil, de l'Équateur, du Venezuela. Selon les arrivages, Bernachon utilise les graines du carronero, du chuno, du para, etc. Graines ocre, « noble », par comparaison d'avec les graines noires d'Afrique. Mais, de reste, trop de chocolatiers reçoivent le cacao en poudre. Le chocolat fait de poudre de cacao, à l'ordinaire évaporé, est outrageusement sucré (quelquefois jusqu'à 40% de sucre), ce qui est tout bénéfice, ce dernier

coûtant évidemment infiniment moins que les graines de cacao. C'est, en somme, un peu comme l'histoire de la chaptalisation et de la vente du vin au degré. Guy Nouyrigat (Pierre-Tréteur, 10, rue de Richelieu (2^e), tél. : 296-09-17) me disait avoir pu obtenir d'un fournisseur du chocolat « de couverture » sucré à 25%. Il en faisait une crème savoureuse. Les 1/2 ne le trouve plus, ce chocolat amer, et le regrette. Mais c'est au consommateur de le réclamer sans lâcher. Et de ne plus accepter d'acheter ces « crottes » qui ne sont que du sucre au chocolat. Et que les chocolatiers ne me disent pas que c'est le goût du client ! Le succès de Bernachon (42, cours Roosevelt, Lyon, tél. : 52-20-92) est là pour prouver le contraire.

Le charmant Quali-d'Orsay (49, quai d'Orsay, 75007 Paris, tél. : 851-58-58) route un des « bistrot » les plus connus et les plus merveilleux de Paris. On connaît le goût de Bigesard pour une originalité de bon aloi et l'usage qu'il fait des légumes les plus divers (ah ! ce pot-au-feu de bœuf aux épaves craquantes !). Mais je veux surtout signaler ici sa glace au chocolat amer. Une vraie merveille ! Et combien par cela même supérieure à toutes les glaces au chocolat abominablement sucrées de partout ! L. R.

MIETTES

Inquietant, le nouveau livre de Michel Guérard : « Cuisine gourmande ». Le maître, en effet, propose aux ménagères d'utiliser du bouillon de volaille en plaquettes, du foie gras de conserve, des truffes en boîte, de la pâte feuilletée surgelée, du vin rouge d'Algérie dans les sauces, etc. On est loin ici de la gourmandise, et on espère que pour sa cuisine d'Eugénie-Bains, Michel Guérard ne suit pas les conseils de Michel Guérard ! Le Grand Cerf (22, rue du Grand-Cerf, à Bruxelles, téléphone : 511-44-80) est une boutique où l'on trouve les meilleurs produits gourmands, de l'huile d'olive d'Alsace aux mousselines Fauchon, avec des plats chauds et froids de la Villa Lorraine et de grandes bouteilles. En y arrivant j'ai trouvé Huguette Van Dyck, la délicieuse patronne, en train de terminer des confitures d'oranges sanguines. Lui aussi ! Le sage Alain Chapel, à son tour, succombe au mirage du « dubbling ». Il a vendu son nom au Velvet, un club de Genève, et s'imagine que cela suffira pour attirer les amateurs de trémoisse. Cette rubrique est libre de toute publicité. L. R.

Ah ! Jersey

Pour rejoindre Jersey, l'île enchantée, par avion (contre les départs de Caen, Dinard, Cherbourg et Saint-Brieuc) il y a maintenant deux lignes. Car à la B.L.A., départ Orly-Sud avec ses onze vols hebdomadaires à partir du 1^{er} avril, s'ajoute un vol avec escale à Dinard de la T.A.T. (départ Orly-Ouest). Sans compter les bateaux, car-ferries et hydroglisseurs. Plusieurs lecteurs me recommandent les bonnes adresses de Jersey, voici quelques-unes : à Saint-Hélier, Bistrot Normandin (Cattie Street) ; la Capannina (Balkott Place) ; le Mauro's (La Motte Street) ; à Sainte-Brévide, le merveilleux Saccart (à Petit-Port) ; à Saint-Martin, le Moorings (sur le port de Gorey) ; à Saint-Liéman, le modeste mais amusant Shakespeare (Bamars Coast Road) ; à Saint-Sauveur, le Longueville Manor (Longueville) ; à Gronville enfin, l'Old Court House (Gorey Village). L. R.

MAROCAINES Tagine PASTELA

Le Chatat

Le Sarladais

Dessirier

Julien

ELD

TERMINUS NORD

Charlot

Jeux

échecs N° 755

LES CHAMPIONS DU MONDE EN FORME

(Tournoi de Bugojno, 1978) Blancs : E. SPASSEK Noirs : E. LARSEN

1. d4 c5 2. d5 3. f4 4. c3 5. c4 6. c3 7. d4 8. d5 9. f4 10. d5 11. c4 12. d5 13. f4 14. d5 15. c4 16. d5 17. f4 18. d5 19. c4 20. d5 21. f4 22. d5 23. c4 24. d5 25. f4 26. d5 27. c4 28. d5 29. f4 30. d5 31. c4 32. d5 33. f4 34. d5 35. c4 36. d5 37. f4 38. d5 39. c4 40. d5 41. f4 42. d5 43. c4 44. d5 45. f4 46. d5 47. c4 48. d5 49. f4 50. d5 51. c4 52. d5 53. f4 54. d5 55. c4 56. d5 57. f4 58. d5 59. c4 60. d5 61. f4 62. d5 63. c4 64. d5 65. f4 66. d5 67. c4 68. d5 69. f4 70. d5 71. c4 72. d5 73. f4 74. d5 75. c4 76. d5 77. f4 78. d5 79. c4 80. d5 81. f4 82. d5 83. c4 84. d5 85. f4 86. d5 87. c4 88. d5 89. f4 90. d5 91. c4 92. d5 93. f4 94. d5 95. c4 96. d5 97. f4 98. d5 99. c4 100. d5

(Match journal) Blancs : A. KARPOV Noirs : V. HORT Défense Caro-Kann 1. d4 c5 2. d5 3. f4 4. c3 5. c4 6. c3 7. d4 8. d5 9. f4 10. d5 11. c4 12. d5 13. f4 14. d5 15. c4 16. d5 17. f4 18. d5 19. c4 20. d5 21. f4 22. d5 23. c4 24. d5 25. f4 26. d5 27. c4 28. d5 29. f4 30. d5 31. c4 32. d5 33. f4 34. d5 35. c4 36. d5 37. f4 38. d5 39. c4 40. d5 41. f4 42. d5 43. c4 44. d5 45. f4 46. d5 47. c4 48. d5 49. f4 50. d5 51. c4 52. d5 53. f4 54. d5 55. c4 56. d5 57. f4 58. d5 59. c4 60. d5 61. f4 62. d5 63. c4 64. d5 65. f4 66. d5 67. c4 68. d5 69. f4 70. d5 71. c4 72. d5 73. f4 74. d5 75. c4 76. d5 77. f4 78. d5 79. c4 80. d5 81. f4 82. d5 83. c4 84. d5 85. f4 86. d5 87. c4 88. d5 89. f4 90. d5 91. c4 92. d5 93. f4 94. d5 95. c4 96. d5 97. f4 98. d5 99. c4 100. d5

d) Il est nécessaire d'établir l'installation d'un C blanc sur la case e5. C'est pour cette raison que la construction 6... d6 paraît faible; 7. h4 h5 (si 7... c6; 8. h5, f4; 9. c4, c3; 10. f3, c3; 11. d4, c3; 12. f4, c3; 13. d5, c3; 14. f4, c3; 15. d5, c3; 16. f4, c3; 17. d5, c3; 18. f4, c3; 19. d5, c3; 20. f4, c3; 21. d5, c3; 22. f4, c3; 23. d5, c3; 24. f4, c3; 25. d5, c3; 26. f4, c3; 27. d5, c3; 28. f4, c3; 29. d5, c3; 30. f4, c3; 31. d5, c3; 32. f4, c3; 33. d5, c3; 34. f4, c3; 35. d5, c3; 36. f4, c3; 37. d5, c3; 38. f4, c3; 39. d5, c3; 40. f4, c3; 41. d5, c3; 42. f4, c3; 43. d5, c3; 44. f4, c3; 45. d5, c3; 46. f4, c3; 47. d5, c3; 48. f4, c3; 49. d5, c3; 50. f4, c3; 51. d5, c3; 52. f4, c3; 53. d5, c3; 54. f4, c3; 55. d5, c3; 56. f4, c3; 57. d5, c3; 58. f4, c3; 59. d5, c3; 60. f4, c3; 61. d5, c3; 62. f4, c3; 63. d5, c3; 64. f4, c3; 65. d5, c3; 66. f4, c3; 67. d5, c3; 68. f4, c3; 69. d5, c3; 70. f4, c3; 71. d5, c3; 72. f4, c3; 73. d5, c3; 74. f4, c3; 75. d5, c3; 76. f4, c3; 77. d5, c3; 78. f4, c3; 79. d5, c3; 80. f4, c3; 81. d5, c3; 82. f4, c3; 83. d5, c3; 84. f4, c3; 85. d5, c3; 86. f4, c3; 87. d5, c3; 88. f4, c3; 89. d5, c3; 90. f4, c3; 91. d5, c3; 92. f4, c3; 93. d5, c3; 94. f4, c3; 95. d5, c3; 96. f4, c3; 97. d5, c3; 98. f4, c3; 99. d5, c3; 100. f4, c3

e) Les difficultés des Noirs sont grandes. Si 14... exd5; 15. c4, c3; 16. c3, c4; 17. c4, c3; 18. c3, c4; 19. c4, c3; 20. c3, c4; 21. c4, c3; 22. c3, c4; 23. c4, c3; 24. c3, c4; 25. c4, c3; 26. c3, c4; 27. c4, c3; 28. c3, c4; 29. c4, c3; 30. c3, c4; 31. c4, c3; 32. c3, c4; 33. c4, c3; 34. c3, c4; 35. c4, c3; 36. c3, c4; 37. c4, c3; 38. c3, c4; 39. c4, c3; 40. c3, c4; 41. c4, c3; 42. c3, c4; 43. c4, c3; 44. c3, c4; 45. c4, c3; 46. c3, c4; 47. c4, c3; 48. c3, c4; 49. c4, c3; 50. c3, c4; 51. c4, c3; 52. c3, c4; 53. c4, c3; 54. c3, c4; 55. c4, c3; 56. c3, c4; 57. c4, c3; 58. c3, c4; 59. c4, c3; 60. c3, c4; 61. c4, c3; 62. c3, c4; 63. c4, c3; 64. c3, c4; 65. c4, c3; 66. c3, c4; 67. c4, c3; 68. c3, c4; 69. c4, c3; 70. c3, c4; 71. c4, c3; 72. c3, c4; 73. c4, c3; 74. c3, c4; 75. c4, c3; 76. c3, c4; 77. c4, c3; 78. c3, c4; 79. c4, c3; 80. c3, c4; 81. c4, c3; 82. c3, c4; 83. c4, c3; 84. c3, c4; 85. c4, c3; 86. c3, c4; 87. c4, c3; 88. c3, c4; 89. c4, c3; 90. c3, c4; 91. c4, c3; 92. c3, c4; 93. c4, c3; 94. c3, c4; 95. c4, c3; 96. c3, c4; 97. c4, c3; 98. c3, c4; 99. c4, c3; 100. c3, c4

g) Le dénouement de cet affrontement de l'île-B est grave, mais 10... f4 ne paraît pas non plus satisfaisant; 11. d4, c3; 12. d4, c3; 13. d4, c3; 14. d4, c3; 15. d4, c3; 16. d4, c3; 17. d4, c3; 18. d4, c3; 19. d4, c3; 20. d4, c3; 21. d4, c3; 22. d4, c3; 23. d4, c3; 24. d4, c3; 25. d4, c3; 26. d4, c3; 27. d4, c3; 28. d4, c3; 29. d4, c3; 30. d4, c3; 31. d4, c3; 32. d4, c3; 33. d4, c3; 34. d4, c3; 35. d4, c3; 36. d4, c3; 37. d4, c3; 38. d4, c3; 39. d4, c3; 40. d4, c3; 41. d4, c3; 42. d4, c3; 43. d4, c3; 44. d4, c3; 45. d4, c3; 46. d4, c3; 47. d4, c3; 48. d4, c3; 49. d4, c3; 50. d4, c3; 51. d4, c3; 52. d4, c3; 53. d4, c3; 54. d4, c3; 55. d4, c3; 56. d4, c3; 57. d4, c3; 58. d4, c3; 59. d4, c3; 60. d4, c3; 61. d4, c3; 62. d4, c3; 63. d4, c3; 64. d4, c3; 65. d4, c3; 66. d4, c3; 67. d4, c3; 68. d4, c3; 69. d4, c3; 70. d4, c3; 71. d4, c3; 72. d4, c3; 73. d4, c3; 74. d4, c3; 75. d4, c3; 76. d4, c3; 77. d4, c3; 78. d4, c3; 79. d4, c3; 80. d4, c3; 81. d4, c3; 82. d4, c3; 83. d4, c3; 84. d4, c3; 85. d4, c3; 86. d4, c3; 87. d4, c3; 88. d4, c3; 89. d4, c3; 90. d4, c3; 91. d4, c3; 92. d4, c3; 93. d4, c3; 94. d4, c3; 95. d4, c3; 96. d4, c3; 97. d4, c3; 98. d4, c3; 99. d4, c3; 100. d4, c3

SOLUTION DE L'ETUDE N° 154. E. FOGOSLIANTZ, 1977. (Blancs : R. T. T. C. et de P. C. Noirs : R. T. T. C. et de P. C. Noirs.) Étude V. KOROLKOV (1935). Blancs jouent et gagnent. CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 752

LA SOUS-COUPÉ BASCULANTE

Il est rare d'être à la fois un grand champion et un grand problème. C'est pourtant le cas du Suisse qui nous propose une composition. Voici une de ses plus anciennes compositions : ♠ A 9 7 5 ♥ V ♣ 7 3 2 ♦ A R 6 3 ♠ BV108643 ♥ N O S ♦ 6 4 ♣ DV1075 ♠ D ♥ A 9 7 6 4 3 ♦ A D V 9 8 ♣ 4

Ouest entame la dame de trèfle et Sud gagne le PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense. Réponse : En principe, Sud ne peut trouver sa deuxième levée que sur un

de carreau et le valet de carreau. Enfin, il copiera une seconde fois car pour les admettre et utiliser son cinquième seulet pour revenir dans sa main. La meilleure défense d'Ouest sur le troisième tour à pique est donc de sous-couper à Sud coupe alors un cœur avec le 7 de carreau, et tire le valet de carreau : ♠ R 3 ♣ 6 3 ♥ E 10 ♣ DV ♥ RV 6 6 3 ♠ 6 4 ♦ 9 5

part des grands tournois du continent. Leur seul échec a été au tour de la finale de la Coupe de France où ils n'ont fini que troisième. Une de leurs caractéristiques est d'être très offensifs comme c'est le cas de FEYITZ CHELEM A CEBUR contre toute défense. Note sur les enchères : La sagesse sur 4 ♠ est évidemment de passer, car Nord n'a que la force d'une ouverture et il a un « misfit » à cœur. Toutefois, pour un chelem, sa main détiend tous les contrôles des autres couleurs, c'est-à-dire l'as de pique et l'as de trèfle et le roi de carreau (contrôles du second tour). Or, pour l'indiquer, il dispose de l'enchère de 5 ♠ qui signifie : « J'ai les contrôles pour le chelem, mais je n'ai pas de soutien d'atout. Et vos cœurs sont pleins, vous pouvez dire 6 ♠ ».

Une invitation audacieuse que Sud a acceptée en pensant que le chelem dépendait peut-être de l'impatience à cœur. PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 64

LA TRAPPE

1. 33-28 (a) 21. 42x21 22. 47-42 23. 37-32 24. 32-27 25. 27-22 26. 34-29 27. 29-24 28. 24-19 29. 19-14 30. 14-9 31. 9-4 32. 4-1 33. 1-1 34. 1-1 35. 1-1 36. 1-1 37. 1-1 38. 1-1 39. 1-1 40. 1-1 41. 1-1 42. 1-1 43. 1-1 44. 1-1 45. 1-1 46. 1-1 47. 1-1 48. 1-1 49. 1-1 50. 1-1 51. 1-1 52. 1-1 53. 1-1 54. 1-1 55. 1-1 56. 1-1 57. 1-1 58. 1-1 59. 1-1 60. 1-1 61. 1-1 62. 1-1 63. 1-1 64. 1-1 65. 1-1 66. 1-1 67. 1-1 68. 1-1 69. 1-1 70. 1-1 71. 1-1 72. 1-1 73. 1-1 74. 1-1 75. 1-1 76. 1-1 77. 1-1 78. 1-1 79. 1-1 80. 1-1 81. 1-1 82. 1-1 83. 1-1 84. 1-1 85. 1-1 86. 1-1 87. 1-1 88. 1-1 89. 1-1 90. 1-1 91. 1-1 92. 1-1 93. 1-1 94. 1-1 95. 1-1 96. 1-1 97. 1-1 98. 1-1 99. 1-1 100. 1-1

partie « nouvelle », ce que peut par la suite être écarté. d) Pionnage agressif et très opportun qui permet, Noirs, d'être provisoirement maîtres du centre et d'empêcher le développement de la gauche adverse. En fait de la présence d'un pion à 27. e) Pour conserver la maîtrise du centre et maintenir la pression sur l'aile gauche. f) Si (14-19), avantage positionnel moins évident, les Blancs pouvant alors venir par 33-28. g) Si non 42-37 qui livrerait la combinaison (23-28) 33x23 (18-23) 34x23 (28-21) 37x26 (17-21) 28x17 (12-23) 11 40x29 (10-14), puis N+1 en attaquant le pion à 23. h) Menace de 37-31 (26x28) 33x47. i) Occupation du centre effective désormais au détriment du développement de l'aile gauche menacée par le pion : pions noirs à 16, 21 et 27. j) Interdit le deux pour deux 27-22 (19-27) 27-21 (28x27) 22-22 car N+1 par (21-27) 23x12 (23-28) 49x38 (7x27). k) Pionnage classique pour tenter de développer l'aile gauche. l) Cette attaque paraît l'enchaînement 31-26 et va accentuer le déséquilibre de la formation adverse.

m) Coup positionnel très fort qui interdit : n1) 33-28, car combinaison (26x28) 33x28 (17-21) 27x21 (17-21) 30x30 (14-20) 25x23 (18x40) 7x18 (13x44) + Pionnage du thème du coup de la trappe. n2) 30-24 (19x20) 33x24, N+1 (24-19) 40x28 (17-21) 25x16 (18x40) 32-34 (40x28) 25-22 empêche le débarrasement, mais au prix du sacrifice d'un pion. n3) Sur le coup de la trappe (23-33) analyse aussi comme un piège permettant de placer une combinaison sur le thème du coup de la trappe vu ci-dessus, mais amené différemment. n4) Les blancs tombent dans le piège. Préférable était sans doute 33x48, qui, bien sûr, entrainait la perte d'un pion, après (1-7), menaçant de (18-22). o) Le pion blanc initialement à 27 se trouve alors dans une trappe, terme imagé qui correspond au mécanisme de la combinaison. p) La sortie de la trappe. q) Et non (44-47) 27-22 (17x28) 32x34 (40x21) 40x27, dans ce cas, est 24-1 avec 47 jouant à sa place et compte tenu de la position des deux camps. r) Meilleur, que (44-40) à cause de 45-40.

PROBLEME M. J. KUPPERS 1970 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 Les Blancs jouent et gagnent en sept temps. SOLUTION DU PROBLEME N° 63 (Noirs : pions à 13 et 22, Blancs : pions à 23, 25 et 50) 50-41 (12-16) 41x33 (23-24) 13-9 (8-3) 33-27 (23-29) 8-1 (si non 6-3) (22-37) 4-36 (37-42) 36-47 (l'aveu est contraire à l'usage à telle case) (46-40) 47-37 (27-1) 47-42 (37-48) 40-34 (40x30 25x34) 34-27 (46-40) 42-37 (27-1) 47-42 coup forcé, de meilleure défense. JEAN CHAZÉ.

Philatélie N° 1530 FRANCE : et 1953. Parc national - Port-Cros 1978 a. Quinquantième anniversaire de la création du Parc national, Port-Cros sera l'objet d'une émission de timbre commémoratif. Vente générale le 17 avril (1978). - Retrait probable le 13 octobre 1978. SOUDAN : Foire internationale. Une série de trois timbres commémoratif a souligné l'ouverture de la Foire internationale de Khartoum. 3 Ft. drapage national; 2 Ft. drapeau de la République; 1 Ft. globe terrestre. Manuscrits d'Abdelrahman Hag El-Mahmud, imprimés au Caire; les 3 et 4 Ft. à 150 000 et le 10 1/2 Ft. à 100 000 exemplaires. Renseignements philatéliques : Comment les oblitérations peuvent-elles être obtenues dans les bureaux de poste ? Le cachet à poste ordinaire d'un bureau de poste ne peut être apposé que sur les seuls objets de correspondance appelés à circuler effectivement dans le service postal après avoir été déposés régulièrement. Il n'est fait exception à cette règle que dans les deux cas suivants : 1° Oblitération de timbres - points présentés isolément ou groupés, non collés ou collés, sur de simples feuilles de papier, à l'exception de figures apposées sur des enveloppes ou emballages quelconques portant ou non une inscription. 2° Apposition du cachet à date du jour de la vente sur la bordure attenante aux feuilles de timbres. Bureaux temporaires : 05000 Charleville-Mézières (Maison de Ville), les 15 et 16 avril. - Exposition philatélique régionale, Chantilly-Compiègne. 05000 Amiens (Maison de la Piarde), les 15 et 16 avril. - 150^e anniversaire de la naissance de Henri Dumas et de la Journée du Second Empire. 01100 Reims (2, place Royale), les 15 et 16 avril. - 20^e anniversaire de l'Année philatélique de la Société générale. ADALBERT VITALYOS.

ORGUE KIMBALL ET METHODE SINGER. JOUEZ SANS CONNAITRE UNE SEULE NOTE. Oh, when the saints go march-ing in... La méthode Singer, conçue avec des partitions spéciales, vous permet de jouer dès les premiers instants vos morceaux préférés. Une touche à enfoncer sur votre orgue Kimball, et vous jouez du violon ou du piano, une autre, vous dirigez un orchestre. Gratuit : venez apprendre à jouer de l'orgue avec la méthode Singer tous les jeudis de 17 h 30 à 18 h 45, soit au magasin de la rue de Rivoli, soit à celui de l'avenue de l'Opéra. METHODE SINGER : LE PLAISIR DE LA MUSIQUE SANS LES TRACAS DU SOLFÈGE. Sans engagement de ma part, j'enverrai recevoir votre documentation sur l'orgue Kimball et la méthode Singer ainsi qu'une invitation à un cours gratuit. Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ Tel. : _____ SINGER 27, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Valdez les magasins : le Centre commercial des 3 Fontaines, 95003 Cergy-Fontaine; le Centre commercial Parly II, 78150 La Chesnay; 91 av. Armand Bréard, 92220 Montrouge; 27 av. de l'Opéra, 75001 Paris; 80 av. Edouard Vaillant, 93500 Pantin; 88 rue de Rivoli, 75004 Paris; Centre commercial Belle Épine, 94331 Rungis; Centre commercial Rosny II, 93110 Rosny-sous-Bois; Centre commercial Parleur Le Haut de Gely, 93600 Aubray-sous-Bois; 66 rue de Poissy, 78100 St-Germain-Laye.

Atelier de poterie « LE CRU ET LE COU » accueille en groupe, toute l'année, les amateurs de 3 à 83 ans. S. SAUS LACROIX, 28 rue de Valenciennes, (à côté de la gare) - Tél. 47.11.11. (poste) et 47.11.11. - A. Amyens - Saussens - (coton). Maquetterie d'édifice. Bâtiments, impression Hélioglyphes par Pétrigues.

ÉCHEC A L'ORDINATEUR VOTRE ADVERSAIRE 1 MICRO-ORDINATEUR. Chez Challengeur possédez un challenger capable de jouer avec vous (niveau de difficulté) et vous tient sur vos gardes que vous soyez joueur ou débutant. Chez Challengeur est inclus dans son prix sans précédent de 1980 F T.T.C. (plus 10% de port) l'attention que vous méritez ! Venez par correspondance ou directe chez Challengeur. 25, rue de la Croix-Verte 75008 Paris. Tél. 33.85.60 - 10 Carrefour.

سكنا لالال

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Sur l'immigration.

L'Association de solidarité franco-arabe organise, du 1^{er} au 8 avril, une semaine de projection de films sur le thème Cinéma et immigration, à la Maison des Amandiers, 110, rue des Amandiers, 75020 Paris. Ceci afin de susciter des rencontres, des échanges entre les différents communautés à partir d'une production cinématographique mal aimée. Œuvres choisies : Quitter Thionville, de Mohamed Alkama ; A cloche-pied sur les frontières, de Mohamed Ben Salama et Monique Martineau ; All au pays des merveilleuses, de Djouhra Abouda et Alain Bonnamy ; L'autre France, de Ali Ghalem ; France, mère patrie, de Guy Barbéro ; Voyage en carpe, de Ali Akhla ; Anne-Marie Autissier ; les Bébés noirs, nos voisins, de Méd Hondo ; Saïrana ou le droit à la parole, de Sidney Sokhona ; Elle ou la vraie vie, de Michel Drach ; Les Ambassadeurs, de Naceur Khlari.

Semaine fantastique à Vannes.

Du 17 au 21 avril, la ville de Vannes, cité historique du golfe du Morbihan, présente, dans la grande salle du Palais des Arts, son premier Festival cinématographique de fantastique et de science-fiction. Avec animation sur les thèmes du fantastique, expositions, courts et longs métrages, inédits dans la région. Au programme, une sélection de films primés au Festival international de Paris du film fantastique et de science-fiction tels Silent running, de Douglas Trumbull (qui fut, depuis, responsable des effets spéciaux de Rencontre du troisième type) ; le Mort vivant, de Bob Clark ; une rétrospective de classiques de la science-fiction (la Mouche noire, de Kurt Neumann ; Des monstres attaquent la ville, de Gordon Douglas) et un hommage au réalisateur américain Roger Corman et à l'acteur Vincent Price.

Explorateurs japonais à la Cinémathèque.

Le 30 mars au soir, à 20 h. 30, à la Cinémathèque française, sous le patronage de Jean Rouch et du Musée du film ethnographique, a été inauguré un cycle de vingt films produits par le groupe ethnographique Nippon Audio Visual Production de Tokyo. Ces films, réalisés par divers metteurs en scène japonais, s'inspirent d'un même principe : partir avec une caméra et un magnétophone à la découverte d'un pays, d'une région, vis à travers un regard japonais. Seront ainsi diffusés tour à tour l'Amazonie, la Bulgarie, la Nouvelle-Guinée et diverses régions d'Afrique, d'Asie, d'Amérique, la Sud-Pacifique. Parmi les sujets traités, la vie des habitants des îles Salomon, les bushmen du désert, les Iles Trobriand, une tribu Inoue de l'Amazonie. Les projections sont groupées à 18 h. 30 et 20 h. 30 les 31 mars, 1^{er} et 2 avril (avec une séance supplémentaire dimanche, à 15 h.), et le mardi 4 avril, à 19 h. et 20 h. 30. La séance de clôture sera animée par M. Junichi Ushiyama, directeur de Nippon Audio Visual Production.

Mité par la S.A.R.L. Le Monde. Gérants : Jacques Fauret, directeur de la publication, Jacques Saugéat. Imprimerie du Monde, 9, rue des Italiens, PARIS-1^{er}. 1978. Réproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration. Commission paritaire des journaux et publications : n° 57427.

Danse

Le kathakali, souvenir d'une épopée perdue

L'amateur d'art lyrique, depuis longtemps, ne s'en laisse plus conter ; il en a vu d'autres... Vu ou entendu parler, pour lui cela revient au même, et on ne lui fera plus croire que le théâtre d'ombres, le nô japonais ou le wayang wong de Java entretenaient des rapports bien étroits avec son objet favori de délectation. Le kathakali ? Même s'il ne soit pas exactement ce que c'est, il s'en méfie et il a raison : cela ressemble étrangement au théâtre musical... Les danseurs en longues robes richement décorées, le visage peint — il faut plus de trois heures pour poser le maquillage — et la tête surplombée d'une tiare surmontée d'une couronne, s'expriment surtout avec le visage, et les mains. Ils ne parlent pas ; lorsque la tension dramatique est trop forte, ils poussent un cri (grognement, rire, exclamation). On est à mi-chemin entre la danse et la pantomime. De chaque côté de la scène, quelques musiciens debout : deux qui jouent des tambours avec les doigts ou avec une baguette courbe, deux autres qui frappent des percussions métalliques, deux chanteurs enfin qui, en alternance, retournent en des dialogues développés comme à plaisir l'histoire de la lutte des Pandavas et des Kouravas — les uns sont divins, les autres démoniaques — une histoire naïve et sacrée, pleine de rebondissement, quelque sans

surprises, sujet de l'épopée du Mahabharata, dont on ne représente jamais que des extraits. Le « Tétralogie » à côté, semble un résumé iconique à l'usage des mélomanes pressés. Le spectacle présenté au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis dure trois heures : partie de défilés, triomphe des méchants, humiliation de l'épouse, miracles de Krishna, meurtre rituel enfin, où le juste vainqueur devenu lion dévore les entrailles de son ennemi et, pour la purifier, tait de sang les cheveux de sa femme. Pas de décors, seulement quelques fabriques polyvalentes ; entre les scènes, les musiciens viennent « à vue » rendre un rideau évidemment symbolique, et l'espace d'un instant, il o reconnaît en montrant son visage noir, il n'a qu'à se saisir du maquillage et de l'étoile enroulée autour, accessoire vite de lui

passée la première demi-heure, ce qui frappa c'est non plus les différences, mais quelque chose qui ressemble, sous l'écorce des civilisations, à un tronc commun : d'où viennent les chansons de geste ? Où sont nées les religions ? Le pantomime est-elle une invention italienne et le lamento féminin, fondement de l'opéra, est-il une spécialité occidentale ? L'amateur d'opéra, s'il est venu malgré tout, aura reconnu telle situation, telle péripétie de « la Filles enchantées », et se sera demandé si entre Valolo, le guerrier qui étouffe Kichaka dans une scène hallucinante, au ralenti, et le Waihallo de la « Tétralogie » il n'y a pas plus qu'une coïncidence ; l'espace d'un instant, il o même cru apercevoir Arlequin et Pantalone, car le Mahabharata contient des épisodes comiques ou tragico-comiques... Les échanges avec l'Inde ne datent pas d'hier, et moins que d'une découverte on devrait parler d'une reconnaissance. En un soir, on ne pénètre pas la didyme partie des secrets du kathakali, mais c'est plus qu'il n'en faut pour se sentir tout à coup très proche ; l'exotisme collé, on retrouve l'épopée, l'émotion on croit avoir perdu le goût. GÉRARD CONDÉ. * Jusqu'au 2 avril au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis.

Notes

Cinéma

« Vera Romyke n'est pas dans les normes » Institutrice dans une petite ville de la Ruhr, membre du S. P. D. (parti social-démocrate allemand) et syndicaliste, Vera Romyke tente d'instaurer une pédagogie nouvelle dans sa classe. Une fois l'objet d'une enquête administrative et risqué de perdre son poste. Le scénario de ce film se réfère aux « Interdits professionnels » qu'imposent au République fédérale allemande les fonctionnaires considérés comme politiquement suspects. Il dénonce un abus de pouvoir qui est un danger pour la démocratie. Max Willutzki, jadis assistant de Jean-Marie Straub pour « Non reconnaitre », se présente ici comme un « Casseur d'interdits ». Sa construction est schématisée et s'appuie sur un mécanisme social. Son héros (Wita Engelmann), passionnée de pédagogie, est sympathique, a toutes les vertus. Le monde et le système qui s'opposent à elle sont décrits à gros traits, et le réalisateur chasse de lourds sabots pour assombrir cette « chasse aux sorcières » dans la fonction publique à un retour au nazisme. Faut-il cette narration simpliste pour atteindre à l'efficacité politique ? Reste l'intérêt, bien réel, du sujet. JACQUES SICHLER. * Voir Les films nouveaux.

Jazz

René Urtreger à l'Espace Cardin.

A l'âge de quarante-trois ans, René Urtreger décide de jouer une fois pour toutes la musique qu'il aime et pas une autre. Il a commencé cet « enregistrement » dans le quartier de Saint-Germain, il a joué, il y a quelques semaines, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, et il était, mercredi soir, sur la scène de l'Espace Cardin avec son quartet. Très jeune, René Urtreger s'est engagé à fond dans le milieu de Charlie Parker, a joué au célèbre club « Blue Note » dans le quartier de Buck Clayton, puis travaillé, composé, « tourné » avec les musiciens les plus prestigieux, tels Lester Young dans les dernières années que ce dernier devrait traverser, ou Miles Davis, avec lequel il travailla la musique du film « Assez pour l'échafaud ». Après quelques années passées avec Sacha Distel, pour qui il écrivit des arrangements, le voilà plein de détermination, de fraîcheur et d'idées musicales trop longtemps étouffées. Finalement, Urtreger se livre après chaque morceau pour annoncer le suivant, se rassurant très vite et, sans plus attendre, le quartet, d'une cohésion exemplaire, s'adonne au swing le plus audacieux. Pour le plaisir et ses compagnons, Al Levitt à la batterie, Gilbert Rovere à la basse, Marc Fossey à la guitare, la spécificité n'est pas un vain mot. Au contraire, elle représente, émergeant du monde glacé du marketing à court terme de l'édition musicale, l'espérance à long terme. PAUL-ÉTIENNE BAZOU.

* Tous les soirs au Bistrot d'Yves, 2, rue Saint-Denis, à 22 heures.

Cinéma

Entre Jules Verne et Tintin

(Suite de la première page.) Un grand bourgeois romain, éditeur de son état et fort libéral de sa personne, Fausto Di Imbu, décide, un jour, de partir pour l'Afrique à la recherche de son beau-frère, Tirino, dont on est sans nouvelles depuis plusieurs années. Beaucoup plus qu'un sentiment de solidarité familiale, c'est la monotonie de son existence quotidienne et l'envie de jouer à l'explorateur qui déterminent le bonhomme. Escorté de son comptable (Bernard Blier, très drôle), voici donc le pétulant Fausto foulant le territoire anglais (le film, rappelons-le, est vieux de dix ans) et cherchant à mettre la main sur l'introuvable Tirino, naguère connu pour sa timidité et son manque d'envie, mais qui, sous le soleil africain, devient un héros mythique, dont on apprend successivement qu'il est cambrioleur, trafiquant d'armes, amant inoubliable, missionnaire, et que l'éditeur finit par découvrir au sein d'une tribu sauvage métamorphosé en sorcier fousseur de pluie. C'est la quête de Fausto, Tartarin grotesque et tyrannique

lmois qui finit par s'interroger sur ses copacités intellectuelles), ce sont les mille péripéties de son épopée que raconte le film. Fausto, photographe, Fausto et le rhinocéros, Fausto et le Pygmée, Fausto et le colon, Fausto citant Mao dans la brousse : autant de séquences qui ne seraient pas coïncidences si le génie burlesque d'Alberto Sordi, sa manière de suggérer la naïveté foncière, la vulnérabilité de son arrogant personnage, ne lui permettait de dépasser la simple bouffonnerie et d'atteindre par moments au comique de caractère. Il est regrettable qu'emportés par leur élan, les auteurs n'aient pas mis plus tôt un terme à leur histoire. La dernière partie du voyage traîne en longueur et l'intervention de Nino Manfredi ne suffit pas toujours à ranimer l'histoire. Vingt minutes de génialité, une heure et demie d'éclats de rire. Le bilan est positif. Cette force à l'italienne éclipse royalement nos tristes farces de la française. JEAN DE BRANCOCELLI. * Voir Les films nouveaux.

PRESSE

En Union soviétique

DES PAGES DE JOURNAUX TRANSMISES PAR SATELLITE Moscou (Reuters). — Dix journaux soviétiques ont transmis par satellite, à une station de réception, Khabarovsk, située à plus de 800 km des pages composées dans la capitale soviétique. Des articles d'intérêt national pourront ainsi désormais paraître simultanément à Moscou et dans des journaux publiés dans les régions les plus orientales d'U.R.S.S.

La Fondation franco-américaine vient d'attribuer des bourses de stage de deux ou trois mois dans la rédaction de quotidiens américains à quatre jeunes journalistes français : Hilda Fonteyne, de T.F.I., Patrice Lacroix, du Nouvel Observateur, Bruno Desbomas, du Monde et Antoine Silber, du Point. C'est la deuxième fois que la Fondation franco-américaine, 9, avenue F.-D.-Roosevelt, Paris, crée en 1978 pour contribuer à une meilleure connaissance des deux pays l'un par l'autre, attribue de telles bourses.

Après les incidents qui ont eu lieu à l'issue du concert donné par le chanteur, Patty Smith à Lyon, le mardi soir 28 mars, l'Union régionale des syndicats de journalistes Rhône-Alpes (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T.) réclame des sanctions contre les policiers qui ont pris à partie et brutalisé le journaliste du quotidien Libération, Dominique Couvreur, alors que celui-ci prenait des photos pour son journal (Le Monde du 31 mars).

« La Gazette du Poitou »

La Gazette du Poitou, nouveau hebdomadaire d'informations locales et régionales, vient de publier son premier numéro (4 P). Dirigé par M. Claude Fouchier, ce journal est « indépendant de toute attitude financière et politique » : le capital de départ (250 000 F) est, en effet, détenu par quelque trois cents journalistes qui se partagent les actions. La Gazette du Poitou (74, rue Nationale, 8800 Laignan) « veut être, en outre, une sorte de trait d'union entre les Poitevins de l'extérieur qui ont quitté leur région d'origine et ceux qui sont restés sur place ».

Le Club des Français du Pacifique, présidé par M. Martin Lefebvre, nous signale qu'il publie une revue, Pacifique, rédigée par les originaires de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie, des Nouvelles-Hébrides, de Wallis et Futuna. Renseignements : les E.I.S., 1, traverse de la Chaine, 13008 Marseille.

M. Mihalj-Sarantich vient d'être nommé rédacteur en chef de l'agence de presse yougoslave Tanjoug. Il remplace M. Jan Koprivitch devenu rédacteur en chef du journal Delo. Né en 1938, M. Sarantich travaille à l'agence depuis vingt ans.

VIENT DE PARAÎTRE Un dossier du Monde LÉCOLOGIE enjeu politique En vente partout - 10 F

Musique

Youri Lioubimov ne montera pas

« la Dame de Pique » à Paris

Le metteur en scène Youri Lioubimov a été informé officiellement par le ministère soviétique de la culture qu'il ne pourrait monter en juillet prochain la Dame de Pique, de Tchaïkovski à l'Opéra de Paris. Interrogé par l'A.P.P. le metteur en scène s'est déclaré « profondément offensé » par cette décision. Il a indiqué qu'il attendait « des explications » du ministère. De vives attaques avaient été portées récemment par M. Alois Juraidis, chef d'orchestre du Bolchoï, contre l'adaptation de l'œuvre de Tchaïkovski par Youri Lioubimov. Le chef d'orchestre Guendy Roddestvenski et le compositeur Alfred Schnittke (le Monde des 15, 16 et 22 mars). M. Schnittke a déclaré pour sa part à l'A.P.P. qu'il n'avait pas été officiellement informé de la décision des autorités soviétiques, mais qu'il avait pris connaissance d'un projet de lettre à la presse française. Selon ce projet, les Soviétiques seraient toujours prêts à monter la Dame de Pique, mais avec une autre équipe.

Dans l'humanité du 31 mars, Michel Cardoze écrit notamment, sous le titre « A ce d'émisme d'Etat ? » : « On peut avoir sur le patrimoine culturel des idées diverses. Mais imagine-t-on quelqu'un, au nom de ses idées, se zélant d'interdire à Flanohon sa mise en scène de Tartuffe, à Chéreau sa Dispute ou à Lavelli son Pélleus ? A contrario, imagine-t-on tel ou tel professeur d'histoire saugrenue qu'il faudrait empêcher les représentations académiques de Molière ou de Marivaux ? Contre de telles absurdités, notre attitude est connue : liberté et démocratie dans tous les cas et partout, fermé absolu quant à la non-voctation des partis et à l'état à réguler la vie culturelle et les choix esthétiques. Fort de ces convictions, nous attendons les explications de ceux qui l'empêchent de venir. »

Rock

Le retour de Richie Havens

Noir, New-Yorkais, lancé dans le concert folk de Greenwich Village au milieu des années 60, Richie Havens fut omniprésent sur la scène musicale à l'époque des grands festivals rock, quand par centaines de mille les jeunes se fondaient dans une même masse à la recherche d'un rêve de vie, de l'illusion lyrique, avec le goût d'une société ouverte, en réinventant les rites de la fête. Entre 1968 et 1970, à Woodstock, à Hyde Park, à Wight, à Atlanta, Havens joua son art comme les phénix de villes américaines avant de reprendre les chansons de Beatles, de Leonard Cohen et de Dylan. Des qualités scéniques et rythmiques firent de lui un personnage populaire, familier de l'univers rock. Disparu pratiquement de la scène depuis plus de six ans, Richie Havens réapparaît aujourd'hui devant un public sans doute un peu claudiqué, mais heureux de retrouver une curiosité vois

écorchée, chaude et profonde, qu'il unifié avec un art consacré en chanson folk et le folk blues, les propres compositions du chanteur ou celles des autres, en lançant, reprenant, adaptant rageusement le mot liberté ! Liberté ! C'est un spectacle magnifique, où coulent naturellement de la générosité, de l'intelligence et de la fraternité que Richie Havens a présentés salle Pleyel dans une manière de jouer, un style plus nerveux penserait-on, quand est venu à la guitare, maniant l'art du récit avec humour dans ses présentations de chansons. En première partie, Josh White, le fils du chanteur et guitariste de blues du même nom mort récemment, il y a dix ans, a montré de belles qualités vocales dans le folk et a chanté un très beau, un très moderne Saint James Infirmary, le même blues que son père fut, semble-t-il, le premier à chanter. CLAUDE FLEOUTER.

Théâtre

« La Turista », de Sam Shepard

Sam Shepard a écrit La Turista à une époque où les auteurs américains faisaient joyeusement voler les phénix de villes américaines avant de reprendre les chansons de Beatles, de Leonard Cohen et de Dylan. Des qualités scéniques et rythmiques firent de lui un personnage populaire, familier de l'univers rock. Disparu pratiquement de la scène depuis plus de six ans, Richie Havens réapparaît aujourd'hui devant un public sans doute un peu claudiqué, mais heureux de retrouver une curiosité vois

lyrique et onirique, censé exprimer les désarrois d'un lonesome cow-boy des années 60. Patrick Chesnay (Kémit) est toujours drôle, avec ses balourdements, son ton plaintif, son air de faux adolescent bien bâti. Il mène le jeu avec force mais tout seul, Nadia Taleb (Halem) ne possède pas du tout le punch nécessaire à ce genre de théâtre. Daniel Berlioux et François Michaux réussissent très bien leurs numéros d'humour froid. Il aurait fallu une mise en scène à la fois débridée et précise pour effacer le côté daté de la pièce et garder son comique « dingue » et sophistiqué. Il y a trop de laisser-aller et pas assez d'inventions dans cette œuvre de Harry Filtbury. COLETTE GODARD. * Théâtre Oubliés, 21 h.

MORT DE LOUIS GAULIS

Le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) vient de perdre tragiquement, le 30 mars, au Sud-Liban, dans un accident de voiture à Tyr, dont les circonstances n'ont pas encore été éclaircies, un délégué exceptionnel : Yéfiriaïa, poète et dramaturge genevois de grand talent, Louis Gaulis. Agé de quarante-six ans, cet homme qui avait créé en 1958, avec François Simon, le Théâtre de Carouge, aux portes de Genève, et sut le conduire au succès en dépit des plus difficiles conditions matérielles, aimait à dire : « Tout ce qui est drôle est vrai. » Conteur exceptionnel, doté d'un sens aigu de l'humour, il n'était pas resté indifférent à la souffrance humaine qu'il s'était d'abord efforcé de combattre par la plume. Passé à l'action directe en 1971 en offrant ses services au C.I.C.R., il accomplit sa première mission au Bangladesh, se rend, l'année suivante, au Vietnam, puis, en 1974 et 1975, poursuit sa tâche humanitaire à Chypre. Depuis le mois de janvier, il se trouvait au Liban. Il avait présenté sa première pièce, Le Capitaine Karpaloum, en 1960 (le Monde du 3 janvier 1961). Il était également l'auteur de l'ingénieur Sancho Pança, Le Serivateur absolu, et Les Douze César, ainsi que de deux livres, la Suisse inoubliée et Le Pin d'une corvée de bois. ISABELLE VICHNIAC.

NE CHERCHEZ PLUS... LISEZ TROUVAILLES

Magazine en vente partout

LISEZ LE Récit de la vie de Mrs Jemison enlevée par les Indiens en 1755 à l'âge de douze ans

AUBIER

سكننا من الالوان

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillet, 15 h. : la Foudre, de K. Vidor; 12 h. 30 : Guerres d'Amazonie, d'Y. Toyotomi; les Habitants des îles Salomon, de J. Ishiyama; 20 h. 30 : les Bushmen, nomades du désert pendant la saison sèche, de T. Sugiyama; Un chasseur de balines dans l'Arctique, de S. Noro; 22 h. 30 : le Capitaine espagnol, de J. Renoir.

Les exclusivités

ADIOS CALIFORNIA (It. v.o.) (*): Paramount Opéra, 8 (073-34-37); L'AMANT DE POÈTE (Fr.) (*): U.G.C. Marbeuf, 8 (223-47-19); L'AMANT AMÉRICAIN (All. v.o.) (*): La Cléf, 8 (237-90-00); L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*): U.G.C. Opéra, 2 (015-50-52); ANGELA DAVIS, L'ENCHAÎNEMENT (Fr.): La Cléf, 8 (237-90-00); ANNE ET ANDY (A. v.f.): Elysées, 8 (232-32-70) en mat.; Cambroune, 8 (232-32-70) en mat.; Clichy-Patbé, 18 (232-32-70) en mat.; L'ARGENT DE LA VIEILLE (It. v.o.): La Marais, 4 (278-47-86); AU-DELA D'UN PASSÉ (A. v.o.): Vidéo 20, 8 (232-32-70); BARBEROUSSE (Jap. v.o.): Grand-Augustin, 8 (232-32-15); 14-Juillet-Paradis, 8 (232-32-40); BATTLESHIP (Fr.): Studio des Ursulines, 8 (232-32-15); BEYBIS (A. v.o.): Publicis Saint-Germain, 8 (222-72-80); Mervin, 8 (223-75-80); V.F.: Paramount Opéra, 8 (073-34-37); Paramount-Elysées, 8 (720-76-23); Paramount-Galaxie, 13 (232-16-03); Paramount-Maillet, 17 (758-24-24); LE BOIS DE BOULEAUX (Pol. v.o.): Quintette, 8 (232-32-40); U.G.C. Opéra, 2 (241-50-32); 14-Juillet-Paradis, 8 (232-32-40); Elysées-Lancelotti, 8 (232-32-15); 14-Juillet-Bastille, 11 (237-90-61); BRANCALEONE (It. v.o.): La Marais, 4 (278-47-86); CINQ LECONS DE THEATRE D'ART VITTEZ (Fr.): Palais des arts, 8 (278-47-86); LE SE. 8 (278-47-86); LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A. v.f.): Marbeuf, 8 (223-47-19); Didrot, 12 (243-18-25); Muret, 16 (238-98-75); Socrate, 19 (206-71-33); COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.): Cromwell, 8 (232-32-70); Caméo, 8 (770-28-58); Albéa, 13 (243-47-48); Miramar, 14 (232-32-40); Mistrail, 14 (232-32-40); LE CRAZE-TAMBOUR (Fr.): U.G.C. Opéra, 2 (241-50-32); Elysées-Point-Show, 8 (223-47-19); LES DESACINES (Alg. v.o.): Palais des arts, 8 (278-47-86); DIABLO MENTHE (Fr.): Impérial, 2 (742-72-32); Studio Rivoli, 8 (272-95-21); Marignan, 8 (232-32-82); ELLES DEUX (Hong. v.o.): Saint-André-des-Arts, 8 (232-32-40); EMANUELLE 2 (Fr.) (**): Capri, 2 (208-11-59); Paramount-Mariavaux, 8 (742-72-32); Publicis Champs-Elysées, 8 (720-76-23); Paramount-Galaxie, 13 (232-16-03); Paramount-Montparnasse, 15 (232-32-15); Paramount-Maillet, 17 (758-24-24).

ELYSÉES POINT SHOW (v.o.) - LUXEMBOURG (v.o.) - RIO OPÉRA (v.f.) - OMNIA BOULEVARDS (v.f.) - CLICHY PATHÉ (v.f.) - LES NATION (v.f.) - GAUMONT SUD (v.f.) - MONTPARNASSE-83 (v.f.) - PARLY-2 - ORSAY Ufis - ARGENTEUIL Alpha

1960: la Californie le rock le collège les bagnoles... les nanas!!!

un film de GEORGE LUCAS le réalisateur de LA GUERRE DES ÉTOILES

AMERICAN GRAFFITI

UGC ERMITAGE • REX • LA ROYALE DISNEY • UGC GEBELINS • ROTONDE MISTRAL • MAGIC CONVENTION • UGC ODÉON • UGC GARE DE LYON • NAPOLÉON

Walt Disney PRODUCTIONS

LES TROIS CABILLONS

Les films nouveaux

NOS HÉROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTÉRIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE? film italien G. Scuderi. V.o. Quintette, 8 (232-32-40); Elysées-Lancelotti, 8 (232-32-15); Elysées-Lancelotti, 11 (237-90-61); V.F.: Richelieu, 8 (232-32-70); Saint-Lazare Pasquier-Montparnasse, 15 (232-32-15); Gaumont-Stud. 18 (232-32-15); 14-Juillet-Paradis, 8 (232-32-40); MONTPARNASSE-PATHÉ, 15 (232-32-15); Clichy-Patbé, 18 (232-32-70); U.G.C. Opéra, 2 (241-50-32); U.G.C. Gare de Lyon, 12 (243-18-25); U.G.C. Gobelins, 13 (232-16-03); Mistrail, 14 (232-32-40); Secrétan, 19 (206-71-33); L'ÉTOILE (A. v.f.): Capri, 2 (208-11-59); Publicis Champs-Elysées, 8 (720-76-23); Paramount-Opéra, 8 (073-34-37); Paramount-Gobelins, 13 (232-16-03); 14-Juillet-Paradis, 8 (232-32-40); Conv. Saint-Charles, 15 (232-32-15); Paramount-Maillet, 17 (758-24-24); Moulin-Rouge, 18 (206-71-33); HOTEL DE LA PLAGE (Fr.): Omnia, 2 (742-72-32); Paris, 8 (232-32-15); Paris, 8 (232-32-15); EL ÉTAT UNE FOIS... LA LEGION (A. v.f.): Richelieu, 8 (232-32-70) en soirée; Marignan, 8 (232-32-82); L'INCOMPÉTIS (It. v.o.): Quintette, 8 (232-32-40); Monte-Carlo, 8 (232-32-15); Saint-André-des-Arts, 8 (232-32-40); V.F.: Impérial, 2 (742-72-32); Montparnasse 83, 8 (232-32-15); Saint-Lazare Pasquier, 15 (232-32-15); Conv. Saint-Charles, 15 (232-32-15); Muret, 16 (238-98-75); IPIGONNI (Grec. v.o.): Quintette, 8 (232-32-40); Collège, 8 (232-32-40); JESUS DE NAZARETH (It. v.f.): 1^{re} partie: Madeleine, 8 (073-34-37); 2^e partie: Bihouquet, 8 (222-87-23); Muret, 16 (238-98-75); JESUS DE NAZARETH (It. v.o. v.f.): 2^e partie: Ariéquin, 8 (248-82-25); Muret, 16 (238-98-75); 7-11; Madeleine, 8 (073-34-37); JULIA (A. v.o.): Collège, 8 (232-32-40); Saint-Germain, 8 (222-72-80); V.F.: Impérial, 2 (742-72-32); Saint-Ambroise, 11 (700-23-16); Montparnasse-Patbé, 15 (232-32-15); LES LIENS DE SANG (Fr. v.o. ang.): 1^{re} partie: Richelieu, 8 (232-32-70); 2^e partie: Richelieu, 8 (232-32-70); MAIS QU'EST-CE QUE LES YEUX LÉNT? (Fr.): Bonaparte, 8 (232-12-12); Marbeuf, 8 (223-47-19); LA MARIÉE LÉGITIME (It. v.o.): U.G.C. Danton, 8 (232-42-82); v.f.: Cléopâtre-Opéra, 8 (232-32-15); L'ÉTOILE (A. v.f.): Cliché-Opéra, 8 (232-32-15); MOÏTURA (Fr.): Olympia, 18 (232-32-15); MONTY PYTHON FOUER (Fr.): Elysées Point Show, 8 (223-47-19).

STUDIO DES URSLINES

LA CRITIQUE UNANIME pour

BARTLEBY

un film de MAURICE RONET

avec MICHEL LONSDALE MAXENCE MAILFORT

d'après une nouvelle d'HERMAN MELVILLE

MERCURY v.o. - PUBLICIS ST-GERMAIN v.o. - STUDIO ALPHA v.o. - PARAMOUNT OPÉRA v.f. - PARAMOUNT GALAXIE v.f. - PARAMOUNT MONTPARNASSE v.f. - PARAMOUNT MAILLOT v.f. - LE PERRY Sainte-Genève

Le pouvoir, l'argent, le sexe ce dont vous rêvez les héros de Betsy le vivent.

Betsy

de HAROLD ROBBINS

DANIEL L. WOLF présente LAURENCE OLIVERIA ROBERT DUNALL • KATHARINE ROSS • TOMMY LEE JONES • JANE ALEXANDER Betsy de HAROLD ROBBINS LESLEY-ANNE DOWNEY • JOSEPH WEFERMAN • EDWARD HERRMANN PAUL BLOND • KATHLEEN BELLER Scénario de WILLIAM BAST et WALTER BERNSTEIN musique JOHN BARRY produit par ROBERT A. WESTON producteur associé JACK GROSSBERG

TOGNAZZI MELATO GALABRU le nouveau COMENCI

QUI A TUÉ LE CHAT?

ANDRE HALIM

25 ANS DE PROMESSES ELECTORALES

demain on rase gratis

25 ANS DE PROMESSES ELECTORALES

IMPLACABLE DRÔMATIQUE NECESSAIRE Jean Edern Hallier

ALBIN MICHEL Vente en Librairie

CETTE FOIS, FAUDRA PAS VOTER POUR UN CON!

FA VA ÊTRE DUR!

U.G.C. NORMANDIE v.o. - U.G.C. ODÉON v.o. - BRETAGNE v.f. - HELDER v.f. - MAGIC CONVENTION v.f. - MISTRAL v.f. - U.G.C. GARE DE LYON v.f. - U.G.C. Gobelins v.f. - ALPHA Argenteuil v.f.

Un face à face extraordinaire 2 comédiennes inoubliables JOANNE WOODWARD et SALLY FIELD

SYBIL

d'après le best-seller américain de FLORA RHETA SCHREIBER un film de DANIEL PETRIE

En V.O. : ELYSÉES-LINCOLN - QUINTETTE - QUARTIER LATIN 14-JUILLET BASTILLE En V.F. : MONTPARNASSE PATHÉ - RICHELIEU - CLICHY PATHÉ SAINT-LAZARE PASQUIER - GAUMONT SUD - MULTICINE Champigny PATHÉ BELLE-ÉPINE Thiais - GAUMONT Evry - C2L Versailles.

ALBERTO SORDI / BERNARD BLIER / NINO MANFREDI

un film de ETTORE SCOLA

NOS HÉROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTÉRIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE?

MANE ZARD • AGESCAPELLI • SCOLA • PAURO SARGON • GIANNI HECHT • LUCAR

PARAMOUNT ÉLYSÉES VO - PARAMOUNT ODÉON VO - MARIVAUX VF - PARAMOUNT MONTPARNASSE VF - PARAMOUNT GALAXIE VF

Il revient...

FLESH GORDON

S.N.D. DISTRIBUTION présente un film réalisé par Howard ZIEHM et Michael BENVENISTE avec Jason WILLIAMS - Suzanne FIELDS - Joseph HUGGINS John HOYT - William HUNT

PARAMOUNT Orly - PAPAMOUNT ÉLYSÉES 2 La Celle-St-Cloud - CARREFOUR Pontia - PARAMOUNT La Varenne

Le Monde Économie-régions

SOCIAL

MALGRÉ L'ÉCHEC DE LA GAUCHE

La C.G.T. maintient ses analyses et s'inquiète des changements de la C.F.D.T.

Sur le perron de l'Élysée, M. Georges Ségué, dès les premiers mots prononcés en quittant le 30 mars le président de la République, a tenu à donner les raisons qui l'avaient incité à répondre à l'invitation du chef de l'État : « Nous sommes venus avec le chef de l'État. Le but est le même pour les deux centrales : obtenir le déblocage des négociations avec le gouvernement et le patronat.

Cependant, les motivations d'une démarche aussi inhabituelle pour l'une comme pour l'autre confédération sont l'aboutissement de diagnostics bien différents sur la situation au lendemain des élections. La défaite de la gauche est due à elle-même et en particulier au P.C. qui a cessé l'espérance et qui, sans renverser, M. Maitre, il faut en tirer les conséquences en changeant de stratégie. Pour la C.G.T., au contraire, l'échec n'est dû qu'à la félonie de ceux qui ont trahi le programme commun. Seuls, lui sont restés fidèles le P.C.F. et la C.G.T. L'action des cégétistes a pour but de faire passer le programme commun, thème inaltérable, dans la loi. Cela ne signifie pas forcément un désaccord de fond avec la C.G.T. Ce n'est pas la première fois que la confédération est en opposition avec le P.S. »

guy a développé, jeudi matin 30 mars, devant le comité confédéral de la C.G.T., avant de se rendre à la présidence de la République.

Dès le soir des élections, notent les cégétistes, certains partenaires de la gauche ont montré leur visage, à commencer par M. Fabre se déclarant « délié » du programme commun. Mais c'est surtout le comportement du P.S. qui, selon les cégétistes, a montré les raisons pour lesquelles l'accord sur l'investissement n'avait pu se faire. Et on relève tout à tour les propos de M.M. Mitterrand, Rocard, Hérault, et d'autres dirigeants socialistes.

Une telle analyse de la situation répond par avance à ceux qui pourraient croire à l'accentuation d'un malaise interne à la C.G.T. Faire la démonstration de la responsabilité des socialistes dans l'échec de la gauche, n'est-ce pas administrer la preuve de l'erreur de ceux qui, dans les rangs de la C.G.T., accusaient la direction confédérale de trop s'aventurer sur le terrain politique en faveur du P.C.F. ?

Continuité, responsabilité

D'ailleurs, ajoute-t-on, la C.G.T. a tout à gagner dans ce genre de débat. La discussion s'est approfondie : « Les décisions prises ensuite démocratiquement, même sans unanimité, sont des signes de santé. La discussion peut-elle se pour-

M. Krasucki, directeur de cet hebdomadaire et membre du bureau confédéral, ne l'a pas dit mais il ajoute que des tribunes pourront être publiées conformément à la tradition, dans la période précédant le prochain congrès national qui se tiendra, en novembre 1978, à Grenoble.

Dans l'immédiat c'est surtout sa continuité qu'emergent de la C.G.T. Invariable dans son attachement au programme commun, la C.G.T. en reprend, ne partant pas, les objectifs.

Autre permanence, enfin, à la C.G.T. : l'appel à l'unité. Une fois de plus, l'alliance avec la C.F.D.T. est chancelante. Il faudra beaucoup de bonne volonté pour la restaurer. Faute d'obtenir la C.F.D.T. avant les élections un « constat de convergence », la C.G.T. a refusé de ne pas entendre M. Maitre, qui mettait en cause les relations entre la C.G.T. et le P.C.F. Mais le 28 mars la C.F.D.T., depuis le second tour de scrutin, a encore haussé le ton, accusant notamment le P.C.F. d'avoir fait de la C.G.T. son « porte-voix ».

Voici trois jours, dans une interview, M. Maitre a reproché à la « plupart des dirigeants cégétistes, à tous les niveaux d'avoir, comme les responsables communistes, voulu et obtenu l'abandon du parti communiste. Pour la C.G.T., déclarait encore M. Maitre, c'est le parti communiste qui est le moteur du changement. Cette fois, M. Ségué a réagi

sociales, si certaines sont particulièrement urgentes, ne peuvent être appliquées sans être admises pour d'autres. De même la négociation globale, style « Grenelle », ne figure plus parmi les exigences cégétistes.

La constante de la C.G.T., c'est aussi d'affirmer son sens des responsabilités. Quelle que soit la couleur de l'interlocuteur gouvernemental ou patronal, d'encore dit M. Ségué, « nous sommes responsables et exigeants ». Ce qui, selon le rapport de forces ou les perspectives politiques, peut aussi bien déboucher sur la signature d'un « accord », que sur le rejet d'un compromis qualifié d'« inacceptable ».

Quoi qu'il en soit, M. Ségué considère qu'il sera en mesure d'apprécier, après la fin du mois d'avril, le crédit à accorder aux prochaines négociations, sans attendre le mois de juin comme se le propose M. Maitre.

La société Jacquard va déposer son bilan

La société Jacquard à Chalon-sur-Saône, devrait déposer son bilan lundi 3 avril. Spécialisée dans les articles de confection et notamment la chemiserie, cette société emploie mille huit cents salariés dans cinq usines de la région (Chalon, Le Creusot, Montchanin, Autun et Louhans). En dépit d'un carnet de commandes bien garni, l'entreprise connaît depuis quelques mois de graves difficultés financières. Le F.D.G., M. Paul Jacquard, a démissionné le 2 février et la firme a été placée sous administration provisoire. Plusieurs sociétés susceptibles de la reprendre ont été contactées, notamment la société Weil de Besançon, la société Jacquot de pour suivre son activité sans licenciements.

mann. Pour l'instant, cependant, aucune solution n'a pu aboutir. Le tribunal de commerce devrait, toutefois, autoriser la poursuite de l'exploitation. Le conseil d'administration devrait en effet nommer, ce vendredi 31 mars, un nouveau directeur général, qui sera à la tête de l'entreprise jusqu'à une décision définitive. Il s'agit de M. Cornemillot, ancien directeur des établissements Roussseau, la seule filiale rentable du groupe Boussea. M. Cornemillot, qui connaît parfaitement le secteur de la chemiserie, a quitté le groupe Boussea l'automne dernier, à la suite d'un désaccord avec l'actuelle direction. Son arrivée devrait permettre à la société Jacquard de poursuivre son activité sans licenciements.

Un sondage de « la Vie française-Sofres »

LES PATRONS SE DÉCLARENT POUR UNE RELANCE « SÉLECTIVE ET MODÉRÉE »

L'hebdomadaire la Vie française a présenté jeudi 30 mars au cours d'un déjeuner présidé par M. Ceyrac, président du C.N.P.F., les résultats d'un sondage effectué par Sofres, juste après les résultats du deuxième tour des élections législatives, auprès de quatre cents patrons et chefs d'entreprise. Les personnes interrogées se prononcent pour une relance générale et vigoureuse, alors que 79 % demandent seulement une relance sélective et modérée.

57 % des chefs d'entreprise pensent que l'inflation se maintiendra au même niveau, 64 % que le financement des investissements sera ni plus ni moins facile qu'avant la consultation, 79 % tendent à se déclarer plutôt optimistes en ce qui concerne la marche de leur entreprise au cours des mois à venir.

12 % des patrons interrogés se déclarent en faveur de l'accélération de la réforme de l'entreprise dans le sens du rapport Sudreau ; 38 % y sont moyennement favorables, 34 % tout favorablement.

M. Paul Appell, président de l'organisation patronale Entreprise et progrès, vient d'être nommé membre du conseil exécutif du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.). Le conseil exécutif qui comprend trente-cinq membres est l'instance de décision du C.N.P.F. M. François Ceyrac a également confié à M. Appell la présidence d'un nouveau comité, l'homme, l'entreprise et la cité, qui vient d'être créé au sein du C.N.P.F. A ce titre, M. Appell sera chargé de promouvoir les actions décidées lors des assises des entreprises organisées en octobre dernier. M. Appell, rappelons-le, avait présidé ces assises.

L'alliance chancelante

avec une grande vigueur devant le comité confédéral. L'unité d'action suppose le respect mutuel dans la classe et réciproquement, plus ombrageux qu'avant les élections à l'égard de toute allusion à une « éducation à l'égard du P.C.F. ». Four eux, il est intolérable d'entendre la C.F.D.T. affirmer que la C.G.T. n'est pas un syndicat « au-dessus de la mêlée ».

Si y a un désaccord entre les deux centrales, ce n'est pas nous qui avons changé » affirment les cégétistes. Tout au contraire, ils s'interrogent sur les nouvelles positions de la C.F.D.T. sur ses infériorités concernant les revendications et l'action à suivre.

Voici trois jours, dans une interview, M. Maitre a reproché à la « plupart des dirigeants cégétistes, à tous les niveaux d'avoir, comme les responsables communistes, voulu et obtenu l'abandon du parti communiste. Pour la C.G.T., déclarait encore M. Maitre, c'est le parti communiste qui est le moteur du changement. Cette fois, M. Ségué a réagi

L'immobilier

appartements vente	appartements vente	propriétés	propriétés	terrains	pavillons
<p>Paris Rive droite</p> <p>MONTMARTRE - Espagnol, 2 apparts, état neuf, bel imm. 2A P. d. T., 60 m², libre, R.C. 60, 160.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, RUE de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>Subite-Charente, 5 r. Georges-Lardemont, 120 m², 12 pièces, bureau, tout confort, 2 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>AV. FOCH, Près imm. stand, vidéo, prêt à habiter, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>Paris Rive gauche</p> <p>PARC MONTSOIRIS</p> <p>Imm. neuf grand standing, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>STUDIO</p> <p>entièrement neuf, 20 m², 2 pièces, 40.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>REPUBLIQUE</p> <p>2 apparts, tout confort, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>AVENUE FOCH</p> <p>LUXUEUX DUPLEX 200 m², JARDIN PRIVATIF, 100 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p>	<p>PANTHEON Près</p> <p>Grand 4 pièces, tout confort, parking, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>PARC MONTSOIRIS (13^e)</p> <p>Pavillon 3 p. 100 m², 2 appartements, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>ODÉON</p> <p>RUE HAUTEFEUILLE</p> <p>HOTEL XVI^e siècle restauré, 2 à 5 pièces de 90 m² à 170 m², 120.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>PONT MIRABEAU</p> <p>11^e étage</p> <p>3 pièces, vue panoramique sur Seine, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>23^e MONTPARNAISE</p> <p>2 p. 100 m², 2 appartements, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p>	<p>YONNE Région JOIGNY</p> <p>4 pièces, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>G.A.I.S.</p> <p>7 p. de la République, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>PROPRIÉTÉ</p> <p>35 km PARIS - Perron, hâti, 4 pièces, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>PROPRIÉTÉ</p> <p>35 km PARIS - Perron, hâti, 4 pièces, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>PROPRIÉTÉ</p> <p>35 km PARIS - Perron, hâti, 4 pièces, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p>	<p>MAISON-LAFFITTE</p> <p>Résidentiel - Sur 1.000 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>VILLIERS-LE-BEL</p> <p>Superbe propriété, architecture d'avant-garde, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>CEVENNES</p> <p>VDS 129 ha BOISSES, RIVIERE, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>4-4 40 km PARIS</p> <p>Part. vd propriété 10 p. spales, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>PREZ VERSAILLES BUC</p> <p>Charmante, 2 b. bains, gar., 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>VAUCRESSON</p> <p>Sur le plateau de la Vallée, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>GARCHES</p> <p>Face parc, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>PARC DE SCEAUX</p> <p>Magnifique villa récente, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>35 km AIR-EN-PROVENCE</p> <p>Superbe propriété, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p>	<p>MEDOC 23 km Bordeaux</p> <p>Superbe terrain boisé, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>241 TERRAINS</p> <p>Autour de Paris : 0 à 120 km, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>MAISON DE L'IMMOBILIER</p> <p>Attention ! gratuitement l'affaire que vous recherchez, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>COSTA-BRAVA TERRAINS ET VILLAS</p> <p>Sur le bord de mer, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>ST-BENOIT-LES-CHARENTAIS</p> <p>Superbe propriété, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>LA FERTE-SAINT-AUBIN</p> <p>TERRAIN A BATIR 800 m², 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>TERR. 5.371 m² - BORNE TOUROUR (VAR)</p> <p>ALTITUDE 630 m, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>ST-LEAN-PIED-DE-PONT</p> <p>120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>PARC DU PERREUX</p> <p>Superbe terrain boisé, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>forêts</p> <p>CHATEAU-RENAULT</p> <p>Superbe propriété, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p> <p>REG. FERTE-GAUCHER (77)</p> <p>Superbe propriété, 120 m², 12 pièces, 200.000 F. 14 h 20 à 17 h 30, rue de Valenciennes, 102-103, tel. 22-39-19</p>	

Université de Paris

78

2000 FD

95

92

91

94

93

LES CLAIRIÈRES DE CERGY

SEDAF

TRANSPORTS

3 AVRIL : CONTROLE AUTOMATIQUE DES BILLETS

La S.N.C.F. dit adieu à ses poinçonneurs

La S.N.C.F. supprimera, à partir du lundi 3 avril, le contrôle des billets à l'entrée et à la sortie des gares pour les voyageurs « grandes lignes ». Pour l'heure, cette réforme n'intéresse pas le réseau de la banlieue parisienne, dont l'interconnexion avec celui de la R.A.T.P. nécessitera la mise en place ultérieure d'un

contrôle automatique des titres de transport. Les voyageurs devront valider eux-mêmes leur billet dans un composteur installé à l'entrée des quais. Le personnel auparavant affecté au contrôle des titres de transport aura notamment pour mission d'orienter les usagers dans les

gares (1).
forcer grâce à la formation d'agents de gare, désormais libérés du poinçonnage et du ramassage des billets à l'entrée et à la sortie des quais. « Nous allons procéder, à cette occasion, à une certaine rationalisation du corps des contrôleurs », précise M. Ravel.
L'objectif est également de confier à une partie des contrôleurs de gare, « en vacance de poste », des tâches d'accueil et d'orientation des voyageurs. « Nous ne faisons aucune objection de principe à cette réforme », indique M. Gilbert Billon, secrétaire général de la Fédération générale des transports et de l'équipement C.F.D.T. ; mais, il ne faut pas que l'opération se traduise, un jour ou l'autre, par une réduction d'effectif. Il n'y aura jamais trop de personnel pour améliorer la qualité du service rendu à la clientèle. « Pas de licenciements en vue : il s'agit simplement d'apprendre un nouveau métier à certains cheminots », note M. Ravel.

configuration des installations, ou l'importance du trafic, nécessitent un besoin d'information. Le gris-bleu a été retenu pour le complet-veston du personnel masculin, la taille ou l'ensemble pantalon des hôtesses. Autres signes de reconnaissance pour ces « agents spéciaux » : un foulard corail pour les femmes, un bandeau corail autour de la casquette pour les hommes et un badge « Accueil S.N.C.F. ».

Ce personnel d'accueil se tiendra à la disposition de la clientèle sur les quais et dans les halls. Il lui appartiendra de régler toutes les petites difficultés : guider les égarés, calmer les agités, aider les handicapés, secourir les blessés, etc. Avec le concours du Centre national de télé-enseignement, la S.N.C.F. a organisé des stages de langue pour certains de ces agents qui seront notamment en poste dans les grandes gares parisiennes.

Un mot d'ordre : « dépanner » le voyageur, avoir réponse à tout : « Le train sera-t-il à l'heure ? Où se trouve le syndicat d'initiative ? Où puis-je acheter un timbre ? » Une règle de conduite : « Être disponible, accessible et avenant, même lorsque les clients sont un peu grincheux avec ou sans raison. » Pour gagner des sympathies, la S.N.C.F. se doit d'être tout sourire. Sourire de circonstance ?

JACQUES DE BARRIN.
(1) Les tickets de quel devront également être composés. S'ils ne l'étaient pas, la responsabilité de la S.N.C.F. serait déplaçable en cas d'accident à l'initiation de la gare. Dans le cas contraire, la responsabilité de la société nationale est engagée : l'achat et le compostage d'un billet de quel valent donc contrat d'assurance pour le franc symbolique.

FAITS ET CHIFFRES

Automobile
Comme il avait été annoncé lors du dernier salon de l'automobile de Francfort B.M.W. A.G. vient de créer la S.A.R.L. B.M.W. Martine chargée de la commercialisation d'ensembles moteurs spécialement équipés pour la propulsion de bateaux. La gamme B.M.W. comprend actuellement un moteur à quatre cylindres et deux moteurs à six cylindres. Leur cylindrée se situe entre 2 litres et 3,3 litres et les puissances s'échelonnent entre 85 Kw (120 ch din) et 126 Kw (190 ch din). Cette gamme sera complétée ultérieurement par des petits moteurs Diesel.

Cotisations
Augmentation prochaine des cotisations versées aux ASSÉDIC. Le principe d'une augmentation versée aux ASSÉDIC (dont le taux est actuellement de 2,4 % ; 1,92 % pour les employeurs et 0,48 % pour les salariés) a été acquis au cours de la dernière réunion du conseil d'administration de l'UNEDIC, avec application probable au 1^{er} mai prochain. Le nouveau taux sera fixé au cours du mois d'avril : le C.N.F.P., en particulier, souhaite voir relever la part du financement des allocations chômage par l'Etat, qui est tombée de 50 % en 1968 à 23 % aujourd'hui.

Air France et Air Canada proposent, à compter du 1^{er} avril 1978, un nouveau tarif applicable sur les vols directs Paris-Montréal et Paris-Toronto. Le tarif « basse

LOGEMENT

DES COMMISSIONS DE CONCILIATION SERONT CHARGÉES DE PRÉVENIR SAISIES ET EXPULSIONS

Dans une circulaire adressée aux préfets, MM. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, et René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, recommandent la mise en place de dispositifs pour prévenir les saisies et expulsions et faciliter un règlement amiable des litiges. Des « commissions de conciliation », sur le modèle de celles déjà créées par certains organismes E.L.M. (par exemple à Nogent-sur-Marne, à Bourges ou en Meurthe-et-Moselle), réunissant l'ensemble des parties intéressées, auront pour mission d'étudier toutes les solutions susceptibles de supprimer les causes de l'impayé et de rechercher les aides financières qui s'avèreraient nécessaires afin d'assainir la situation des familles. Un système de cautionnement financier par un fonds de garantie compléterait le dispositif.

(PUBLICITE)
Team international actif de spécialistes du conditionnement
avec siège à Vienne (Autriche)
(Nations têtes, entrepôt, parc de véhicules, bases à l'étranger)
recherche
pour l'Autriche, le Comscon, le Maghréb et le Proche-Orient encore deux à trois
FOURNISSEURS DE PRODUITS SPÉCIAUX DE GRANDE VALEUR
possédant des contacts anciens et les meilleurs avec l'industrie de la branche concernée, ainsi qu'avec les administrations et les bureaux d'importation officiels.
Veuillez répondre sous n° 3.928 à :
Dr. Helmut Neumann Management - Beratung - GmbH,
A-1090 Wien, Günthergasse 3

ÉTRANGER

LA ZAMBIE SUSPEND SES EXPORTATIONS DE CUIVRE

Lusaka (Reuters). — La Zambie a décidé de suspendre ses exportations de cuivre et de réduire de 15 % sa production en raison des difficultés de transport vers la côte, a annoncé le 30 mars un porte-parole de la société d'Etat Metal Marketing Corporation (M.M.C.). Cette décision a été prise pour permettre l'évacuation des énormes stocks qui s'entassent dans le port zambien de Dar-Es-Salaam et dans toute la zone productrice de cuivre.
La principale cause de cette situation est le mauvais fonctionnement du chemin de fer, construit par la Chine, qui relie la Zambie à Dar-Es-Salaam et ne fonctionne qu'à moitié de la capacité de transport initialement prévue, essentiellement du fait du mauvais état des wagons. A cette défectuosité s'ajoute un engorgement du port de Dar-Es-Salaam de 50 000 tonnes de cuivre sont actuellement en souffrance.
En réduisant sa production, comme l'ont fait le Pérou et le Zaïre, la Zambie espère ainsi faire remonter les cours sur le marché international. Selon le porte-parole de la M.M.C., elle fera jouer la clause de « force majeure » dans ses contrats avec l'étranger. La vente du cuivre représente 95 % des exportations zambiennes.
Les cours du cuivre, qui avaient bondi sur le marché de Londres avant l'annonce de cette mesure, sont rebondis, car les opérateurs s'attendaient à une diminution de 25 %.

SHELL ET ESSO VONT CONSTRUIRE UN IMPORTANT COMPLEXE PÉTROLIQUÉ EN ÉCOSSE

Les autorités écossaises viennent d'accorder aux filiales chimiques de Shell et Esso l'autorisation « provisoire » d'établir à Mosmorran (comté de Fife) un vaste complexe pétrochimique qui doit notamment « se composer d'un vaporaiseur d'une capacité de 500 000 tonnes-an d'éthylène fonctionnant à l'éthane, dont l'alimentation sera assurée par une unité de liquéfaction de gaz naturel en provenance du gisement de Brent (mer du Nord), à construire sur le même site. La construction de ce vaporaiseur et des installations connexes, dont la mise en route est prévue en 1982, devrait débiter l'an prochain.

L'ensemble du projet coûtera 425 millions de livres (3,74 milliards de francs), dont 230 millions de livres (2,02 milliards de francs) pour le seul vaporaiseur et 40 millions de livres (352 millions de francs) pour les installations portuaires et de stockage du gaz à Braefoot-Bay, localité située à 7 kilomètres de Mosmorran.
La mise en route de ce projet constitue un échec pour les écologistes. La création de deux mille cinq cents emplois nouveaux sans aucun doute primé sur les problèmes d'environnement.

La balance commerciale britannique a enregistré un déficit de 12 milliards de livres en janvier contre 413 milliards en au plus tôt. Les importations ont atteint 2 863 milliards (- 3,2 %) et les exportations 2 735 milliards de livres (+ 7,7 %). — (Agefi)

En Algérie

Une délégation de la région Rhône-Alpes a étudié les possibilités de coopération dans le domaine de la construction

Trois filiales de sociétés françaises installées en Algérie viennent d'être nationalisées par une ordonnance datée du 27 mars. Il s'agit de la Compagnie générale de la chaussure (C.G.C.), filiale de la Société des chaussures du Midi (Bergerac), société mixte dont un tiers du capital était détenu par la Banque algérienne de développement, de la Compagnie algérienne de fabrication industrielle de chaussures (CAFIC), filiale à 95 % des Chaussures André, installée à El-Harrach près d'Alger, et de la Société Simmon, fabriquant des matelas, filiale de la société française du même nom, installée à Alger (nos dernières éditions datées 31 mars). Ces sociétés employaient, à elles trois, environ un millier de personnes dont quelques Français. Les deux premières sont attribuées à la SONIPEC (Société nationale des peaux et cuirs) et la dernière à la S.N.L.B. (Société nationale du liège et du bois).

On n'exclut pas dans certains milieux français à Alger l'éventualité de nouvelles nationalisations visant la quarantaine de petites sociétés françaises encore implantées en Algérie. Parallèlement à la liquidation de cet « héritage colonial » se nouent sur de nouvelles bases les relations qui pourraient déboucher prochainement, notamment dans le domaine de la construction, sur la passation d'importants contrats avec des firmes françaises.

De notre correspondant
Alger. — Une délégation de la chambre de commerce franco-alygienne de Lyon a regagné la France jeudi 30 mars après un séjour en Algérie au cours duquel elle a eu plusieurs séances de travail, notamment avec le ministre de l'habitat et de la construction. M. Abel Majid Aouchiche et ses collaborateurs. La délégation présidée par M. Paul Berliet, et comprenant une cinquantaine de membres (architectes, urbanistes, ingénieurs du bâtiment, banquiers, etc.) a étudié sur place les possibilités d'une coopération plurianuelle dans le domaine de la construction qui sera un des secteurs prioritaires du III^e Plan devant démarrer en 1979.
Le ministère leur a soumis un projet ambitieux prévoyant la construction de plusieurs milliers de logements avec leurs infrastructures, voire des hôpitaux, des universités et divers complexes. Il s'agit d'un projet « intégré » dans la mesure où les constructeurs français défini-

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	Rep. + ou Dep.	Rep. + ou Dep.	Rep. + ou Dep.	Rep. + ou Dep.	Rep. + ou Dep.	Rep. + ou Dep.	Rep. + ou Dep.	
\$ E.-U.	4,5900	4,5900	+ 25	+ 52	+ 88	+ 112	+ 190	+ 239
\$ Can.	4,9415	4,9225	+ 10	+ 43	+ 15	+ 60	+ 45	+ 120
Yen (100)	2,4947	2,4610	+ 115	+ 145	+ 240	+ 290	+ 585	+ 690
D. M.	2,2630	2,2718	+ 85	+ 125	+ 185	+ 225	+ 375	+ 450
Florin	2,1161	2,1218	+ 50	+ 70	+ 105	+ 150	+ 370	+ 450
£ (100)	14,5235	14,5282	+ 255	+ 400	+ 735	+ 870	+ 1730	+ 2250
F. S.	2,4488	2,4588	+ 180	+ 185	+ 330	+ 370	+ 580	+ 620
L. (1 000)	5,3708	5,3873	+ 232	+ 200	+ 320	+ 416	+ 1400	+ 1150
Fr. Suis.	8,4975	8,5240	+ 55	+ 130	+ 169	+ 245	+ 235	+ 410

TAUX DES EURO-MONNAIES

	31/3	31/3	31/3	31/3	31/3	31/3	31/3	31/3
D. M.	3 1/4	3 3/4	3 3/8	3 9/16	3 3/8	3 9/16	3 3/8	3 9/16
£ U.	7	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8
Florin	4 5/8	5 1/4	4 5/8	5 1/8	4 5/8	5 1/8	4 5/8	5 1/8
F. S. (100)	3 7/8	3 7/8	3 7/8	3 7/8	3 7/8	3 7/8	3 7/8	3 7/8
L. (1 000)	14 1/4	14 1/4	14 1/4	14 1/4	14 1/4	14 1/4	14 1/4	14 1/4
Fr. Suis.	8 1/8	8 5/8	8 7/8	8 7/8	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matière par une grande banque de la place.

Chaque jour, un vol pour Montréal.



Air Canada, en collaboration avec Air France, vous offre chaque jour un vol pour Montréal. Chaque vol part à 11 h et vous fait atterrir à Montréal à 12 h 30.
Avec Air Canada, vous voyagez dans des 747 spacieux et confortables. A bord, les Air Canadiens, qui parlent français, vous font profiter d'un service de haute qualité, en première classe comme en classe économique. Ils sont à votre disposition pour vous donner tous les renseignements dont vous avez besoin.
Un seul appel aux Air Canadiens suffit pour réserver votre billet, votre chambre à l'hôtel ou pour louer une voiture. Appelez-nous maintenant au 273.84.00. Ou contactez votre agent de voyages.

Une compagnie de bonne compagnie.
AIR CANADA

سكوتس الرحيل

سكنى المصالح

ÉCONOMIE

Le redéploiement industriel

II. — Restaurer l'équilibre de l'emploi et du commerce extérieur

Dans un premier article (« Le Monde » du 31 mars), M. François de Combret, conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République, a rappelé les origines et les principes de la politique de redéploiement industriel mise en œuvre depuis quatre ans par la puissance publique. Il évoque aujourd'hui les objectifs de cette action.

par
FRANÇOIS DE COMBRET

Le réajustement de l'emploi et du commerce extérieur constitue le double objectif de la politique de redéploiement industriel.

— L'équilibre de l'emploi d'abord. Il est menacé par le ralentissement du rythme de la croissance économique. Il est aussi par les deux vagues d'une tenaille qui risquent fort, si elle venait à se refermer, de faire disparaître la France de la carte industrielle du monde : d'un côté, les industries de main-d'œuvre, fortement consommatrices de matières premières, deviennent la spécialité des nouveaux pays industrialisés ; et d'un autre côté, les industries de capital, fortement consommatrices de matières grises, deviennent la spécialité des pays plus puissamment et plus anciennement industrialisés que le nôtre, comme les États-Unis, le Japon et l'Allemagne.

— La première tâche de l'État consiste à ménager les transitions et à atténuer la brutalité du déclin ou de la mutation de certaines entreprises ou de certaines branches.

— Au niveau des entreprises, tel est le rôle, en particulier, du Comité interministériel pour l'aménagement des structures in-

industrielles (CIASI). Relayé par des comités départementaux, le CIASI depuis sa création, le 26 septembre 1974, a apporté une solution à plus de cinq cents entreprises en difficulté, employant près de deux cent cinquante mille personnes.

— Au niveau des branches, tels la sidérurgie, le textile ou la construction navale, l'intervention publique vise à moderniser, par des prêts, l'outil de production et à faciliter, par des aides directes aux salariés, les départs de la main-d'œuvre excédentaire. L'expérience des quatre dernières années apporte en ce domaine un enseignement important : il n'y a pas de branche condamnée. Même dans les activités industrielles qui, logiquement, paraissent les plus menacées par la concurrence des pays du monde, un pays comme la France conserve une vocation, un avenir, et des capacités d'exportation comme le prouvent par exemple les « Oscars » à l'exportation décernés en 1977.

— La deuxième tâche de l'État est d'affiner les structures des secteurs industriels en développement, dans lesquels une intervention publique est nécessaire pour maintenir ou accroître le nombre des emplois. Des illustrations de ce type d'action de politique sectorielle peuvent être fournies par les industries de l'automobile, du poids lourd, du raffinage pétrolier, des produits agro-alimentaires, des pâtes et papiers, de la construction métallique ou du mécanisme agricole et ferroviaire.

posent, en plus, un droit de domaine à l'embarquement de l'importation d'avions étrangers, alors que les producteurs européens d'avions ne bénéficient pas de la même protection ?

— Un quatrième moyen de reconquête concerne, enfin, le marché du travail et non plus celui des biens. Parmi bien d'autres conséquences, la présence en France de deux millions d'immigrés constitue, en effet, un poids non négligeable sur la balance des paiements : de l'ordre de 2 milliards de francs par an. Cette présence, dans la plupart des cas, ce raisonnement est faux : la preuve en est que, selon leur localisation, en région pauvre ou dans telle ou telle région de triangles qui, logiquement, identiques sont occupés par des immigrés ou par des Français.

Plusieurs exemples peuvent être cités pour montrer que, s'ils étaient possibles, des transferts d'usines de la région parisienne vers des sites bien choisis de province permettraient de créer des dizaines de milliers d'emplois pour les Français, tout en contribuant à restaurer ainsi, à la fois, l'équilibre de notre balance des paiements et celui de l'emploi.

La politique de l'aménagement du territoire pourrait, par ce moyen, renforcer encore son efficacité.

... et accroître les exportations

Une reconquête du marché intérieur ne peut suffire à réajuster notre balance des paiements. Il faut aussi accroître les exportations.

Quatre observations peuvent être faites à cet égard :

— La première est que les succès éclatants remportés par les Allemands, dont les exportations ne sont en rien freinées par la réévaluation de leur monnaie, ont été obtenus grâce à ce qu'ils ont su acquérir des monopoles technologiques. Les défaillances françaises, qui se reflètent dans le déficit annuel de 1 milliard de francs de la balance des échanges de brevets et licences, sont manifestes. Une nouvelle politique de l'innovation, symbolisée par la nomination d'un dirigeant à la tête de la technologie, a été entreprise depuis 1974 pour remédier à cette faiblesse grave. Il faudrait, sans doute, au cours des années à venir, donner davantage de poids à cette action qui pourrait comporter une révision des missions de l'ANVAR.

— L'accès des petites et moyennes entreprises au marché international serait également important en raison notamment du rôle-pivot confié à ces entreprises dans la nouvelle politique de coopération avec les pays en développement. Ce rôle-pivot consiste à concilier la modestie de la taille de ces entreprises avec l'ambition de conquête des marchés étrangers qui pourrait consister à renouer avec la vieille tradition des Compagnies des Indes, en stimulant l'essor des sociétés françaises de commerce international et en encourageant les grands groupes industriels à créer un comité de liaison à l'énergie, appelé à mettre, moyennant finances, leurs réseaux commerciaux mondiaux à la disposition des petites et moyennes industries françaises.

— Les nouvelles exigences de compétitivité implique, d'autre part, une révision de l'échelle des valeurs dans la conception même des produits : le consommateur doit désormais avoir un mot à dire, dès l'origine, à l'égard au moins de l'ingénieur. On peut, en effet, le déplore pour le panache, mais il ne saurait plus être question de rééditer certaines expériences qui ont défrayé les chroniques dans les années 60, et dont nous supportons la balance des paiements et financières aujourd'hui, qu'il s'agisse, par exemple, d'aéronautique, d'électronique ou de télévision.

— Il faut désormais admettre pour principe élémentaire que les produits doivent être conçus pour être vendus : tels a été, par exemple, la logique de la décision du président de la République de donner la priorité au programme de monoteur Mirage 2000, de préférence à celui du bi-réacteur.

Il n'est pas non plus dérangeant de reconnaître que le marché et les ressources financières de la France ne sont pas à la dimension des ambitions légitimes de son industrie dans certaines activités dont l'essor exige des mises de fonds considérables et un marché mondial. Le seul moyen raisonnable de résoudre cette contradiction consiste à nouer des accords de coopération internationale, sans exclusive a priori quant au choix des partenaires. Les branches de l'informatique, de l'aéronautique, de l'espace et de l'électronique fournissent de bons exemples de la politique menée à ce sujet depuis quatre ans.

Les industries de pointe

— Sa troisième tâche consiste à assurer à l'industrie française la maîtrise des technologies qui commandent son avenir. Il s'agit d'abord de définir et de mener une solide politique de la recherche scientifique et technique ; tel a été l'objet des conseils restreints tenus par le président de la République des 28 février et 3 novembre 1975, au cours desquels ont été fixés des principes et les grandes orientations du programme d'action prioritaire du VIF. Il convient aussi de veiller à ce que l'industrie française fasse partie du peloton de tête dans les industries de pointe, situées en amont de tout le processus de la production, et dont les vitesses conditionnent l'indépendance nationale.

Pour l'essentiel, ces industries appartiennent à deux branches : l'électronique et l'énergie.

— L'électronique est, de nos jours, très peu de pays au monde, peut-être quatre ou cinq, seront capables de maîtriser le processus de l'informatisation de nos sociétés à ses trois niveaux : la mémorisation de l'information ; le traitement de l'information ; le transport de l'information. La plupart des pays du monde seront dépassés sur l'un ou sur plusieurs de ces critères. C'est-à-dire qu'ils seront frappés d'amalgame dans le premier cas, d'idiotie dans le deuxième ou de paralysie dans le troisième.

Il est indispensable que la France ne souffre d'aucun de ces trois maux, et que son industrie tienne l'avant-scène mondiale, qu'il s'agisse de la constitution de banques de données scientifi-

ques, des composants, de l'informatique, des télécommunications et de l'espace.

— Elle a été la signification de nombreuses décisions prises par le président de la République au cours des quatre années passées, dont les plus spectaculaires ont consisté en des « francisations », comme celle d'Orange-Sud par fusion avec la CII.

Dans le domaine de l'énergie, la France a été l'un des premiers pays industriels au monde à définir une politique adéquate sur nouvelles conditions du marché international ; M. Giscard d'Estaing a fixé, dès le 1^{er} février 1975, des principes d'action dont se sont inspirés certains autres pays, et dont M. Carter cherche encore aujourd'hui à faire prévaloir l'adoption par le Congrès des États-Unis. Pour l'essentiel, l'objet de cette politique énergétique est de réduire le degré de dépendance à l'égard des producteurs de pétrole, par trois moyens : le lancement d'un grand programme électro-nucléaire, l'organisation d'une politique systématique d'économies d'énergie, et le développement des énergies de l'an 2000, en particulier l'énergie solaire. L'application de ce programme a eu et aura de nombreuses conséquences sur la nouvelle politique industrielle électro-nucléaire française et, plus récemment, à créer un comité de liaison à l'énergie, appelé à garantir le maintien de la France aux tout premiers rangs dans le monde dans les recherches concernant cette source nouvelle d'énergie.

Reconquérir le marché intérieur...

● L'autre grand objectif de la politique de redéploiement industriel consiste à restaurer l'équilibre de la balance des paiements de la France.

Il faut d'abord diminuer le poids des importations par une politique systématique de reconquête du marché intérieur.

— Cette reconquête peut prendre la forme des économies de consommation. Qu'il s'agisse des matières premières, énergétiques ou non, ou qu'il s'agisse de produits élaborés, le temps des gaspillages est révolu. Dans l'ère nouvelle qui s'est ouverte en 1973-1974, de même que les pays du tiers-monde se sont frayés un chemin dans le développement industriel, de même les pays riches doivent prendre désormais leur part du fardeau de la rareté et de la pauvreté.

● Le ralentissement du rythme de la croissance économique devrait spontanément contribuer, à cet égard, à réduire les consommations superflues. Mais, dans bien des cas, il s'agit de réformer les mœurs elles-mêmes.

● Dans d'autres cas encore, la reconquête du marché intérieur passe par la transformation des processus de production : par exemple pour diminuer la surutilisation des prototypes ou des engrais dans l'agriculture, pour récupérer et recycler le verre ou les vieux papiers, pour faciliter la réparation des objets usagés.

— Le second maître mot de la reconquête du marché intérieur est la promotion, en France, des activités dont la défaillance est contraire à la logique économique et à la vocation de notre

pays dans la nouvelle division internationale du travail. L'un des exemples les plus patents est fourni par les industries issues du bois : la France est le premier pays forestier d'Europe, et son territoire est ouvert, pour un quart, par des forêts. Et pourtant, sa balance des paiements est gravée d'un déficit qui dépasse chaque année 10 milliards de francs par des importations de papiers, de cartons et de meubles. La même analyse pourrait être présentée, d'une manière plus générale, pour toutes les activités qui se rattachent au secteur des industries agro-alimentaires, y compris les produits qui servent à l'alimentation animale, qui devraient mieux tirer parti des vocations et de la puissance agricoles de la France.

— La troisième voie de la reconquête du marché intérieur est à suivre avec prudence, car elle est guetée par les démons de la facilité et du protectionnisme : c'est celle du contrôle douanier.

Si l'on a mis douze ans et procédé par étapes pour plonger l'industrie française dans la vivifiante compétition internationale au sein de la Communauté économique européenne, il ne paraît pas anormal de prendre quelques précautions avant de l'engager à affronter de plein fouet la concurrence des pays lointains qui ne respectent pas les mêmes règles du jeu, notamment en matière sociale. Il ne paraît pas anormal non plus d'exprimer une exigence de réciprocité : pour quel, par exemple, les Européens admettent-ils que les Américains, dont l'industrie aéronautique occupe déjà 80 % du marché, im-

Prochain article :

RÉVISER LES MÉTHODES D'INTERVENTION

L'amour n'a pas de prix.



605 F par mois.

C'est pas parce que l'on est amoureux que l'on doit se ruiner. Du 30 mars au 4 avril dans toutes les Concessions et Succursales de Paris et départements 92-93-94, grâce à Ecoplan (location longue durée), disponible pour 605 F par mois (48 mensualités fixes). Ou, si vous préférez, payez ensuite 511 F par mois pendant 47 mois. Livraison immédiate. Conditions exceptionnelles.

CITROËN

* sous réserve d'acceptation de votre banque. Tarifs en sus. Tarif n° 133 du 13/78.

MONDIAL MOQUETTE

OPERATION POSE

APPORTEZ VOS DIMENSIONS POSE ASSURÉE PAR SPECIALISTES

SANS SUPPLEMENT DE PRIX PLUS DE SURPRISE

AU SOL POUR TOUTES LES COMMANDES DE MOQUETTES SUPERIEURES A 1000F


OFFRE VALABLE DU 13 MARS AU 15 AVRIL

DEPECHEZ VOUS ! PROFITEZ-EN VITE

OUVERT : LUNDI, MARDI, JEUDI, SAMEDI, 9H 20H
MERCREDI, VENDREDI, 9H 22H

PARIS 13^e : 40, quai d'Anvers Face gare d'Anvers Tél : 504.72.38	PARIS 14^e : 90, bd Jordan 50 m Paris d'Orléans Tél : 539.38.82	PARIS 18^e : 114, rue Courmont Tél : 605.05.73
PARIS 19^e : 144, bd de la Villette M. Colonel Fabien et J. Jaures - Tél : 203.00.79	BAGNOLET : 191-193, av. Pasteur 5 m Porte des Lilas Tél : 361.16.46	BOULOGNE : 82 bis, rue Gallieni Tél : 605.45.12
COGNAC : (N 10), près Trappes Route de Pont d'Anseau Tél : 481.70.12	FOSSES-SURVILLIERS : Zone Industrielle de FOSSES près gare S.N.C.F. - Tél : 471.63.44	MAISONS-ALFORT : 128, rue Jean Jaurès - R.N. 5 Tél : 375.44.70
SAINT-DENIS : 73, rue de la République - Tél : 820.92.93		SARCELLES : 29, av. Division Leclerc R.N. 16 - Tél : 990.00.77

L'amour n'attend pas.



Livraison immédiate

toutes les Concessions et Succursales de Paris et départements 92-93-94, vérifiez vos dimensions et adressez votre commande à votre concessionnaire Citroën.

Dépechez-vous pour votre rendez-vous. Conditions exceptionnelles.

CITROËN

A V I S F I N A N C I E R S D E S S O C I É T É S

CREDITIER

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie sur deuxième convocation le 30 mars 1978, sous la présidence de M. Philippe Aynard, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Au 31 décembre 1977, l'actif net s'élevait à 182 743 247 F et la valeur liquidative à 132 577 F.

Le bénéfice à répartir, après prélèvement de 2 872 781 F sur la prime d'émission, s'élevait à 8 415 206 F.

Le dividende a été fixé à 4 F par action, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 0,97 F, soit un revenu global de 4,03 F. Ce dividende sera mis en paiement le 3 avril, à 12 heures, aux guichets :

- du Crédit industriel et commercial et des banques affiliées à son groupe ;
- de la Banque de l'Indochine et de Suez.

Comme l'an passé, les actionnaires auront la possibilité de réinvestir une somme équivalente au montant de leurs dividendes bruts pour souscrire des actions nouvelles en franchise totale de droit d'entrée, et ce jusqu'au 3 juillet 1978.

Enfin, l'Assemblée a procédé au renouvellement du mandat d'administrateur des assurances du groupe de Paris-Vie. Elle a réélu d'autre part la nomination de deux administrateurs faite à titre provisoire par le conseil d'administration, à savoir la société à forme mutuelle d'assurance sur la vie SAVIGLAMF et la Banque Sociétés Dupont. Par ailleurs, elle a nommé administrateur M. Jean Varda et Michel Guillaud-Auray.

CHAMPAGNE MUMM

Le conseil d'administration s'est réuni le mercredi 22 mars 1978, sous la présidence de M. Alain de Gumburg, pour examiner les comptes provisoires de l'exercice 1977.

Le chiffre d'affaires global, hors droits et hors taxes, réalisés au cours de cet exercice a atteint 211 866 570 francs, supérieur de 24,07 à celui de l'exercice précédent, 185 531 472 francs.

Le bénéfice d'exploitation provisoire de l'exercice 1977 s'élevait à 23 073 627 F, après dépréciation des stocks pour 2 663 040 F et 4 331 833 F d'amortissements. En 1978, le bénéfice d'exploitation était de 5 873 299 francs.

Après abandon de créance en faveur de la société Champagne Héland et Cie Monopole de 2 500 000 francs, dépréciation de 1 300 000 francs de la valeur des actions de cette société et constitution d'une provision nette pour hausse de prix de 2 977 783 F, le bénéfice net provisoire de la société G. H. Mumm s'élevait à 7 824 044 francs après impôt sur les sociétés de 9 178 407 F.

À la suite de l'effort de redressement de la société Champagne Héland et Cie Monopole, la perte d'exploitation de cette société s'élevait en 1977 à 2 593 296 F contre 8 054 046 francs en 1976.

En 1977, la société Champagne Paris-Paris a réalisé un bénéfice d'exploitation provisoire de 4 841 462 francs.

SOCIÉTÉ DES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS

ANDRÉ BORIE

Le chiffre d'affaires provisoire (hors taxes) de la Société des entreprises de travaux publics André Borie s'est élevé à 182 211 120 F pour l'année 1977, en diminution de 20 % sur celui de l'exercice 1976.

Cette régression du chiffre d'affaires est cependant moins forte que celle qui avait été prévue par la société dans son communiqué du 27 juin 1977. L'amélioration du carnet de commandes a en effet permis un léger redressement du chiffre d'affaires au cours des derniers trimestres. L'activité restera toutefois très inférieure à celle de l'année 1976 (l'année de pointe) en raison de la faiblesse de l'implantation de la société à l'étranger qui ne permet pas de pallier les conséquences d'une conjoncture particulièrement difficile en France.

C'est pourquoi la recherche de marchés à l'étranger demeure une préoccupation essentielle des dirigeants de la société.

Bien que les comptes de l'exercice 1977 ne soient pas encore arrêtés, il apparaît que les résultats d'exploitation seront sensiblement affectés par la régression du chiffre d'affaires. Cependant, le résultat net de cet exercice, constitué des profits exceptionnels et des profits sur exercices antérieurs, sera en forte augmentation par rapport à celui de l'exercice 1976.

Quant au nouvel exercice, il débute sur une évolution très favorable de la procédure dans l'affaire Geovet/Greotstock. Les parties adverses ont en effet été déboutées des diverses actions qu'elles avaient intentées devant la cour d'appel et le tribunal de grande instance et, sans pour autant être saisies devant le tribunal arbitral du 30 novembre 1976, elles ont versé fin janvier 1978, sous toutes réserves, un acompte important sur les indemnités allouées au groupement d'entreprises dont la société se détache de fait.

Au cours de l'année 1977, la société a notamment obtenu, seule ou en groupement, les galeries d'eau de la centrale atomique de Paluel et l'usine de traitement de l'eau de la centrale atomique de Montedison et la correspondance entre la station et la gare S.N.C.F. pour la R.A.T.P., la réfection des tunnels de col de Fandé et de Limoges-Bénédictins pour la S.N.C.F., des ouvrages d'art à Compiègne et à Chambray, la construction de parkings à l'aéroport de Nice, la route d'accès à la station de Borotrou et le génie civil de la station de Katiols en Côte-d'Ivoire.

MICRO-ORDINATEURS

Distributeurs demandés.

L'exposé d'IMSAI MFG. CORP. (sa. « le Monde » du 30 mars 1978) sera fait en anglais et aura lieu mardi 4 avril, à 10 heures, à l'Hotel Sheraton, à Paris.

SOGINGER

Sicav

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 23 mars 1978, sous la présidence de M. Remy Schumberger, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

À cette date, la valeur liquidative de l'action s'élevait à 405,33 F après détachement d'un dividende net de 17,88 F en avril 1977, contre 420,60 F fin décembre 1976.

La politique de prudence adoptée depuis 1975 a été poursuivie en 1977. Les perspectives monétaires ont suscité un allègement des avoirs en dollars et des achats d'obligations libellées en deutschemarks et en yens, financés en partie par des ventes d'actions en Allemagne et au Japon en raison d'un risque de dévaluation persistante dans ces deux pays.

Les investissements liés à l'or ont été développés.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice distribuable de 2 44 millions de F permettant la mise en paiement d'un dividende net de 3,75 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,80 F, soit un revenu global de 4,55 F (contre 3,98 F pour l'exercice précédent), qui, sur la base de la valeur liquidative au coupon au 31 décembre 1977, assure un rendement de 5,92 %.

Le dividende sera mis en paiement le 3 avril 1978 contre remise des coupons et 25 aux guichets des banques fondatrices :

- Société générale,
- Banque de Neuchâtel, Schumberger, Mallet,
- Société générale alsacienne de banque.

Les actionnaires de Soginger pourront, jusqu'au 30 juin 1978, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la SICAV sans droit d'entrée.

SOGINCO

Sicav

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 23 mars 1978, sous la présidence de M. Eric Lormagnol, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

À cette date, la valeur liquidative de l'action s'élevait à 115,48 F après le détachement d'un dividende net de 6,15 F en avril 1977 contre 121,45 F fin décembre 1976.

La société a suivi une politique de gestion prudente, s'appuyant essentiellement sur les obligations classiques et convertibles, qui en fin d'année constituent plus de la moitié du portefeuille. La part des actions françaises a été réduite. Des dévaluations, surtout en obligations, ont été effectuées aux États-Unis et des arbitrages actifs ont été effectués sur les obligations obligataires au Japon.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice distribuable de 2 44 millions de F permettant la mise en paiement d'un dividende net de 3,75 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,80 F, soit un revenu global de 4,55 F (contre 3,98 F pour l'exercice précédent), qui, sur la base de la valeur liquidative au coupon au 31 décembre 1977, assure un rendement de 5,92 %.

Le dividende sera mis en paiement le 3 avril 1978 contre remise des coupons et 25 aux guichets des banques fondatrices :

- Société générale,
- Banque de Neuchâtel, Schumberger, Mallet,
- Société générale alsacienne de banque.

Les actionnaires de Soginco pourront, jusqu'au 30 juin 1978, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la SICAV sans droit d'entrée.

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE MOBILIÈRE

L'assemblée générale du 30 mars 1978 a fixé le dividende à 7,80 F (+ 1,36 F de crédit d'impôt) payable le 3 avril 1978 en comptant de 0,78 F.

- Un coupon de 3,82 F (+ 0,63 F de crédit d'impôt), représentant les revenus des obligations françaises non indexées ;
- Un coupon de 2,98 F (+ 1,42 F de crédit d'impôt) représentant le solde des revenus distribuables.

Les actionnaires auront la faculté de réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la S.E.M. sans acquiescer de droits de souscription.

TAITTINGER C.V.C.

Le conseil d'administration, réuni le 9 mars 1978, a arrêté les comptes de l'exercice 1977.

Ceux-ci font apparaître un bénéfice net de 3 428 404 F (contre 3 229 559 F pour l'exercice 1976), après déduction de 6 575 529 F aux amortissements et aux provisions (contre 4 478 470 F).

Le conseil propose à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires que se tiendra à Reims, le lundi 18 avril 1978, la répartition d'un dividende de 7,80 F, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), assurera, par titre, un revenu global de 11,70 F s'appliquant à 282 542 actions, contre, l'an dernier, 10,65 F à 272 952 actions.

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE MOBILIÈRE

L'assemblée générale du 30 mars 1978 a fixé le dividende à 7,80 F (+ 1,36 F de crédit d'impôt) payable le 3 avril 1978 en comptant de 0,78 F.

- Un coupon de 3,82 F (+ 0,63 F de crédit d'impôt), représentant les revenus des obligations françaises non indexées ;
- Un coupon de 2,98 F (+ 1,42 F de crédit d'impôt) représentant le solde des revenus distribuables.

Les actionnaires auront la faculté de réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la S.E.M. sans acquiescer de droits de souscription.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITÉ DE FRANCE — Obligations 11,20 % février 1975

Les intérêts courus du 14 avril 1977 au 13 avril 1978 sur les obligations Electricité de France 11,20 % février 1975 seront payables, à partir du 14 avril 1978 à raison de 100,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon numéro 3 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,20 F (montant global : 102 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,78 F, soit un net de 84,01 F.

ELECTRICITÉ DE FRANCE — Obligations 10,20 % novembre 1975

Les intérêts courus du 25 avril 1977 au 24 avril 1978 sur les obligations Electricité de France 10,20 % novembre 1975 seront payables, à partir du 25 avril 1978 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon numéro 3 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 F, soit un net de 76,51 F.

ELECTRICITÉ DE FRANCE — Obligations 10,20 % mai 1976

Les intérêts courus du 20 avril 1977 au 20 avril 1978 sur les obligations Electricité de France 10,20 % mai 1976 seront payables, à partir du 30 avril 1978 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon numéro 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 F, soit un net de 76,51 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

- Crédit Lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de Banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE MOBILIÈRE

L'assemblée générale du 30 mars 1978 a fixé le dividende à 7,80 F (+ 1,36 F de crédit d'impôt) payable le 3 avril 1978 en comptant de 0,78 F.

- Un coupon de 3,82 F (+ 0,63 F de crédit d'impôt), représentant les revenus des obligations françaises non indexées ;
- Un coupon de 2,98 F (+ 1,42 F de crédit d'impôt) représentant le solde des revenus distribuables.

Les actionnaires auront la faculté de réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la S.E.M. sans acquiescer de droits de souscription.

TAITTINGER C.V.C.

Le conseil d'administration, réuni le 9 mars 1978, a arrêté les comptes de l'exercice 1977.

Ceux-ci font apparaître un bénéfice net de 3 428 404 F (contre 3 229 559 F pour l'exercice 1976), après déduction de 6 575 529 F aux amortissements et aux provisions (contre 4 478 470 F).

Le conseil propose à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires que se tiendra à Reims, le lundi 18 avril 1978, la répartition d'un dividende de 7,80 F, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), assurera, par titre, un revenu global de 11,70 F s'appliquant à 282 542 actions, contre, l'an dernier, 10,65 F à 272 952 actions.

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE MOBILIÈRE

L'assemblée générale du 30 mars 1978 a fixé le dividende à 7,80 F (+ 1,36 F de crédit d'impôt) payable le 3 avril 1978 en comptant de 0,78 F.

- Un coupon de 3,82 F (+ 0,63 F de crédit d'impôt), représentant les revenus des obligations françaises non indexées ;
- Un coupon de 2,98 F (+ 1,42 F de crédit d'impôt) représentant le solde des revenus distribuables.

Les actionnaires auront la faculté de réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la S.E.M. sans acquiescer de droits de souscription.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITÉ DE FRANCE — Obligations 11,20 % février 1975

Les intérêts courus du 14 avril 1977 au 13 avril 1978 sur les obligations Electricité de France 11,20 % février 1975 seront payables, à partir du 14 avril 1978 à raison de 100,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon numéro 3 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,20 F (montant global : 102 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,78 F, soit un net de 84,01 F.

ELECTRICITÉ DE FRANCE — Obligations 10,20 % novembre 1975

Les intérêts courus du 25 avril 1977 au 24 avril 1978 sur les obligations Electricité de France 10,20 % novembre 1975 seront payables, à partir du 25 avril 1978 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon numéro 3 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 F, soit un net de 76,51 F.

ELECTRICITÉ DE FRANCE — Obligations 10,20 % mai 1976

Les intérêts courus du 20 avril 1977 au 20 avril 1978 sur les obligations Electricité de France 10,20 % mai 1976 seront payables, à partir du 30 avril 1978 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon numéro 2 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 F, soit un net de 76,51 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

- Crédit Lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de Banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE MOBILIÈRE

L'assemblée générale du 30 mars 1978 a fixé le dividende à 7,80 F (+ 1,36 F de crédit d'impôt) payable le 3 avril 1978 en comptant de 0,78 F.

- Un coupon de 3,82 F (+ 0,63 F de crédit d'impôt), représentant les revenus des obligations françaises non indexées ;
- Un coupon de 2,98 F (+ 1,42 F de crédit d'impôt) représentant le solde des revenus distribuables.

Les actionnaires auront la faculté de réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la S.E.M. sans acquiescer de droits de souscription.

TAITTINGER C.V.C.

Le conseil d'administration, réuni le 9 mars 1978, a arrêté les comptes de l'exercice 1977.

Ceux-ci font apparaître un bénéfice net de 3 428 404 F (contre 3 229 559 F pour l'exercice 1976), après déduction de 6 575 529 F aux amortissements et aux provisions (contre 4 478 470 F).

Le conseil propose à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires que se tiendra à Reims, le lundi 18 avril 1978, la répartition d'un dividende de 7,80 F, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), assurera, par titre, un revenu global de 11,70 F s'appliquant à 282 542 actions, contre, l'an dernier, 10,65 F à 272 952 actions.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

A VENDRE

HOTEL PARTICULIER

36, rue Boileau

A PARIS (10^e) - Libre de location à 250 000 F. Gros terrain à bâtir, eau, gaz, électricité, chauffage central, ascenseur. 400 m² de terrain à bâtir, eau, gaz, électricité, chauffage central, ascenseur. Tél. (15-85) 66-42-93 ; visite sur place le 10 avril de 10 h à 12 heures.

Chambre des Notaires de PARIS, mardi 25 AVRIL 1978, à 14 h. 30 ADJUDICATION SANS MISE A PRIX

BELLE PROPRIÉTÉ - LIBRE - A PARMAIN

VAL-D'OISE - PROXIMITÉ ISLE-ADAM

139, RUE DU MARCHAL-FOUCHÉ et 25, RUE BLANCHET

MAISON 10 PIÈCES principales - 4 TERRASSES - Chauffage, air chaud

MAZOUT - GRAND JARDIN - COUR - GARAGE - DÉPENDANCES

CONTENANCE 2.480 m² ENVIRON

Consignation pour enchères 50.000 F par chèque certifié.

M^e GALAND, not., 2, rue du 4-Septembre, Paris (2^e), T. 742-63-80 ; VISITES : samedi 1^{er}, 8, 15, 22 avril de 11 h. 15 h. et sur rendez-vous.

PROPRIÉTÉ A VILLENNES-SUR-SEINE (78)

416, avenue du Bois-de-Falaises (anciennement n° 14)

Conten. 6.450 m² environ - MISE A PRIX : 500.000 F

S'adr. M^e B. JOUAS avocat à VERSAILLES (78), 2, place Hoche ; et M^e SALONNE, avocat.

VENTE sur folle enchère au Tribunal de Grande Instance à QUIMPER, le MERCREDI 25 AVRIL 1978, à 11 heures

IMMEUBLE « HOTEL DE L'ÉPÉE »

LIBRE de BAIL

RUE du PARC à QUIMPER

MISE A PRIX : 2.500.000 FRANCS

Consignation pour enchères 500.000 F par chèque certifié.

S'adr. pour tous renseignements : M^e GADCHERY, avocat, tél. 95-06-78 ; M^e LE CLEACH, avocat, tél. 95-81-03 ; M^e LE GALL, avocat, tél. 95-06-83.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 10 avril 1978, à 14 heures EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT sis à PARIS 16^e

5, rue Dufrenoy

au 5^e étage, comprenant sept pièces principales, cuisine et dépendances, deux chambres de domestiques à l'entresol, une cave au sous-sol et les 84/2383 des parties communes

MISE A PRIX : 300.000 F

S'adresser à M^e Michel BOURGEOIS, avocat à la Cour, 18, rue d'Aguesseau à Paris (8^e), tél. 268-37-02.

Adjudication Chambre des Notaires Paris, mardi 11 avril, à 14 h. 30

APPARTEMENT 2 PIÈCES - 35 m² env. - LIBRE

13, rue LETORT - PARIS (18^e)



4^e étage, entrée, cuisine aménagée avec douche

Moquette - Chauffage central individuel au gaz - Téléphone - Cave

MISE A PRIX : 80.000 F

Consignation pour enchères 10.000 F par chèque certifié.

M^e BARATTE, notaire, 250, boulevard Saint-Germain, Paris (7^e), tél. 548-15-08 ; VISITES : samedi 8 et dimanche 9 de 10 heures à 18 heures et mercredi 8 et jeudi 9 de 18 heures à 20 heures.

Concessionnaire WAGRAM

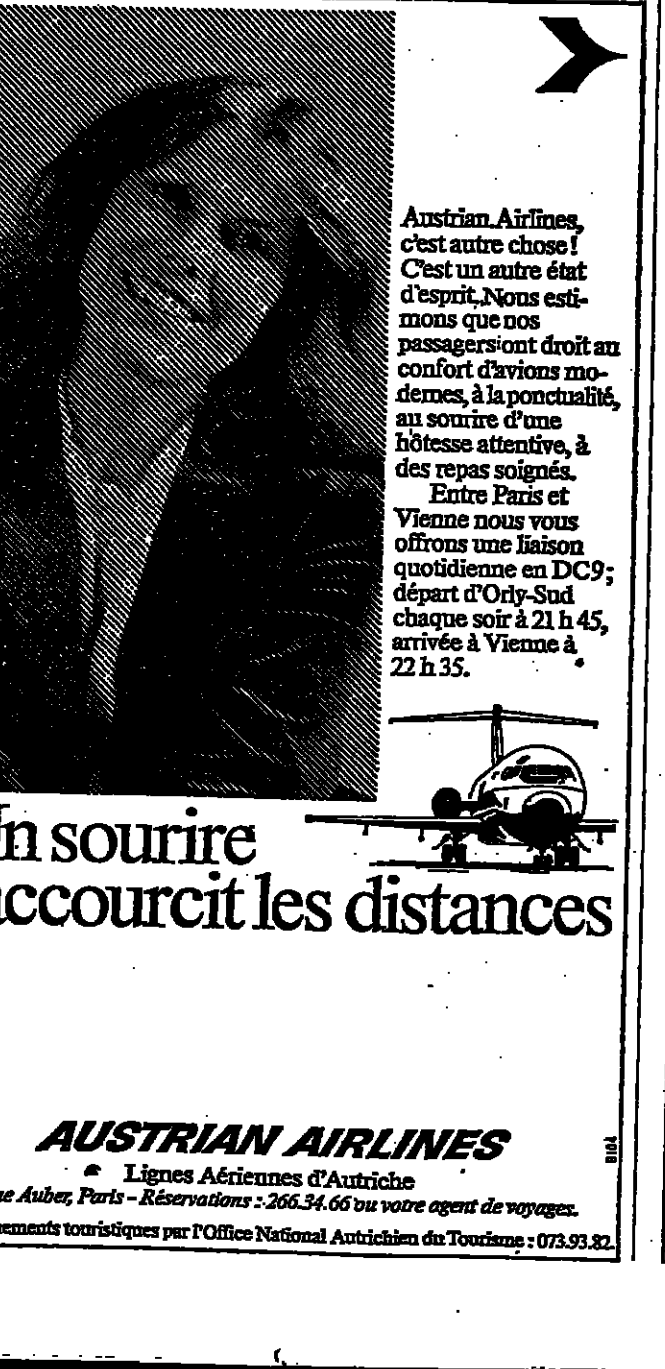
25, RUE CARDINET, 75017 PARIS

267.31.00

LOCATION LONGUE DURÉE

A PRIX COMPÉTITIFS

Essai des nouvelles berlines 728 - 733 - Choix exceptionnel!



Austrian Airlines, c'est autre chose ! C'est un autre état d'esprit. Nous estimons que nos passagers ont droit au confort d'avions modernes, à la ponctualité, au sourire d'une hôtesse attentive, à des repas soignés.

Entre Paris et Vienne nous vous offrons une liaison quotidienne en DC9 ; départ d'Orly-Sud chaque soir à 21 h 45, arrivée à Vienne à 22 h 35.

Un sourire raccourcit les distances

AUSTRIAN AIRLINES

Lignes Aériennes d'Autriche

12 rue Aubert, Paris - Réservations : 266.34.66 ou votre agent de voyages.

Renseignements touristiques par l'Office National Autrichien du Tourisme : 073.93.82.

Au 3 Avril 1978

ACCÈS FACILITÉ ET SORTIE LIBRE DANS LES GARES

- Vous pouvez acheter votre billet à l'avance et l'utiliser un jour de votre choix dans une période de deux mois à compter de sa date d'achat.
- Vous devez valider votre billet en le composant vous-même le jour de votre départ au moment de pénétrer sur les quais.
- Le contrôle des billets à l'entrée et à la sortie est supprimé.
- Un personnel d'accueil est à votre disposition dans les grandes gares pour vous aider et vous orienter.
- En ce qui concerne la banifévue parisienne, un système de contrôle automatique va être mis en place progressivement dans le cadre de l'harmonisation des tarifications SNCF/RATP, rendue nécessaire par la création du RER. D'ici là, le contrôle dans les trains et aux entrées et sorties des gares sera renforcé.

Demandez le document d'information dans les gares et agences de voyages.



UN NOUVEAU DÉPART POUR LES GARES

LES M

BOURSE DE PARIS

VALEURS		VALEURS		VALEURS	
ALP	420	BANQUE PARISIENNE	315	CREDIT COMMERCIAL	245
AR	415	BOULEVARD	235	BRASSERIE	215
BANQUE	315	CREDIT LYONNAIS	305	ENERGIE	125
BANQUE	315	INDUSTRIELLE	165	INDUSTRIELLE	165
BOULEVARD	235	LAPOSTOLLE	195	LAPOSTOLLE	195
BOULEVARD	235	MARTEL	175	MARTEL	175
BOULEVARD	235	MARTEL	175	MARTEL	175
BOULEVARD	235	MARTEL	175	MARTEL	175

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. **BIÈS** — CULTURE : « Ecrite en l'honneur de sa mère en ligne », par Elie Emlah ; « La vie heureuse », par Gabriel Matzneff.
- 3. **ETRANGER** — La tournée de M. Carter.
- 4. **PROCHE-ORIENT**
- 5. **AMERIQUES** — ETATS-UNIS : « Le deuxième âge de l'intégration des Noirs » (IV), par Alain-Marie Carron.
- 6. **EUROPE** — ESPAGNE : remous au sein du P.C.
- 6. **AFRIQUE**
- 8-7. **ASIE** — Le conflit entre le Vietnam et le Cambodge.
- 8 à 12. **POLITIQUE** — LIBRES OPINIONS : « Reconstruire le P.S. », par Christian Alain.
- 14-15. **SOCIÉTÉ** — EDUCATION : l'agitation dans les écoles normales. — JUSTICE : le verdict du procès sur l'incendie du C.E.S. Pailleron.

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME
Pages 17 à 34

- La marée noire étendue-t-elle l'éte ? Les hôteliers bretons s'inquiètent dans l'attente.
- Croisières-loisirs, par François Ahar.
- Deux heures à perdre : Le système avec Guimard pour guider.
- A Toulon : Voyage au pays du bagnard.
- Pêche : Hippisme ; Numismatique ; Flânerie de la table ; Jeux ; Philatélie.

25 à 28. **CULTURE** — DANSE : le Kathakali, souvenir d'une époque perdue.

30. **LA MAREE NOIRE EN BRETAGNE**

32 à 35. **ECONOMIE - REGIONS** — AFFAIRES : 48 millions de francs d'investissements pour redresser la Négravure. — Le redéploiement industriel (II), par François de Combar.

LIRE EGALEMENT

RADIO-TELEVISION (28 et 29) — Annonce mensuelle (21 et 22) ; Aujourd'hui (30) ; Carant (28) ; « Journal officiel » (30) ; Loterie nationale, Loto (30) ; Météorologie (28) ; Mots croisés (30) ; Bourse (37).

DIMANCHE PROCHAIN L'HEURE D'ÉTÉ

La France et huit autres pays européens adopteront dans la nuit de samedi à dimanche prochain l'heure d'été, en avançant d'une heure toutes les horloges, à partir du dimanche 2 avril, à 2 heures du matin.

Cette mesure qui fixe l'heure légale pour tous ces pays à GMT + 2, permettra à quelque deux cents millions de personnes de profiter davantage des longues soirées d'été, et réduira en même temps la consommation d'électricité.

Elle entrera en vigueur pour la troisième année en France jusqu'au 1^{er} octobre. Mais les neuf du Marché commun n'ont pas réussi à se mettre d'accord pour adopter les mêmes mesures. La Belgique, la Luxembourg et les Pays-Bas changeront d'heure en même temps que la France, comme la Pologne, la Turquie, la Grèce, Andorre et l'Espagne.

Le Royaume-Uni et l'Irlande ont avancé, pour leur part, leurs montres d'une heure le 19 mars (et ce, jusqu'au 29 octobre), et conservent une différence de soixante minutes avec le continent. Les Allemands de l'Ouest et les Danois sont quant à eux, toujours opposés à ce changement d'horaire, ce qui gênerait, disent-ils, les relations commerciales internationales.

■ L'équipe de France de football qui rencontrera le Brésil samedi 1^{er} avril au Parc des Princes, aura la composition suivante : Bertrand - Desmazes ; Battistoni, Rio, Lopez, Bossis, Michel, Guibou, Flahini ; Barouchelli, Bardol, Amice.

A B C D E F G

Le baron Empain a formellement reconnu l'un des lieux de sa détention

Une deuxième arrestation six autres malfaiteurs identifiés

Les policiers de la brigade criminelle ont franchi jeudi 30 mars une nouvelle étape dans l'enquête sur l'enlèvement du baron Edouard-Jean Empain. Ils ont retrouvé l'endroit où était séquestré, au cours des trois dernières semaines de sa détention, le baron Empain, interpellé un couple de cafetiers, Marc Le Gayan et son épouse, locataires du pavillon, et identifié six autres suspects qui ont participé, d'une manière ou d'une autre à l'enlèvement de l'homme d'affaires. Marc Le Gayan sera déjéré au parquet ce vendredi après-midi 31 mars. Son épouse, mise hors de cause, a été remise en liberté.

C'est le baron Empain lui-même qui a reconnu formellement la cave du pavillon, situé 19, rue Marcelin-Berthelot à Savigny-sur-Orge (Essonne), où il a été emprisonné. L'industriel, qui a quitté définitivement l'hôpital américain de Neuilly après un examen complet, a décrit plusieurs détails, notamment la fourchette qu'il utilisait pour ses repas et les abolements d'un chien, qui lui ont permis d'identifier de façon sûre le bâtiment où il était détenu. Le locataire, Marc Le Gayan, âgé de vingt-six ans, a reconnu, interpellé mercredi 29 mars, 31, rue Hoche, à Issy-les-Moulineaux (Seine), a nié avoir participé à l'enlèvement du baron Empain. Il prétend que le pavillon avait été en quelque sorte sous-loué à Alain Caillol, secrétaire pour l'industriel.

Mais les policiers ont établi que le baron Empain avait été transporté le jour de sa libération dans la voiture de Marc Le Gayan, une Lancia carrossée. Cependant, il est vraisemblable que c'était un autre membre du gang qui était au volant du véhicule le soir où l'industriel a été relâché.

Comment les policiers de la brigade criminelle ont-ils pu retrouver la « dernière prison » du baron Empain ? Ont-ils pu découvrir le numéro de téléphone qu'Alain Caillol a composé le soir de l'enlèvement pour demander qu'on libère l'otage ? Les enquêteurs affirment que non. Seule l'enquête, les indications recueillies dans le grand personnel de l'association Caillol et les précisions résultant de différentes investigations ont permis d'aboutir à la découverte de la cache, indiquée à la brigade criminelle.

Les collaborateurs du commissaire Orléville ont également identifié de façon formelle six autres membres du gang. Parmi eux, le frère de Marc Le Gayan, Marie-Annick, âgée de vingt-huit ans, et son ami Georges Bertoncini, âgé de 30 ans, originaire de Marseille, ainsi que Bernard Guyon, âgé de trente ans. Tous trois sont actuellement en fuite. Avec Alain Caillol, son frère François, également en fuite, et Daniel Duchâteau, tué lors de la fuillade de l'autoroute du Sud, neuf individus ont participé d'une manière ou d'une autre au rapt du baron Empain.

Au siège de la police judiciaire, on se réjouit. Les enquêteurs pensent que l'arrestation des autres ravisseurs n'est qu'une question de temps.

Interpellé à propos de l'attentat contre François Duprat

Un ancien journaliste italien est incarcéré à la demande du tribunal de Turin

Dix personnes ont été interpellées et entendues jeudi 30 mars par les enquêteurs chargés de rechercher les auteurs de l'attentat qui a coûté la vie au militant d'extrême droite François Duprat, le 18 mars. Une seule d'entre elles, M. Antoine Bellavita, n'a pas été rendue à la liberté. Mais cette mesure est sans lien avec la mort de François Duprat.

Sur les dix personnes interpellées, quatre sont des militants d'extrême droite, proches du Parti des forces nouvelles (P.F.N.). Les six autres, dont M. Bellavita, avaient participé aux activités d'un Centre de recherches et d'informations sociales et économiques (CRISE), aujourd'hui disparu.

Le CRISE, créé au début de l'année 1977, a disparu après avoir publié trois livraisons d'une revue *Données*, qui consacrait études et dossiers à des sujets tels que « Le rôle des médias », « L'élection du Parlement européen », « La Confédération française du travail », les radios libres en Italie. Au cours d'une perquisition, les policiers ont saisi les matériaux d'un numéro de *Moyens* de la dernière section du parquet de Paris. Il est écopé à Fresnes. La chambre d'accusation doit examiner, mercredi 5 avril, une demande d'extradition le concernant présentée par l'Etat italien.

Cette arrestation ne passe pas inaperçue en Italie, nous signale notre correspondant à Rome. Cet ancien journaliste figure en effet parmi les vingt personnes dont la police avait dressé le portrait après l'enlèvement de M. Moro.

Agé de quarante ans, ancien directeur de la revue d'extrême droite *Contrôle/formation*, M. Bellavita fait l'objet de trois mandats d'arrêt émis respectivement en octobre 1974, en avril et en novembre 1976 par le tribunal de Turin pour complétement de l'attentat subversif d'installation publique à commettre des délits.

On le soupçonne d'avoir appartenu aux Brigades rouges, sur la base de documents écrits et de bandes magnétiques trouvées chez un membre de cette organisation terroriste. Il s'en défend en affirmant que ce matériel lui avait servi pour une enquête sur la violence.

Interviewé il y a quelques jours par notre correspondant, l'Espagnol, M. Bellavita avait déclaré : « La police française sait bien où je vis et ce que je fais. L'année dernière, j'ai été arrêté dans mon appartement, mais le ministre français de la justice avait répondu qu'il n'existait pas d'éléments suffisants ».

M. Bellavita a quitté l'Italie au mois de décembre 1974. Il vit et travaille en France dans des conditions régulières. Il avait déjà été interpellé au mois de juillet 1976 après la tentative d'assassinat contre l'ambassadeur d'Italie en France.

M. Béghin partisan du SMIC à 2 200 francs

M. Ferdinand Béghin, président d'honneur du groupe Béghin-Say (sucre, papier), prend position dans un article publié dans le *Figaro* du 31 mars pour une augmentation immédiate du SMIC, qui devrait, dit-il, être portée à 2 200 francs (il est actuellement de 1 750 francs pour quarante heures).

« Le pire a été évité, écrit M. Béghin, mais que de problèmes à régler maintenant pour la majorité reconstruite, afin de corriger les erreurs passées, sur lesquelles il était préférable de ne pas insister au cours de la campagne électorale. »

« Sans envisager une augmentation générale des salaires, ce qui serait une grave erreur, étant donné qu'ils ont été, 1977, supérieurs, dans une période difficile pour le pays, à l'augmentation du côté de la vie il serait juste, en revanche, de porter le salaire minimum à un seul décent qui ne devrait pas aujourd'hui être inférieur à 2 200 francs par mois. Cela serait supportable pour les entreprises, si elles étaient déchargées d'un certain pourcentage des charges sociales. En revanche, toutes les autres élucubrations proposées par le programme commun ne peuvent même pas être envisagées. »

En outre, M. Béghin se prononce pour une dévaluation du « franc vert » « afin de donner à nos agriculteurs des recettes équivalentes à celles de nos partenaires du Marché commun » et pour un retour à la liberté des prix dans l'industrie, « moyen classique pour résoudre la prospérité en diminuant le chômage ».

[Le groupe Béghin-Say, dont M. Ferdinand Béghin a été P.-D.G. jusqu'en juin 1977 — il a été remplacé par M. Jean-Marie Vermeas, — emploie un peu moins de dix mille personnes. Les salaires les plus bas sont, en général, votés au supérieur à 2 400 F par mois, et les salaires ont chuté, même en 1977, durant le plan Barre, une légère augmentation du pouvoir d'achat (sous forme de prime de campagne, par exemple, dans les sucres). En revanche, le groupe réduit ses effectifs et recourt actuellement, notamment dans les raffineries, au chômage partiel.]

M. Béghin a été administrateur du *Figaro* de 1935 à 1978. Il en détenait alors 50 % de capital.

Le numéro du « Monde » du 31 mars 1978 a été tiré à 576 106 exemplaires.

La politique nucléaire suédoise doit être poursuivie pendant dix ans

conclut la commission sur l'énergie

Le programme nucléaire suédois doit être poursuivi. Telle est la principale conclusion du rapport de la Commission publique d'études sur l'énergie, constituée en Suède après les élections législatives de 1976 pour définir les orientations de la politique énergétique suédoise jusqu'en 1990. Les conclusions de la Commission étaient attendues avec beaucoup d'intérêt, puisque la controverse entre partisans et adversaires du nucléaire avait été particulièrement vive lors de la campagne électorale, qui s'était achevée par la défaite des socialistes de M. Palme et la victoire d'une coalition « bourgeoise » conduite par le parti centriste.

Stockholm. — La commission publique d'études sur l'énergie (I) constituée en février 1977 — quelques mois après l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement dominé par un parti centriste antinucléaire — pour définir les orientations de la politique énergétique suédoise jusqu'en 1990 a présenté ses conclusions le 29 mars, sous la forme d'un volumineux rapport de 800 pages qui constitue un dossier complet et à jour sur les problèmes énergétiques.

La majorité de la commission estime qu'un choix pour ou contre le nucléaire ne peut être fait avant 1990 et recommande par conséquent la poursuite du programme en cours, sans toutefois préciser le nombre de réacteurs qui doivent être construits. En 1975, le Parlement avait décidé la construction de treize réacteurs, dont six sont aujourd'hui en service, six autres en chantier et un à l'étude.

Ce « flottement » surprenant au premier abord, puisque la commission a travaillé plus d'un an sur le sujet, permet en fait à chaque formation de donner sa propre interprétation du texte. Suivant le parti auquel on adresse le nombre des réacteurs qui doivent être construits varie entre dix et treize.

Néanmoins, il est clair que la commission préconise le nucléaire pour les dix années à venir. Elle

ne considère pas d'ailleurs que cette source d'énergie présente plus de risques pour l'environnement que le charbon ou le pétrole. Elle fait également remarquer que les déchets radioactifs ne seront pas régis d'une manière satisfaisante. La mutation pourrait se faire en dix ans, selon les représentants de ce parti, si la décision est prise aujourd'hui.

Sur plusieurs points, tous les membres de la commission sont d'accord. Il faut réduire la dépendance du pays à l'égard du pétrole. Il faut développer des énergies nouvelles par une recherche accrue. Il faut encourager les économies d'énergie par une meilleure planification municipale et régionale. L'installation de compteurs individuels dans les logements (système assez rare en Suède) et par la promotion des transports en commun.

Les « centristes » isolés

Cette commission avait été mise en place pour tenter de trouver un terrain d'entente entre les différents partis. Ceux-ci avaient volontairement d'ailleurs évité de désigner leurs représentants les plus marqués, ce qui se fait ou contre le nucléaire. Mais le compromis que l'on pensait voir se dégager des travaux parait maintenant bien difficile à réaliser. Cela est surtout valable

pour les trois formations de la coalition gouvernementale. Une fois de plus, en effet, les centristes se trouvent isolés sur cette question. Leurs partenaires libéraux et conservateurs, partisans de l'énergie atomique, ont fait jusqu'ici certaines concessions : les travaux de construction de centrales, par exemple, ont été freinés, mais leur patience et leur bonne volonté pour assurer le maintien de la coalition ont certainement des limites.

Le premier ministre, M. Thorbjörn Fälldin, centriste, considère que ce rapport n'est pas définitif. Il y manque à ses yeux un élément essentiel : le dossier relatif à la sécurité nucléaire, à l'évaluation des risques que cette énergie présente pour les générations futures et au problème du retraitement. Le résultat de cette étude particulière sera connu au mois de mai, et les centristes attendent apparemment la publication de ce rapport pour présenter leurs arguments contre l'énergie atomique.

Il semble qu'ils seront seuls, avec le petit parti communiste, à ne pas accepter les conclusions du rapport de la commission, qui estime d'ores et déjà que le problème de la gestion des déchets radioactifs peut être résolu. Pour les centristes, en raison des engagements pris il y a deux ans avant les élections, la question est beaucoup plus politique qu'économique. M. Fälldin n'avait-il pas promis en août 1976 de démanteler les centrales en 1985 s'il accédait au pouvoir ?

ALAIN DEBOVE.

Breguet

LA VALEUR DE NOS MAISONS C'EST AUSSI LEURS TERRAINS.

Après dix années, les maisons construites par Breguet ont toujours le symbole de la qualité dans la construction et du raffinement dans le confort. C'est la première garantie de votre investissement.

Mais la valeur d'une maison et ses chances de plus-value dépendent aussi de son terrain. C'est pourquoi Breguet applique des critères de sélection très sévères pour choisir ses terrains : proximité immédiate de Paris, transports en commun R.E.P. et S.N.C.F. très fréquents, voies rapides routières ou autoroutières, présence d'équipements publics complets (postes, écoles, commerces).

BREGUET CONSTRUIT DES MAISONS SUR DES TERRAINS DE 500 A 2000 M² TOUT PRES DE PARIS. VENEZ LES VOIR.

Dans chaque domaine, visitez des maisons modèles, tous les jours de 10 h à 19 h. Ecrivez ou téléphonez aux Domaines pour recevoir notre luxueuse documentation gratuite.

Renault American Motors signent un accord de coopération

Un e l'envoi un verit nous d

L'AGG

de Les "p et